





OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME DIX-HUITIEME.

A GOTHA,

Chez CHARLES-GUILL. ETTINGER, Libraire.

1791.

SIECLE DE LOUIS XIV.

TOME PREMIER.

AVERTISSEMENT.

On a cru devoir commencer cette nouvelle édition du ſiècle de *Louis XIV* par la liſte de la maiſon royale et de tous les princes du ſang de ſon temps. Elle eſt ſuivie de celle de tous les ſouverains contemporains, des maréchaux de France, des amiraux et généraux des galères, des miniſtres et ſecrétaires d'Etat qui ont ſervi ſous ce monarque : après quoi vient le catalogue alphabétique des ſavans et artiſtes en tout genre. Cette inſtruction préliminaire eſt une eſpèce de dictionnaire, dans lequel le lecteur peut choiſir les ſujets à ſon gré pour ſe mettre au fait des grands événemens arrivés ſous ce règne.

LISTE RAISONNÉE DES ENFANS DE LOUIS XIV,

DES PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE DE SON TEMPS, DES SOUVERAINS CONTEMPORAINS, DES MARECHAUX DE FRANCE, DES MINISTRES, DE LA PLUPART DES ÉCRIVAINS ET DES ARTISTES QUI ONT FLEURI DANS CE SIECLE.

LOUIS *XIV* n'eut qu'une femme, *Marie-Thérèse d'Autriche*, née comme lui en 1638, fille unique de *Philippe IV* roi d'Espagne, de son premier mariage avec *Elizabeth de France*, et sœur de *Charles II* et de *Marguerite-Thérèse*, que *Philippe IV* eut de son second mariage avec *Marie-Anne d'Autriche*. Ce second mariage de *Philippe IV* est très-remarquable. *Marie-Anne d'Autriche* était sa nièce, et elle avait été fiancée, en 1648, à *Philippe-Balthazar* infant d'Espagne; de sorte que *Philippe IV* épousa à la fois sa nièce et la fiancée de son fils.

Les noces de *Louis XIV* furent célébrées le 9 juin 1660. *Marie-Thérèse* mourut en 1683. Les historiens se, sont fatigués à dire quelque chose d'elle. On a prétendu qu'une religieuse lui ayant demandé si elle n'avait pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi son père, elle répondit: *non, il n'y avait point de rois.* On ne nomme

point cette religieuſe, elle aurait été plus qu'indiſcrète. Les infantes ne pouvaient parler à aucun jeune homme de la cour; et lorſque *Charles I*, roi d'Angleterre, étant prince de Galles, alla à Madrid pour épouſer la fille de *Philippe III*, il ne put même lui parler. Ce diſcours de *Marie-Thérèſe* ſemble d'ailleurs ſuppoſer que s'il y avait eu des rois à la cour de ſon père, elle aurait cherché à s'en faire aimer. Une telle réponſe eût été convenable à la ſœur d'*Alexandre*, mais non pas à la modeſte ſimplicité de *Marie-Thérèſe*. La plupart des hiſtoriens ſe plaiſent à faire dire aux princes ce qu'ils n'ont ni dit ni dû dire.

Le ſeul enfant de ce mariage de *Louis XIV* qui vécut, fut *Louis* dauphin, nommé *Monſeigneur*, né le 1er novembre 1661, mort le 14 avril 1711. Rien n'était plus commun, long-temps avant la mort de ce prince, que ce proverbe qui courait ſur lui: *fils de roi*, *père de roi*, *jamais roi*. L'événement ſemble favoriſer la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions; mais ce mot n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit du père de *Philippe de Valois*, et était fondé d'ailleurs ſur la ſanté de *Louis XIV*, plus robuſte que celle de ſon fils.

La vérité oblige de dire qu'il ne faut avoir aucun égard aux livres ſcandaleux ſur la vie privée de ce prince. Les mémoires de Mme de *Maintenon*, compilés par la *Beaumelle*, ſont remplis de ces ridicules anecdotes. Une des plus extravagantes eſt que *Monſeigneur* fut amoureux de ſa ſœur et qu'il épouſa Mlle *Chouin*. Ces ſottiſes doivent être réfutées, puiſqu'elles ont été imprimées.

Il épousa *Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière*, le 8 mars 1680, morte le 20 avril 1690 : il en eut

1°. LOUIS duc de Bourgogne, né le 6 août 1682, mort le 18 février 1712, d'une rougeole épidémique; lequel eut de *Marie-Adélaïde de Savoie*, fille du premier roi de Sardaigne, morte le 12 février 1712.

LOUIS duc de Bretagne, né en 1705, mort en 1712.

Et LOUIS XV, né le 15 février 1710.

La mort prématurée du duc de *Bourgogne* causa des regrets à la France et à l'Europe. Il était très-instruit, juste, pacifique, ennemi de la vaine gloire, digne élève du duc de *Beauvilliers* et du célèbre *Fénélon*. Nous avons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre *Louis XIV*, son fils *Monseigneur*, le duc d'*Orléans* son neveu, et pas un qui fasse connaître les vertus de ce prince, qui aurait mérité d'être célébré s'il n'eût été que particulier.

2°. PHILIPPE duc d'Anjou, roi d'Espagne, né le 19 décembre 1683, mort le 9 juillet 1746.

3°. CHARLES duc de Berri, né le 31 août 1686, mort le 4 mai 1714.

Louis XIV eut encore deux fils et trois filles, morts jeunes.

ENFANS NATURELS ET LEGITIMÉS.

Louis XIV eut de Mme la duchesse de *la Valière*, laquelle s'étant rendue religieuse carmélite, le 2 juin 1674, fit profession le 4 juin 1675 et mourut le 6 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans

LOUIS DE BOURBON, né le 27 décembre 1663, mort le 15 juillet 1666.

LOUIS DE BOURBON comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667, mort en 1683.

MARIE-ANNE, dite *Mademoiſelle de Blois*, née en 1666, mariée à *Louis-Armand* prince de Conti, morte en 1739.

AUTRES ENFANS NATURELS ET LEGITIMÉS.

De *Françoiſe Athénaïs de Rochechouart Mortemar*, femme de *Louis de Gondrin* marquis de *Monteſpan*. Comme ils naquirent tous pendant la vie du marquis de *Monteſpan*, le nom de la mère ne ſe trouve point dans les actes relatifs à leur naiſſance et leur légitimation :

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON duc du Maine, né le 31 mars 1670, mort en 1736.

LOUIS-CESAR comte de Vexin, abbé de St Denis et de St Germain-des-Prés, né en 1672, mort en 1683.

LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON comte de Touloufe, né le 6 juin 1678, mort en 1737.

LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON, dite *Mademoiſelle de Nantes*, née en 1673, mariée à *Louis III* duc de Bourbon-Condé, morte en 1743.

LOUISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiſelle de Tours*, morte en 1681.

FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiſelle de Blois*, née en 1677, mariée à

Philippe II duc d'Orléans, régent de France, morte en 1749.

Deux autres fils morts jeunes, dont l'un de M[lle] de *Fontanges*.

LOUIS dauphin a laissé une fille naturelle. Après la mort de son père on voulut la faire religieuse; M[me] la duchesse de *Bourgogne* apprenant que cette vocation était forcée s'y opposa, lui donna une dot et la maria.

PRINCES ET PRINCESSES DU SANG ROYAL, *qui vécurent dans le siècle de* LOUIS XIV.

JEAN-BAPTISTE GASTON duc d'Orléans, second fils de *Henri IV* et de *Marie de Médicis*, né à Fontainebleau en 1608, presque toujours infortuné, haï de son frère, persécuté par le cardinal de *Richelieu*, entrant dans toutes les intrigues et abandonnant souvent ses amis. Il fut la cause de la mort du duc de *Montmorenci*, de *Cinq-Mars*, du vertueux de *Thou*. Jaloux de son rang et de l'étiquette, il fit un jour changer de place toutes les personnes de la cour à une fête qu'il donnait: et prenant le duc de *Montbazon* par la main pour le faire descendre d'un gradin, le duc de *Montbazon* lui dit: *Je suis le premier de vos amis que vous ayez aidé à descendre de l'échafaud.* Il joua un rôle considérable, mais triste pendant la régence, et mourut relégué à Blois, en 1660.

ELIZABETH, fille de *Henri IV*, née en 1602, épouse de *Philippe IV*, très-malheureuse en

Espagne où elle vécut sans crédit et sans consolation : morte en 1644.

CHRISTINE, seconde fille de *Henri IV*, femme de *Victor-Amédée* duc de Savoie. Sa vie fut un continuel orage à la cour et dans les affaires. On lui disputa la tutelle de son fils, on attaqua son pouvoir et sa réputation : morte en 1663.

HENRIETTE-MARIE, épouse de *Charles I* roi de la Grande-Bretagne, la plus malheureuse princesse de cette maison : elle avait presque toutes les qualités de son père : morte en 1669.

Mademoiselle de MONTPENSIER, nommée la grande *Mademoiselle*, fille de *Gaston* et de *Marie de Bourbon-Montpensier*, dont nous avons les mémoires et dont il est beaucoup parlé dans cette histoire : morte en 1693.

MARGUERITE-LOUISE, femme de *Cosme de Médicis*, laquelle abandonna son mari et se retira en France.

FRANÇOISE-MAGDELEINE, femme de *Charles-Emmanuel* duc le Savoie.

PHILIPPE, *Monsieur*, frère unique de *Louis XIV*, mort en 1702. Il épousa *Henriette*, fille de *Charles I* roi d'Angleterre, petite-fille de *Henri-le-Grand*, princesse chère à la France par son esprit et par ses grâces, morte à la fleur de son âge en 1670. Il eut de cette princesse *Marie-Louise*, mariée à *Charles II* roi d'Espagne, en 1679 : morte à 27 ans en 1689 ; et *Anne-Marie* mariée à *Victor-Amédée* duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. C'est à cause de ce mariage que dans la plupart des

mémoires sur la guerre de la succession, on nomme le duc d'Orléans oncle de *Philippe V*. Ce fut lui qui commença la nouvelle maison d'Orléans. Il eut de la fille de l'électeur Palatin, morte en 1722,

PHILIPPE D'ORLEANS régent de France, célèbre par le courage, par l'esprit et les plaisirs, né pour la société encore plus que pour les affaires, et l'un des plus aimables hommes qui aient jamais été. Sa sœur a été la dernière duchesse de Lorraine: mort en 1723.

La branche de CONDÉ eut un très-grand éclat.

HENRI prince de CONDÉ, second du nom, premier prince du sang, jouit d'un crédit solide pendant la régence, et de la réputation d'une probité rare dans ces temps de trouble. Possédant environ deux millions de rentes selon la manière de compter d'aujourdhui, il donna dans sa maison l'exemple d'une économie que le cardinal *Mazarin* aurait dû imiter dans le gouvernement de l'Etat, mais qui était trop difficile. Sa plus grande gloire fut d'être le père du grand *Condé:* mort en 1646.

LE GRAND CONDÉ LOUIS II du nom, fils du précédent et de *Charlotte - Marguerite de Montmorenci*, neveu de l'illustre et malheureux duc de *Montmorenci* décapité à Toulouse, réunit en sa personne tout ce qui avait caractérisé pendant tant de siècles ces deux maisons de héros: né le 8 septembre 1621, mort le 11 décembre 1686.

Il eut de *Clémence de Maillé de Brezé*, nièce du cardinal de *Richelieu*,

HENRI-JULES, nommé communément *Monsieur le Prince*, mort en 1709.

Henri-Jules eut d'*Anne de Bavière*, palatine du Rhin,

LOUIS DE BOURBON, nommé *Monsieur le Duc*, père de celui qui fut premier ministre sous *Louis XV*, mort en 1710.

Branche de CONTI.

Le premier prince de CONTI ARMAND était frère du grand *Condé*; il joua un rôle dans la Fronde: mort en 1666.

Il laissa d'*Anne Martinozzi*, nièce du cardinal *Mazarin*,

LOUIS, mort sans enfans de sa femme *Marie-Anne*, fille de *Louis XIV* et de la duchesse de *la Valière*: mort en 1685,

Et FRANÇOIS-LOUIS prince de *la Roche-sur-Yon*, puis de *Conti*, qui fut élu roi de Pologne en 1697; prince dont la mémoire a été longtemps chère à la France, ressemblant au grand *Condé* par l'esprit et le courage, et toujours animé du désir de plaire, qualité qui manqua quelquefois au grand *Condé*: mort en 1709.

Il eut d'*Adélaïde de Bourbon*, sa cousine,

LOUIS-ARMAND, né en 1695, qui survécut à *Louis XIV*.

Branche de BOURBON-SOISSONS.

Il n'y eut de cette branche que LOUIS comte de

Soissons, tué à la bataille de la Marfée en 1641.

Toutes les autres branches de la maison de Bourbon étaient éteintes.

Les COURTENAIS n'étaient reconnus princes du sang que par la voix publique, et ils n'en avaient point le rang. Ils descendaient de *Louis le gros*; mais leurs ancêtres ayant pris les armoiries de l'héritière de *Courtenai*: ils n'avaient pas eu la précaution de s'attacher à la maison royale, dans un temps où les grands terriens ne connaissaient de prérogative que celle des grands fiefs et de la pairie. Cette branche avait produit des empereurs de Constantinople, et ne put fournir un prince du sang reconnu. Le cardinal *Mazarin* voulut, pour mortifier la maison de *Condé*, faire donner aux *Courtenais* le rang et les honneurs qu'ils demandaient depuis long-temps; mais il ne trouva pas en eux un grand appui pour exécuter ce dessein.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

PAPES.

BARBERINI, URBAIN VIII. Ce fut lui qui donna aux cardinaux le titre d'*éminence*. Il abolit les jéſuiteſſes. Il n'était pas encore queſtion d'abolir les jéſuites. Nous avons de lui un gros recueil de vers latins. Il faut avouer que l'*Arioſte* et le *Taſſe* ont mieux réuſſi : mort en 1644.

Pamphilo, INNOCENT X, connu pour avoir chaſſé de Rome les deux neveux d'*Urbain VIII*, auxquels il devait tout ; pour avoir condamné les cinq propoſitions de *Janſénius* ſans avoir eu l'ennui de lire le livre, et pour avoir été gouverné par la *Dona Olympia* ſa belle-ſœur, qui vendit ſous ſon pontificat tout ce qui pouvait ſe vendre : mort en 1655.

Chigi, ALEXANDRE VII. C'eſt lui qui demanda pardon à *Louis XIV*, par un légat *à latere*. Il était plus mauvais poëte qu'*Urbain VIII*. Long-temps loué pour avoir négligé le népotiſme, il finit par le mettre ſur le trône : mort en 1667.

Roſpiglioſi, CLEMENT IX, ami des lettres ſans faire de vers, pacifique, économe et libéral, père du peuple. Il avait à cœur deux choſes dont il ne put venir à bout ; d'empécher les Turcs de prendre Candie, et de mettre la paix dans l'Egliſe de France : mort en 1669.

Altieri, CLEMENT X, honnête homme et pacifique, comme son prédécesseur, mais gouverné : mort en 1676.

Odescbalchi, INNOCENT XI, fier ennemi de *Louis XIV*, oubliant les intérêts de l'Eglise en faveur de la ligue formée contre ce monarque. Il en est beaucoup parlé dans cette histoire : mort en 1689.

Ottoboni, vénitien, ALEXANDRE VIII. Nul ne secourut plus les pauvres, et n'enrichit plus ses parens : mort en 1691.

Pignatelli, INNOCENT XII, il condamna l'illustre *Fénélon*. D'ailleurs il fut aimé et estimé : mort en 1700.

Albani, CLEMENT XI. Sa bulle contre *Quesnel*, qui n'a qu'une feuille, est beaucoup plus connue que ses ouvrages en six volumes *in-folio* : mort en 1721.

MAISON OTTOMANE.

IBRAHIM. C'est lui dont *Racine* dit avec juste raison,

L'imbécille Ibrahim, sans craindre sa naissance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance.

Tiré de sa prison pour régner après la mort d'*Amurat* son frère. Tout imbécille qu'il était, les Turcs conquirent l'île de Candie sous son règne : étranglé en 1649.

MAHOMET IV fils d'*Ibrahim*, déposé et mort en 1687.

SOLIMAN III fils d'*Ibrahim*, et frère de *Mahomet IV*, après des succès divers dans ses guerres contre l'Allemagne, meurt de sa naturelle en 1691.

ACHMET II frère du précédent, poëte et musicien. Son armée fut battue à Salenkemen par le prince *Louis de Bade :* mort en 1695.

MUSTAPHA II fils de *Mahomet IV*, vainqueur à Témisvar, vaincu par le prince *Eugène* à la bataille de Zenta sur le Tibisk, en septembre 1697, déposé dans Adrianople, et mort dans le sérail de Constantinople en 1703.

ACHMET III frère du précédent, battu encore par le prince *Eugène* à Pétervaradin et à Belgrade, déposé en 1730.

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

On n'en dira rien ici, parce qu'il en est beaucoup parlé dans le corps de l'histoire.

FERDINAND III, mort en 1657.

LEOPOLD I, mort en 1705.

JOSEPH I, mort en 1711.

CHARLES VI, mort en 1740.

ROIS D'ESPAGNE.

Idem.

PHILIPPE IV, mort en 1665.

CHARLES II, mort en 1700.

PHILIPPE V, mort en 1746.

ROIS DE PORTUGAL.

JEAN IV duc de Bragance, surnommé *le fortuné*. Sa femme, *Louise de Gusman*, le fit roi de Portugal: mort en 1656.

ALFONSE fils du précédent. Si *Jean* fut roi par le courage de sa femme, *Alfonse* fut détrôné par la sienne: confiné dans l'île de Tercère, où il mourut en 1683.

DOM PEDRE frère du précédent, lui ravit sa couronne et sa femme; et pour l'épouser légitimement le fit déclarer impuissant, tout débauché qu'il était: mort en 1706.

JEAN V, mort en 1750.

ROIS D'ANGLETERRE, D'ECOSSE ET D'IRLANDE, *dont il est parlé dans le siècle de* LOUIS XIV.

CHARLES I, assassiné juridiquement sur un échafaud en 1649.

CROMWELL, (*Olivier*) Protecteur le 23

décembre 1653, plus puissant qu'un roi : mort le 15 septembre 1658.

CROMWELL, (*Richard*) protecteur immédiatement après la mort de son père, dépossédé paisiblement au mois de juin 1659 : mort en 1685.

CHARLES II, mort en 1685.

JACQUES II, détrôné en 1688, mort en 1701.

GUILLAUME III, mort en 1702.

ANNE STUART, morte en 1714.

GEORGE I, mort en 1727.

ROIS DE DANEMARCK.

CHRISTIAN IV, mort en 1648.

FREDERIC III, reconnu en 1661, par le clergé et les bourgeois pour souverain absolu, supérieur aux lois, pouvant les faire, les abroger, les négliger à sa volonté. La noblesse fut obligée de se conformer aux vœux des autres ordres de l'Etat. Par cette étrange loi, les rois de Danemarck ont été les seuls princes despotiques de droit ; et ce qui est encore plus étrange, c'est que ni ce roi, ni ses successeurs n'en ont abusé que rarement. Mort en 1667.

CHRISTIAN V, mort en 1699.

FREDERIC IV, mort en 1730.

ROIS DE SUEDE.

CHRISTINE. Il en est parlé beaucoup dans le siècle de *Louis XIV.* Elle avait abdiqué en 1654 : morte à Rome en 1689.

CHARLES X,

CHARLES X, plus communément appelé *Charles-Gustave*: il était de la maison palatine et neveu de *Gustave-Adolphe* par sa mère. Il voulut établir en Suède la puissance arbitraire: mort en 1660.

CHARLES XI, qui établit cette puissance, mort en 1697.

CHARLES XII, qui en abusa, et qui par cet abus fut cause de la liberté du royaume: mort en 1718.

ROIS DE POLOGNE.

LADISLAS-SIGISMOND, vainqueur des Turcs. Ce fut lui qui, en 1645, envoya une magnifique ambassade pour épouser par procureur la princesse *Marie de Gonzague de Nevers*. Les personnes, les habits, les chevaux, les carrosses des ambassadeurs polonais éclipsèrent la splendeur de la cour de France, à qui *Louis XIV* n'avait pas encore donné cet éclat qui éclipsa depuis toutes les autres cours du monde: mort en 1648.

JEAN-CASIMIR, frère du précédent, jésuite, puis cardinal, puis roi, épousa la veuve de son frère, s'ennuya de la Pologne, la quitta en 1667, se retira à Paris, fut abbé de St Germain-des-Prés, vécut beaucoup avec *Ninon*: mort en 1672.

MICHEL VIENOVISKI, élu en 1670. Il laissa prendre par les Turcs Kaminiek, sa seule ville fortifiée et la clef du royaume, et se soumit à être leur tributaire: mort en 1673.

JEAN SOBIESKI, élu en 1674, vainqueur des

Turcs et libérateur de Vienne. Sa vie a été écrite par l'abbé *Coyer*, homme d'esprit et philosophe. Il épousa une française, ainsi que *Ladislas* et *Casimir*; c'était Mlle d'*Arquin*: mort en 1696.

AUGUSTE I, électeur de Saxe, élu en 1697 par une partie de la noblesse, pendant que le prince de *Conti* était choisi par l'autre. Bientôt seul roi; détrôné par *Charles XII*, rétabli par le czar *Pierre I*: mort en 1733.

STANISLAS, établi au contraire par *Charles XII*, et détrôné par *Pierre I*: mort en 1765.

ROIS DE PRUSSE.

FREDERIC, le premier roi, mort en 1700.

FREDERIC-GUILLAUME, le premier qui eut une grande armée et qui la discipline, père de *Frédéric le Grand*, le premier qui vainquit avec cette armée: mort en 1740.

CZARS DE RUSSIE, DEPUIS EMPEREURS.

MICHEL ROMANO, fils de *Philarète* archevêque de Rostou, élu en 1613, à l'âge de quinze ans. De son temps les czars n'épousaient que leurs sujettes; ils fesaient venir à leur cour un certain nombre de filles et choisissaient. Ce sont les anciennes mœurs asiatiques. C'est ainsi que *Michel* épousa la fille d'un pauvre gentilhomme qui cultivait ses champs lui-même: mort en 1645.

ALEXIS, fils de *Michel*, qui combattit les Ottomans avec succès: mort en 1676.

FEDOR, fils d'*Alexis*, qui voulut policer les Russes, ouvrage réservé à *Pierre le Grand:* mort en 1682.

IVAN, frère de *Fédor*, et aîné de *Pierre*, incapable du trône: mort en 1688.

PIERRE LE GRAND, vrai fondateur: mort en 1725.

GOUVERNEURS DE FLANDRE.

Les Pays-Bas ayant presque toujours été le théâtre de la guerre sous Louis XIV, il paraît convenable de placer ici la suite des gouverneurs de cette province, qui ne vit aucun de ses rois depuis Philippe II.

LE marquis FRANCISCO DE MELLO D'ASSUMAR, le même qui fut battu par le grand *Condé*, démis en 1644.

Le grand commandeur CASTEL RODRIGO, mort en 1647.

LEOPOLD-GUILLAUME archiduc d'Autriche, c'est-à-dire, portant le titre d'archiduc, mais n'ayant rien dans l'Autriche, frère de *Ferdinand II.* Ce fut lui qui envoya un député au parlement de Paris pour s'unir avec lui contre le cardinal *Mazarin:* mort en 1656.

Dom JUAN D'AUTRICHE, fils naturel de *Philippe IV;* fameux ennemi du premier ministre d'Espagne le jésuite *Nitard*, comme le prince

de *Condé* du cardinal *Mazarin*, mais plus heureux que le prince de *Condé*, en ce qu'il fit chaſſer *Nitard* pour jamais. Ce fut lui qui fut battu par *Turenne* à la bataille des Dunes : mort en 1659.

Le marquis de CARACENE, mort en 1664.

Le marquis de CASTEL RODRIGO, qui ſoutint mal la guerre contre *Louis XIV*, et qui ne pouvait pas la bien ſoutenir : mort en 1668.

FERNANDÈS DE VELASCO, connétable de Caſtille : mort en 1669.

Le comte de MONTEREY, qui ſecourut ſous main les Hollandais contre *Louis XIV* : mort en 1675.

Le duc de VILLA HERMOSA, l'homme le plus généreux de ſon temps : mort en 1678.

ALEXANDRE FARNESE, ſecond fils du duc de *Parme*. Ce nom d'*Alexandre* était difficile à ſoutenir : démis en 1682.

Le marquis de GRANA, mort en 1685.

Le marquis de CASTANAGA, mort en 1692.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, fut gouverneur des Pays-Bas après la bataille d'Hochſtet, et en garda le titre juſqu'à la paix d'Utrecht en 1714 ; mort la même année.

Le prince EUGENE, vicaire général des Pays-Bas. Il n'y réſida jamais : mort en 1736.

MARECHAUX DE FRANCE,

Morts sous LOUIS *XIV, ou qui ont servi sous lui.*

D'ALBRET, (*César-Phœbus*) de la maison des rois de Navarre, maréchal de France en 1653. Il ne fit point de difficulté d'épouser la fille de *Guénégaud*, trésorier de l'épargne, qui fut une dame d'un très-grand mérite. *St Evremont* l'a célébré. Il fut amant de Mme de *Maintenon* et de la fameuse *Ninon*; chéri dans la société, estimé à la guerre: mort en 1676.

D'ALEGRÉ, (*Yves*) ayant servi près de soixante ans sous *Louis XIV*, n'a été maréchal qu'en 1724: mort en 1733.

D'ASFELD, (*Claude-François Bidal*) s'acquit une grande réputation pour l'attaque et la défense des places. Il contribua beaucoup à la bataille d'Almanza. Maréchal en 1734: mort en 1743.

D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE, (*François*) maréchal en 1675. C'est lui qui par reconnaissance fit élever la statue de *Louis XIV* à la place des Victoires: mort en 1691. Son fils ne fut maréchal que long-temps après en 1725.

D'AUMONT, (*Antoine*) petit-fils du célèbre *Jean* maréchal d'*Aumont* l'un des grands capitaines de *Henri IV*. *Antoine* contribua beaucoup au gain de la bataille de Rhétel en 1650. Il eut le bâton de maréchal pour récompense, et mourut en 1669.

DE BALINCOURT, (*Testu de*) maréchal en 1746.

BARWICK ou plutôt BERWICK, (*Jacques Fitzjames de*) fils naturel du roi d'Angleterre *Jacques II* et d'une sœur du duc de *Marlborough*. Son père le fit duc de *Barwick* en Angleterre. Il fut aussi duc en Espagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706 : tué au siége de Philipsbourg en 1734. Il a laissé des mémoires que M. l'abbé *Hook* a publiés en 1778 ; on y trouve des anecdotes curieuses, et des détails instructifs sur ses campagnes.

BASSOMPIERRE, (*François de*) né en 1579, colonel général des Suisses, maréchal en 1622; détenu à la bastille depuis 1631 jusqu'à la mort du cardinal de *Richelieu*. Il y composa ses mémoires, qui roulent sur des intrigues de cour et ses galanteries. *César* dans ses mémoires ne parle point de si bonnes fortunes. L'on ignore assez communément qu'il fit revêtir de pierre à ses dépens le fossé du Cours-la-Reine, qu'on vient de combler : mort en 1646.

BELLEFONDS, (*Bernardin-Gigaut de*) maréchal en 1668 ; il gagna une bataille en Catalogne en 1684 : mort en 1694.

BELLE-ISLE, (*Louis-Charles-Auguste de Fouquet de*) petit-fils du sur-intendant, distingué dans les guerres de 1701. Duc et pair, prince de l'Empire, maréchal en 1741. Il fit avec son frère tout le plan de la guerre contre la reine de Hongrie, où son frère fut tué, mort ministre et secrétaire d'Etat de la guerre en 1761.

BEZON, (*Jacques Bazin de*) maréchal en 1709, mort en 1733.

BIRON, (*Armand-Charles de Gontaut* duc de) qui a fait revivre le duché de sa maison. Ayant servi dans toutes les guerres de *Louis XIV*, et perdu un bras au siége de Landau, n'a été maréchal qu'en 1734.

BOUFFLERS, (*Louis-François* duc de) l'un des meilleurs officiers de *Louis XIV*; maréchal en 1693: mort en 1711.

BOURG, (*Eléonor-Marie du Maine* comte du) gagna un combat important sous *Louis XIV*, et ne fut maréchal qu'en 1725: mort la même année.

BRANCAS (*Henri de*) ayant servi long-temps sous *Louis XIV*, fut maréchal en 1734.

BREZÉ, (*Urbain de Maillé* marquis de) beau-frère du cardinal de *Richelieu*, maréchal en 1632, vice-roi de Catalogne: mort en 1650.

BROGLIO, (*Victor-Maurice*) ayant servi dans toutes les guerres de *Louis XIV*, maréchal en 1724: mort en 1727.

BROGLIO, (*François-Marie* duc de) fils du précédent. L'un des meilleurs lieutenans-généraux dans les guerres de *Louis XIV*, maréchal en 1734; père d'un autre maréchal de *Broglio*, qui a réuni les talens de ses ancêtres.

CASTELNAU, (*Jacques de*), maréchal en 1658, blessé à mort la même année au siége de Calais.

CATINAT, (*Nicolas de*) maréchal en 1693. Il mêla la philosophie aux talens de la guerre.



Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot *Paris* et *St Gratien*, qui était le nom de sa maison de campagne. Il y mourut en sage, après avoir refusé le cordon bleu, en 1712.

CHAMILLI, (*Noël Bouton de*) avait été au siége de Candie. Maréchal en 1703, il s'est rendu célèbre par la défense de Grave en 1675; le siége de cette petite place dura quatre mois, et coûta seize mille hommes à l'armée des alliés. Les gens de l'art regardent encore cette défense comme un modèle: mort en 1715.

CHATEAU-RENAUD, (*François-Louis Rousselet de*) vice-amiral de France, servit également bien sur terre et sur mer, nettoya la mer de pirates, battit les Anglais dans la baie de Bantri, bombarda Alger en 1688, mit en sureté les îles de l'Amérique. Maréchal en 1703: mort en 1716.

CHAULNES, (*Honoré d'Albert* duc de) maréchal en 1720: mort en 1649.

CHOISEUL, (*Claude de*) troisième maréchal de France de ce nom en 1693: mort en 1711.

CLAIRAMBAULT, (*Philippe de Palluau de*) maréchal en 1653: mort en 1665.

DE CLERMONT-TONNERRE, ayant servi dans la guerre de 1701, maréchal en 1747.

COIGNI, (*François de Franquetot*) long-temps officier-général sous *Louis XIV*, maréchal en 1734, a gagné deux batailles en Italie.

COLIGNI,

COLIGNI, (*Gaspard de*) petit-fils de l'amiral, maréchal en 1622; il commanda l'armée de *Louis XIII* contre les troupes rebelles du comte de *Soissons* tué à la Marfée : mort en 1646.

CREQUI, (*François de*) maréchal en 1668, mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de *Turenne*, en 1687. Il était de la maison de *Blanchefort*.

D'ETAMPES, (*Jacques de la Ferté-Imbaut*) maréchal en 1651 : mort en 1668.

D'ETRÉES, (*François-Annibal* duc) maréchal en 1626. Ce qui est très-singulier : c'est qu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans il se remaria avec Mlle de *Manican* qui fit une fausse couche. Il mourut à plus de cent ans, en 1670.

D'ETRÉES, (*Jean*) vice-amiral en 1670, et maréchal en 1681 : mort en 1707.

D'ETRÉES, (*Victor-Marie*) fils de *Jean d'Etrées*, vice-amiral de France, comme son père, avant d'être maréchal. Il est à remarquer qu'en cette qualité de vice-amiral de France il commandait les flottes françaises et espagnoles en 1701. Maréchal en 1703 : mort en 1737.

DURAS, (*Jacques Henri de Durfort de*) neveu du vicomte de *Turenne*, fut maréchal en 1675, immédiatement après la mort de son oncle : mort en 1704.

DURAS, (*Jean de Durfort* duc de) maréchal de camp sous *Louis XIV*, maréchal de France en 1741, père du maréchal de *Duras* actuellement vivant.

FABERT, (*Abraham*) maréchal en 1658. On s'eſt obſtiné à vouloir attribuer ſa fortune et ſa mort à des cauſes ſurnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait ſa fortune uniquement par ſon mérite, et d'avoir refuſé le cordon de l'ordre, quoiqu'on le diſpenſât de faire des preuves. On prétend que le cardinal *Mazarin* lui propoſant de lui ſervir d'eſpion dans l'armée, il lui dit : *Peut-être faut-il à un miniſtre de braves gens et des fripons. Je ne puis être que du nombre des premiers :* mort en 1662.

FARE, (de la) fils du marquis de *la Fare* célèbre par ſes poéſies agréables : officier dans la guerre de 1701, maréchal en 1746.

FERTÉ-SENNETERRE, (*Henri* duc de la) fait maréchal de camp ſur la brêche de Heſdin, commanda l'aîle gauche à la bataille de Rocroi. Maréchal en 1651 : mort en 1681.

FORCE, (*Jacques Nompar de Caumont de la*) maréchal en 1622. C'eſt lui qui échappa au maſſacre de la St Barthelemi, et qui a écrit cet événement dans des mémoires conſervés dans ſa maiſon. Mort à quatre-vingt-dix-ſept ans en 1652.

FOUCAULT, (*Louis*) comte de *Daugnon*, maréchal en 1653 : mort en 1659.

GASSION, (*Jean de*) élève du grand *Guſtave*. Maréchal en 1643. Il était calviniſte. Il ne voulait jamais ſe marier, diſant qu'il feſait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un. Tué au ſiége de Lens en 1647.

GRAMONT, (*Antoine de*) maréchal en 1641 : mort en 1678.

GRAMONT, (*Antoine de*) petit-fils du précédent, maréchal en 1724, père du duc de *Gramont*, tué à la bataille de Fontenoy : mort en 1725.

GRANCEI, (*Jacques Rouxel* comte de) maréchal en 1651 : mort en 1680.

GUEBRIANT, (*Jean-Baptiste de Budes*) maréchal en 1642. L'un des grands hommes de guerre de son temps : tué en 1643 au siége de Rotveil, enterré avec pompe à Notre-Dame.

HARCOURT. (*Henri* duc de) On peut dire que c'est lui qui mit fin à l'ancienne inimitié des Français et des Espagnols, lorsqu'il était ambassadeur à Madrid. Sa dextérité et son art de plaire disposèrent si favorablement la cour d'Espagne qu'enfin *Charles II* n'eut point de répugnance à instituer son héritier un petit-fils de *Louis XIV*. Il devait commander à la place du maréchal de *Villars* l'année de la belle campagne de Denain ; mais il lui aurait été difficile de mieux faire. Maréchal en 1703 : mort en 1718. Son fils maréchal depuis en 1746.

HOCQUINCOURT, (*Charles de Mouchi*) maréchal en 1651 : tué en servant les ennemis devant Dunkerque en 1658.

HOPITAL, (*Nicolas de l'*) capitaine des gardes de *Louis XIII*, maréchal en 1617 pour avoir tué le maréchal d'*Ancre* ; mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. On le compte parmi les maréchaux de ce siècle, parce qu'il mourut sous *Louis XIV* en 1644.

HUMIERES, (*Louis de Crevan* marquis de) maréchal en 1668 : mort en 1694.

JOYEUSE, (*Jean-Armand de*) maréchal de France en 1693 : mort en 1710.

D'ISENGHIEN de la maison de *Gand*, officier sous *Louis XIV*, maréchal en 1741.

LORGE, (*Gui-Alphonse de Durfort de*) neveu du vicomte de *Turenne*. Maréchal en 1676 : mort en 1702.

LUXEMBOURG, (*François-Henri de Montmorenci* duc de) l'élève du grand *Condé*. Maréchal en 1675. Il y a eu sept maréchaux de ce nom, indépendamment des connétables; et depuis le onzième siècle, on n'a guère vu de règne sans un homme de cette maison à la tête des armées. Mort en 1695.

LUXEMBOURG, (*Christian-Louis de Montmorenci*) petit-fils du précédent, s'est signalé dans la guerre de 1701. Maréchal en 1747.

DE MAILLEBOIS, fils du ministre d'Etat *Desmarets*, s'étant signalé dans toutes les occasions pendant la guerre de 1701, fait maréchal en 1741.

MARSIN ou MARCHIN, (*Ferdinand* comte de) ayant passé du service de la maison d'Autriche à celui de France. Maréchal en 1703 : tué à Turin en 1706.

MATIGNON, (*Charles-Auguste Goyon de Gacé de*) maréchal en 1708 : mort en 1729.

MAULEVRIER-LANGERON, maréchal en 1745.

MEDAVI (*Jacques-Léonor Rouxel de Grancei* comte de) n'a été fait maréchal qu'en 1724,

quoiqu'il eût gagné une bataille complète en 1706 : mort en 1725.

DE LA MEILLERAYE, (*Charles de la Porte*) fait maréchal en 1639 fous *Louis XIII*, qui lui donna le bâton de maréchal fur la brèche de la ville de Hefdin. Il était grand-maître de l'artillerie, et avait la réputation d'être le meilleur général pour les fiéges. Mort en 1664.

MONTESQUIOU, (*Pierre* comte *d'Artagnan*) maréchal en 1709 : mort en 1725.

MONTREVEL, (*Nicolas-Augufte de la Beaume*) maréchal en 1703 : mort en 1716.

MOTTE-HOUDANCOURT, (*Philippe de la*) maréchal en 1642. Il fut mis au château de Pierre-en-Cife en 1643, et il eft à remarquer qu'il n'y a aucun général qu'il n'ait été emprifonné ou exilé fous les miniftères de *Richelieu* et *Mazarin*. Mort en 1657. Son petit-fils maréchal en 1747.

NANGIS (*Louis-Armand de Brichanteau*) fervit avec diftinction fous le maréchal de *Villars* dans la guerre de 1701 : maréchal fous *Louis XIV* : mort en 1742.

NAVAILLES, (*Philippe de Montaud de Bénac* duc de) maréchal en 1675, commanda à Candide fous le duc de *Beaufort* et après lui : mort en 1684.

NOAILLES, (*Anne-Jules* duc de) maréchal en 1693. Il fe fignala en Efpagne où il gagna la bataille du Ter : mort en 1708.

NOAILLES, (*Adrien-Maurice*) fils du précédent,

général d'armée dans le Rouffillon en 1706, grand d'Efpagne en 1711 après avoir pris Gironne. Il n'a été maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715, et a été depuis miniftre d'Etat. Perfonne n'a écrit des dépêches mieux que lui : M. l'abbé *Millot* a publié en 1777 des mémoires tirés de fes manufcrits ; on y trouve des anecdotes curieufes fur les deux règnes où il a vécu. Ses deux fils ont été faits maréchaux de France en 1766. Mort en 1766.

PLESSIS-PRASLIN, (*Céfar* duc de *Choifeul* comte de) maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le vicomte de *Turenne* à Rhétel en 1650. Mort en 1675.

PUYSEGUR, (*Jacques de Chaftenet de*) maréchal en 1734, fils de *Jacques* lieutenant-général fous *Louis XIII* et *Louis XIV*, qui s'eft acquis beaucoup de confidération et qui a laiffé des mémoires. Le maréchal a écrit fur la guerre. C'était un homme que le Miniftère confultait dans toutes les affaires critiques.

RICHELIEU, (*Louis-François-Armand du Pleffis* duc de) brigadier fous *Louis XIV*, général d'armée à Gènes, maréchal en 1748, a pris l'île de Minorque fur les Anglais en 1756.

ROCHEFORT, (*Henri-Louis d'Alongni* marquis de) maréchal en 1675 : mort en 1676.

ROQUELAURE (*Antoine-Gafton-Jean-Baptifte* duc de) maréchal en 1724.

ROSEN, ou ROSE, (*Conrad de*) d'une ancienne maifon de Livonie, vint d'abord fervir fimple cavalier dans le régiment de Brinon ;

mais son mérite et sa naissance ayant été bientôt connus, il fut élevé de grade en grade. *Jacques II* le fit général de ses troupes en Irlande. Maréchal de France en 1703 : mort à l'âge de quatre-vingt-sept ans en 1715.

SAINT-LUC, (*Timoléon d'Epinai de*) fils du brave *Saint-Luc* dont l'éloge est dans *Brantôme*. Maréchal en 1628 : mort en 1644.

SCHOMBERG, (*Fréderic-Armand*) élève de *Fréderic-Henri* prince d'Orange. Maréchal en 1675, duc de Mertola en Portugal, gouverneur et généralissime de Prusse, duc et général en Angleterre. Il était protestant zélé, et quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes : tué à la bataille de la Boine en 1690.

SHULEMBERG, (*Jean* de) comte de *Mondejeu*, originaire de Prusse. Maréchal en 1658 : mort en 1671.

TALLART. (*Camille de Hostun* duc de) Ce fut lui qui conclut les deux Traités de partage. Maréchal en 1703, ministre d'Etat en 1726 : mort en 1728.

TESSÉ, (*René de Froullai*) maréchal en 1703 : mort en 1725.

TOURVILLE, (*Anne-Hilarion de Costentin*) se fit connaître étant chevalier de Malthe par ses exploits contre les Turcs et les Barbaresques ; vice-amiral en 1690, il remporta une victoire complète sur les flottes d'Angleterre et de Hollande : et perdit en 1692 celle de la Hogue ; défaite qui l'a rendu plus célèbre que ses victoires. Maréchal de France en 1693 : mort en 1701.

TURENNE, (*Henri de la Tour d'Auvergne* vicomte de) né en 1611, maréchal de France en 1644, maréchal-général en 1660 : mort en 1675.

VAUBAN. (*Sébaſtien le Prêtre* marquis de) Maréchal en 1703 : mort en 1707.

VILLARS, (*Louis-Claude* duc de) qui prit le nom d'*Hector*, maréchal en 1702, préſident du conſeil de guerre en 1718, repréſenta le connétable au ſacre de *Louis XV*, 1722 : mort en 1734. Il eſt aſſez fait mention de lui dans cette hiſtoire ainſi que de *Turenne*.

VILLEROI, (*Nicolas de Neuville* duc de) gouverneur de *Louis XIV*, en 1646, maréchal la même année : mort en 1685.

VILLEROI, (*François de Neuville* duc de) fils du précédent, gouverneur de *Louis XV*, maréchal en 1693. Son père et lui ont été chefs du conſeil des finances, titre ſans fonction qui leur donnait entrée au conſeil. Mort en 1730.

VIVONNE, (*Louis-Victor de Rochechouart* duc de) gonfalonnier de l'Egliſe, général des Galères, vice-roi de Meſſine, maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il ſervit long-temps ſur terre : mort en 1688.

UXELLES, (*Nicolas Châlon du Blé* marquis d') maréchal en 1703, préſident du conſeil des affaires étrangères en 1718 : mort en 1730.

GRANDS AMIRAUX DE FRANCE
sous le règne de LOUIS XIV.

Armand de MAILLÉ marquis de BREZÉ, grand-maître, chef et surintendant-général de la navigation et du commerce de France en 1643 : tué sur mer d'un coup de canon le 14 juin 1646.

ANNE D'AUTRICHE reine régente, surintendante des mers de France en 1646 ; elle s'en démit en 1650.

César duc de VENDOME et de *Beaufort*, grand-maître et surintendant-général de la navigation et du commerce de France en 1650.

François de VENDOME duc de *Beaufort*, fils de *César*, tué au combat de Candie le 25 juin 1669.

Louis de Bourbon comte de VERMANDOIS, légitimé de France, amiral au mois d'août 1669, âgé de deux ans : mort en 1683.

Louis-Alexandre de BOURBON, légitimé de France, comte de Toulouse, amiral en 1683, et mort en 1737.

GENERAUX DES GALERES DE FRANCE *sous le règne de* LOUIS XIV.

Armand-Jean du Plessis duc de RICHELIEU, pair de France en 1643, du vivant de *François* son père, et se démit de cette charge en 1661.

François marquis de CREQUI lui succéda, et se démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de France.

Louis-Victor de ROCHECHOUART, comte, puis duc de VIVONNE, prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louis de ROCHECHOUART duc de MORTEMAR, en survivance de son père: mort le 3 avril 1688.

Louis-Auguste de BOURBON, légitimé de France, prince de Dombes, duc du MAINE et d'Aumale, en 1688, et s'en démit en 1694.

Louis-Joseph duc de VENDOME, en 1694: mort en 1712.

René Sire de FROULLAI comte de TESSÉ, maréchal de France en 1712, s'en démit en 1716.

Le chevalier d'ORLEANS, en 1716, mort en 1748. Après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

MINISTRE D'ETAT.

GIULIO MAZARINI, cardinal, premier miniſtre, d'une ancienne famille de Sicile tranſplantée à Rome, fils de *Pietro Mazarini* et d'*Hortenzia Bufalini*, né en 1602; employé d'abord par le cardinal *Sacchetti*. Il arrêta les deux armées françaiſe et eſpagnole prêtes à ſe charger auprès de Caſal, et fit conclure la paix de Queraſque en 1631. Vice-légat à Avignon, et nonce extraordinaire en France en 1634. Il appaiſa les troubles de Savoie en 1640, en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire du roi. Cardinal en 1641, à la recommandation de *Louis XIII*. Entièrement attaché à la France depuis ce temps-là. Admis au conſeil ſuprême le 5 décembre 1642, ſous le nom de *ſpécial conſeiller*. Il y prit place au-deſſus du chancelier. Déclaré ſeul conſeiller de la reine régente pour les affaires eccléſiaſtiques, par le teſtament de *Louis XIII*. Parrain de *Louis XIV* avec la princeſſe de *Condé-Montmorenci*. Il ſe déſiſta d'abord de la préſéance ſur les princes du ſang, que le cardinal de *Richelieu* avait uſurpée; mais il précédait les maiſons de *Vendôme* et de *Longueville*: après le traité des Pyrénées, il prit le pas en lieu tiers ſur le grand *Condé*. Il n'eut point de lettres-patentes de premier miniſtre, mais il en fit les fonctions. On en a expédié pour le cardinal *Dubois*. *Philippe d'Orléans*, petit-fils de France, a daigné en recevoir après ſa régence. Le cardinal

de *Fleuri* n'a jamais eu ni la patente ni le titre. Le cardinal *Mazarin* mort en 1661.

CHANCELIERS.

CHARLES D'AUBEPINE marquis de Châteauneuf, long-temps employé dans les ambaſſades. Garde des ſceaux en 1630, mis en priſon en 1633 au château d'Angoulême, où il reſta dix ans priſonnier. Garde des ſceaux en 1650, démis en 1651, vécut et mourut dans les orages de la cour : mort en 1653.

PIERRE SEGUIER, chancelier, duc de Villemor, pair de France. Il appaiſa les troubles de la Normandie en 1639, haſarda ſa vie à la journée des barricades. Il fut toujours fidelle dans un temps où c'était un mérite de ne l'être pas. Il ne conteſta point au père du grand *Condé* la préſéance dans les cérémonies quand il y aſſiſtait avec le parlement. Homme équitable, ſavant, aimant les gens de lettres, il fut le protecteur de l'académie françaiſe, avant que ce corps libre, compoſé des premiers ſeigneurs du royaume et des premiers écrivains, fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le roi : mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1672.

MATTHIEU MOLÉ, premier préſident du parlement de Paris en 1641, garde des ſceaux en 1651, magiſtrat juſte et intrépide. Il n'eſt pas vrai, comme le diſent deux nouveaux dictionnaires, que le peuple voulut l'aſſaſſiner ; mais il eſt vrai qu'il en impoſa toujours aux

séditieux par son courage tranquille : mort en 1656.

ETIENNE D'ALIGRE, chancelier en 1674, fils d'un autre *Etienne* chancelier sous *Louis XIII* : mort en 1677.

MICHEL LE TELLIER, chancelier en 1677, père de l'illustre marquis de *Louvois*. Sa mémoire a été honorée d'une oraison funèbre par le grand *Bossuet* : mort en 1685.

LOUIS BOUCHERAT, chancelier en 1685. Sa devise était un coq sous un soleil, par allusion à la devise de *Louis XIV*. Les paroles étaient, *Sol reperit vigilem* : mort en 1699.

LOUIS PHELIPPEAUX comte de Pontchartrain, descendant de plusieurs secrétaires d'Etat, chancelier en 1699. Se retira à l'institution de l'oratoire en 1714 : mort en 1727.

DANIEL FRANÇOIS VOISIN, mort en 1717, prédécesseur du célèbre D'AGUESSEAU.

SURINTENDANS DES FINANCES. (*)

CLAUDE LE BOUTILLIER, d'abord surintendant conjointement avec *Claude de Bullion* en 1632 ; seul en 1640. Ce fut lui qui le premier fit imposer les tailles par les intendans. Retiré en 1643 : mort en 1652.

NICOLAS BAILLEUL marquis de Château-Gontier, président du parlement, surintendant des finances en 1643 jusqu'en 1648 : mort en 1652, plus versé dans la connaissance du barreau que dans celle des finances. Il eut sous lui pour contrôleur-général *Particelli* dit *Emeri*, connu par ses déprédations.

Cet *Emeri* était le fils d'un paysan de Sienne, placé par le cardinal *Mazarin*. Il disait que les ministres des finances n'étaient faits que pour être maudits.

Emeri imagina bien des sortes d'impôts, de nouveaux offices de jurés mesureurs et porteurs de charbon; de mouleurs, chargeurs et porteurs de bois; de premiers commis de la taille et des ponts et chaussées, du sou pour livre, d'augmentations de gages; de contrôleurs des amendes et des épices, etc.

(*) La place de surintendant était la première au conseil, quand il n'y avait point de premier ministre. De là vient que le cardinal de *Richelieu* fut obligé de briguer, en 1623 et 1624, la faveur du marquis depuis duc de *la Vieuville*, surintendant, pour entrer au conseil.

Le même *Emeri* fut surintendant en 1648; mais quelques mois après on le sacrifia à la haine publique en l'exilant.

Le maréchal duc de LA MEILLERAYE, surintendant en 1648 pendant l'exil d'*Emeri*. On avait déjà vu des guerriers dans cette place. Il avait la probité du duc de *Sulli*, mais non pas ses ressources. Il vint dans le temps le plus difficile, et le duc de *Sulli* n'avait eu la surintendance qu'après la guerre civile. Il taxa tous les financiers et tous les traitans. La plupart firent banqueroute; et on ne trouva plus d'argent. Il abandonna la surintendance en 1649: mort en 1664.

EMERI reprit la surintendance immédiatement après la démission du maréchal. Un italien nommé *Tonti* imagina alors les emprunts en rentes viagères, rentes distribuées en plusieurs classes, et qui sont payées au dernier vivant de chaque classe. Elles furent appelées *Tontines*, du nom de l'inventeur. Il y en eut pour un million vingt-cinq mille livres annuelles, ce qui forma un revenu prodigieux pour le dernier qui survécut. Invention qui charge l'Etat pour un siècle, mais moins onéreuse que celle des rentes perpétuelles qui chargent l'Etat pour toujours: mort en 1650.

CLAUDE DE MESME comte D'AVAUX, d'une ancienne maison en Guienne, homme de lettres qui unissait l'esprit et les grâces à la science: Plénipotentiaire avec *Servien*; chéri de tous les négociateurs autant que *Servien* en était

redouté. Surintendant en 1650 : mort la même année.

CHARLES duc de la VIEUVILLE, le même que le cardinal de *Richelieu* avait fait chasser du conseil, et enfermer dans le château d'Amboise en 1624, qui échappé de ce château avait fui en Angleterre, et qui avait été condamné à mort par contumace. Créé duc et pair en 1651, et surintendant la même année : mort en 1653.

RENÉ de LONGUEIL marquis de MAISONS, président à mortier. Surintendant en 1651. Il ne le fut qu'un an. On a prétendu qu'il avait bâti pendant cette année le château de Maisons, qui est un des plus beaux de l'Europe ; mais il fut construit un an auparavant. C'est le coup d'essai et le chef-d'œuvre de *François Mansard*, qui était alors un jeune homme et simple maçon. Il y a sur cela une singulière anecdote, que plusieurs personnes ont apprise comme moi du petit-fils du surintendant. Son hôtel démoli aujourd'hui formait un impasse dans la rue des Prouvaires. Un jour en fesant fouiller dans un ancien petit caveau, il y trouva quarante mille pièces d'or au coin de *Charles IX*. C'est avec cet argent que le château de Maisons fut bâti : mort en 1677.

On voit que les surintendans se succédaient rapidement dans ces troubles.

ABEL SERVIEN, après avoir négocié la paix de Vestphalie avec le duc de *Longueville* et le comte d'*Avaux*, et en ayant eu le principal

honneur, surintendant en 1653, conjointement avec *Nicolas Fouquet*; administra jusqu'à sa mort arrivée en 1659. Mais *Fouquet* eut toujours la principale direction.

NICOLAS FOUQUET marquis de BELLE-ISLE, surintendant en 1653, quoiqu'il fût procureur-général du parlement de Paris. On a imprimé par erreur dans les premières éditions du *Siècle de Louis XIV*, qu'il dépensa dix-huit cents mille francs à bâtir son palais de Vaux, aujourd'hui Villars; c'est une erreur de typographie; il y prodigua dix-huit millions de son temps, qui en feraient près de trente-six du nôtre.

Le cardinal MAZARIN depuis son retour en 1653 se fesait donner par le surintendant vingt-trois millions par an pour les dépenses secrètes. Il achetait à vil prix de vieux billets décriés, et se fesait payer la somme entière. Ce fut ce qui perdit *Fouquet*. Jamais dissipateur des finances royales ne fut plus noble et plus généreux que ce surintendant. Jamais homme en place n'eut plus d'amis personnels, et jamais homme persécuté ne fut mieux servi dans son malheur. Condamné cependant au bannissement perpétuel par commissaires en 1664: mort ignoré en 1680.

Après sa disgrace la place de surintendant fut supprimée.

Sous les surintendans il y avait des contrôleurs-généraux. Le cardinal *Mazarin* nomma à cette place un étranger calviniste d'Augsbourg, nommé

Barthelemi Hervart, qui était son banquier. Cet *Hervart* avait en effet rendu les plus grands services à la couronne. Ce fut lui qui, après la mort du duc *Bernard de Saxe-Veimar*, donna son armée à la France en avançant tout l'argent nécessaire. Ce fut lui qui retint cette même armée et d'autres régimens dans le service du roi, lorsque le vicomte de *Turenne* voulut la faire révolter en 1648. Il avança deux millions cinq cents mille livres de la monnaie d'alors pour la retenir dans le devoir. Deux importans services qui prouvent qu'on n'est le maître qu'avec de l'argent.

Lorsqu'on arrêta le surintendant *Fouquet*, il prêta encore au roi deux millions. Il jouait un jeu prodigieux, et perdit souvent cent mille écus dans une séance. Cette profusion l'empêcha d'avoir la première place. Le roi eut avec raison plus de confiance en *Colbert*. *Hervart* mort simple conseiller d'Etat en 1676.

Sa famille quitta le royaume après la révocation de l'édit de Nantes, et porta des biens immenses dans les pays étrangers.

Secrétaires d'Etat et Contrôleurs généraux des finances.

HENRI-AUGUSTE DE LOMÉNIE, comte de BRIENNE, eut le département des affaires étrangères pendant la minorité de *Louis XIV*. Sa fierté ne lui fit point de tort, parce qu'elle était fondée sur des sentimens d'honneur. Nous avons de lui des mémoires instructifs mort en 1666.

FRANÇOIS SUBLET DES NOYERS, retiré en 1643 : mort en 1645.

CLAUDE LE BOUTILLIER DE CHAVIGNI, eut le département de la guerre : mort en 1652.

LOUIS PHELIPPEAUX marquis de la VRILLIÈRE, eut le département des affaires du royaume : mort en 1681.

LOUIS PHELIPPEAUX son fils fut reçu en survivance ; mais la charge fut donnée à un autre de ses enfans *Balthasar Phelippeaux*, qui eut pour successeur un autre *Louis Phelippeaux* son fils. *Balthasar Phelippeaux* reçu en survivance en 1669, entre en exercice en 1676 : mort en 1700. Tous trois estimés pour leurs vertus, et aimés pour leur douceur. Cette charge de secrétaire d'Etat est restée sans interruption dans la famille des *Phelippeaux* pendant 165 ans, depuis *Paul Phelippeaux* fait secrétaire d'Etat en 1610, jusqu'à *Louis Phelippeaux*, duc de la Vrillière, retiré en 1775.

HENRI-LOUIS DE LOMÉNIE comte de BRIENNE, fils de *Henri-Auguste*, eut la vivacité de son père, mais n'en eut pas les autres qualités. Etant conseiller d'Etat dès l'âge de seize ans, et destiné aux affaires étrangères, envoyé en Allemagne pour s'instruire, il alla jusqu'en Finlande, et écrivit ses voyages en latin. Il exerça la charge de secrétaire d'Etat des affaires étrangères à vingt-trois ans ; mais ayant perdu sa femme *Henriette de Chavigni*, il en fut si affligé que son esprit s'aliéna ; on fut obligé de

l'éloigner de la ſociété. Le reſte de ſa vie fut très-malheureux. On a déchiré ſa mémoire dans les derniers dictionnaires hiſtoriques ; on devait montrer de la compaſſion pour ſon état et de la conſidération pour ſon nom.

HUGUES marquis de LYONNE, d'une ancienne maiſon de Dauphiné, eut les affaires étrangères juſqu'en 1670. On a de lui des mémoires. C'était un homme auſſi laborieux qu'aimable; ſon fils avait obtenu la ſurvivance de ſa charge; mais à la mort du père elle fut donnée à M. de *Pompone:* mort en 1671.

JEAN-BAPTISTE COLBERT s'avança uniquement par ſon mérite. Il parvint à être intendant du cardinal *Mazarin*. S'étant inſtruit à fond de toutes les parties du gouvernement, et particulièrement des finances, il devint un homme néceſſaire dans le délabrement où le cardinal *Mazarin*, le ſurintendant *Fouquet*, et encore plus le malheur des temps, avaient mis les finances. *Louis XIV* le fit travailler ſecrètement avec lui pour s'inſtruire. Il perdit *Fouquet* de concert avec *le Tellier* alors ſecrétaire d'Etat; mais il ſe fit pardonner cet acharnement par l'ordre invariable qu'il mit dans les finances, et par des ſervices dont on ne doit point perdre la mémoire. Contrôleur général en 1664. On peut le regarder comme le fondateur du commerce et le protecteur de tous les arts; il n'a point négligé l'agriculture, comme on le dit dans tant de livres nouveaux. Son génie et ſes ſoins ne pouvaient négliger cette partie eſſentielle. On ne peut

lui reprocher peut-être que d'avoir cédé au préjugé qui ne voulait pas que le commerce des grains avec l'étranger restât libre : mort en 1683.

JEAN-BAPTISTE COLBERT, marquis de SEIGNELAI, fils du précédent, d'un esprit plus vaste encore que son père, beaucoup plus brillant et plus cultivé, secrétaire d'Etat de la marine, qu'il rendit la plus belle de l'Europe : mort en 1690.

CHARLES COLBERT DE CROISSI, frère du grand *Colbert*, secrétaire d'état des affaires étrangères en 1679, après plusieurs ambassades glorieuses. Il eut la place de secrétaire d'Etat d'*Arnaud de Pompone*; mais on le place ici pour ne point interrompre la liste des *Colbert* : mort en 1696.

JEAN-BAPTISTE COLBERT marquis de TORCI, fils du précédent, secrétaire d'Etat des affaires étrangères à la mort de son père. Il joignit la dextérité à la probité, ne donna jamais de promesses qu'il ne tînt, fut aimé et respecté des étrangers : mort en 1746.

SIMON ARNAUD DE POMPONE, secrétaire d'Etat des affaires étrangères en 1671, homme savant et de beaucoup d'esprit, ainsi que presque tous les *Arnauds*; chéri dans la société, et préférant quelquefois les agrémens de cette société aux affaires; renvoyé en 1679, et remplacé par le marquis de Croissi. Il ne fut point secrétaire d'Etat toute sa vie, comme le disent les nouveaux dictionnaires histori-

ques; mais le roi lui conferva le titre de miniftre d'Etat, avec la permiffion d'entrer au confeil, permiffion dont il n'ufa pas: mort en 1699.

MICHEL LE TELLIER, chancelier, fecrétaire d'Etat jufqu'en 1666.

FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, marquis de LOUVOIS, le plus grand miniftre de la guerre qu'on eût vu jufqu'alors, fecrétaire d'Etat en 1666. Il fut plus eftimé qu'aimé du roi, de la cour et du public. Il eut le bonheur comme *Colbert* d'avoir des defcendans qui ont fait honneur à fa maifon, et même des maréchaux de France. Il n'eft pas vrai qu'il mourut fubitement au fortir du confeil, comme on l'a dit dans tant de livres et de dictionnaires. Il prenait des eaux de Balaruc, et voulut travailler en les prenant; cette ardeur indifcrète de travail caufa fa mort en 1691.

LOUIS-FRANÇOIS LE TELLIER marquis de BARBEZIEUX, fils du marquis de *Louvois*, fecrétaire d'Etat de la guerre après la mort de fon père, jeune homme qui commença par préférer les plaifirs et le fafte au travail: mort à trente-trois ans en 1701.

CLAUDE LE PELLETIER, préfident aux enquêtes, prévôt des marchands, homme de bien, modefte, retiré, travailla au code du droit canon. Cette étude ne paraiffait pas le défigner pour fucceffeur du grand *Colbert*; cependant il le fut en 1683. On dit au roi qu'il n'était pas propre pour cette place, parce qu'il n'était

pas affez dur; c'eft pour cela que je le choifis, répondit *Louis XIV*. Il quitta le miniftère et la cour au bout de fix ans. Toute fa famille a été renommée comme lui pour fon intégrité : mort en 1711.

Louis Phelippeaux comte de Pontchartrain, le même qui fut chancelier, commença par être premier préfident du parlement de Bretagne; contrôleur-général en 1690 après la retraite du contrôleur-général *le Pelletier*; fecrétaire d'Etat après la mort du marquis de *Seignelai* la même année 1690. C'eft lui qui, par l'avis de l'abbé *Bignon*, foumit toutes les académies aux fecrétaires d'Etat, excepté l'académie françaife qui ne pouvait dépendre que du roi.

Jerome Phelippeaux, comte de Pontchartrain, fils du précédent, fecrétaire d'Etat du vivant de fon père le chancelier, exclu par le duc d'Orléans à la mort de *Louis XIV*.

Michel Chamillart, confeiller d'Etat, contrôleur-général en 1699, fecrétaire d'Etat de la guerre en 1701, homme modéré et doux, ne put porter ces deux fardeaux dans des temps difficiles, obligé bientôt de les quitter; fon fils, qui avait la furvivance du miniftère de la guerre, fe démit en 1709 en même temps que lui : mort en 1721.

Daniel Voisin, fecrétaire d'Etat de la guerre en 1709, exerça le miniftère, quoique chancelier en 1714, jufqu'à la mort de *Louis XIV*.

reſſemble à celui du père *Garaſſe*, n'eſt guère celui d'*Arnaud*. Il ne ſongea jamais à flatter la cour. *Louis XIV* eût fort mal reçu un livre ſi groſſièrement intitulé; et ceux qui attribuent cet ouvrage et cette intention au fameux *Arnaud* ne ſavent pas qu'on ne réuſſit point à la cour par des livres: mort à Bruxelles en 1694.

L'auteur du dictionnaire hiſtorique, littéraire, critique et janſéniſte, dit à l'article *Arnaud* qu'auſſitôt que ſon livre ſur la fréquente communion parut, *l'enfer en frémit*, *et que le jéſuite Nouet fit la première attaque*. Il eſt difficile de ſavoir au juſte quelle eſt l'opinion de l'enfer ſur un livre nouveau. Et à l'égard des hommes ils ont entièrement oublié le père *Nouet*. Il eſt très-vrai que la plupart des écrits polémiques d'*Arnaud* ne ſont plus connus aujourd'hui. C'eſt le ſort de preſque toutes les diſputes. Le dictionnaire hiſtorique, littéraire, critique et janſéniſte, s'emporte un peu contre cette vérité, il a raiſon; mais l'auteur devrait ſavoir que les injures prodiguées au ſujet des querelles théologiques ſont aujourd'hui auſſi mépriſées que ces querelles mêmes, et c'eſt beaucoup dire.

ARNAUD D'ANDILLY (*Robert*) frère aîné du précédent, né en 1588, l'un des plus grands écrivains de Port-Royal. Il préſenta à *Louis XIV*, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, ſa traduction de *Joſeph*, qui de tous ſes ouvrages eſt le plus recherché. Il fut père de *Simon Arnaud* marquis de Pompone, miniſtre d'Etat; et ce miniſtre ne put empêcher ni les diſputes, ni les diſ-

CATALOGUE

De la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de LOUIS XIV, *pour servir à l'histoire littéraire de ce temps.*

ABADIE OU LABADIE, (*Jean*) né en Guienne en 1610, jésuite, puis janséniste, puis protestant: voulut faire enfin une secte et s'unir avec la *Bourignon*, qui lui répondit que chacun avait son S[t] Esprit, et que le sien était fort supérieur à celui d'*Abadie*. On a de lui trente et un volumes de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples: mort à Altena en 1674.

ABADIE, (*Jacques*) né en Béarn en 1658, célèbre par son traité *de la Religion chrétienne*, mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de l'*ouverture des sept sceaux*: mort en Irlande en 1727.

ABLANCOURT, (*Nicolas Perrot d'*) d'une ancienne famille du parlement de Paris, né à Vitri en 1606. Traducteur élégant, et dont on appela chaque traduction *la belle infidelle*: mort pauvre en 1664.

ACHERI, (*Luc d'*) bénédictin, grand et judicieux compilateur, né en 1608: mort en 1685.

ALEXANDRE, (*Noel*) né à Rouen en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, et disputé beaucoup sur les usages de la Chine contre les jésuites qui en revenaient: mort en 1724.

AMELOT DE LA HOUSSAIE, (*Nicolas*) né à Orléans en 1634. Ses traductions avec des notes politiques, et ſes hiſtoires ſont fort recherchées; ſes *mémoires* par ordre alphabétique ſont très-fautifs. Il eſt le premier qui ait fait connaître le gouvernement de Veniſe. Son hiſtoire déplut au ſénat, qui était encore dans l'ancien préjugé qu'il y a des myſtères politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris depuis qu'il n'y a plus de myſtères, et que la politique conſiſte à être riche et à entretenir de bonnes armées. *Amelot* traduiſit et commenta le *Prince de Machiavel*, livrè long-temps cher aux petits ſeigneurs qui ſe diſputaient de petits États mal gouvernés, devenu inutile dans un temps où tant de grandes puiſſances toujours armées étouffent l'ambition des faibles. *Amelot* ſe croyait le plus grand politique de l'Europe; cependant il ne ſut jamais ſe tirer de la médiocrité, et il mourut dans la misère; c'eſt qu'il était politique par ſon eſprit et non par ſon caractère: mort en 1706.

AMELOTTE, (*Denis*) né en Saintonge en 1606, de l'oratoire. Il eſt principalement connu par une aſſez bonne verſion du Nouveau Teſtament: mort en 1678.

AMONTONS, (*Guillaume*) né à Paris en 1663, excellent méchanicien: mort en 1699.

ANCILLON, (*David*) né à Metz en 1617; calviniſte; et ſon fils *Charles* mort à Berlin en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

ANSELME, moine auguſtin, le premier qui ait fait une hiſtoire généalogique des grands

officiers de la couronne, continuée et augmentée par *du Fourni*, auditeur des comptes. On a une notion très-vague de ce qui conſtitue les grands officiers. On s'imagine que ce ſont ceux à qui leur charge donne le titre de *grand*; comme *grand écuyer*, *grand échanſon*. Mais le connétable, les maréchaux, le chancelier ſont grands officiers et n'ont point ce titre de *grand*, et d'autres qui l'ont ne ſont point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, ſont devenus réellement de grands officiers, et ne ſont pas comptés par le père *Anſelme*. Rien n'eſt décidé ſur cette matière, et il y a autant de confuſion et d'incertitude ſur tous les droits et ſur tous les titres en France qu'il y a d'ordre dans l'adminiſtration: mort en 1694.

ARNAUD, (*Antoine*) vingtième fils de celui qui plaida contre les jéſuites, docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'eſt plus connu que ſon éloquence, ſon érudition et ſes diſputes, qui le rendirent ſi célèbre et en même temps ſi malheureux, ſelon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil et dans la pauvreté, ſans conſidérer la gloire, les amis et une vieilleſſe ſaine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il eſt dit dans le ſupplément au *Moréri* qu'*Arnaud* en 1689, pour avoir les bonnes grâces de la cour, fit un libelle contre le roi *Guillaume*, intitulé: *Le vrai portrait de Guillaume-Henri de Naſſau, nouvel Abſalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwell, nouveau Néron.* Ce ſtyle qui

ayons en ce genre, et le plus commode pour les lecteurs.

BAILLET, (*Adrien*) né près de Beauvais en 1649. Critique célèbre : mort en 1706.

BALUZE (*Etienne*) du Limousin, né en 1630. C'eſt lui qui a formé le recueil des manuſcrits de la bibliothèque de *Colbert*. Il a travaillé juſqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit ſept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir ſoutenu les prétentions du cardinal de *Bouillon*, qui ſe croyait indépendant du roi, et qui fondait ſon droit ſur ce qu'il était né d'une maiſon ſouveraine, et dans la principauté de Sédan, avant que l'échange de cette ſouveraineté avec le roi eût été conſommé : mort en 1718.

BALZAC, (*Jean-Louis*) né en 1594. Homme éloquent et le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'hiſtoriographe de France et de conſeiller d'Etat, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. La langue françaiſe lui a une très-grande obligation. Il donna le premier du nombre et de l'harmonie à la proſe. Il eut de ſon vivant tant de réputation qu'un nommé *Goulu* général des feuillans écrivit contre lui deux volumes d'injures : mort en 1654.

BARATIER, le plus ſingulier peut-être de tous les enfans célèbres. Il doit être compté parmi les Français, quoique né en Allemagne. Son père était un prédicant réfugié. Il ſut le grec à ſix ans, et l'hébreu à neuf. C'eſt à lui que nous devons la traduction des voyages du juif *Benjamin de Tudelle* avec des diſſertations

curieuſes. Le jeune *Baratier* était déjà ſavant en hiſtoire, en philoſophie, en mathématique. Il étonna tous ceux qui le connurent pendant ſa vie, et en fut regretté à ſa mort; il n'avait que dix-neuf ans lorſqu'il fut ravi au monde; il eſt vrai que ſon père travailla beaucoup aux ouvrages de cet enfant.

BARBEYRAC, (*Jean*) né à Béziers en 1674. Calviniſte, profeſſeur en droit et en hiſtoire à Lauſanne, traducteur et commentateur de *Puffendorf* et de *Grotius*. Il ſemble que ces *Traités du Droit des Gens de la Guerre et de la Paix*, qui n'ont jamais ſervi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à aſſurer le droit d'aucun homme, ſoient une conſolation pour les peuples, des maux qu'ont fait la politique et la force. Ils donnent l'idée de la juſtice, comme on a les portraits des perſonnes célèbres qu'on ne peut voir. Sa préface de *Puffendorf* mérite d'être lue: il y prouve que la morale des pères eſt fort inférieure à celle des philoſophes modernes: mort en 1729.

BARBIER D'AUCOUR (*Jean*) connu chez les jéſuites ſous le nom de *l'Avocat Sacrus*, et dans le monde par ſa *Critique des entretiens du père Bouhours*, et par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la queſtion et mort dans ce ſupplice; il fut long-temps protégé par *Colbert*, qui le fit contrôleur des bâtimens du roi; mais ayant perdu ſon protecteur, il mourut dans la miſère en 1694.

ayons en ce genre, et le plus commode pour les lecteurs.

BAILLET, (*Adrien*) né près de Beauvais en 1649. Critique célèbre : mort en 1706.

BALUZE (*Etienne*) du Limoufin, né en 1630. C'eft lui qui a formé le recueil des manufcrits de la bibliothèque de *Colbert*. Il a travaillé jufqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit fept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir foutenu les prétentions du cardinal de *Bouillon*, qui fe croyait indépendant du roi, et qui fondait fon droit fur ce qu'il était né d'une maifon fouveraine, et dans la principauté de Sédan, avant que l'échange de cette fouveraineté avec le roi eût été confommé : mort en 1718.

BALZAC, (*Jean-Louis*) né en 1594. Homme éloquent et le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'hiftoriographe de France et de confeiller d'Etat, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. La langue françaife lui a une très-grande obligation. Il donna le premier du nombre et de l'harmonie à la profe. Il eut de fon vivant tant de réputation qu'un nommé *Goulu* général des feuillans écrivit contre lui deux volumes d'injures : mort en 1654.

BARATIER, le plus fingulier peut-être de tous les enfans célèbres. Il doit être compté parmi les Français, quoique né en Allemagne. Son père était un prédicant réfugié. Il fut le grec à fix ans, et l'hébreu à neuf. C'eft à lui que nous devons la traduction des voyages du juif *Benjamin de Tudelle* avec des differtations

curieuses. Le jeune *Baratier* était déjà savant en histoire, en philosophie, en mathématique. Il étonna tous ceux qui le connurent pendant sa vie, et en fut regretté à sa mort; il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il fut ravi au monde; il est vrai que son père travailla beaucoup aux ouvrages de cet enfant.

BARBEYRAC, (*Jean*) né à Béziers en 1674. Calviniste, professeur en droit et en histoire à Lausanne, traducteur et commentateur de *Puffendorf* et de *Grotius*. Il semble que ces *Traités du Droit des Gens de la Guerre et de la Paix*, qui n'ont jamais servi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à assurer le droit d'aucun homme, soient une consolation pour les peuples, des maux qu'ont fait la politique et la force. Ils donnent l'idée de la justice, comme on a les portraits des personnes célèbres qu'on ne peut voir. Sa préface de *Puffendorf* mérite d'être lue: il y prouve que la morale des pères est fort inférieure à celle des philosophes modernes: mort en 1729.

BARBIER D'AUCOUR (*Jean*) connu chez les jésuites sous le nom de *l'Avocat Sacrus*, et dans le monde par sa *Critique des entretiens du père Bouhours*, et par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la question et mort dans ce supplice; il fut long-temps protégé par *Colbert*, qui le fit contrôleur des bâtimens du roi; mais ayant perdu son protecteur, il mourut dans la misère en 1694.

BARBIER (*Mademoiselle*) a fait quelques tragédies.

BARON. (*Michel*) On ne croit pas que les pièces qu'il donna sous son nom soient de lui. Son mérite plus reconnu était dans la perfection de l'art du comédien, perfection très-rare et qui n'appartint qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail assidu, une mémoire imperturbable, et sur-tout cet art si rare de se transformer en la personne qu'on représente. Voilà pourtant ce qu'on s'obstine à mépriser. Les prédicateurs venaient souvent à la comédie dans une loge grillée étudier *Baron*, et de-là ils allaient déclamer contre la comédie. C'est la coutume que les confesseurs exigent des comédiens mourans qu'ils renoncent à leur profession. *Baron* avait quitté le théâtre en 1691 par dégoût. Il y avait remonté en 1720, à l'âge de soixante-huit ans, et il y fut encore admiré jusqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de soixante et dix-huit ans; il se retira encore, et mourut la même année, en protestant qu'il n'avait jamais eu le moindre scrupule d'avoir déclamé devant le public les chefs-d'œuvre de génie et de morale des grands auteurs de la nation; et que rien n'est plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il est glorieux de composer.

BARREAUX, (*Jacques de la Vallée* seigneur des) est connu des gens de lettres et de goût par plusieurs petites pièces de vers agréables dans le goût de *Sarasin* et de *Chapelle*. Il était conseiller

au parlement. On sait qu'ennuyé d'un procès dont il était rapporteur, il paya de son argent ce que le demandeur exigeait, jeta le procès au feu et se démit de sa charge. Ses petites pièces de poésies sont encore entre les mains des curieux; elles sont toutes assez hardies. La voix publique lui attribua un sonnet aussi médiocre que fameux, qui finit par ces vers:

Tonne, frappe, il est temps, rends-moi guerre pour guerre:
J'adore en périssant la raison qui t'aigrit;
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

Il est très-faux que ce sonnet soit de *Des-Barreaux*, il était très-fâché qu'on le lui imputât. Il est de l'abbé de *Lavau*, qui était alors jeune et inconsidéré; j'en ai vu la preuve dans une lettre de *Lavau* à l'abbé *Servien*: *Des-Barreaux* mort en 1673.

BASNAGE, (*Jacques*) né à Rouen en 1653. Calviniste, pasteur à la Haye, plus propre à être ministre d'Etat que d'une paroisse. De tous ses livres, son *Histoire des Juifs*, celles *des Provinces-Unies et de l'Eglise*, sont les plus estimés. Les livres sur les affaires du temps meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale subsistent. Mort en 1723.

BASNAGE DE BOVAL, (*Henri*) de Rouen, avocat en Hollande, mais encore plus philosophe, qui a écrit *de la tolérance des religions*. Il était laborieux; et nous avons de lui le

Dictionnaire de Furetière augmenté : mort en 1710.

BASSOMPIERRE (*François* maréchal de). Quoique ses mémoires appartiennent au siècle précédent, on peut le compter dans cette liste, étant mort en 1646.

BAUDRAND, (*Michel*) né à Paris en 1633, géographe, moins estimé que *Samson* : mort en 1700.

BAYLE, (*Pierre*) né au Carlat dans le comté de Foix en 1647, retiré en Hollande plutôt comme philosophe que comme calviniste, persécuté pendant sa vie par *Jurieu*, et après sa mort par les ennemis de la philosophie. Ce savant, que *Louis Racine* appelle un homme affreux, donnait aux pauvres son superflu ; et quand *Jurieu* lui eut fait retrancher sa pension, il refusa une augmentation de l'honoraire que lui donnait *Reiniers Leers* son imprimeur. S'il avait prévu combien son dictionnaire serait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en retranchant les noms obscurs, et en y ajoutant plus de noms illustres. C'est par son excellente manière de raisonner qu'il est sur-tout recommandable, non par sa manière d'écrire trop souvent diffuse, lâche, incorrecte et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse ; dialecticien admirable, plus que profond philosophe : il ne savait presque rien en physique. Il ignorait les découvertes du grand *Newton*. Presque tous ses articles philosophiques supposent ou combattent un cartésianisme qui ne subsiste plus.

Il ne connaiſſait d'autre définition de la matière que l'étendue. Ses autres propriétés reconnues ou ſoupçonnées ont fait naître enfin la vraie philoſophie. On a eu des démonſtrations nouvelles, et des doutes nouveaux : de ſorte qu'en plus d'un endroit le ſceptique *Bayle* n'eſt pas encore aſſez ſceptique. Il a vécu et il eſt mort en ſage. *Des Maiſeaux* a écrit ſa vie en un gros volume ; elle ne devait pas contenir ſix pages ; la vie d'un écrivain ſédentaire eſt dans ſes écrits. Mort en 1706.

Il ne faut jamais oublier la perſécution que le fanatique *Jurieu* ſuſcita dans un pays libre à ce philoſophe. Il arma contre lui le conſiſtoire calviniſte ſous pluſieurs prétextes, et ſur-tout à l'occaſion du fameux article de *David*. *Bayle* avait fortement relevé les excès, les trahiſons et les barbaries que ce prince juif avait commiſes dans les temps où la grâce de DIEU l'abandonnait. Il n'eût pas été indécent à ce conſiſtoire d'engager *Bayle* à célébrer ce prince juif qui fit une ſi belle pénitence, et qui obtint de DIEU que ſoixante et dix mille de ſes ſujets mouruſſent de la peſte pour expier le crime de leur roi, qui avait oſé faire le dénombrement du peuple. Mais ce qui doit être ſoigneuſement obſervé, c'eſt que ces paſteurs dans leur cenſure le reprennent d'avoir quelquefois donné des éloges à des papes gens de bien, et lui enjoignent de ne jamais juſtifier aucun pape, parce que, diſent-ils expreſſément, ils ne ſont pas de leur Egliſe. Ce trait eſt un de ceux qui caractériſent le

mieux l'esprit de parti. Au reste on a voulu continuer son dictionnaire; mais on n'a pu l'imiter. Les continuateurs ont cru qu'il ne s'agissait que de compiler. Il fallait avoir le génie et la dialectique de *Bayle*, pour oser travailler dans le même genre.

BEAUMONT DE PÉRÉFIXE, (*Hardouin*) précepteur de *Louis XIV*, archevêque de Paris. Son *Histoire de Henri IV*, qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, et est propre à former un bon roi. Il la composa pour son élève. On crut que *Mézerai* y avait eu part: en effet il s'y trouve beaucoup de ses manières de parler; mais *Mézerai* n'avait pas ce style touchant et digne en plusieurs endroits du prince dont *Péréfixe* écrivait la vie, et de celui à qui il l'adressait. Les excellens conseils qui s'y trouvent pour gouverner par soi-même ne furent insérés que dans la seconde édition, après la mort du cardinal *Mazarin*. On apprend d'ailleurs à connaître *Henri IV* beaucoup plus dans cette histoire que dans celle de *Daniel*, écrite un peu séchement, et où il est trop parlé du père *Coton*, et trop peu des grandes qualités de *Henri IV* et des particularités de la vie de ce bon roi. *Péréfixe* émeut tout cœur né sensible, et fait adorer la mémoire de ce prince, dont les faiblesses n'étaient que celles d'un homme aimable, et dont les vertus étaient celles d'un grand homme. Mort en 1670.

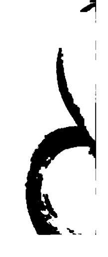
DE BEAUSOBRE (*Isaac*) né à Niort en 1659, d'une maison distinguée dans la profession des

armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Hiſtoire du Manichéiſme* eſt un des livres les plus profonds, les plus curieux et les mieux faits. On y développe cette religion philoſophique de *Manès*, qui était la ſuite des dogmes de l'ancien *Zoroaſtre* et de l'ancien *Hermès*, religion qui ſéduiſit long-temps *St Auguſtin.* Cette hiſtoire eſt enrichie de connaiſſances de l'antiquité; mais enfin ce n'eſt (comme tant d'autres livres moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines. Mort à Berlin en 1738.

BENSERADE, (*Iſaac de*) né en Normandie en 1612. Sa petite maiſon de Gentilli, où il ſe retira ſur ſa fin de ſa vie, était remplie d'inſcriptions en vers, qui valaient bien ſes autres ouvrages; c'eſt dommage qu'on ne les ait pas recueillies: mort en 1691.

BERGIER (*Nicolas*) a eu le titre d'hiſtoriographe de France; mais il eſt plus connu par ſa curieuſe *Hiſtoire des grands chemins de l'Empire romain*, ſurpaſſés aujourd'hui par les nôtres en beauté, mais non pas en ſolidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage utile, et le fit imprimer ſous *Louis XIV:* mort en 1623.

BERNARD, (*Mademoiſelle*) auteur de quelques pièces de théâtre, conjointement avec le célèbre *Bernard de Fontenelle*, qui a fait preſque tout le *Brutus*. Il eſt bon d'obſerver que la *Fable allégorique de l'imagination et du bonheur*, qu'on a imprimée ſous ſon nom, eſt de l'évêque de Nîmes *la Pariſière*, ſucceſſeur de *Fléchier*.



BERNARD, (*Jacques*) du Dauphiné, né en 1658, savant littérateur. Ses journaux ont été estimés : mort en Hollande en 1718.

BERNIER, (*François*) surnommé *le Mogol*, né à Anvers vers l'an 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des Indes. Ses *Voyages* sont curieux. Il voulut avec *Gassendi* renouveler en partie le système des atomes d'*Epicure*, en quoi certes il avait très-grande raison ; les espèces ne pouvant être toujours reproduites les mêmes, si les premiers principes ne sont invariables : mais alors les romans de *Descartes* prévalaient. Mort en vrai philosophe en 1688.

L'abbé LE BEUF, né en 1687, l'un des plus savans hommes dans les détails de l'histoire de France. Il aurait été employé par un *Colbert*, mais il vint trop tard : mort en 1760.

BIGNON, (*Jérôme*) né en 1590. Il a laissé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encore du bon temps de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat-général, chérit avec raison sa mémoire : mort en 1656.

BILLOT, (*Adam*) connu sous le nom de MAITRE ADAM, menuisier à Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme singulier, qui sans aucune littérature devint poëte dans sa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce rondeau, qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de *Benserade*.

Pour te guérir de cette sciatique,
Qui te retient comme un paralytique,
Entre deux draps sans aucun mouvement,

Prends-moi deux brocs d'un fin jus de ſarment;
Puis lis comment on le met en pratique.
Prends-en deux doigts, et bien chaud les applique.
Sur l'épiderme où la douleur te pique;
Et tu boiras le reſte promptement,
Pour te guérir.
Sur cet avis ne ſois point hérétique;
Car je te fais un ſerment authentique
Que ſi tu crains ce doux médicament,
Ton médecin pour ton ſoulagement
Fera l'eſſai de ce qu'il communique,
Pour te guérir.

Il eut des penſions du cardinal de *Richelieu* et de *Gaſton*, frère de *Louis XIII:* mort en 1662.

BOCHART, (*Samuel*) né à Rouen en 1599, calviniſte, un des plus ſavans hommes de l'Europe dans les langues et dans l'hiſtoire, mais ſyſtématique comme tous les ſavans. Il fut un de ceux qui allèrent en Suède inſtruire et admirer la reine *Chriſtine:* mort en 1667.

BOILEAU DESPRÉAUX, (*Nicolas*) de l'académie, né au village de Crone auprès de Paris en 1636. Il eſſaya du barreau, et enſuite de la Sorbonne. Dégoûté de ces deux chicanes, il ne ſe livra qu'à ſon talent, et devint l'honneur de la France. On a tant commenté ſes ouvrages, on a chargé ces commentaires de tant de minuties, que tout ce qu'on pourrait dire ici ſerait ſuperflu.

On fera ſeulement une remarque qui paraît eſſentielle, c'eſt qu'il faut diſtinguer ſoigneuſement dans ſes vers ce qui eſt devenu proverbe, d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les



maximes font nobles, fages et utiles, elles font faites pour les hommes d'efprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne font que pour le vulgaire, et l'on fait que le vulgaire eft de tous les états.

Pour paraître honnête homme en effet il faut l'être.
On me verra dormir au branle de fa roue.
(*la roue de la fortune.*)
Chaque âge a fon efprit, fes plaifirs et fes mœurs.
L'efprit n'eft point ému de ce qu'il ne croit pas.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraifemblable.

Voilà ce qu'on doit appeler des maximes dignes des honnêtes gens. Mais pour des vers tels que ceux-ci :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
Va-t-en chercher ton pain de cuifine en cuifine.
Quand je veux dire blanc la quinteufe dit noir.
Aimez-vous la mufcade? on en a mis par-tout.
La raifon dit Virgile, et la rime Quinault.

Ce font là plutôt des proverbes du peuple que des vers dignes d'être retenus par les connaiffeurs : mort en 1711.

BOILEAU, (*Gilles*) né à Paris en 1631, frère aîné du fameux *Boileau*. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que fes vers : mort en 1669.

BOILEAU, (*Jacques*) autre aîné de *Defpréaux*, docteur de Sorbonne, efprit bizarre, qui a fait des livres bizarres écrits dans un latin extraordinaire, comme *l'hiftoire des flagellans*, *les attouchemens impudiques*, *les habits des prêtres* etc. On lui demandait pourquoi il écrivait toujours

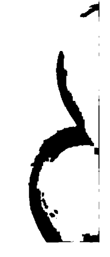
en

en latin, c'eſt, dit-il, de peur que les évêques ne me liſent; ils me perſécuteraient: mort en 1716.

BOINDIN, (*Nicolas*) tréſorier de France et procureur du roi de ſa compagnie, de l'académie des belles-lettres, connu par d'excellentes recherches ſur les théâtres anciens, et ſur les tribus romaines, par la jolie comédie du *Port de mer.* C'était un critique dur; le dictionnaire hiſtorique et janſéniſte le traite d'athée. Il n'a jamais rien écrit ſur la religion. Pourquoi inſulter ainſi à la mémoire d'un magiſtrat que les auteurs de ce dictionnaire n'ont point connu? quelle inſolence puniſſable! Comme il était mort ſans ſacremens, les prêtres de ſa paroiſſe voulaient lui refuſer la ſépulture, eſpèce de juriſdiction qu'ils prétendent avoir droit d'exercer; mais le gouvernement et les magiſtrats qui veillent au maintien des lois, de la décence et des mœurs, répriment avec ſoin ces actes de ſuperſtition et de barbarie. Cependant on craignit que ces prêtres n'ameutaſſent le petit peuple contre le convoi de *Boindin*, ainſi qu'ils l'avaient ameuté contre celui de *Molière*, et *Boindin* fut enterré ſans cérémonie. Mort en 1753.

BOISROBERT, (*François* LE METEL) plus célèbre par ſa faveur auprès du cardinal de *Richelieu*, et par ſa fortune que par ſon mérite. Il compoſa dix-huit pièces de théâtre, qui ne réuſſirent guère qu'auprès de ſon patron: mort en 1662.

BOIVIN, (*Jean*) né en Normandie en 1633, frère de *Louis Boivin*, et utile comme lui pour



l'intelligence des beautés des auteurs grecs : mort en 1726.

L'abbé DU BOS. Son *Hiſtoire de la ligue de Cambrai* eſt profonde, politique, intéreſſante; elle fait connaître les uſages et les mœurs du temps, et eſt un modèle en ce genre. Tous les artiſtes liſent avec fruit ſes *Réflexions ſur la poéſie, la peinture et la muſique*. C'eſt le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit ſur ces matières chez aucune des nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'eſt qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Ce n'eſt pas un livre méthodique; mais l'auteur penſe et fait penſer. Il ne ſavait pourtant pas la muſique; il n'avait jamais pu faire de vers, et n'avait pas un tableau, mais il avait beaucoup lu, vu, entendu et réfléchi. Il publia pendant la guerre de la ſucceſſion, un ouvrage intitulé *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre préſente*. Il y prédit la ſéparation des colonies angiaiſes, comme la ſuite néceſſaire de la deſtruction de la puiſſance françaiſe dans l'Amérique ſeptentrionale, du beſoin qu'aurait l'Angleterre d'impoſer des taxes ſur ſes colonies, et du refus qu'elles feraient de ſe ſoumettre à ces taxes. Mort en 1742.

BOSSU, (*René* LE) né à Paris en 1631. Chanoine régulier de Ste Geneviève. Il voulut concilier *Ariſtote* avec *Deſcartes*; il ne ſavait pas qu'il fallait les abandonner l'un et l'autre. Son *Traité ſur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poëtes : mort en 1680.

BOSSUET (*Jacques Benigne*) de Dijon, né en 1627, évêque de Condom, et ensuite de Meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages; mais ce sont ses *Oraisons funèbres* et son *Discours sur l'histoire universelle* qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé plusieurs fois que cet évêque a vécu marié; et *St Hyacinthe*, connu par la part qu'il eut à la plaisanterie de *Mathanasius*, a passé pour son fils; mais c'est une fausseté reconnue. La famille des *Secousses* considérée dans Paris, et qui a produit des personnes de mérite, assure qu'il y eut un contrat de mariage secret entre *Bossuet* encore très-jeune, et Mlle *Des-Vieux*; que cette demoiselle fit le sacrifice de sa passion et de son état à la fortune que l'éloquence de son amant devait lui procurer dans l'Eglise; qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébration; que *Bossuet*, cessant ainsi d'être son mari, entra dans les ordres; et qu'après la mort du prélat, ce fut cette même famille qui régla les reprises et les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiselle n'abusa, dit cette famille, du secret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux, dans une union sévère et respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de *Mauléon*, et a vécu près de cent années. On raconte qu'ayant dit au jésuite *la Chaise*, confesseur de *Louis XIV*: *On sait que je ne suis pas janséniste; la Chaise*

répondit: *On ſait que vous n'êtes que mauléoniſte.* Au reſte on a prétendu que ce grand-homme avait des ſentimens philoſophiques différens de ſa théologie, à peu-près comme un ſavant magiſtrat qui, jugeant ſelon la lettre de la loi, s'élèverait quelquefois en ſecret au-deſſus d'elle par la force de ſon génie. Mort en 1704.

BOUCHENU DE VALBONNAIS, (*Jean-Pierre*) né à Grenoble en 1651. Il voyagea dans ſa jeuneſſe, et ſe trouva ſur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier préſident de la chambre des comptes du Dauphiné. Sa mémoire eſt chère à Grenoble pour le bien qu'il fit, et aux gens de lettres pour ſes grandes recherches. Ses *mémoires ſur le Dauphiné* furent compoſés dans le temps qu'il était aveugle, et ſur les lectures qu'on lui feſait: mort en 1730.

BOUDIER, auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant à quatre-vingt-dix ans ſon épitaphe:

J'étais poëte, hiſtorien;
Et maintenant je ne ſuis rien.

BOUHIER, (*Jean*) préſident du parlement de Dijon, né en 1673. Son érudition l'a rendu célèbre. Il a traduit en vers français quelques morceaux d'anciens poëtes latins. Il penſait qu'on ne doit pas les traduire autrement; mais ſes vers font voir combien c'eſt une entrepriſe difficile: mort en 1746.

BOUHOURS, (*Dominique*) jéſuite, né à Paris

en 1628. La langue et le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit.*

La vie de *St Ignace de Loyola* qu'il composa n'a réussi ni chez les gens du monde, ni chez les savans, ni chez les philosophes. Celle de *Xavier* a été plus mal reçue. Ses *remarques sur la langue*, et sur-tout sa *manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, seront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût : il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché et le faux : s'il juge trop sévèrement en quelques endroits le *Tasse* et d'autres auteurs italiens, il les condamne souvent avec raison. Son style est pur et agréable. Ce petit livre de la *manière de bien penser* blessa les Italiens, et devint une querelle de nation ; on sentait que les opinions de *Bouhours*, appuyées de celles de *Boileau*, pouvaient tenir lieu de lois. Le marquis *Orsi*, et quelques autres composèrent deux très-gros volumes pour justifier quelques vers du *Tasse*.

Remarquons que le père *Bouhours* ne serait guère en droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare *Ignace de Loyola* à *César*, et *François Xavier* à *Alexandre*, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes : mort en 1702.

BOUILLAUD (*Ismaël*) de Loudun, né en 1605, savant dans l'histoire et dans les mathématiques. Comme tous les astronomes de ce siècle, il se

mêla d'astrologie, ainsi qu'on le voit dans les lettres que lui écrivait *Desnoyers* ambassadeur en Pologne, et depuis secrétaire d'Etat; c'était alors un moyen de faire la cour aux gens puissans. *Confugiendum ad astrologiam, astronomiæ altricem*; disait *Kepler*. Mort en 1694.

Le comte de BOULAINVILLIERS de la maison de *Croui*, le plus savant gentilhomme du royaume dans l'histoire, et le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop systématique. Il appelle notre gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Le systême féodal pourrait mériter le nom de chef-d'œuvre en Allemagne; mais en France il ne fut qu'un chef-d'œuvre d'anarchie. Il regrette les temps où les peuples, esclaves de petits tyrans ignorans et barbares, n'avaient ni industrie ni commerce ni propriété; et il croit qu'une centaine de seigneurs, oppresseurs de la terre et ennemis d'un roi, composaient le plus parfait des gouvernemens. Malgré ce systême, il était excellent citoyen, comme, malgré son faible pour l'astrologie judiciaire, il était philosophe de cette philosophie qui compte la vie pour peu de chose, et qui méprise la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds et utiles. On a imprimé à la fin de ses ouvrages un gros mémoire *pour rendre le roi de France plus riche que tous les autres monarques ensemble*. Il est évident que cet ouvrage n'est pas du comte de *Boulainvilliers*; cependant tous ces petits écrivains politiques, qui gouvernent l'Etat

dans leur grenier, citent cette rapſodie. Mort vers l'an 1720.

BOURDALOUE, né à Bourges en 1632, jéſuite ; le premier modèle des bons prédicateurs en Europe : mort en 1704.

BOURSAULT, (*Edme*) né en Bourgogne en 1638. Ses *Lettres à Babet*, eſtimées de ſon temps, ſont devenues, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amuſement des jeunes provinciaux. On joue encore ſa comédie d'*Eſope :* mort en 1701.

BOURZEIS (*Amable de*) né en Auvergne en 1606, auteur de pluſieurs ouvrages de politique et de controverſe. *Silhon* et lui ſont ſoupçonnés d'avoir compoſé le *Teſtament politique* attribué au cardinal de *Richelieu :* mort en 1672.

BOURSIER (*Laurent*) de la ſociété de Sorbonne, né en 1679, auteur du fameux livre de *l'action de Dieu ſur les créatures*, ou de la *prémotion phyſique*. C'eſt un ouvrage profond par les raiſonnemens, fortifié par beaucoup d'érudition, et orné quelquefois d'une grande éloquence. Mais l'attachement à certains dogmes peut ravir à ce célèbre écrit beaucoup de ſa ſolidité et de ſa force. L'auteur reſſemble à un homme d'Etat qui, en voulant établir des lois générales, les corrompt par des intérêts de famille. Il eſt trop difficile d'allier les ſyſtèmes ſur la grâce avec le grand ſyſtème de l'action éternelle et immuable de DIEU ſur tout ce qui exiſte. Il faut avouer qu'il n'y a que deux manières philoſophi-

ques d'expliquer la machine du monde ; ou DIEU a ordonné une fois, et la nature obéit toujours ; ou DIEU donne continuellement à tout, l'être, et toutes les modifications de l'être : un troisième parti est inexplicable.

Il est dit dans le nouveau dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste, que *Boursier, semblable à l'aigle, s'élève en-haut, et trempe sa plume dans le sein de* DIEU. On ne voit pas trop comment DIEU peut servir de cornet à M. *Boursier*. Voilà la première fois qu'on ait comparé DIEU à la bouteille à l'encre : mort en 1749.

BREBEUF (*Guillaume*) né en Normandie en 1618. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale ;* mais on ignore communément qu'il a fait *le Lucain travesti :* mort en 1661.

BRETEUIL (*Gabrielle-Emilie*) marquise du Chastelet, née en 1706. Elle a éclairci *Leibnitz*, traduit et commenté *Newton*, mérite fort inutile à la cour, mais révéré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, et qui ont admiré la profondeur de son génie et son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, et qui a moins affecté le bel-esprit : morte en 1749.

BRIENNE (*Henri-Auguste de Loménie de*) secrétaire d'Etat. Il a laissé des *Mémoires*. Il serait utile que les ministres en écrivissent, mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du duc de *Sulli*. Mort en 1666.

L'abbé DE BRUEYS, né en Languedoc en

1639. Dix volumes de controverſe qu'il a faits auraient laiſſé ſon nom dans l'oubli ; mais la petite comédie du *Grondeur*, ſupérieure à toutes les farces de *Molière*, et celle de l'*avocat Patelin*, ancien monument de la naïveté gauloiſe qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un théâtre. *Palaprat* l'aida dans ces deux jolies pièces. Ce ſont les ſeuls ouvrages de génie que deux auteurs aient jamais compoſés enſemble : mort en 1723.

On croit devoir relever ici un fait très-ſingulier qui ſe trouve dans un *recueil d'anecdotes littéraires*, 1750, chez *Durand*, tome II, page 369. Voici les paroles de l'auteur : *Les amours de Louis XIV ayant été jouées en Angleterre, Louis XIV voulut faire jouer auſſi celles du roi Guillaume. L'abbé Brueys fut chargé par M. de Torci de faire la pièce ; mais quoiqu'applaudie, elle ne fut pas jouée.*

Remarquez que ce *recueil d'anecdotes*, qui eſt rempli de pareils contes, eſt imprimé avec approbation et privilége ; jamais on ne joua les amours de *Louis XIV* ſur aucun théâtre de Londres, et on ſait que le roi *Guillaume* n'eut jamais de maîtreſſe. Quand il en aurait eu, *Louis XIV* était trop attaché aux bienſéances pour ordonner qu'on fît une comédie des amours de *Guillaume*. M. de *Torci* n'était pas homme à propoſer une choſe ſi impertinente. Enfin l'abbé *Brueys* ne ſongea jamais à compoſer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribue. On ne peut trop répéter que la plupart de ces recueils d'anecdotes, de ces

ana, de ces mémoires secrets, dont le public est inondé, ne sont que des compilations faites au hasard par des écrivains mercenaires.

LA BRUYERE, (*Jean*) né à Dourdan en 1644. Il est certain qu'il peignit dans ses *Caractères* des personnes connues et considérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. Ce qu'il dit à la fin contre les athées est estimé; mais quand il se mêle de théologie, il est au-dessous même des théologiens: mort en 1696.

BRUMOY (*Pierre*) jésuite, né à Rouen en 1688. Son *Théâtre des Grecs* passe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre, malgré ses fautes et l'infidélité de la traduction. Il a prouvé par ses poésies qu'il est bien plus aisé de traduire et de louer les anciens, que d'égaler par ses propres productions les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas assez senti la supériorité du théâtre français sur le grec, et la prodigieuse différence qui se trouve entre le *Misantbrope* et *les Grenouilles*: mort en 1742.

BRUN, (*Pierre le*) né à Aix en 1661, de l'oratoire. Son livre critique *des Pratiques superstitieuses*, a été recherché; mais c'est un médecin qui ne parle que de très-peu de maladies, et qui est lui-même malade: mort en 1729.

BUFFIER (*Claude*) jésuite. Sa *Mémoire artificielle* est d'un grand secours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toujours présens à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la poésie) à leur premier usage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les

événemens dont on voulait garder le ſouvenir. Il y a dans ſes traités de métaphyſique des morceaux que *Locke* n'aurait pas déſavoués; et c'eſt le ſeul jéſuite qui ait mis une philoſophie raiſonnable dans ſes ouvrages: mort en 1737.

BUSSY RABUTIN (*Roger* comte de) né dans le Nivernois en 1618. Il écrivit avec pureté. On connaît ſes malheurs et ſes ouvrages. Ses *Amours des Gaules* paſſent pour un ouvrage médiocre dans lequel il n'imita *Pétrone* que de fort loin. La manie des Français a été long-temps de croire que toute l'Europe devait s'occuper de leurs intrigues galantes. Vingt courtiſans ont écrit l'hiſtoire de leurs amours, à peine lue des femmes de chambre de leurs maîtreſſes; mort à Autun en 1693.

Le chevalier de CAILLY, qui n'eſt connu que ſous le nom d'*Acilly*, était attaché au miniſtre *Colbert*. On ignore le temps de ſa naiſſance et de ſa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'épigrammes, parmi leſquelles il y en a beaucoup de mauvaiſes, et quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais ſans aucune imagination dans l'expreſſion.

CALMET, bénédictin, né en 1672. Rien n'eſt plus utile que la compilation de ſes recherches ſur la bible. Les faits y ſont exacts, les citations fidelles. Il ne penſe point, mais en mettant tout dans un grand jour, il donne beaucoup à penſer: mort en 1757.

CALPRENÈDE, (*Gautier de la*) né à Cahors vers l'an 1612. Gentilhomme ordinaire du roi,

Ce fut lui qui mit les longs romans à la mode. Le mérite de ces romans consistait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas sans art, et qui n'étaient pas impossibles, quoiqu'elles fussent presque incroyables. Le *Boyardo*, l'*Arioste*, le *Tasse*, au contraire, avaient chargé leurs romans poétiques de fictions qui sont entièrement hors de la nature; mais les charmes de leur poésie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, surtout celles de l'*Arioste*, tout cela rend ces poëmes immortels; et les ouvrages de *la Calprenède*, ainsi que les autres grands romans, sont tombés. Ce qui a contribué à leur chute, c'est la perfection du théâtre. On a vu dans les bonnes tragédies, et dans les opéra, beaucoup plus de sentimens qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes: ces sentimens y sont bien mieux exprimés, et la connaissance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainsi *Racine* et *Quinault*, qui ont un peu imité le style de ces romans, les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre et plus harmonieux. Mort en 1663.

CAMPISTRON, (*Jean*) né à Toulouse en 1656, élève et imitateur de *Racine*. Le duc de *Vendôme*, dont il fut secrétaire, fit sa fortune, et le comédien *Baron* une partie de sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses pièces: elles sont faiblement écrites; mais au moins le langage est assez pur: après lui on a tellement négligé la langue dans les pièces de théâtre qu'on a fini par écrire d'un style entièrement barbare. C'est ce que *Boileau* déplorait en mourant. Mort en 1723.

DU CANGE, (*Charles du Fresne*) né à Amiens, en 1610. On fait combien fes deux *Gloſſaires* font utiles pour l'intelligence de tous les ufages du bas empire et des fiècles fuivans. On eft effrayé de l'immenfité de fes connaiffances et de fes travaux. De pareils hommes méritent notre éternelle reconnaiffance, après ceux qui ont fait fervir leur génie à nos plaifirs. Il fut un de ceux que *Louis XIV* récompenfa : mort en 1688.

CASSANDRE a rendu, auffi-bien que *Dacier*, plus de fervice à la réputation d'*Ariſtote* que tous les prétendus philofophes enfemble. Il traduifit la rhétorique, comme *Dacier* a traduit la poétique de ce fameux grec. On ne peut s'empêcher d'admirer *Ariſtote*, et le fiècle d'*Alexandre*, quand on voit que le précepteur de ce grand homme, tant décrié fur la phyfique, a connu à fond tous les principes de l'éloquence et de la poéfie. Où eft le phyficien de nos jours chez qui on puiffe apprendre à compofer un difcours et une tragédie ? *Caſſandre* vécut et mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute non pas de fes talens, mais de fon caractère intraitable, farouche et folitaire. Ceux qui fe plaignent de la fortune n'ont fouvent à fe plaindre que d'eux-mêmes : mort en 1695.

CASSINI, (*Jean-Dominique*) né dans le comté de Nice en 1625, appelé par *Colbert* en 1666. Il a été le premier des aftronomes de fon temps, du moins fuivant les Italiens et les Français ; mais il commença comme les autres par l'aftrologie. Puifqu'il fut naturalifé en France, qu'il s'y maria,

qu'il y eut des enfans, et qu'il eſt mort à Paris, on doit le compter au nombre des Français. Il a immortaliſé ſon nom par ſa *Méridienne de St Pétrone*, à Boulogne: elle ſervit à faire voir les variations de la viteſſe du mouvement de la terre autour du ſoleil. On lui doit les premières tables des ſatellites de *Jupiter*, la connaiſſance de la rotation de *Jupiter* et de *Mars* ou de la durée de leurs jours, la découverte de quatre des ſatellites de *Saturne*. *Huyghens* n'en avait aperçu qu'un; et cette découverte de *Caſſini* fut célébrée par une médaille dans l'hiſtoire métallique de *Louis XIV*. Il a le premier obſervé et fait connaître la lumière zodiacale. Il a donné une méthode pour déterminer la parallaxe d'un aſtre par des obſervations faites dans un même lieu, et s'en ſervir pour déterminer la diſtance des aſtres à la terre, avec plus de préciſion qu'on ne l'avait encore fait: mais la première idée de cette méthode eſt due à *Morin*.

Le fils, le petit-fils de *Caſſini*, ont été de l'académie des ſciences, et ſon arrière-petit-fils y eſt entré en 1772; cette eſpèce d'illuſtration eſt plus réelle et ſera plus durable que celle dont la famille de *Caſſini* avait joui en Italie quelques ſiècles auparavant, et que les révolutions de ce pays lui avaient fait perdre. Mort en 1712.

CATROU, né en 1659, jéſuite. Il a fait avec le père *Rouillé* vingt tomes de l'*Hiſtoire Romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, et n'ont pas trouvé la préciſion: mort en 1737.

DU CERCEAU, (*Jean-Antoine*) né en 1670,

jésuite. On trouve dans ses poésies françaises, qui sont du genre médiocre, quelques vers naïfs et heureux. Il a mêlé à la langue épurée de son siècle le langage marotique, qui énerve la poésie par sa malheureuse facilité, et qui gâte la langue de nos jours par des mots et des tours surannés : mort en 1730.

CERISI, (*Germain Habert de*) était du temps de l'aurore du bon goût et de l'établissement de l'académie française. Sa *Métamorphose des yeux de Philis en astres* fut vantée comme un chef-d'œuvre, et a cessé de le paraître dès que les bons auteurs sont venus : mort en 1655.

LA CHAMBRE, (*Marin Cureau de*) né au Mans en 1594. L'un des premiers membres de l'académie française et ensuite de celle des sciences : mort en 1669. Lui et son fils, curé de St Barthelemi et académicien, ont eu de la réputation.

CHANTEREAU, (*Louis le Fèvre*) né en 1588. Très-savant homme, l'un des premiers qui ont débrouillé l'histoire de France ; mais il a accrédité une grande erreur, c'est que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après *Hugues Capet*. Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie, donné ou plutôt extorquée à titre de fief héréditaire en 912, cela suffirait pour détruire l'opinion de *Chantereau*, que plusieurs historiens ont adoptée. Il est d'ailleurs certain que *Charlemagne* institua en France des fiefs avec propriété, et que cette forme de gouvernement était connue avant lui dans la Lombardie et dans la Germanie. Mort en 1658.

CHAPELAIN, (*Jean*) né en 1595. Sans *la Pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que l'*Iliade* à *Homère*. *Chapelain* fut pourtant utile par ſa littérature. Ce fut lui qui corrigea les premiers vers de *Racine*. Il commença par être l'oracle des auteurs, et finit par en être l'opprobre : mort en 1674.

CHAPELLE, (*Jean de la*) receveur général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du ſuccès en leur temps. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter *Racine*; car *Racine* forma ſans le vouloir une école comme les grands peintres. Ce fut un *Raphaël* qui ne fit point de *Jules Romain :* mais au moins ſes premiers diſciples écrivirent avec quelque pureté de langage; et dans la décadence qui a ſuivi, on a vu de nos jours des tragédies entières, où il n'y a pas douze vers de ſuite dans leſquels il n'y ait des fautes groſſières. Voilà d'où l'on eſt tombé, et à quels excès on eſt parvenu après avoir eu de ſi grands modèles. Mort en 1723.

CHAPELLE, (*Claude-Emmanuel Luillier*) fils naturel de *François Luillier* maître des comptes. Il n'eſt pas vrai qu'il fut le premier qui ſe ſervit des rimes redoublées; d'*Aſſouci* s'en ſervait avant lui, et même avec quelque ſuccès.

Pourquoi donc, ſexe au teint de roſe,
Quand la charité vous impoſe
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vous me haïr ſans cauſe,
Moi qui ne vous fis jamais rien ?

Ah! pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque chofe etc.

On trouve beaucoup de rimes redoublées dans *Voiture*. *Chapelle* réuffit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie et de la grâce, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance ftérile de rimes à la penfée et au tour. Sa vie voluptueufe et fon peu de prétention contribuèrent encore à la célébrité de fes petits ouvrages. On fait qu'il y a dans fon *Voyage de Montpellier* beaucoup de traits de *Bachaumont*, fils du préfident *le Coigneux*, l'un des plus aimables hommes de fon temps *Chapelle* était d'ailleurs un des meilleurs élèves de *Gaffendi*. Au refte il faut bien diftinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à *Chapelle* et à des efprits de cette trempe, d'avec les éloges dus aux grands maîtres. Le caractère de *Chapelle*, de *Bachaumont*, du *Brouffin* et de toute cette fociété du Marais, était la facilité, la gaieté, la liberté. On peut juger de *Chapelle* par cet impromptu que je n'ai point vu encore imprimé. Il le fit à table après que *Boileau* eut récité une épigramme.

Qu'avec plaifir de ton haut ftyle
Je te vois defcendre au quatrain,
Et que je t'épargnai de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand renverfant ta cruche à l'huile,
Je te mis le verre à la main.

Mort en 1686.

CHARAS, de l'académie des ſciences, le premier qui ait bien écrit ſur la pharmacie, tant il eſt vrai que ſous *Louis XIV* tous les arts élargirent leur ſphère. Ce pharmacien, voyageant à Madrid, fut mis dans les cachots de l'inquiſition parce qu'il était calviniſte. Une prompte abjuration, et les ſollicitations de l'ambaſſadeur de France lui ſauvèrent la vie et la liberté. Il s'occupa longtemps d'expériences ſur les vipères, et des moyens d'empêcher les effets ſouvent mortels de leur morſure. Mais il ſe trompa en ſoutenant contre *Rédi*, que le venin des vipères n'était pas contenu dans le ſuc jaune qui ſort de deux véſicules placées derrière les crochets de leurs mâchoires. Dans le cours de ſes expériences il fut mordu pluſieurs fois, ſans qu'il en réſultât d'accidens très-graves: mort en 1698.

CHARDIN, (*Jean*) né à Paris en 1613. Nul voyageur n'a laiſſé des mémoires plus curieux: mort à Londres en 1713.

CHARLEVAL, (*Jean Faucon* DE RIS) l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicateſſe de leur eſprit, ſans ſe livrer trop au public. La fameuſe converſation du maréchal d'*Hoquincourt* et du père *Canaye*, imprimée dans les œuvres de *Saint-Evremont*, eſt de *Charleval*, juſqu'à la petite diſſertation ſur le janſéniſme et ſur le moliniſme que *Saint-Evremont* y a ajoutée. Le ſtyle de cette fin eſt très-différent de celui du commencement. Feu M. de *Caumartin*, le conſeiller d'Etat, avait l'écrit de *Charleval* de la main de l'auteur. On trouve dans le *Moréri*,

que le président *de Ris*, neveu de *Charleval*, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, de peur que *le nom d'auteur peut-être ne fût une tache dans sa famille.* Il faut être d'un état et d'un esprit bien abject pour avancer une telle idée dans le siècle où nous sommes; et c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des temps militaires et barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe, par mépris pour la robe et pour l'étude. Mort en 1693.

CHARPENTIER, (*François*) né à Paris en 1620, académicien utile. On a de lui la traduction de *la Cyropédie*. Il soutint vivement l'opinion que les inscriptions des monumens publics de France doivent être en français. En effet c'est dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oser s'en servir; c'est aller contre son but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une espèce de barbarie à latiniser des noms français que la postérité méconnaîtrait: et les noms de Rocroi et de Fontenoi font un plus grand effet que les noms de *Rocrosium* et *Fonteniacum*. Mort en 1702.

LA CHASTRE, (*Edme* marquis de) a laissé des mémoires: mort en 1645.

CHAULIEU, (*Guillaume*) né en Normandie en 1639, connu par ses poésies négligées, et par les beautés hardies et voluptueuses qui s'y trouvent. La plupart respirent la liberté, le plaisir et une philosophie au-dessus des préjugés; tel

était son caractère. Il vécut dans les délices, et mourut avec intrépidité en 1720.

Les vers qu'on cite le plus de lui sont la pièce intitulée *la Goutte*, qui commence ainsi :

Le destructeur impitoyable
Des marbres et de l'airain :

mais sur-tout l'épître sur la mort du marquis de *la Fare*.

Plus j'approche du terme et moins je le redoute ;
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus de doute ;
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi.
Exempt des préjugés, j'affronte l'imposture
Des vaines superstitions ;
Et me ris des préventions
De ces faibles esprits dont la triste censure
Fait un crime à la créature
De l'usage des biens que lui fit son auteur.

Une autre épître au même fit encore plus de bruit ; elle commence ainsi :

J'ai vu de près le Styx, j'ai vu les Euménides ;
Déjà venaient frapper mes oreilles timides,
Les affreux cris du chien de l'empire des morts :
Et les noires vapeurs, et les brûlans transports
Allaient de ma raison offusquer la lumière :
C'est lors que j'ai senti mon ame toute entière,
Se ramenant en soi, faire un dernier effort
Pour braver les horreurs que l'on joint à la mort.
Ma raison m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être ;

Que ces fantômes vains sont enfans de la peur
Qu'une faible nourrice imprime en notre cœur,
Lorsque de loups-garoux, qu'elle-même elle panse,
De démons et d'enfer elle endort notre enfance.

Ces pièces ne sont pas châtiées, ce sont des statues de *Michel-Ange* ébauchées. Le stoïcisme de ces sentimens ne lui attira point de persécution; car quoiqu'abbé, il était ignoré des théologiens, et ne vivait qu'avec ses amis. Il n'aurait tenu qu'à lui de mettre la dernière main à ses ouvrages, mais il ne savait pas corriger. On a imprimé de lui trop de bagatelles insipides de société: c'est le mauvais goût et l'avarice des éditeurs qui en est cause. Les préfaces qui sont à la tête du recueil, sont de ces gens obscurs qui croient être de bonne compagnie en imprimant toutes les fadaises d'un homme de bonne compagnie.

CHEMINAIS, jésuite. On l'appelait le *Racine* des prédicateurs, et *Bourdaloue* le *Corneille*: mort en 1689.

CHERON (*Elisabeth*) née à Paris en 1648, célèbre par la musique, la peinture et les vers, et plus connue sous son nom que sous celui de son mari le Sr *le Hay*: morte en 1711.

CHEVREAU (*Urbain*) né à Loudun en 1613. savant & bel esprit qui eut beaucoup de réputation: mort en 1701.

CHIFFLET (*Jean-Jacques*) né à Besançon en 1588. On a de lui plusieurs recherches: mort en 1660. Il y a eu sept écrivains de ce nom.

CHOISI (*François Timoléon de*) de l'académie, né à Paris en 1644, envoyé à Siam. On a sa relation. Il n'était que tonsuré à son départ; mais à Siam il se fit ordonner prêtre en quatre jours. Il a composé plusieurs histoires, une *traduction de l'imitation de Jésus-Christ*, dédiée à madame de *Maintenon* avec cette épigraphe: *Concupiscet rex decorum tuum;* et des *Mémoires de la comtesse des Barres.* Cette comtesse *des Barres*, c'était lui-même. Il s'habilla et vécut en femme plusieurs années. Il acheta sous le nom de la comtesse *des Barres* une terre auprès de Tours. Ces mémoires racontent avec naïveté comment il eut impunément des maîtresses sous ce déguisement. Mais quand le roi fut devenu dévot, il écrivit l'histoire de l'Eglise. Dans ses mémoires sur la cour on trouve des choses vraies, quelques-unes de fausses, et beaucoup de hasardées; ils sont écrits dans un style trop familier. Mort en 1724.

CLAUDE (*Jean*) né en Agénois en 1619, ministre de Charenton, et l'oracle de son parti, émule digne des *Bossuet*, des *Arnaud* et des *Nicole.* Il a composé quinze ouvrages, qu'on lut avec avidité dans le temps des disputes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un temps: les fables de *la Fontaine*, l'*Arioste* passeront à la dernière postérité. Cinq ou six mille volumes de controverse sont déjà oubliés. Mort à la Haye en 1687.

LE COINTE (*Charles*) né à Troyes en 1611, de l'oratoire. Ses *Annales ecclésiastiques*

imprimées au louvre par ordre du roi ſont un monument utile: mort en 1681.

COLLET (*Philibert*) né à Chatillon-les-Dombes en 1643, juriſconſulte et homme libre. Excommunié par l'archevêque de Lyon pour une querelle de paroiſſe, il écrivit contre l'excommunication; il combattit la clôture des religieuſes, et dans ſon *Traité de l'uſure* il ſoutint vivement l'uſage autoriſé en Breſſe de ſtipuler les intérêts avec le capital, uſage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, et reçu dans l'autre par tous les négocians, malgré les lois qu'on élude. Il aſſura auſſi que les dixmes qu'on paye aux eccléſiaſtiques ne ſont pas de droit divin: mort en 1718.

COLOMIEZ (*Paul*). Le temps de ſa naiſſance eſt inconnu: la plupart de ſes ouvrages commencent à l'être; mais ils ſont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires: mort à Londres en 1692.

COMMIRE, jéſuite. Il réuſſit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins, et qui penſent que des étrangers peuvent reſſuſciter le ſiècle d'*Auguſte* dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer: mort en 1702.

In ſilvam ne ligna feras.

CONTI (*Armand* prince de) frère du grand *Condé*, deſtiné d'abord pour l'état eccléſiaſtique, dans un temps où le préjugé rendait encore la dignité de cardinal ſupérieure à celle d'un prince du ſang de France. Ce fut lui qui

eut le malheur d'être généraliſſime de la fronde contre la cour et même contre ſon frère. Il fut depuis dévot et janſéniſte. Nous avons de lui *Le devoir des grands*. Il écrivit ſur la grâce contre le jéſuite *Des-Champs* ſon ancien préfet. Il écrivit auſſi contre la comédie; il eût peut-être mieux fait d'écrire contre la guerre civile. *Cinna* et *Polieucte* étaient auſſi utiles et auſſi reſpectables que la guerre des portes cochères et des pots de chambres était injuſte et ridicule.

CORDEMOI (*Géraud de*) né à Paris. Il a le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France; on doit cette utile entrepriſe au duc de *Montauſier*, qui chargea *Cordemoi* de faire l'hiſtoire de *Charlemagne*, pour l'éducation de *Monſeigneur*. Il ne trouva guère dans les anciens auteurs que des abſurdités et des contradictions. La difficulté l'encouragea, et il débrouilla les deux premières races: mort en 1684.

CORNEILLE (*Pierre*) né à Rouen en 1606. Quoiqu'on ne repréſente plus que ſix ou ſept pièces de trente-trois qu'il a compoſées, il ſera toujours le père du théâtre. Il eſt le premier qui ait élevé le génie de la nation, et cela demande grâce pour environ vingt de ſes pièces qui ſont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le ſtyle, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés et inſipides, et par un entaſſement de raiſonnemens alambiqués, qui ſont l'oppoſé du tragique. Mais on ne juge d'un grand-homme

que par ses chefs-d'œuvre, et non par ses fautes. On dit que sa traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* a été imprimée trente-deux fois: il est aussi difficile de le croire que de la lire une seule. Il reçut une gratification du roi dans sa dernière maladie: mort en 1684.

On a imprimé dans plusieurs recueils d'anecdotes qu'il avait sa place marquée toutes les fois qu'il allait au spectacle, qu'on se levait pour lui, qu'on battait des mains. Malheureusement les hommes ne rendent pas tant de justice. Le fait est que les comédiens du roi refusèrent de jouer ses dernières pièces, et qu'il fut obligé de les donner à une autre troupe.

CORNEILLE (*Thomas*) né à Rouen en 1625: homme qui aurait eu une grande réputation, s'il n'avait point eu de frère. On a de lui trente-quatre pièces de théâtre: mort pauvre en 1709.

COUSIN (*Louis*) né à Paris en 1627, président à la cour des monnaies. Personne n'a plus ouvert que lui les sources de l'histoire. Ses traductions de la collection Bysantine et d'*Eusèbe* de Césarée ont mis tout le monde en état de juger du vrai et du faux, et de connaître avec quels préjugés et quel esprit de parti l'histoire a été presque toujours écrite. On lui doit beaucoup de traductions d'historiens grecs, que lui seul a fait connaître: mort en 1707.

Le baron DES COUTURES traduisit en prose et commenta *Lucrèce* vers le milieu du règne de *Louis XIV*. Il pensait comme ce

philofophe fur la plupart des premiers principes des chofes ; il croyait la matière éternelle, à l'exemple de tous les anciens. La religion chrétienne a feule combattu cette opinion.

CRÉBILLON (*Jolyot*) né à Dijon en 1674. Nous ignorons fi un procureur nommé *Prieur* le fit poëte, comme il eft dit dans le dictionnaire hiftorique portatif en quatre volumes. Nous croyons que le génie y eut plus de part que le procureur. Nous ne croyons pas que l'anecdote rapportée dans le même ouvrage contre fon fils foit vraie. On ne peut trop fe défier de tous ces petits contes. Il faut ranger *Crébillon* parmi les génies qui illuftrèrent le fiècle de *Louis XIV*, puifque fa tragédie de *Rhadamifte*, la meilleure de fes pièces, fut jouée en 1710. Si *Defpréaux*, qui fe mourait alors, trouva cette tragédie plus mauvaife que celles de *Pradon*, c'eft qu'il était dans un âge et dans un état où l'on n'eft fenfible qu'aux défauts et infenfible aux beautés. Mort à quatre-vingt-huit ans, en 1762.

DACIER (*André*) né à Caftres en 1651, calvinifte comme fa femme, et devenu catholique comme elle, garde des livres du cabinet du roi à Paris, charge qui ne fubfifte plus. Homme plus favant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par fes traductions et par quelques-unes de fes notes : mort au louvre en 1722. Nous devons à madame *Dacier* la traduction d'*Homère*, la plus fidelle par le ftyle, quoiqu'elle manque de force, et la plus inftruc-

tive par les notes, quoiqu'on y déſire la fineſſe du goût. On remarque ſur-tout qu'elle n'a jamais ſenti que ce qui devait plaire aux Grecs dans des temps groſſiers, et ce qu'on reſpectait déjà comme ancien dans des temps poſtérieurs plus éclairés, aurait pu déplaire s'il avait été écrit du temps de *Platon* et de *Démoſthène*. Mais enfin nulle femme n'a jamais rendu plus de ſervices aux lettres. Madame *Dacier* eſt un des prodiges du ſiècle de *Louis XIV*.

D'AGUESSEAU (*Henri-François*) chancelier, le plus ſavant magiſtrat que jamais la France ait eu, poſſédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le latin, le grec et un peu d'hébreu; très-inſtruit dans l'hiſtoire, profond dans la juriſprudence, et ce qui eſt plus rare, éloquent. Il fut le premier au barreau qui parla avec force et pureté à la fois; avant lui on feſait des phraſes. Il conçut le projet de réformer les lois, mais il ne put faire que quatre ou cinq ordonnances utiles. Un ſeul homme ne peut ſuffire à ce travail immenſe que *Louis XIV* avait entrepris avec le ſecours d'un grand nombre de magiſtrats. Mort en 1751.

DANCHET (*Antoine*) né à Riom en 1671, a réuſſi à l'aide du muſicien dans quelques opéra, qui ſont moins mauvais que ſes tragédies. Son prologue des jeux ſéculaires au-devant d'*Héſione* paſſe même pour un très-bon ouvrage, et peut être comparé à celui d'*Amadis*: on a retenu ces beaux vers imités d'*Horace*.

Père des saisons et des jours,
Fais naître en ces climats un siècle mémorable.
Puisse à ses ennemis ce peuple redoutable
Etre à jamais heureux, et triompher toujours!
Nous avons à nos lois asservi la victoire;
Aussi loin que tes feux nous portons notre gloire.
Fais dans tout l'univers craindre notre pouvoir.
Toi qui vois tout ce qui respire,
Soleil, puisses-tu ne rien voir
De si puissant que cet empire!

C'est dans ce prologue qu'on trouve les ariettes qui servirent depuis de canevas au poëte *Rousseau* pour composer les couplets effrénés qui causèrent sa disgrâce. Les couplets originaux de *Danchet* valent peut-être mieux que les parodies de *Rousseau*. Voici sur-tout celui de *Danchet* qu'on a le plus retenu.

Que l'amant qui devient heureux
En devienne encor plus fidelle!
Que toujours dans les mêmes nœuds
Il trouve une douceur nouvelle!
Que les soupirs et les langueurs
Puissent seuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus sévère!
Que l'amant comblé de faveurs
Sache les goûter et les taire!

Mort en 1748.

Dancourt (*Florent Carton*) avocat, né à Fontainebleau en 1661, aima mieux se livrer au théâtre qu'au barreau. Ce que *Regnard* était à l'égard de *Molière* dans la haute

comédie, le comédien *Dancourt* l'était dans la farce. Beaucoup de ſes pièces attirent encore un aſſez grand concours; elles ſont gaies; le dialogue en eſt naïf. La quantité de pièces qu'on a faites dans ce genre facile eſt immenſe; elles ſont plus du goût du peuple que des eſprits délicats; mais l'amuſement eſt un des beſoins de l'homme, et cette eſpèce de comédie aiſée à repréſenter plaît dans Paris et dans les provinces, au grand nombre qui n'eſt pas ſuſceptible de plaiſirs plus relevés. Mort en 1726.

DANET (*Pierre*) l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses dictionnaires de la langue latine et des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du dauphin *Monſeigneur*, et qui, s'ils ne firent pas de ce prince un ſavant homme, contribuèrent beaucoup à éclairer la France: mort en 1709.

DANGEAU (*Louis* abbé de) né en 1643, excellent académicien: mort en 1723.

DANIEL (*Gabriel*) jéſuite. Hiſtoriographe de France, né à Rouen en 1649, a rectifié les fautes de *Mézerai* ſur la première et la ſeconde race. On lui a reproché que ſa diction n'eſt pas toujours aſſez pure, que ſon ſtyle eſt trop faible, qu'il n'intéreſſe pas, qu'il n'eſt pas peintre, qu'il n'a pas aſſez fait connaître les uſages, les mœurs, les lois; que ſon hiſtoire eſt un long détail d'opérations de guerre dans leſquelles un hiſtorien de ſon état ſe trompe preſque toujours: mort en 1728.

Le comte de *Boulainvilliers* dit dans ſes mémoires ſur le gouvernement de France qu'on peut reprocher à *Daniel* dix mille erreurs: c'eſt beaucoup; mais heureuſement la plupart de ces erreurs ſont auſſi indifférentes que les vérités qu'il aurait miſes à la place; car qu'importe que ce ſoit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à ſa bataille de Montlhéri? Qu'importe par quel endroit *Louis le Gros* entra dans les maſures du Puiſet? Un citoyen veut ſavoir par quels degrés le gouvernement a changé de forme, quels ont été les droits et les uſurpations des différens corps, ce qu'ont fait les états-généraux, quel a été l'eſprit de la nation. Le grand défaut de *Daniel* eſt de n'avoir pas été inſtruit des droits de la nation, ou de les avoir diſſimulés. Il a omis entièrement les célèbres états de 1355. Il n'a parlé des papes, et ſur-tout du grand et bon roi *Henri IV* qu'en jéſuite; nulle connaiſſance des finances, nulle de l'intérieur du royaume ni des mœurs.

Il prétend dans ſa préface, et le préſident *Hénault* a dit après lui que les premiers temps de l'hiſtoire de France ſont plus intéreſſans que ceux de Rome, parce que *Clovis* et *Dagobert* avaient plus de terrain que *Romulus* et *Tarquin*. Il ne s'eſt pas aperçu que les faibles commencemens de tout ce qui eſt grand intéreſſent toujours les hommes; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'eſt qu'une province, et qui étendit ſon empire juſqu'à l'Elbe, l'Euphrate et le Niger. Il faut avouer que notre

hiſtoire et celle des autres peuples, depuis le cinquième ſiècle de l'ère vulgaire juſqu'au quinzième, n'eſt qu'un chaos d'aventures barbares, ſous des noms barbares,

D'ARGONNE (*Noël*) né à Paris en 1634. chartreux à Gaillon. C'eſt le ſeul chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *Mélanges*, ſous le nom de *Vigneul de Marville*, ſont remplis d'anecdotes curieuſes et hazardées: mort en 1704.

DESCARTES (*René*) né en Touraine en 1596, fils d'un conſeiller au parlement de Bretagne. Le plus grand mathématicien de ſon temps, mais le philoſophe qui connut le moins la nature, ſi on le compare à ceux qui l'ont ſuivi. Il paſſa preſque toute ſa vie hors de France, pour philoſopher en liberté, à l'exemple de *Saumaiſe*, qui avait pris ce parti. On a remarqué qu'il avait un frère aîné conſeiller au parlement de Bretagne, qui le mépriſait beaucoup, et qui diſait qu'il était indigne du frère d'un conſeiller de s'abaiſſer à être mathématicien. Ayant cherché le repos dans des ſolitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé *Voët*, et un nommé *Shockius*, deux profeſſeurs du galimatias ſcholaſtique qu'on enſeignait encore, intentèrent contre lui cette ridicule accuſation d'athéiſme dont les écrivains mépriſés ont toujours chargé les philoſophes. En vain *Deſcartes* avait épuiſé ſon génie à raſſembler les preuves de la Divinité, et à en chercher de nouvelles. Ses infâmes ennemis le comparèrent

à *Vanini* dans un écrit public : ce n'eſt pas que *Vanini* eût été athée, le contraire eſt démontré ; mais il avait été brûlé comme tel, et on ne pouvait faire une comparaiſon plus odieuſe. *Deſcartes* eut beaucoup de peine à obtenir une très-légère ſatisfaction par ſentence de l'académie de Groningue. Ses *méditations*, ſon *diſcours ſur la méthode*, ſont encore eſtimés ; toute ſa phyſique eſt tombée, parce qu'elle n'eſt fondée ni ſur la géométrie, ni ſur l'expérience. Ses *recherches ſur la dioptrique* où l'on trouve la loi fondamentale de cette ſcience ſoupçonnée par *Snellius*, et des applications de cette loi, qui ne pouvaient être que l'ouvrage d'un très-grand géomètre ; ſes travaux ſur les lois du choc des corps, objet dont il a eu le premier l'idée de s'occuper, ſeront toujours, malgré les erreurs qui lui ſont échappées, des monumens d'un génie extraordinaire ; et le petit livre connu ſous le nom de géométrie de *Deſcartes* lui aſſure la ſupériorité ſur tous les mathématiciens de ſon temps. Il a eu long-temps une ſi prodigieuſe réputation que *la Fontaine*, ignorant à la vérité, mais écho de la voix publique, a dit de lui :

Deſcartes ce mortel dont on eût fait un dieu
Dans les ſiècles paſſés, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'eſprit, comme entre l'huître et l'homme,
Le tient tel de nos gens franche bête de ſomme.

L'abbé *Genet* dans le ſiècle préſent s'eſt donné la malheureuſe peine de mettre en vers français la phyſique de *Deſcartes*.

Ce

Ce n'eſt guère que depuis l'année 1730 qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette philoſophie chimérique, quand la géométrie et la phyſique expérimentale ont été plus cultivées. Le ſort de *Deſcartes* en phyſique a été celui de *Ronſard* en poéſie : mort à Stockholm en 1650.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (*Jean*) né à Paris en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de *Richelieu*. Sa comédie des *Viſionnaires* paſſa pour un chef-d'œuvre, mais c'eſt que *Molière* n'avait pas encore paru. Il fut contrôleur-général de l'extraordinaire des guerres et ſecrétaire de la marine du Levant. Sur la fin de ſa vie il fut plus connu par ſon fanatiſme que par ſes ouvrages : mort en 1676.

DESTOUCHES (*Néricault*) né à Tours en 1680, avait été comédien dans ſa jeuneſſe. Après avoir fait pluſieurs comédies, il fut chargé long-temps des affaires de France en Angleterre ; et ayant rempli ce miniſtère avec ſuccès, il ſe remit à faire des comédies. On ne trouve pas dans ſes pièces la force et la gaieté de *Regnard*, encore moins ces peintures du cœur humain, ce naturel, cette vraie plaiſanterie, cet excellent comique, qui fait le mérite de l'inimitable *Molière* ; mais il n'a pas laiſſé de ſe faire de la réputation après eux. On a de lui quelques pièces qui ont eu du ſuccès, quoique le comique en ſoit un peu forcé. Il a du moins évité le genre de la comédie qui n'eſt que langoureuſe, de cette eſpèce de tragédie bourgeoiſe, qui n'eſt ni

tragique ni comique, monstre né de l'impuissance des auteurs et de la satiété du public après les beaux jours du siècle de *Louis XIV*. Sa comédie du *Glorieux* est son meilleur ouvrage, et probablement restera au théâtre, quoique le personnage du *Glorieux* soit, dit-on, manqué; mais les autres caractères paraissent traités supérieurement. Mort en 1754.

DOMAT (*Jean*) célèbre jurisconsulte. Son livre *des lois civiles* a eu beaucoup d'approbation : mort en 1696.

DOUJAT (*Jean*) né à Toulouse en 1639, jurisconsulte et homme de lettres. Il fesait tous les ans un enfant à sa femme et un livre. On en dit autant de *Tiraqueau*. Le *Journal des Savans* l'appelle *grand-homme*; il ne faut pas prodiguer ce titre: mort en 1688.

DUBOIS (*Gerard*) né à Orléans en 1629, de l'oratoire. Il a fait l'*Histoire de l'Eglise de Paris*: mort en 1696.

DUCHÉ DE VANCY, (*Joseph-François*) valet de chambre de *Louis XIV*, fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'Ecriture, à l'exemple de *Racine*, non avec le même succès. L'opéra d'*Iphigénie en Tauride* est son meilleur ouvrage. Il est dans le grand goût, et quoique ce ne soit qu'un opéra, il retrace une grande idée de ce que les tragédies grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas subsisté long-temps, même bientôt après on s'est réduit aux simples ballets composés d'actes détachés, faits uniquement pour amener des danses; ainsi l'opéra même a dégénéré dans le temps que presque tout le reste tombait dans la décadence.

Madame de *Maintenon* fit la fortune de cet auteur : elle le recommanda si fortement à M. de *Pontchartrain* secrétaire d'Etat, que ce ministre, prenant *Duché* pour un homme considérable, alla lui rendre visite. *Duché*, homme alors très-obscur, voyant entrer chez lui un secrétaire d'Etat, crut qu'on allait le conduire à la bastille : mort en 1704.

DUCHESNE (*André*) né en Touraine en 1584 ; historiographe du roi, auteur de beaucoup d'histoires et de recherches généalogiques. On l'appelait le père de l'histoire de France : mort en 1640.

DUFRÉNOIS (*Charles*) né à Paris en 1611. Peintre et poëte. Son poëme *de la peinture* a réussi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du siècle d'*Auguste* : mort en 1665.

DUFRÉNY (*Charles*) né à Paris en 1648. Il passait pour petit-fils de *Henri IV*, et lui ressemblait. Son père avait été valet de garderobe de *Louis XIII*, et le fils l'était de *Louis XIV* qui lui fit toujours du bien malgré son dérangement, mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'esprit et plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, et il n'y en a guère où l'on ne trouve des scènes jolies et singulières : mort en 1724.

DUPLEIX (*Scipion*) de Condom, quoique né en 1569, peut être compté dans le siècle de *Louis XIV*, ayant encore vécu sous son

règne. Il est le premier historien qui ait cité en marge ses autorités, précaution absolument nécessaire quand on n'écrit pas l'histoire de son temps, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus son histoire de France, parce que depuis lui on a mieux fait et mieux écrit: mort en 1661.

ESPRIT (*Jacques*) né à Béziers en 1611, auteur du livre *de la fausseté des vertus humaines*, qui n'est qu'un commentaire du duc de *la Rochefoucauld*. Le chancelier *Séguier*, qui goûta sa littérature, lui fit avoir un brevet de conseiller d'Etat: mort en 1678.

ESTRADES (le maréchal d'). Ses lettres sont aussi estimées que celles du cardinal d'*Ossat*, et c'est une chose particulière aux Français, que de simples dépêches aient été souvent d'excellens ouvrages: mort en 1686.

Le marquis de LA FARE, connu par ses mémoires et par quelques vers agréables. Son talent pour la poésie ne se développa qu'à l'âge de près de soixante ans. Ce fut madame de *Caylus*, l'une des plus aimables personnes de ce siècle par sa beauté et par son esprit, pour laquelle il fit ses premiers vers, et peut-être les plus délicats qu'on ait de lui.

M'abandonnant un jour à la tristesse,
Sans espérance et même sans désirs,
Je regrettais les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse.
Sont-ils perdus, disais-je, sans retour?
Et n'es-tu pas cruel, Amour!

Toi que j'ai fait, dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laisser terminer le cours
A l'ennuyeuse indifférence?
Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui plein d'une joie inhumaine
Me dit en souriant: Tircis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de Caylus.

Mort en 1713.

LA FAYETTE (*Marie-Magdeleine de la Vergne* comtesse de). Sa *Princesse de Clèves* et sa *Zaïde* furent les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens et des aventures naturelles décrites avec grâce. Avant elle on écrivait d'un style ampoulé des choses peu vraisemblables: morte en 1693.

FELIBIEN (*André*) né à Chartres en 1619. Il est le premier qui, dans les inscriptions de l'hôtel-de-ville, ait donné à *Louis XIV* le nom de *Grand*. Ses *Entretiens sur la vie des peintres* sont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il est élégant, profond, et il respire le goût: mais il dit trop peu de choses en trop de paroles, et est absolument sans méthode: mort en 1695.

FÉNÉLON (*François de Salignac*) archevêque de Cambrai, né en Périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais son *Télémaque* l'inspire. Il a été vainement

blâmé par *Gueudeville* et par l'abbé *Faidit*: mort à Cambrai en 1715.

Après la mort de *Fénélon*, *Louis XIV* brûla lui-même tous les manuſcrits que le duc de Bourgogne avait conſervés de ſon précepteur. *Ramſai*, élève de ce célèbre archevêque, m'a écrit ces mots: *S'il était né en Angleterre, il aurait développé ſon génie, et donné l'eſſor ſans crainte à ſes principes que perſonne n'a connus.*

Ferrand, conſeiller de la cour des aides. On a de lui de très-jolis vers. Il joûtait avec *Rouſſeau* dans l'épigramme et le madrigal. Voici dans quel goût *Ferrand* écrivait.

D'amour et de mélancolie
Celemnus enfin conſumé,
En fontaine fut transformé;
Et qui boit de ſes eaux, oublie
Juſqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier Egérie,
J'y courus hier vainement;
A force de changer d'amant,
L'infidelle l'avait tarie.

On voit que *Ferrand* mettait plus de naturel, de grâce et de délicateſſe dans ſes ſujets galans, et *Rouſſeau* plus de force et de recherche dans des ſujets de débauche: mort en 1720.

Pas, marquis de Feuquières (*Antoine de*) né à Paris en 1648. Officier conſommé dans l'art de la guerre, et excellent guide s'il eſt critique trop ſévère: mort en 1711.

Le fèvre (*Tanneguy*) né à Caën en 1615.

Calviniste, professeur à Saumur, méprisant ceux de sa secte et demeurant parmi eux, plus philosophe qu'huguenot, écrivant aussi bien en latin qu'on puisse écrire dans une langue morte, fesant des vers grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aient les lettres est d'avoir produit madame *Dacier* : mort en 1678.

LE FÈVRE (*Anne*) madame DACIER. Née calviniste à Saumur en 1651, illustre par sa science. Le duc de *Montausier* la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de *Monseigneur*. Le *Florus* avec des notes latines est d'elle. Ses traductions de *Térence* et d'*Homère* lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. *La Motte* ne l'attaqua qu'avec de l'esprit, et elle ne combattit qu'avec de l'érudition : morte en 1720 au louvre.

FLÉCHIER (*Esprit*) du comtat d'Avignon, né en 1632 ; évêque de Lavaur et puis de Nîmes ; poëte français et latin, historien, prédicateur, mais connu sur-tout par ses belles oraisons funèbres. Son *Histoire de Théodose* a été faite pour l'éducation de *Monseigneur*. Le duc de *Montausier* avait engagé les meilleurs esprits de France à travailler par de bons ouvrages à cette éducation : mort en 1710.

FLEURI (*Claude*) né en 1640, sous-précepteur du duc de Bourgogne, et confesseur de *Louis XV* son fils, vécut à la cour dans la

solitude et dans le travail. Son *Histoire de l'Eglise* est la meilleure qu'on ait jamais faite, et les discours préliminaires sont fort au-dessus de l'histoire. Ils sont presque d'un philosophe, mais l'histoire n'en est pas: mort en 1723.

LA FONTAINE (*Jean*) né à Château-Thierri en 1621. Le plus simple des hommes, mais admirable dans son genre, quoique négligé et inégal. Il fut le seul des grands-hommes de son temps qui n'eut point de part aux bienfaits de *Louis XIV*. Il y avait droit par son mérite et par sa pauvreté. Dans la plupart de ses fables il est infiniment au-dessus de tous ceux qui ont écrit avant et après lui en quelque langue que ce puisse être. Dans les contes qu'il a imités de l'*Arioste*, il n'a pas son élégance et sa pureté; il n'est pas à beaucoup près si grand peintre, et c'est ce que *Boileau* n'a pas aperçu dans sa dissertation sur *Joconde* parce que *Despréaux* ne savait presque pas l'italien. Mais dans les contes puisés chez *Bocace*, *la Fontaine* lui est bien supérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'esprit, de grâces, de finesse. *Bocace* n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté et l'exactitude dans le langage. Il a fixé sa langue, et *la Fontaine* a souvent corrompu la sienne: mort en 1695.

Il faut que les jeunes gens, et sur-tout ceux qui dirigent leurs lectures, prennent bien garde à ne pas confondre avec son beau naturel le familier, le bas, le négligé, le trivial; défauts dans lesquels il tombe trop souvent.

Il commence par dire au dauphin dans son prologue:

Et si de t'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

On sent assez qu'il n'y aurait nul honneur à ne pas emporter le prix d'agréer. La pensée est aussi fausse que l'expression est mauvaise.

Vous chantiez, j'en suis bien aise;
Eh bien, dansez maintenant.

Comment une fourmi peut-elle dire ce proverbe du peuple à une cigale?

Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire,
Tout cela c'est la mer à boire.

Il faut avouer que *Phèdre* écrit avec une pureté qui n'a rien de cette bassesse.

Le gibier du lion ce ne sont point moineaux,
Mais beaux et bons sangliers, daims et cerfs bons et beaux.
Un jour sur ses hauts pieds allait, je ne sais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou,
Et le renard qui a cent tours dans son sac,
Et le chat qui n'en a qu'un dans son bissac.

Distinguons bien ces négligences, ces puérilités qui sont en très-grand nombre, des traits admirables de ce charmant auteur, qui sont en plus grand nombre encore.

Quel est donc le pouvoir naturel des vers naturels, puisque par ce seul charme *la Fon-*

taine avec de grandes négligences a une réputation si universelle et si méritée, sans avoir jamais rien inventé! mais aussi quel mérite dans les anciens Asiatiques, inventeurs de ces fables connues dans toute la terre habitable!

FONTENELLE (*Bernard le Bouvier* de) né à Rouen le 11 février 1657. On peut le regarder comme l'esprit le plus universel que le siècle de *Louis XIV* ait produit. Il a ressemblé à ces terres heureusement situées qui portent toutes les espèces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit une grande partie de la tragédie-opéra de *Bellérophon*, et depuis il donna l'opéra de *Thétis et Pélée*, dans lequel il imita beaucoup *Quinault*, et qui eut un grand succès. Celui d'*Enée et Lavinie* en eut moins. Il essaya ses forces au théâtre tragique; il aida Mlle *Bernard* dans quelques pièces. Il en composa deux, dont une fut jouée en 1680, et jamais imprimée. Elle lui attira trop long-temps de très-injustes reproches: car il avait eu le mérite de reconnaître que, bien que son esprit s'étendît à tout, il n'avait pas le talent de *Pierre Corneille* son oncle pour la tragédie.

En 1686 il fit l'allégorie de *Mero* d'*Enegu*, c'est Rome et Genève. Cette plaisanterie si connue, jointe à l'*histoire des oracles*, excita depuis contre lui une persécution. Il en essuya une moins dangereuse et qui n'était que littéraire, pour avoir soutenu qu'à plusieurs égards les modernes valaient bien les anciens. *Racine* et *Boileau*, qui avaient pourtant intérêt que

Fontenelle eût raison, affectèrent de le mépriser, et lui fermèrent long-temps les portes de l'académie. Ils firent contre lui des épigrammes; il en fit contr'eux, et ils furent toujours ses ennemis. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans lesquels on remarquait déjà cette finesse et cette profondeur qui décèlent un homme supérieur à ses ouvrages mêmes. On remarqua dans ses vers et dans ses *dialogues des morts* l'esprit de *Voiture*, mais plus étendu et plus philosophique. Sa *pluralité des mondes* fut un ouvrage unique en son genre. Il sut faire des *oracles de Vandale* un livre agréable. Les matières délicates auxquelles on touche dans ce livre lui attirèrent des ennemis violens, auxquels il eut le bonheur d'échapper. Il vit combien il est dangereux d'avoir raison dans des choses où des hommes accrédités ont tort. Il se tourna vers la géométrie et vers la physique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les arts d'agrément. Nommé secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, il exerça cet emploi pendant plus de quarante ans avec un applaudissement universel. Son *histoire de l'académie* jette très-souvent une clarté lumineuse sur les mémoires les plus obscurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les sciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornement, c'était de ces moissons abondantes dans lesquelles les fleurs croissent naturellement avec les épis.

Cette *histoire de l'académie des sciences* serait aussi utile qu'elle est bien faite, s'il n'avait eu



à rendre compte que de vérités découvertes, mais il fallait souvent qu'il expliquât des opinions combattues les unes par les autres, et dont la plupart sont détruites.

Les éloges qu'il prononça des académiciens morts ont le mérite singulier de rendre les sciences respectables, et ont rendu tel leur auteur. En vain l'abbé *des Fontaines* et d'autres gens de cette espèce ont voulu obscurcir sa réputation, c'est le propre des grands-hommes d'avoir de méprisables ennemis. S'il fit imprimer depuis des comédies froides, peu théâtrales, et une apologié des tourbillons de *Descartes*, on a pardonné ces comédies en faveur de sa vieillesse, et son cartésianisme en faveur des anciennes opinions qui dans sa jeunesse avaient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière et des grâces sur les sciences abstraites, et il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talens ont été soutenus par la connaissance des langues et de l'histoire, et il a été sans contredit au-dessus de tous les savans qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Son *histoire des oracles*, qui n'est qu'un abrégé très-sage et très-modéré de la grande histoire de *Vandale*, lui fit une querelle assez violente avec quelques jésuites compilateurs de la vie des saints, qui avaient précisément l'esprit des compilateurs. Ils écrivirent à leur

manière contre le sentiment raisonnable de *Vandale* et *Fontenelle*. Le philosophe de Paris ne répondit point; mais son ami le savant *Basnage* philosophe de Hollande (1) répondit, et le livre des compilateurs ne fut pas lu. Plusieurs années après, le jésuite *le Tellier* confesseur de *Louis XIV*, ce malheureux auteur de toutes les querelles qui ont produit tant de mal et tant de ridicule en France, déféra *Fontenelle* à *Louis XIV*, comme un athée, et rappela l'allégorie de *Mero* et d'*Enegu*. *Marc-René de Paulmi* marquis d'*Argenson*, alors lieutenant de police et depuis garde des sceaux, écarta la persécution qui allait éclater contre *Fontenelle*, et ce philosophe le fait assez entendre dans l'éloge du garde des sceaux d'*Argenson*, prononcé dans l'*académie des sciences*. Cette anecdote est plus curieuse que tout ce qu'a dit l'abbé *Troublet* de *Fontenelle*. Mort le 9 janvier 1757, âgé de cent ans moins un mois et deux jours. (2)

(1) *Basnage* pressa long-temps *Fontenelle* de répondre à *Balthus*. Mon parti est pris, répondit *Fontenelle*, je ne répondrai point au livre du jésuite; je consens que le diable ait été prophète, puisque *Balthus* le veut, et qu'il trouve cela plus *orthodoxe*.

(2) Lorsque la première édition du siècle de *Louis XIV* devint publique, *Fontenelle* vivait encore. On avait cherché à l'irriter contre M. de *Voltaire*. Comment suis-je traité dans cet ouvrage, demanda *Fontenelle* à un de ses amis? Monsieur, répondit-il, M. de *Voltaire* commence par dire que vous êtes le seul homme vivant pour lequel il se soit écarté de la loi qu'il s'était faite de ne parler que des morts. — Je n'en veux pas savoir davan-

FORBIN (*Claude* chevalier de) chef d'escadre en France, grand-amiral du roi de Siam. Il a laissé des mémoires curieux qu'on a rédigés, et on peut juger entre lui et *Du Gué-Trouin*: mort en 1733.

LA FOSSE (*Antoine* de) né en 1658. *Manlius* est sa meilleure pièce de théâtre: mort en 1708.

FRAGUIER (*Claude*) né à Paris en 1666, bon littérateur et plein de goût. Il a mis la philosophie de *Platon* en bons vers latins. Il eût mieux valu faire de bons vers français. On a de lui d'excellentes dissertations dans le recueil utile de l'académie des belles-lettres: mort en 1728.

FURETIÈRE (*Antoine*) né en 1620, fameux par son dictionnaire et par sa querelle: mort en 1688.

GACON (*François*) né à Lyon en 1667, mis par le père *Niceron* dans le catalogue des hommes illustres, et qui n'a été fameux que par de grossières plaisanteries qu'on appelle *brevets de la calotte*. Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sais quelle association qu'on appelait *le régiment des fous et de la calotte*. Ce n'est pas là assurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages, et leurs auteurs qui ne peu-

tage, reprit *Fontenelle*; quelque chose qu'il ait pu ajouter, *je dois être content.*

Ce qu'on trouve ici sur l'*histoire des oracles* et sur *Mero* et *Enegu* a été ajouté depuis la mort de *Fontenelle*.

vent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. *Gacon* n'écrivit presque que de mauvaises satires en mauvais vers contre les auteurs les plus estimés de son temps. Ceux qui n'en écrivent aujourd'hui qu'en mauvaise prose sont encore plus méprisés que lui. On n'en parle ici que pour inspirer le même mépris envers ceux qui pourraient l'imiter: mort en 1725.

GALLAND (*Antoine*) né en Picardie en 1646. Il apprit à Constantinople les langues orientales, et traduisit une partie des contes arabes, qu'on connaît sous le titre des *mille et une nuits*; il y mit beaucoup du sien: c'est un des livres les plus connus en Europe; il st amusant pour toutes les nations: mort en e715.

L'abbé GALLOIS (*Jean*) né à Paris en 1632, savant universel, fut le premier qui travailla au *journal des savans* avec le conseiller-clerc *Sallo*, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enseigna depuis un peu de latin au ministre d'Etat *Colbert*, qui, malgré ses occupations, crut avoir assez de temps pour apprendre cette langue; il prenait sur-tout ses leçons en carrosse dans ses voyages de Versailles à Paris. On disait avec vraisemblance que c'était en vue d'être chancelier. On peut observer que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres ne savaient pas le latin, *Louis XIV* et M. *Colbert*. On prétend que l'abbé *Gallois* disait: M. *Colbert veut quelquefois se*

familiariser avec moi, mais je le repousse par le respect. On attribue ce même mot à *Fontenelle* à l'égard du *Régent :* il est plus dans le caractère de *Fontenelle*, et le Régent avait dans le sien plus de familiarité que *Colbert.* Mort en 1707.

GASSENDI (*Pierre*) né en Provence en 1592, restaurateur d'une partie de la physique d'*Epicure.* Il sentit la nécessité des atomes et du vide. *Newton* et d'autres ont démontré depuis ce que *Gassendi* avait affirmé. Il eut moins de réputation que *Descartes*, parce qu'il était plus raisonnable, et qu'il n'était pas inventeur; mais on l'accusa comme *Descartes* d'athéisme. Quelques-uns crurent que celui qui admettait le vide comme *Epicure* niait un DIEU comme lui. C'est ainsi que raisonnent les calomniateurs. *Gassendi* en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé le *saint prêtre*; à Paris quelques envieux l'appelaient l'*athée.* Il est vrai qu'il était sceptique, et que la philosophie lui avait appris à douter de tout, mais non pas de l'existence d'un être suprême. (3) Il avait avancé long-temps avant *Locke*, dans une grande lettre à *Descartes*, qu'on ne connaît point du tout l'ame, que DIEU peut accorder la pensée à l'autre être inconnu qu'on nomme matière, et la lui conserver éternellement: mort en 1656.

(3) Les déclamations contre le scepticisme sont l'ouvrage de la sottise ou de la charlatanerie. Un sceptique qui n'admettrait pas les différens degrés de probabilité serait un fou; un sceptique qui les admet ne diffère des dogmatiques qu'en ce qu'il cherche à démêler ces différens degrés avec plus de subtilité. GEDOLIN

GEDOUIN chanoine de la ſainte chapelle à Paris; auteur d'une excellente traduction de *Quintilien* et de *Pauſanias*. Il était entré chez les jéſuites à l'âge de quinze ans, et en ſortit dans un âge mûr. Il était ſi paſſionné pour les bons auteurs de l'antiquité qu'il aurait voulu qu'on eût pardonné à leur religion en faveur des beautés de leurs ouvrages et de leur mythologie; il trouvait dans la fable une philoſophie naturelle admirable, et des emblêmes frappans de toutes les opérations de la Divinité. Il croyait que l'eſprit de toutes les nations s'était rétréci, et que la grande poéſie et la grande éloquence avaient diſparu du monde avec la mythologie des Grecs. Le poëme de *Milton* lui paraiſſait un poëme barbare et d'un fanatiſme ſombre et dégoûtant, dans lequel le diable hurle ſans ceſſe contre le Meſſie. Il écrivit ſur ce ſujet quatre diſſertations très-curieuſes; on croit qu'elles ſeront bientôt imprimées: mort en 1744.

N. B. On a imprimé dans quelques dictionnaires que *Ninon* lui accorda ſes faveurs à quatre-vingts ans. En ce cas on aurait dû dire plutôt que l'abbé *Gedouin* lui accorda les ſiennes, mais c'eſt un conte ridicule. Ce fut à l'abbé de *Châteauneuf* que *Ninon* donna un rendez-vous pour le jour auquel elle aurait ſoixante ans accomplis.

LE GENDRE (*Louis*) né à Rouen en 1659, a fait une *hiſtoire de France*. Pour bien faire cette hiſtoire, il faudrait la plume et la liberté

du préſident de *Thou:* et il ſerait encore très-difficile de rendre les premiers ſiècles intéreſſans : mort en 1733.

GENEST (*Charles-Claude*) né en 1635, aumônier de la ducheſſe d'Orléans, philoſophe et poëte. Sa tragédie de Pénélope a encore du ſuccès ſur le théâtre, et c'eſt la ſeule de ſes pièces qui s'y ſoit conſervée. Elle eſt au rang de ces pièces écrites d'un ſtyle lâche et proſaïque, que les ſituations ſont tolérer dans la repréſentation. Son laborieux ouvrage *de la philoſophie de Deſcartes*, en rimes plutôt qu'en vers, ſignala plus ſa patience que ſon génie, et il n'eut guère rien de commun avec *Lucrèce* que de verſifier une philoſophie erronée preſque en tout. Il eut part aux bienfaits de *Louis XIV*: mort en 1719.

L'abbé GIRARD, de l'académie. Son livre des *Synonymes* eſt très-utile ; il ſubſiſtera autant que la langue, et ſervira même à la faire ſubſiſter: mort fort vieux en 1748.

GODEAU (*Antoine*) l'un de ceux qui ſervirent à l'établiſſement de l'académie françaiſe, poëte, orateur et hiſtorien. On ſait que, pour faire un jeu de mots, le cardinal de *Richelieu* lui donna l'évêché de Graſſe, pour le *Bénédicité* mis en vers. Son *hiſtoire eccléſiaſtique* en proſe fut plus eſtimée que ſon poëme ſur les *faſtes de l'Egliſe*. Il ſe trompa en croyant égaler les faſtes d'*Ovide*: ni ſon ſujet ni ſon génie n'y pouvaient ſuffire. C'eſt une grande erreur de penſer que les ſujets chrétiens puiſſent con-

venir à la poésie comme ceux du paganisme, dont la mythologie aussi agréable que fausse animait toute la nature: mort en 1672.

GODEFROI (*Théodore*) fils de *Denis Godefroi* parisien, homme savant, né à Genève en 1580, historiographe de France sous *Louis XIII* et *Louis XIV*. Il s'appliqua sur-tout aux titres et au cérémonial: mort en 1649. *N. B.* Son père *Denis* a rendu un service important à l'Europe par son travail immense sur le *Corpus juris civilis*.

GODEFROI (*Denis*) son fils, né à Paris en 1615, historiographe de France comme son père: mort en 1681. Toute cette famille a été illustre dans la littérature.

GOMBAULD (*Jean Ogier de*) quoique né sous *Charles IX*, vécut long-temps sous *Louis XIV*. Il y a de lui quelques bonnes épigrammes, dont même on a retenu des vers: mort en 1666.

GOMBERVILLE (*Marin*) né à Paris en 1600, l'un des premiers académiciens. Il écrivit de grands romans avant le temps du bon goût, et sa réputation mourut avec lui: mort en 1674.

GONDI (*Jean-François*) cardinal de Rez, né en 1613, qui vécut en *Catilina* dans sa jeunesse, et en *Atticus* dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses mémoires sont dignes de *Salluste*; mais tout n'est pas égal: mort en 1679.

GOURVILLE, valet de chambre du duc de *la Rochefoucauld*, devenu son ami, et même

celui du grand *Condé*. Dans le même temps pendu à Paris en effigie, et envoyé du roi en Allemagne; ensuite proposé pour succéder au grand *Colbert* dans le ministère. Nous avons de lui des mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance et de sa fortune avec indifférence. Il y a des anecdotes vraies et curieuses.

Le grand (*Joachim*) né en Normandie en 1653, élève du père *le Cointe*. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'histoire: mort en 1733.

Grecourt, chanoine de Tours. Son poëme de *Philotanus* eut un succès prodigieux. Le mérite de ces sortes d'ouvrages n'est d'ordinaire que dans le choix du sujet, et dans la malignité humaine. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme. Le commencement en est très-heureux; mais la suite n'y répond pas. Le diable n'y parle pas aussi plaisamment qu'il est amené. Le style est bas, uniforme, sans dialogue, sans grâces, sans finesse, sans pureté de style, sans imagination dans l'expression, et ce n'est enfin qu'une histoire satirique de la bulle *Unigenitus* en vers burlesques, parmi lesquels il s'en trouve de très-plaisans: mort en 1743.

Gueret (*Gabriel*) né à Paris en 1641, connu dans son temps par son *Parnasse réformé* et par la *Guerre des auteurs*. Il avait du goût; mais son discours, *si l'empire de l'éloquence est plus grand que celui de l'amour*, ne prouve-

rait pas qu'il en eut. Il a fait le *Journal du Palais* conjointement avec *Blondeau*: ce journal du palais est un recueil des arrêts des parlemens de France, jugemens souvent différens dans des causes semblables. Rien ne fait mieux voir combien la jurisprudence a besoin d'être réformée, que cette nécessité où l'on est de recueillir des arrêts: mort en 1688.

DU GUEST (*Jacques-Joseph*) né en Forez en 1649, l'une des meilleures plumes du parti jansénifte. Son livre de l'*Éducation d'un roi* n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit, et il a été achevé par une autre main. Le style de *du Guet* est formé sur celui des bons écrivains de Port-Royal. Il aurait pu comme eux rendre de grands services aux lettres; trois volumes sur vingt-cinq chapitres d'*Isaïe* prouvent qu'il n'était avare ni de son temps ni de sa plume: mort en 1733.

DU GUÉ-TROUIN, né à Saint-Malo en 1673, d'armateur devenu lieutenant-général des armées navales, l'un des plus grands-hommes en son genre, a donné des mémoires écrits du style d'un soldat, et propres à exciter l'émulation chez ses compatriotes: mort en 1736.

DU HALDE, jésuite, quoiqu'il ne soit point sorti de Paris, et qu'il n'ait point su le chinois, a donné sur les mémoires de ses confrères la plus ample et la meilleure description de l'empire de la Chine qu'on ait dans le monde: mort en 1743.

L'insatiable curiosité que nous avons de con-

naître à fond la religion, les lois, les mœurs des Chinois, n'est point encore satisfaite : un bourguemestre de Midelbourg, nommé *Hudde*, homme très-riche, guidé par cette seule curiosité, alla à la Chine vers l'an 1700. Il employa une grande partie de son bien à s'instruire de tout. Il apprit si parfaitement la langue qu'on le prenait pour un chinois. Heureusement pour lui, la forme de son visage ne le trahissait pas. Enfin il fut parvenir au grade de mandarin ; il parcourut toutes les provinces en cette qualité, et revint ensuite en Europe avec un recueil de trente années d'observations ; elles ont été perdues dans un naufrage : c'est peut-être la plus grande perte qu'ait fait la république des lettres.

DU HAMEL (*Jean-Baptiste*) de Normandie, né en 1624, secrétaire de l'académie des sciences. Quoique philosophe, il était théologien. La philosophie, qui s'est perfectionnée depuis lui, a nui à ses ouvrages, mais son nom a subsisté : mort en 1706.

Le comte d'HAMILTON (*Antoine*) né à Caën. On a de lui quelques jolies poésies, et il est le premier qui ait fait des romans dans un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de *Scarron*. Ses *mémoires du comte de Grammont* son beau-frère sont de tous les livres celui où le fonds le plus mince est paré du style le plus gai, le plus vif et le plus agréable. C'est le modèle d'une conversation enjouée, plus que le modèle d'un livre. Son héros n'a guère d'autres rôles dans ses mémoires que celui de friponner ses amis au

jeu, d'être volé par son valet de chambre, et de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres.

HARDOUIN (*Jean*) jésuite, né à Quimper en 1646, profond dans l'histoire et chimérique dans les sentimens. *Il faut s'enquérir*, dit *Montagne*, *non quel est le plus savant, mais le mieux savant.* *Hardouin* poussa la bisarrerie jusqu'à prétendre que l'Enéide et les odes d'*Horace* ont été composées par des moines du treizième siècle : il veut qu'*Enée* soit JESUS-CHRIST; et *Lalagé* la maîtresse d'*Horace* est la religion chrétienne. Le même discernement, qui fesait voir au père *Hardouin* le Messie dans *Enée*, lui découvrait des athées dans les pères *Thomassin*, *Quesnel*, *Mallebranche*, dans *Arnaud*, dans *Nicole et Pascal*. (4) Sa folie ôta à sa calomnie toute son atrocité; mais tous ceux qui renouvellent cette accusation d'athéisme contre des sages ne sont pas toujours reconnus pour fous, et sont souvent très-dangereux. On a vu des hommes abuser de leur ministère en employant ces armes contre lesquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre sans ressource des personnes respectables auprès des princes trop peu instruits : mort en 1729.

(4) Le père *Hardouin* cherchait à prouver qu'un Dieu, tel que les cartésiens le concevaient, ne pouvait ressembler au véritable DIEU, tel que l'admettent les chrétiens; puisque ce Dieu des philosophes devait gouverner le monde par des lois générales et invariables, ce qui, selon le père *Hardouin*, détruisait toute espèce de révélation particulière et toute religion, même la religion naturelle. Il prouvait que ces philosophes étaient athées par les mêmes argumens que les déistes emploient pour prouver que les théologiens sont absurdes.

HECQUET, médecin, mit au jour en 1722 le systême raisonné de la *Trituration*, idée ingénieuse qui n'explique pas la manière dont se fait la digestion. Les autres médecins y ont joint le suc gastrique, et la chaleur des viscères; mais nul n'a pu découvrir le secret de la nature qui se cache dans toutes ses opérations.

HELVETIUS, fameux médecin, qui a très-bien écrit sur l'économie animale et sur la fièvre: mort vers l'an 1750. Il était père d'un vrai philosophe qui renonça à la place de fermier-général pour cultiver les lettres, et qui a eu le sort de plusierurs philosophes; persécuté pour un livre et pour sa vertu.

HENAUT, connu par le sonnet de l'*Avorton*, par d'autres pièces, et qui aurait une très-grande réputation si les trois premiers chants de sa traduction de *Lucrèce*, qui furent perdus, avaient paru et avaient été écrits comme ce qui nous est resté du commencement de cet ouvrage: mort en 1682. Au reste la postérité ne le confondra pas avec un homme du même nom, et d'un mérite supérieur, à qui nous devons la plus courte et la meilleure histoire de France, et peut-être la seule manière dont il faudra désormais écrire toutes les grandes histoires. Car la multiplicité des faits et des écrits devient si grande qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits et aux dictionnaires. Mais il sera difficile d'imiter l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, d'approfondir tant de choses en paraissant les effleurer.

HENAULT, président aux enquêtes du parlement,

ment, surintendant de la maison de la reine, de l'académie françaife, né à Paris vers l'an 1686. Nous avons déjà parlé de son livre utile de l'abrégé de l'histoire de la France. Les recherches pénibles qu'une telle étude doit avoir coûté ne l'ont pas empêché de sacrifier aux grâces, et il a été du très-petit nombre de savans qui ont joint aux travaux utiles les agrémens de la société qui ne s'acquièrent point. Il a été dans l'histoire ce que *Fontenelle* a été dans la philosophie. Il l'a rendue familière; aussi lui avons-nous rendu, comme à *Fontenelle*, justice de son vivant: mort en 1770.

HERBELOT (*Barthelemi d'*) né à Paris en 1625, le premier parmi les Français qui connut bien les langues et les histoires orientales: peu célèbre d'abord dans sa patrie. Reçu par le grand-duc de Toscane *Ferdinand II* avec une distinction qui apprit à la France à connaître son mérite. Rappelé ensuite et encouragé par *Colbert*, qui encourageait tout. Sa *bibliothèque orientale* est aussi curieuse que profonde: mort en 1695.

HERMANT (*Godefroi*) né à Beauvais en 1616. Il n'a fait que des ouvrages polémiques qui s'anéantissent avec la dispute; mort en 1690.

HERMANT (*Jean*) né à Caën en 1650, auteur de l'histoire des conciles, des ordres religieux, des héréfies. Cette histoire des héréfies ne vaut pas celle de M. *Pluquet*. Mort en 1725.

LA HIRE (*Philippe*) né à Paris en 1640, fils d'un bon peintre. Il a été un savant mathématicien, et a beaucoup contribué à la fameuse méridienne de France: mort en 1718.

D'HOSIER (*Pierre*) né à Marſeille en 1592, fils d'un avocat. Il fut le premier qui débrouilla les généalogies, et qui en fit une ſcience. *Louis XIII* le fit gentilhomme ſervant, maître d'hôtel et gentilhomme ordinaire de ſa chambre. *Louis XIV* lui donna un brevet de conſeiller d'Etat. De véritablement grands-hommés ont été bien moins récompenſés; leurs travaux n'étaient pas ſi néceſſaires à la vanité humaine. Mort en 1660.

L'HOSPITAL (*François* marquis de) né en 1661, le premier qui ait écrit en France ſur le calcul inventé par *Newton*, qu'il appela *les infiniment petits*; c'était alors un prodige : mort en 1704.

DESHOULIÈRES (*Antoinette de la Garde*). De toutes les dames françaiſes qui ont cultivé la poéſie, c'eſt celle qui a le plus réuſſi, puiſque c'eſt celle dont on a retenu le plus de vers. C'eſt dommage qu'elle ſoit l'auteur du mauvais ſonnet contre l'admirable Phèdre de *Racine*. Ce ſonnet ne fut bien reçu du public que parce qu'il était ſatirique. N'eſt-ce pas aſſez que les femmes ſoient jalouſes en amour; faut-il encore qu'elles le ſoient en belles-lettres? Une femme ſatirique reſſemble à *Méduſe* et à *Scylla*, deux beautés changées en monſtres. Morte en 1694.

HUET (*Pierre-Daniel*) né à Caën en 1630, ſavant auniverſel, et qui conſerva la même ardeur pour l'étude juſqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appelé auprès de la reine *Chriſtine* à Stockholm, il fut enſuite un des hommes illuſtres qui contribuèrent à l'éducation du dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. *Huet* ſe fit prêtre à qua-

rante ans ; il eut l'évêché d'Avranches, qu'il abdiqua enſuite, pour ſe livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ſes livres *le commerce et la navigation des anciens et l'origine des romans* ſont le plus d'uſage. Son *traité ſur la faibleſſe de l'eſprit humain* a fait beaucoup de bruit, et a paru démentir ſa *démonſtration évangélique* : mort en 1721.

JACQUELOT (*Iſaac*) né en Champagne en 1647, calviniſte, paſteur à la Haye et enſuite à Berlin. Il a fait quelques ouvrages ſur la religion : mort en 1708.

JOLY (*Guy*) conſeiller au châtelet, ſecrétaire du cardinal de *Retz*, a laiſſé des mémoires qui ſont à ceux du cardinal ce qu'eſt le domeſtique au maître ; mais il y a des particularités curieuſes.

JOUVENCI (*Joſeph*) jéſuite, né à Paris en 1643. C'eſt encore un homme qui a eu le mérite obſcur d'écrire en latin auſſi-bien qu'on le puiſſe de nos jours. Son livre *de ratione diſcendi et docendi* eſt un des meilleurs qu'on ait en ce genre, et des moins connus depuis *Quintilien*. Il publia en 1710 à Rome une partie de l'hiſtoire de ſon ordre. Il l'écrivit en jéſuite et en homme qui était à Rome. Le parlement de Paris, qui penſe tout différemment de Rome et des jéſuites, condamna ce livre, dans lequel on juſtifiait le père *Guignard* condamné à être pendu par ce même parlement, pour l'aſſaſſinat commis ſur la perſonne d'*Henri IV* par l'écolier *Châtel*. Il eſt très-vrai que *Guignard* n'était nullement complice, et

celui du grand *Condé*. Dans le même temps pendu à Paris en effigie, et envoyé du roi en Allemagne; enſuite propoſé pour ſuccéder au grand *Colbert* dans le miniſtère. Nous avons de lui des mémoires de ſa vie, écrits avec naïveté, dans leſquels il parle de ſa naiſſance et de ſa fortune avec indifférence. Il y a des anecdotes vraies et curieuſes.

LE GRAND (*Joachim*) né en Normandie en 1653, élève du père *le Cointe*. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'hiſtoire: mort en 1733.

GRECOURT, chanoine de Tours. Son poëme de *Philotanus* eut un ſuccès prodigieux. Le mérite de ces ſortes d'ouvrages n'eſt d'ordinaire que dans le choix du ſujet, et dans la malignité humaine. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme. Le commencement en eſt très-heureux; mais la ſuite n'y répond pas. Le diable n'y parle pas auſſi plaiſamment qu'il eſt amené. Le ſtyle eſt bas, uniforme, ſans dialogue, ſans grâces, ſans fineſſe, ſans pureté de ſtyle, ſans imagination dans l'expreſſion, et ce n'eſt enfin qu'une hiſtoire ſatirique de la bulle *Unigenitus* en vers burleſques, parmi leſquels il s'en trouve de très-plaiſans: mort en 1743.

GUERET (*Gabriel*) né à Paris en 1641, connu dans ſon temps par ſon *Parnaſſe réformé* et par la *Guerre des auteurs*. Il avait du goût; mais ſon diſcours, *ſi l'empire de l'éloquence eſt plus grand que celui de l'amour*, ne prouve

rait pas qu'il en eut. Il a fait le *Journal du Palais* conjointement avec *Blondeau*: ce journal du palais eſt un recueil des arrêts des parlemens de France, jugemens ſouvent différens dans des cauſes ſemblables. Rien ne fait mieux voir combien la juriſprudence a beſoin d'être réformée, que cette néceſſité où l'on eſt de recueillir des arrêts: mort en 1688.

DU GUEST (*Jacques-Joſeph*) né en Forez en 1649, l'une des meilleures plumes du parti janſéniſte. Son livre de l'*Éducation d'un roi* n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit, et il a été achevé par une autre main. Le ſtyle de *du Guet* eſt formé ſur celui des bons écrivains de Port-Royal. Il aurait pu comme eux rendre de grands ſervices aux lettres; trois volumes ſur vingt-cinq chapitres d'*Iſaïe* prouvent qu'il n'était avare ni de ſon temps ni de ſa plume: mort en 1733.

DU GUÉ-TROUIN, né à Saint-Malo en 1673, d'armateur devenu lieutenant-général des armées navales, l'un des plus grands-hommes en ſon genre, a donné des mémoires écrits du ſtyle d'un ſoldat, et propres à exciter l'émulation chez ſes compatriotes: mort en 1736.

DU HALDE, jéſuite, quoiqu'il ne ſoit point ſorti de Paris, et qu'il n'ait point ſu le chinois, a donné ſur les mémoires de ſes confrères la plus ample et la meilleure deſcription de l'empire de la Chine qu'on ait dans le monde: mort en 1743.

L'inſâtiable curioſité que nous avons de con-

qu'on le jugea à la rigueur : mais il n'eſt pas moins vrai que cette rigueur était néceſſaire dans ces temps malheureux, où une partie de l'Europe, aveuglée par le plus horrible fanatiſme, regardait comme un acte de religion de poignarder le meilleur des rois et le meilleur des hommes. Mort en 1719.

LABBE (*Philippe*) né à Bourges en 1607, jéſuite. Il a rendu de grands ſervices à l'hiſtoire. On a de lui ſoixante et ſeize ouvrages : mort en 1667.

LE LABOUREUR (*Jean*) né à Montmorenci en 1623, gentilhomme ſervant de *Louis XIV*, et enſuite ſon aumônier. Sa relation du voyage de Pologne qu'il fit avec madame la maréchale de *Guébriant*, la ſeule femme qui ait jamais eu le titre et fait les fonctions d'ambaſſadrice plénipotentiaire, eſt aſſez curieuſe. Les commentaires hiſtoriques dont il a enrichi les mémoires de *Caſtelnau* ont répandu beaucoup de jour ſur l'hiſtoire de France. Le mauvais poëme de *Charlemagne* n'eſt pas de lui, mais de ſon frère. Mort en 1675.

LAINÉ OU LAINEZ (*Alexandre*) né dans le Hainaut en 1650, poëte ſingulier dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme qui s'eſt donné la peine de faire élever à grands frais un Parnaſſe en bronze couvert de figures en relief, de tous les poëtes et muſiciens dont il s'eſt aviſé, a mis ce *Lainé* au rang des plus illuſtres. Les ſeuls vers délicats qu'on ait de lui ſont ceux qu'il fit pour madame *Martel* ;

Le tendre Apelle un jour, dans ces jeux si vantés
Qu'Athènes sur ses bords consacrait à Neptune,
Vit au sortir de l'onde éclater cent beautés;
Et prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus le portrait immortel.
Hélas, s'il avait vu l'adorable Martel,
Il n'en aurait employé qu'une.

On ne sait pas que ces vers sont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'*Arioste:*

Non avea da torre altrã, che costei
Che tutte le bellezze erano in lei.

Mort en 1710.

LAINET ou LÉNET (*Pierre*) conseiller d'Etat, natif de Dijon, attaché au grand *Condé*, a laissé des mémoires sur la guerre civile. Tous les mémoires de ce temps sont éclaircis et justifiés les uns par les autres. Ils mettent la vérité de l'histoire dans le plus grand jour. Ceux de *Lainet* ont une anecdote très-remarquable. Une dame de qualité de Franche-Comté se trouvant à Paris grosse de huit mois en 1664, son mari absent depuis un an arrive; elle craint qu'il ne la tue; elle s'adresse à *Lainet* sans le connaître. Celui-ci consulte l'ambassadeur d'Espagne; tous deux imaginent de faire enfermer le mari par lettre de cachet à la bastille jusqu'à ce que la femme soit relevée de couche. Ils s'adressent à la reine. Le roi en riant fait et signe la lettre de cachet lui-même; il sauve la vie de la femme et de l'enfant; ensuite il demande pardon au mari et lui fait un présent.

LAMBERT (*Anne-Thérèse de Marguenat*

de Courcelles, marquise de) née en 1647, dame de beaucoup d'esprit, a laissé quelques écrits d'une morale utile et d'un style agréable. Son traité *de l'Amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames qui ont illustré ce beau siècle est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain :

> *Le donne son venute in eccellenza*
> *Di ciascun' arte ove hanno posto cura.* Ariost.

Morte à Paris en 1733.

LAMI (*Bernard*) né au Mans en 1645, de l'oratoire, savant dans plus d'un genre. Il composa ses *élémens de mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris : mort en 1715.

LANCELOT (*Claude*) né à Paris en 1616. Il eut part à des ouvrages très-utiles, que firent les solitaires de Port-Royal pour l'éducation de la jeunesse : mort en 1695.

DE LARREY (*Isaac*) né en Normandie en 1638. Son *histoire d'Angleterre* fut estimée avant celle de *Rapin de Thoiras*; et son *histoire de Louis XIV* ne le fut jamais : mort à Berlin en 1719.

LAUNAY (*François de*) né à Angers en 1612, jurisconsulte et homme de lettres. Il fut le premier qui enseigna le droit français à Paris : mort en 1693.

LAUNOY (*Jean de*) né en Normandie en 1603, docteur en théologie, savant laborieux et critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, et sur-tout de l'existence de plusieurs saints. On sait qu'un curé de S[t] Eustache disait :

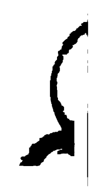
Je lui fais toujours de profondes révérences de peur qu'il ne m'ôte mon St Eustache : mort en 1678.

LAURIÈRE (*Eusèbe*) né à Paris en 1659, avocat. Personne n'a plus approfondi la jurisprudence et l'origine des lois. C'est lui qui dressa le plan du recueil des ordonnances ; ouvrage immense, qui signale le règne de *Louis XIV*. C'est un monument de l'inconstance des choses humaines. Un recueil d'ordonnances n'est que l'histoire des variations. Mort en 1728.

LE CLERC (*Jean*) né à Genève en 1657, mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le seul savant de sa famille, mais il était le plus savant. Sa *bibliothèque universelle*, dans laquelle il imita la *république des lettres* de *Bayle* est son meilleur ouvrage. Son plus grand mérite est d'avoir alors approché de *Bayle*, qu'il a combattu souvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand-homme ; mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire et d'instruire, qui est si au-dessus de la science : mort à Amsterdam en 1736.

LEMERY (*Nicolas*) né à Rouen en 1645, fut le premier chimiste raisonnable et le premier qui ait donné une *pharmacopée universelle :* mort en 1715.

LENFANT (*Jaques*) né en Beausse en 1661, pasteur calviniste à Berlin. Il contribua plus que personne à répandre les grâces et la force de la langue française aux extrémités de l'Allemagne. Son *histoire du concile de Constance*, bien faite et bien écrite, sera jusqu'à la dernière postérité un témoignage du bien et du mal qui peuvent



résulter de ces grandes assemblées, et que du sein des passions, de l'intérêt et de la cruauté même, il peut encore sortir de bonnes lois : mort en 1728.

DES LIONS, (*Jean*) né à Pontoise en 1615, docteur de sorbonne, homme singulier, auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver que les réjouissances à la fête des Rois sont des profanations, et que le monde allait bientôt finir. Mort en 1700.

DE L'ISLE, (*Guillaume*) né à Paris en 1675, a réformé la géographie, qui aura long-temps besoin d'être perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre hémisphère en longitude. Il a enseigné à *Louis XV* la géographie et n'a point fait de meilleur élève. Ce monarque a composé, après la mort de son maître, un traité du cours de tous les fleuves. *Guillaume de l'Isle* est le premier qui ait eu le titre de premier géographe du roi. Mort en 1726.

LE LONG, (*Jacques*) né à Paris en 1655, de l'oratoire. Sa *bibliothèque historique de la France* est d'une grande recherche et d'une grande utilité à quelques fautes près : mort en 1721.

LONGE-PIERRE, (*Hilaire-Bernard de Requeleyne*, baron de) né en Bourgogne en 1658. Il possédait toutes les beautés de la langue grecque, mérite très-rare en ce temps-là ; on a de lui des traductions en vers d'*Anacréon*, *Sapho*, *Bion* et *Moschus*. Sa tragédie de Médée, quoiqu'inégale et trop remplie de déclamations, est fort supérieure à celle de *Pierre Corneille* : mais la Médée de *Corneille* n'était pas de son bon temps. *Longe-Pierre* fit

beaucoup d'autres tragédies d'après les poëtes grecs, et il les imita en ne mêlant point l'amour à ces sujets sévères et terribles; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs et dans le vide d'action et d'intrigue, et ne les égala point dans la beauté de l'élocution qui fait le grand mérite des poëtes. Il n'a donné au théâtre que *Médée* et *Electre*: mort en 1721.

LONGUERUE, (*Louis du Four de*) né à Charleville en 1652, abbé du Jard. Il savait, outre les langues savantes, toutes celles de l'Europe. Apprendre plusieurs langues médiocrement, c'est le fruit du travail de quelques années; parler purement et éloquemment la sienne, c'est le travail de toute la vie. Il savait l'histoire universelle; et on prétend qu'il composa de mémoire la description historique et géographique de la France ancienne et moderne. Mort vers l'an 1733.

LONGUEVAL, (*Jacques*) né en 1681; jésuite. Il a fait huit volumes de l'histoire de l'église gallicane, continuée par le père *Fontenay*: mort en 1735.

LOUBÈRE, (*Simon de la*) né à Toulouse en 1642, et envoyé à Siam en 1687. On a de lui des mémoires de ce pays, meilleurs que ses sonnets et ses odes: mort en 1729.

Il y a un jésuite du même pays et du même nom, savant mathématicien, mais qui n'est plus connu que pour avoir voulu partager avec *Pascal* la gloire d'avoir résolu les problèmes sur la cycloïde.

MABILLON, (*Jean*) né en Champagne en 1632; bénédictin. C'est lui, qui étant chargé de

montrer le trésor de S[t] Denis, demanda à quitter cet emploi, *parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité.* Il a fait de profondes recherches. Colbert l'employa à rechercher les anciens titres: mort en 1707.

MAIGNAN, (*Emmanuel*) né à Toulouse en 1601; minime. L'un de ceux qui ont appris les mathématiques sans maître. Professeur de mathématique à Rome, où il y a toujours eu depuis un professeur minime français: mort à Toulouse en *1676.*

MAILLET, (*Benoît de*) consul au grand Caire. On a de lui des lettres instructives sur l'Egypte, et des ouvrages manuscrits d'une philosophie hardie. L'ouvrage intitulé *Telliamed* est de lui, ou du moins a été fait d'après ses idées. On y trouve l'opinion que la terre a été toute couverte d'eau, opinion adoptée par M. de *Buffon*, qui l'a fortifiée de preuves nouvelles; mais ce n'est et ce ne sera long-temps qu'une opinion. Il est même certain qu'il existe de grands espaces où l'on ne trouve aucun vestige du séjour des eaux; d'autres où l'on n'aperçoit que des dépôts laissés par les eaux terrestres. Mort en 1738.

MAIMBOURG, (*Louis*) jésuite, né en 1610. Il y a encore quelques-unes de ses histoires qu'on ne lit pas sans plaisir. Il eut d'abord trop de vogue, et on l'a trop négligé ensuite. Ce qui est singulier, c'est qu'il fut obligé de quitter les jésuites, pour avoir écrit en faveur du clergé de France: mort à S[t] Victor en *1686.*

MAYNARD, (*François*) président d'Aurillac,

né à Toulouſe vers 1582. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le ſiècle de *Louis XIV*. Il reſte de lui un aſſez grand nombre de vers heureux, purement écrits. C'eſt un des auteurs qui s'eſt plaint le plus de la mauvaiſe fortune attachée aux talens. Il ignorait que le ſuccès d'un bon ouvrage eſt la ſeule récompenſe digne d'un artiſte; que ſi les princes et les miniſtres veulent ſe faire honneur en récompenſant cette eſpèce de mérite, il y a plus d'honneur encore d'attendre ces faveurs ſans les demander; et que ſi un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire ſoi-même.

Rien n'eſt plus connu que ſon beau ſonnet pour le cardinal de *Richelieu*; et cette réponſe dure du miniſtre, ce mot cruel, *rien*. Le préſident *Mainard*, retiré enfin à Aurillac, fit ces vers qui méritent autant d'être connus que ſon ſonnet.

Par votre humeur le monde eſt gouverné,
Vos volontés font le calme et l'orage;
Vous vous riez de me voir confiné
Loin de la cour dans mon petit ménage:
Mais n'eſt-ce rien que d'être tout à ſoi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi?
D'avoir dompté la crainte et l'eſpérance?
Ah! ſi le Ciel, qui me traite ſi bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur ſerait égal au mien.

Depuis la mort du cardinal, il dit dans d'autres vers que le tyran eſt mort, et qu'il n'en eſt pas plus heureux. Si le cardinal lui avait fait du bien, ce miniſtre eût été un dieu pour lui: il n'eſt un

tyran que parce qu'il ne lui donna rien. C'eſt trop reſſembler à ces mendians qui appellent les paſſans *Monſeigneurs*, et qui les maudiſſent s'ils n'en reçoivent point d'aumône. Les vers de *Mainard* étaient fort beaux. Il eût été plus beau de paſſer ſa vie ſans demander et ſans murmurer. L'épitaphe qu'il fit pour lui-même eſt dans la bouche de tout le monde.

Las d'eſpérer et de me plaindre
Des muſes, des grands et du ſort,
C'eſt ici que j'attends la mort,
Sans la déſirer ni la craindre.

Les deux derniers vers ſont la traduction de cet ancien vers latin,

Summum nec metuas diem nec optes.

La plupart des beaux vers de morale ſont des traductions. Il eſt bien commun de ne pas déſirer la mort; il eſt bien rare de ne la pas craindre; et il eût été grand de ne pas ſeulement ſonger s'il y a des grands au monde. Mort en 1646.

MAINTENON, (*Françoiſe d'Aubigné Scarron*, marquiſe de). Elle eſt auteur comme madame de *Sévigné*, parce qu'on a imprimé ſes lettres après ſa mort. Les unes et les autres ſont écrites avec beaucoup d'eſprit, mais avec un eſprit différent. Le cœur et l'imagination ont dicté celles de madame de *Sévigné*; elles ont plus de gaieté, plus de liberté: celles de madame de *Maintenon* ſont plus contraintes; il ſemble qu'elle ait toujour

prévu qu'elles feraient un jour publiques. Madame de *Sévigné*, en écrivant à fa fille, n'écrivait que pour fa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes et dans les autres. On voit par celles de madame de Maintenon qu'elle avait époufé *Louis XIV*, qu'elle influait dans les affaires d'Etat, mais qu'elle ne les gouvernait pas; qu'elle ne preffa point la révocation de l'Edit de Nantes et fes fuites, mais qu'elle ne s'y oppofa point; qu'elle prit le parti des moliniftes, parce que *Louis XIV* l'avait pris, et qu'enfuite elle s'attacha à ce parti; que *Louis XIV* fur la fin de fa vie portait des reliques; et beaucoup d'autres particularités. Mais les connaiffances qu'on peut puifer dans ce recueil font trop attachées par la quantité de lettres inutiles qu'il renferme; défaut commun à tous ces recueils. Si l'on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de livres. Morte à Saint-Cyr en 1719.

Un nommé *la Beaumelle*, qui a été précepteur à Genève, a fait imprimer des mémoires de *Maintenon* remplis de fauffetés.

MALEZIEU (*Nicolas*) né à Paris en 1650. Les *élémens de géométrie du duc de Bourgogne* font les leçons qu'il donna à ce prince. Il fe fit une réputation par fa profonde littérature. Madame la ducheffe du Maine fit fa fortune: mort en 1727.

MALLEBRANCHE (*Nicolas*) né à Paris en 1638, de l'oratoire, l'un des plus profonds méditatifs qui ait jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de difciples que la vérité, il en eut de fon temps. Il y avait des *mallebran-*

chiftes. Il a montré admirablement les erreurs des fens et de l'imagination; et quand il a voulu fonder la nature de l'ame, il s'eft perdu dans cet abyme comme les autres. Il eft, ainfi que *Defcartes*, un grand-homme avec lequel on apprend bien peu de chofe, et il n'était pas un grand géomètre-comme *Defcartes*: mort en 1715.

MALLEVILLE (*Claude de*) l'un des premiers académiciens. Le feul fonnet de la *belle matineufe* en fit un homme célèbre. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage, mais le bon en tout genre était alors auffi rare qu'il eft devenu commun depuis: mort en 1647.

DE MARCA (*Pierre*) né en 1594. Etant veuf et ayant plufieurs enfans, il entra dans l'Eglife et fut nommé à l'archevêché de Paris. Son livre *de la concorde de l'Empire et du Sacerdoce* eft eftimé: mort en 1662.

DE MAROLLES (*Michel*) né en Touraine en 1600, fils du célèbre *Claude de Marolles* capitaine des cent-fuiffes, connu par fon combat fingulier à la tête de l'armée de *Henri IV* contre *Marivaux*. *Michel*, abbé de Villeloin, compofa foixante-neuf ouvrages, dont plufieurs étaient des traductions très-utiles dans leur temps. Mort en 1681.

LA MARRE (*Nicolas*) né à Paris en 1641, commiffaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de fon reffort, *l'hiftoire de la Police*. Il n'eft bon que pour les Parifiens, et meilleur à confulter qu'à lire. Il eut pour récompenfe une part fur le produit de la comédie, dont il ne jouit jamais;

il aurait autant valu affigner aux comédiens une penfion fur les gages du guet.

DU MARSAIS (*Céfar Chefneau*) né à Marfeille en 1676. Perfonne n'a connu mieux que lui la métaphyfique de la grammaire; perfonne n'a plus approfondi les principes des langues. Son livre des *Tropes* eft devenu infenfiblement néceffaire, et tout ce qu'il a écrit fur la grammaire mérite d'être étudié. Il y a dans le grand dictionnaire encyclopédique beaucoup d'articles de lui qui font d'une grande utilité. Il était du nombre de ces philofophes obfcurs dont Paris eft plein, qui jugent fainement de tout, qui vivent entr'eux dans la paix et dans la communication de la raifon, ignorés des grands, et très-redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer fur les efprits. La foule de ces hommes fages eft une fuite de l'efprit du fiècle: mort en 1756.

MARSOLLIER (*Jacques*) né à Paris en 1647; chanoine régulier de Ste Geneviève. Connu par plufieurs hiftoires bien écrites: mort en 1724.

MARTIGNAC (*Etienne*) né en 1628, le premier qui donna une traduction fupportable en profe de *Virgile*, d'*Horace* etc. Je doute qu'on les traduife jamais heureufement en vers. Ce ne ferait pas affez d'avoir leur génie: la différence des langues eft un obftacle prefque invincible. Mort en 1698.

MASCARON (*Jules*) de Marfeille, né en 1634, évêque de Tulles et puis d'Agen. Ses oraifons funèbres balancèrent d'abord celles de

Bossuet ; mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien *Bossuet* était un grand-homme : mort en 1703.

MASSILLON, né en Provence en 1663, de l'oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde ; plus fleuri que *Bourdaloue*, plus agréable, et dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien et l'homme d'esprit ; de plus philosophe modéré et tolérant. Mort en 1742.

MAUCROIX (*François*) né à Noyon en 1619, historien, poëte et littérateur. On a retenu quelques-uns de ses vers tels que ceux-ci qu'il fit à l'âge de plus de 80 ans :

> Chaque jour est un bien que du Ciel je reçois ;
> Jouissons aujourd'hui de celui qu'il nous donne.
> Il n'appartient pas plus au jeunes gens qu'à moi ;
> Et celui de demain n'appartient à personne.

Mort en 1708.

MENAGE (*Gilles*) d'Angers, né en 1613. Il a prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers en italien qu'en français. Ses vers italiens sont estimés même en Italie ; et notre langue doit beaucoup à ses recherches. Il était savant en plus d'un genre. Sa requête des dictionnaires l'empêcha d'entrer à l'académie. Il adressa au cardinal *Mazarin*, sur son retour en France, une pièce latine où l'on trouve ce vers :

> *Et puto tam viles despicis inde togas.*

Le parlement qui, après avoir mis à prix la tête du cardinal, l'avait complimenté, se crut désigné

par

par ce vers, et voulait févir contre l'auteur; mais *Ménage* prouva au parlement que *toga* fignifiait un habit de cour. Mort en 1692. *La Monnoye* a augmenté et rectifié le *Ménagiana*.

MÉNÉTRIER (*Claude-François*) né en 1631, a beaucoup fervi à la fcience du blafon, des emblèmes et des devifes: mort en 1705.

MERY (*Jean*) né en Berri en 1645, l'un de ceux qui ont le plus illuftré la chirurgie. Il a laiffé des obfervations utiles: mort en 1722.

MÉZERAY (*François*) né à Argentan en Normandie en 1610. Son hiftoire de France eft très-connue; fes autres écrits le font moins. Il perdit fes penfions, pour avoir dit ce qu'il croyait, la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, et inégal dans fon ftyle. Son nom de famille était *Eudes*; il était frère du père *Eudes* fondateur de la congrégation très-peu répandue, et très-peu connue des eudiftes: mort en 1683.

MIMEURES (le marquis de) menin de *Monfeigneur* fils de *Louis XIV*. On a de lui quelques morceaux de poéfies qui ne font pas inférieures à celles de *Racan* et de *Mainard*: mais comme ils parurent dans un temps où le bon était très-rare, et le marquis de *Mimeures* dans un temps où l'art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, et à peine fut-il connu. Son ode à *Vénus*, imitée d'*Horace*, n'eft pas indigne de l'original.

LE MOINE (*Pierre*) jéfuite, né en 1602. Sa *dévotion aifée* le rendit ridicule: mais il eût pu fe faire un grand nom par fa *Louifiade*.

Il avait une prodigieuſe imagination. Pourquoi donc ne réuſſit-il pas ? c'eſt qu'il n'avait ni goût ni connaiſſance du génie de ſa langue, ni des amis ſévères. Mort en 1671.

MOLIÈRE (*Jean-Baptiſte*) né à Paris en 1620, le meilleur des poëtes comiques de toutes les nations. Cet article a engagé à relire les poëtes comiques de l'antiquité. Il faut avouer que ſi l'on compare l'art et la régularité de notre théâtre avec ces ſcènes découſues des anciens, ces intrigues faibles, cet uſage groſſier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids et ſans vraiſemblance, ce qu'ils ont fait et ce qu'ils veulent faire ; il faut avouer, dis-je, que *Molière* a tiré la comédie du chaos, ainſi que *Corneille* en a tiré la tragédie ; et que les Français ont été ſupérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. *Molière* avait d'ailleurs une autre ſorte de mérite que ni *Corneille*, ni *Racine*, ni *Boileau*, ni *la Fontaine* n'avaient pas. Il était philoſophe, et il l'était dans la théorie et dans la pratique. C'eſt à ce philoſophe que l'archevêque de Paris *Harlai*, ſi décrié pour ſes mœurs, refuſa les vains honneurs de la ſépulture : il fallut que le roi engageât ce prélat à ſouffrir que *Molière* fût enterré ſecrètement dans le cimetière de la petite chapelle de S^t Joſeph faubourg Montmartre. Mort en 1673.

On s'eſt piqué à l'envi dans quelques dictionnaires nouveaux de décrier les vers de *Molière* en faveur de ſa proſe, ſur la parole de l'archevêque de Cambrai *Fénélon*, qui ſemble en effet donner

la préférence à la profe de ce grand comique, et qui avait fes raifons pour n'aimer que la profe poétique; mais *Boileau* ne penfait pas ainfi. Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la comédie tolère, *Molière* eft plein de vers admirables qui s'impriment facilement dans la mémoire. Le *Mifantbrope*, les *Femmes favantes*, le *Tartuffe* font écrits comme les fatires de *Boileau*. L'*Ampbitrion* eft un recueil d'épigrammes et de madrigaux faits avec un art qu'on n'a point imité depuis. La bonne poéfie eft à la bonne profe ce que la danfe eft à une fimple démarche noble, ce que la mufique eft au récit ordinaire, ce que les couleurs d'un tableau font à des deffeins au crayon. De-là vient que les Grecs et les Romains n'ont jamais eu de comédie en profe.

MONGAUT. (l'abbé) La meilleure traduction qu'on ait faite des lettres de *Cicéron* eft de lui. Elle eft enrichie de notes judicieufes et utiles. Il avait été précepteur du fils du duc d'*Orléans* régent du royaume, et mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pu faire auprès de fon élève al même fortune que l'abbé *du Bois*. Il ignorait apparemment que c'eft par le caractère, et non par l'efprit, que l'on fait fortune.

MONNOYE (*Bernard de la*) né à Dijon en 1641, excellent littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de poéfie à l'académie françaife; et même fon poëme du *Duel aboli*, qui remporta ce prix, eft à peu de chofe près un des meilleurs ouvrages de poéfie qu'on ait faits en France. Mort en 1728. Je ne fais pourquoi le

docteur de Sorbonne. *Ladvocat* dans son dictionnaire dit que les noëls de *la Monnoye*, en patois bourguignon, sont ce qu'il a fait de mieux; est-ce parce que la Sorbonne, qui ne sait pas le patois bourguignon, a fait un décret contre ce livre sans l'entendre?

MONTESQUIEU (*Charles*) président au parlement de Bordeaux, né en 1689, donna à l'âge de trente deux ans les *Lettres persanes*, ouvrage de plaisanterie plein de traits qui annoncent un esprit plus solide que son livre. C'est une imitation du *Siamois* de *Dufréni* et de l'*Espion Turc*; mais imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits. Ces ouvrages d'ordinaire ne réussissent qu'à la faveur de l'air étranger; on met avec succès dans la bouche d'un Asiatique la satire de notre pays, qui serait bien moins accueillie dans la bouche d'un compatriote: ce qui est commun par soi-même devient alors singulier. Le génie qui règne dans les *Lettres persanes* ouvrit au président de *Montesquieu* les portes de l'académie française, quoique l'académie fût maltraitée dans son livre; mais en même temps la liberté avec laquelle il parle du gouvernement, et des abus de la religion, lui attira une exclusion de la part du cardinal de *Fleuri*. Il prit un tour très-adroit pour mettre le ministre dans ses intérêts; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal et par un ministre. M. de *Montesquieu* porta lui-même l'ouvrage au car-

dinal qui ne lisait guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le cardinal, et *Montesquieu* entra dans l'académie.

Il donna ensuite le traité sur la *grandeur et la décadence des Romains*; matière usée, qu'il rendit neuve par des réflexions très-fines, et des peintures très-fortes: c'est une histoire politique de l'empire romain. Enfin, on vit paraître son *Esprit des lois*. On a trouvé dans ce livre beaucoup plus de génie que dans *Grotius* et dans *Pufendorf*. On se fait quelque violence pour lire ces auteurs; on lit l'*Esprit des lois* autant pour son plaisir que pour son instruction. Ce livre est écrit avec autant de liberté que les *Lettres persanes*; et cette liberté n'a pas peu servi au succès: elle lui attira des ennemis qui augmentèrent sa réputation, par la haine qu'ils inspiraient contr'eux: ce sont ces hommes nourris dans les factions obscures des querelles ecclésiastiques, qui regardent leurs opinions comme sacrées, et ceux qui les méprisent comme sacriléges. Ils écrivirent violemment contre le président de *Montesquieu*; ils engagèrent la Sorbonne à examiner son livre; mais le mépris dont ils furent couverts arrêta la Sorbonne. Le principal mérite de l'*Esprit des lois* est l'amour des lois qui règne dans cet ouvrage, et cet amour des lois est fondé sur l'amour du genre humain. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'éloge qu'il fait du gouvernement anglais est ce qui a plu davantage en France. La vive et piquante ironie qu'on y

trouve contre l'inquiſition a charmé tout le monde, hors les inquiſiteurs ; ſes réflexions preſque toujours profondes ſont appuyées d'exemples tirés de l'hiſtoire de toutes les nations. Il eſt vrai qu'on lui a reproché de prendre trop ſouvent des exemples dans de petites nations ſauvages et preſque inconnues, ſur les relations trop ſuſpectes des voyageurs. Il ne cite pas toujours avec beaucoup d'exactitude ; il fait dire, par exemple, à l'auteur du *Teſtament politique* attribué au cardinal de *Richelieu*, que *s'il ſe trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en ſervir.* Le *Teſtament politique* dit ſeulement à l'endroit cité qu'il vaut mieux ſe ſervir des hommes riches et bien élevés, parce qu'ils ſont moins corruptibles. *Monteſquieu* s'eſt trompé dans d'autres citations, juſqu'à dire que *François I*er (qui n'était pas né lorſque *Chriſtophe Colomb* découvrit l'Amérique,) avait refuſé les offres de *Chriſtophe Colomb.* Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage, la ſingulière affectation de ne mettre ſouvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre, et encore de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaiſanterie, ont indiſpoſé beaucoup de lecteurs ; on s'eſt plaint de trouver trop ſouvent des ſaillies où l'on attendait des raiſonnemens ; on a reproché à l'auteur d'avoir donné trop d'idées douteuſes pour des idées certaines ; mais s'il n'inſtruit pas toujours ſon lecteur, il le fait toujours penſer ; et c'eſt-là un très-grand mérite. Ses expreſſions vives et

ingénieuſes, dans leſquelles on trouve l'imagination de *Montagne* ſon compatriote, ont contribué ſur-tout à la grande réputation de l'*Eſprit des lois*; les mêmes choſes dites par un homme ſavant, et même plus ſavant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin il n'y a guère d'ouvrages où il y ait plus d'eſprit, plus d'idées profondes, plus de choſes hardies, et où l'on trouve plus à s'inſtruire, ſoit en approuvant ſes opinions, ſoit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres orginaux qui ont illuſtré le ſiècle de *Louis XIV*, et qui n'ont aucun modèle dans l'antiquité.

Il eſt mort en 1755 en philoſophe comme il avait vécu.

MONTFAUCON (*Bernard de*) né en 1655, bénédictin, l'un des plus ſavans antiquaires de l'Europe: mort en 1741.

MONTPENSIER (*Anne-Marie-Louiſe d'Orléans*) connue ſous le nom de *Mademoiſelle*, fille de *Gaſton d'Orléans*, née à Paris en 1627. Ses mémoires ſont plus d'une femme occupée d'elle que d'une princeſſe témoin de grands événemens; mais il s'y trouve des choſes très-curieuſes; on a auſſi quelques petits romans d'elle qu'on ne lit guère. Les princes dans leurs écrits ſont au rang des autres hommes. Si *Alexandre* et *Sémiramis* avaient fait des ouvrages ennuyeux, ils feraient négligés. On trouve plus aiſément des courtiſans que des lecteurs. Morte en 1693.

MONTREUIL (*Mathieu de*) né à Paris



en 1621, l'un de ces écrivains agréables et faciles, dont le siècle de *Louis XIV* a produit un grand nombre, et qui n'ont pas laissé de réussir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais génies; mais l'esprit du temps et l'imitation ont fait beaucoup d'auteurs agréables: mort à Aix en 1692.

MORÉRI (*Louis*) né en Provence en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *Pays d'amour* et le traducteur de *Rodriguez* entreprît dans sa jeunesse le premier dictionnaire de faits qu'on eût encore vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé et très-augmenté porte encore son nom, et n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan ancien. Trop de généalogies suspectes ont fait tort sur-tout à cet ouvrage si utile: mort en 1680. On a fait des supplémens remplis d'erreurs.

MORIN (*Michel-Jean-Baptiste*) né en Beaujolais en 1583, médecin, mathématicien, et par les préjugés du temps, astrologue. Il tira l'horoscope de *Louis XIV*. Malgré cette charlatanerie, il était savant. Il proposa d'employer les observations de la lune à la détermination des longitudes en mer; mais cette méthode exigeait dans les tables des mouvemens de cette planète, ce degré d'exactitude que les travaux réunis des premiers géomètres de ce siècle ont pu à peine leur donner. Voyez l'art. *Cassini*. Mort en 1656.

MORIN (*Jean*) né à Blois en 1591, très-

savant

ſavant dans les langues orientales et dans la critique: mort à l'oratoire en 1659.

MORIN (*Simon*) né en Normandie en 1623. On ne parle ici de lui que pour déplorer ſa fatale folie et celle de *Saint-Sorlin-Deſmarets* ſon accuſateur. *Saint-Sorlin* fut un fanatique qui en dénonça un autre. *Morin*, qui ne méritait que les petites-maiſons, fut brûlé vif en 1663., avant que la philoſophie eût fait aſſez de progrès pour empêcher les ſavans de dogmatiſer, et les juges d'être ſi cruels.

LA MOTTE-HOUDART (*Antoine*) né à Paris en 1672, célèbre par ſa tragédie d'*Inès de Caſtro*, l'une des plus intéreſſantes qui ſoient reſtées au théâtre, par de très-jolis opéra, et ſur-tout par quelques odes qui lui firent d'abord une grande réputation; il y a preſque autant de proſe que de vers; il eſt philoſophe et poëte. Sa proſe eſt encore très-eſtimée. Il fit les diſcours du marquis de *Mimure* et du cardinal *du Bois* lorſqu'ils furent reçus à l'académie françaiſe; le manifeſte de la guerre de 1718; le diſcours que prononça le cardinal de *Tencin* au petit concile d'Embrun. Ce fait eſt mémorable; un archevêque condamne un évêque, et c'eſt un auteur d'opéra et de comédies qui fait le ſermon de l'archevêque. Il avait beaucoup d'amis, c'eſt-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui ſe plaiſaient dans ſa ſociété. Je l'ai vu mourir ſans qu'il eût perſonne auprès de ſon lit en 1731. L'abbé *Trublet* dit qu'il y avait du

monde, apparemment il y vint à d'autres heures que moi. (5)

L'intérêt ſeul de la vérité oblige à paſſer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs ſi douces, et de qui jamais perſonne n'eut à ſe plaindre, a été accuſé après ſa mort preſque juridiquement d'un crime énorme, d'avoir compoſé les horribles couplets qui perdirent *Rouſſeau* en 1710, et d'avoir conduit pluſieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accuſation a d'autant plus de poids qu'elle eſt faite par un homme très-inſtruit de cette affaire, et faite comme une eſpèce de teſtament de mort. *N. Boindin*, procureur-général des tréſoriers de France, en mourant en 1752, laiſſe un mémoire très-circonſtancié dans lequel il charge, après plus de quarante années, *la Motte-Houdart* de l'académie françaiſe, *Joſeph Saurin* de l'académie des ſciences, et *Malafaire* marchand bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame; et le châtelet et le parlement d'avoir rendu conſécutivement les jugemens les plus injuſtes.

1°. Si *N. Boindin* était en effet perſuadé de l'innocence de *Rouſſeau*, pourquoi tant tarder

(5) M. de *la Motte* avait une famille nombreuſe dont il était aimé, et qui lui rendait beaucoup de ſoins par devoir et par goût. Ses infirmités ne lui avaient rien ôté de ſa gaieté et de ſon amabilité naturelles. Mais M. de *Voltaire* ne parle ici que des amis de *M.* de *la Motte*.

à la faire connaître ? pourquoi ne la pas manifester au moins immédiatement après la mort de ses ennemis ? pourquoi ne pas donner ce mémoire écrît il y a plus de vingt années ?

2°. Qui ne voit clairement que le mémoire de *Boindin* est un libelle diffamatoire, et que cet homme haïssait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la postérité ?

3°. Il commence par des faits dont on connaît toute la fausseté. Il prétend que le comte de *Nocé*, et *N. Mélon* secrétaire du régent, étaient les associés de *Malafaire*, petit marchand joaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés savent que c'est une insigne calomnie ; ensuite il confond *N. la Faye* secrétaire du cabinet du roi avec son frère le capitaine aux gardes. Enfin, comment peut-on imputer à un joaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets ?

4°. *Boindin* prétend que ce joaillier et *Saurin* le géomètre s'unirent avec *la Motte* pour empêcher *Rousseau* d'obtenir la pension de *Boileau* qui vivait encore en 1710. Serait-il possible que trois personnes de professions si différentes se fussent unies et eussent médité ensemble une manœuvre si réfléchie, si infame et si difficile pour priver un citoyen, alors obscur, d'une pension qui ne vaquait pas, que *Rousseau* n'aurait pas eue, et à laquelle aucun de ces trois associés ne pouvait prétendre ?

5°. Après être convenu que *Rousseau* avait fait les cinq premiers couplets suivis de ceux qui lui attirèrent sa disgrace, il fait tomber sur *la*

Motte-Houdart le ſoupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût ; et pour unique preuve de cette accuſation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de perſonnes qui devaient s'aſſembler chez *N. de Villiers*, furent apportés par *la Motte-Houdart* lui-même chez le ſieur de *Villiers*, une heure après que *Rouſſeau* avait été informé que les intéreſſés devaient s'aſſembler dans cette maiſon. Or, dit-il, *Rouſſeau* n'avait pu en une heure de temps compoſer et tranſcrire ces vers diffamatoires. C'eſt *la Motte* qui les apporta, donc *la Motte* en eſt l'auteur. Au contraire, c'eſt, ce me ſemble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être ſoupçonné de la ſcélérateſſe de les avoir faits. On les a jetés à ſa porte, ainſi qu'à la porte de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet ; il y a trouvé des injures atroces contre tous ſes amis et contre lui-même ; il vient en rendre compte : rien n'a plus l'air de l'innocence.

6°. Ceux qui s'intéreſſent à l'hiſtoire de ce myſtère d'iniquité doivent ſavoir que l'on s'aſſemblait depuis un mois chez *N. de Villiers*, et que ceux qui s'y aſſemblaient étaient, pour la plupart, les mêmes que *Rouſſeau* avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques perſonnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait aſſez que les intéreſſés s'aſſemblaient tantôt au café, tantôt chez *Villiers*.

Sots aſſemblés chez de Villiers,
Parmi les ſots troupe d'élite,
D'un vil café dignes piliers,
Craignez la fureur qui m'irrite.
Je vais vous pourſuivre en tous lieux,
Vous noircir, vous rendre odieux:
Je veux que par-tout on vous chante;
Vous percer et rire à vos yeux
Eſt une douceur qui m'enchante.

7°. Il eſt très-faux que les cinq premiers couplets, reconnus pour être de *Rouſſeau*, ne fiſſent qu'effleurer le ridicule de cinq ou ſix particuliers, comme le dit le mémoire ; on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau par ſon valet
Faſſe un jour ſerrer le ſifflet
De Berrin et de ſa ſéquelle;
Que Peçour qui fait le ballet
Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'eſt-là le ſtyle de ces cinq premiers couplets avoués par *Rouſſeau*. Certainement ce n'eſt pas là de la fine plaiſanterie. C'eſt le même ſtyle de tous les couplets qui ſuivirent.

8°. Quant aux derniers couplets ſur le même air, qui furent en 1710 la matière du procès intenté à *Saurin* de l'académie des ſciences, le mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis long-temps. Il prétend ſeulement que le malheureux qui fut condamné au banniſſement, pour avoir été ſuborné par-

Rousseau, devait être condamné aux galères, si en effet il avait été faux témoin. C'est en quoi le sieur *Boindin* se trompe ; car en premier lieu il eût été d'une injustice ridicule de condamner aux galères le suborné, quand on ne décernait que la peine du bannissement au suborneur : en second lieu, ce malheureux ne s'était pas porté accusateur contre *Saurin*. Il n'avait pu être entièrement suborné. Il avait fait plusieurs déclarations contradictoires ; la nature de sa faute, et la faiblesse de son esprit ne comportaient pas une peine exemplaire.

9°. *N. Boindin* fait entendre expressément dans son mémoire que la maison de *Noailles* et les jésuites servirent à perdre *Rousseau* dans cette affaire, et que *Saurin* fit agir le crédit et la faveur. Je sais avec certitude, et plusieurs personnes vivantes encore le savent comme moi, que ni la maison de *Noailles* ni les jésuites ne sollicitèrent. La faveur fut d'abord toute entière pour *Rousseau*; car quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux secrétaires d'Etat, M. de *Pontchartrain* et M. *Voisin*; que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut sur leurs ordres en forme de sollicitations que le lieutenant-criminel *le Comte* décréta et emprisonna *Saurin*, l'interrogea, le confronta, le récolla, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le chancelier réprimanda le lieutenant-criminel sur cette procédure violente et inusitée.

Quant aux jésuites, il est si faux qu'ils se

fussent déclarés contre *Rousseau* qu'immédiatement après la sentence contradictoire du châtelet, par laquelle il fut unanimement condamné, il fit une retraite au noviciat des jésuites, sous la direction du père *Sanadon*, dans le temps qu'il appelait au parlement. Cette retraite chez les jésuites prouve deux choses; la première, qu'ils n'étaient pas ses ennemis; la seconde, qu'il voulait opposer les pratiques de la religion aux accusations de libertinage que d'ailleurs on lui suscitait. Il avait déjà fait ses meilleurs pseaumes, en même temps que ses épigrammes licencieuses qu'il appelait les *gloria patri* de ses pseaumes, et *Danchet* lui avait adressé ces vers:

À te masquer habile,
Traduis tour à tour,
Pétrone à la ville,
David à la cour, etc.

Il ne serait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui de cynique, il eût depuis conservé le premier qui lui était devenu absolument nécessaire. On ne veut tirer aucune conséquence de cette induction; il n'y a que DIEU qui connaisse le cœur de l'homme.

10°. Il est important d'observer que pendant plus de trente années que *la Motte-Houdart*, *Saurin* et *Malafaire* ont survécu à ce procès, aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre mauvaise manœuvre, ni de la plus légère satire.

La Motte-Houdart n'a jamais même répondu à ces invectives atroces connues ſous le nom de *Calottes*, et ſous d'autres titres dont un ou deux hommes, qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablèrent ſi long-temps. Il ne déshonora jamais ſon talent par la ſatire; et même lorſqu'en 1709, outragé continuellement par *Rouſſeau*, il fit cette belle ode:

On ne ſe choiſit point ſon père;
Par un reproche populaire
Le ſage n'eſt point abattu.
Oui, quoi que le vulgaire penſe,
Rouſſeau, la plus vile naiſſance
Donne du luſtre à la vertu, etc.

quand, dis-je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale et de philoſophie qu'une ſatire. Il exhortait *Rouſſeau*, qui reniait ſon père, à ne point rougir de ſa naiſſance. Il l'exhortait à dompter l'eſprit d'envie et de ſatire. Rien ne reſſemble moins à la rage qui reſpire dans les couplets dont on l'accuſe.

Mais *Rouſſeau* après une condamnation qui devait le rendre ſage, ſoit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter ſon penchant. Il outragea ſouvent par des épigrammes les mêmes perſonnes attaquées dans les couplets, *la Faye*, *Danchet*, *la Motte-Houdart*, etc. Il fit des vers contre ſes anciens et nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres peu dignes d'être connues qu'on a imprimées, et la plupart de ces vers ſont du ſtyle de ces

couplets pour lesquels le parlement l'avait condamné: témoin ceux-ci contre l'illuftre muficien *Rameau.*

Diftillateurs d'accords baroques,
Dont tant d'idiots font férus,
Chez les Thraces et les Iroques,
Portez vos opéra bourrus, etc.

On en retrouve du méme goût dans le recueil intitulé *porte-feuille de Rouffeau*, contre l'abbé d'*Olivet*, qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin lorfque fur la fin de fa vie il vint fe cacher quelque temps à Paris affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. Il eft vrai que l'âge avait gâté fon ftyle, mais il ne réforma point fon caractère, foit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignît cette atrocité à la dévotion, foit que par une méchanceté non moins ordinaire cette dévotion fût hypocrifie.

11°. Si *Saurin*, *la Motte* et *Malafaire* avaient comploté le crime dont on les accufe, ces trois hommes ayant été depuis affez mal enfemble, il eft bien difficile qu'il n'eût rien tranfpiré de leur crime. Cette réflexion n'eft pas une preuve, mais jointe aux autres, elle eft d'un grand poids.

12°. Si un garçon auffi fimple et auffi groffier que le nommé *Guillaume Arnoud*, condamné comme témoin fuborné par *Rouffeau*, n'avait point été en effet coupable, il l'aurait dit, il

monde, apparemment il y vint à d'autres heures que moi. (5)

L'intérêt seul de la vérité oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs si douces, et de qui jamais personne n'eut à se plaindre, a été accusé après sa mort presque juridiquement d'un crime énorme, d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent *Rousseau* en 1710, et d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids qu'elle est faite par un homme très-instruit de cette affaire, et faite comme une espèce de testament de mort. *N. Boindin*, procureur-général des trésoriers de France, en mourant en 1752, laisse un mémoire très-circonstancié dans lequel il charge, après plus de quarante années, *la Motte-Houdart* de l'académie française, *Joseph Saurin* de l'académie des sciences, et *Malafaire* marchand bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame; et le châtelet et le parlement d'avoir rendu consécutivement les jugemens les plus injustes.

1°. Si *N. Boindin* était en effet persuadé de l'innocence de *Rousseau*, pourquoi tant tardes

(5) M. de *la Motte* avait une famille nombreuse dont il était aimé, et qui lui rendait beaucoup de soins par devoir et par goût. Ses infirmités ne lui avaient rien ôté de sa gaieté et de son amabilité naturelles. Mais M. de *Voltaire* ne parle ici que des amis de *M.* de *la Motte*.

à la faire connaître ? pourquoi ne la pas manifester au moins immédiatement après la mort de ses ennemis ? pourquoi ne pas donner ce mémoire écrît il y a plus de vingt années ?

2°. Qui ne voit clairement que le mémoire de *Boindin* est un libelle diffamatoire, et que cet homme haïssait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la postérité ?

3°. Il commence par des faits dont on connaît toute la fausseté. Il prétend que le comte de *Nocé*, et *N. Mélon* secrétaire du régent, étaient les associés de *Malafaire*, petit marchand joaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés savent que c'est une insigne calomnie ; ensuite il confond *N. la Faye* secrétaire du cabinet du roi avec son frère le capitaine aux gardes. Enfin, comment peut-on imputer à un joaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets ?

4°. *Boindin* prétend que ce joaillier et *Saurin* le géomètre s'unirent avec *la Motte* pour empêcher *Rousseau* d'obtenir la pension de *Boileau* qui vivait encore en 1710. Serait-il possible que trois personnes de professions si différentes se fussent unies et eussent médité ensemble une manœuvre si réfléchie, si infame et si difficile pour priver un citoyen, alors obscur, d'une pension qui ne vaquait pas, que *Rousseau* n'aurait pas eue, et à laquelle aucun de ces trois associés ne pouvait prétendre ?

5°. Après être convenu que *Rousseau* avait fait les cinq premiers couplets suivis de ceux qui lui attirèrent sa disgrace, il fait tomber sur *la*

Motte-Houdart le ſoupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût ; et pour unique preuve de cette accuſation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de perſonnes qui devaient s'aſſembler chez *N. de Villiers*, furent apportés par *la Motte-Houdart* lui-même chez le ſieur de *Villiers*, une heure après que *Rouſſeau* avait été informé que les intéreſſés devaient s'aſſembler dans cette maiſon. Or, dit-il, *Rouſſeau* n'avait pu en une heure de temps compoſer et tranſcrire ces vers diffamatoires. C'eſt *la Motte* qui les apporta, donc *la Motte* en eſt l'auteur. Au contraire, c'eſt, ce me ſemble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être ſoupçonné de la ſcélérateſſe de les avoir faits. On les a jetés à ſa porte, ainſi qu'à la porte de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet ; il y a trouvé des injures atroces contre tous ſes amis et contre lui-même ; il vient en rendre compte : rien n'a plus l'air de l'innocence.

6°. Ceux qui s'intéreſſent à l'hiſtoire de ce myſtère d'iniquité doivent ſavoir que l'on s'aſſemblait depuis un mois chez *N. de Villiers*, et que ceux qui s'y aſſemblaient étaient, pour la plupart, les mêmes que *Rouſſeau* avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques perſonnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait aſſez que les intéreſſés s'aſſemblaient tantôt au café, tantôt chez *Villiers*.

Sots affemblés chez de Villiers,
Parmi les fots troupe d'élite,
D'un vil café dignes piliers,
Craignez la fureur qui m'irrite.
Je vais vous pourfuivre en tous lieux,
Vous noircir, vous rendre odieux:
Je veux que par-tout on vous chante;
Vous percer et rire à vos yeux
Eft une douceur qui m'enchante.

7°. Il eft très-faux que les cinq premiers couplets, reconnus pour être de *Rouffeau*, ne fiffent qu'effleurer le ridicule de cinq ou fix particuliers, comme le dit le mémoire; on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau par fon valet
Faffe un jour ferrer le fifflet
De Berrin et de fa féquelle;
Que Pecour qui fait le ballet
Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'eft-là le ftyle de ces cinq premiers couplets avoués par *Rouffeau*. Certainement ce n'eft pas là de la fine plaifanterie. C'eft le même ftyle de tous les couplets qui fuivirent.

8°. Quant aux derniers couplets fur le même air, qui furent en 1710 la matière du procès intenté à *Saurin* de l'académie des fciences, le mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis long-temps. Il prétend feulement que le malheureux qui fut condamné au banniffement, pour avoir été fuborné par

Et contre un ſaint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ſes déſerts déclame contre lui;
Et moins humble de cœur que fier de ſa doctrine,
Il oſe décider ce que Rome examine.

Son eſprit et ſes talens ſe ſont perfectionnés dans ſon petit-fils. Mort en 1707.

NICERON (*Jean-Pierre*) barnabite, né à Paris en 1685, auteur des *Mémoires ſur les hommes illuſtres dans les Lettres*. Tous ne ſont pas illuſtres; mais il parle de chacun convenablement; il n'appelle point un orfèvre grand-homme. Il mérite d'avoir place parmi les ſavans utiles. Mort en 1738.

NICOLE (*Pierre*) né à Chartres en 1625, un des meilleurs écrivains de Port-Royal. Ce qu'il a écrit contre les jéſuites n'eſt guère lu aujourd'hui; et ſes *Eſſais de morale*, qui ſont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre ſur-tout des moyens de conſerver la paix dans la ſociété eſt un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité; mais cette paix eſt peut-être auſſi difficile à établir que celle de l'abbé de *Saint-Pierre*. Mort en 1695.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE. Il a fait quelques comédies dans un genre nouveau et attendriſſant qui ont eu du ſuccès. Il eſt vrai que pour faire des comédies il lui manquait le génie comique. Beaucoup de perſonnes de goût ne peuvent ſouffrir des comédies où l'on ne trouve pas un trait de bonne plaiſanterie; mais il y a du mérite à ſavoir toucher, à bien traiter la morale, à faire des vers bien tournés et purs

ment écrits : c'eſt le mérite de cet auteur. Il était né ſous *Louis XIV.* On lui a reproché que ce qui approche du tragique dans ſes pièces n'eſt pas toujours aſſez intéreſſant, et que ce qui eſt du ton de la comédie n'eſt pas plaiſant. L'alliage de ces deux métaux eſt difficile à trouver. On croit que *la Chauſſée* eſt un des premiers après ceux qui ont eu du génie. Il eſt mort vers l'année 1750.

NODOT n'eſt connu que par ſes fragmens de *Pétrone*, qu'il dit avoir trouvé à Belgrade en 1688. Les lacunes qu'il a en effet remplies ne me paraiſſent pas d'un auſſi mauvais latin que ſes adverſaires le diſent. Il y a des expreſſions, à la vérité, dont ni *Cicéron*, ni *Virgile*, ni *Horace* ne ſe ſervent ; mais le vrai *Pétrone* eſt plein d'expreſſions pareilles, que de nouvelles mœurs et de nouveaux uſages avaient mis à la mode. Au reſte, je ne fais cet article touchant *Nodot* que pour faire voir que la ſatire de *Pétrone* n'eſt point du tout celle que le conſul *Pétrone* envoya, dit-on, à *Néron* avant de ſe faire ouvrir les veines ; *flagitia principis ſub nominibus exoletorum, feminarumque, et novitate cujuſque ſtupri, præſcripta, atque obſignata miſit Neroni.*

On a prétendu que le profeſſeur *Agamemnon* et *Sénèque* ; mais le ſtyle de *Sénèque* eſt préciſément le contraire de celui d'*Agamemnon turgida oratio* ; *Agamemnon*, eſt un plat déclamateur de collége.

On oſe dire que *Trimalcion* eſt *Néron.* Comment un jeune empereur, qui après tout avait de

l'esprit et des talens, peut-il être représenté par un vieux financier ridicule, qui donne à dîner à des parasites plus ridicules encore, et qui parle avec autant d'ignorance et de sottise que le *bourgeois gentilhomme* de *Molière?*

Comment la crasseuse et idiote *Fortunata*, qui est fort au-dessous de madame *Jourdain*, pourrait-elle être la femme ou la maîtresse de *Néron?* quel rapport des polissons de collége, qui vivent de petits larcins dans des lieux de débauche obscurs, peuvent-ils avoir avec la cour magnifique et voluptueuse d'un empereur? quel homme sensé, en lisant cet ouvrage licencieux, ne jugera pas qu'il est d'un homme effréné qui a de l'esprit, mais dont le goût n'est pas encore formé; qui fait tantôt des vers très-agréables, et tantôt de très-mauvais; qui mêle les plus basses plaisanteries aux plus délicates, et qui est lui-même un exemple de la décadence du goût dont il se plaint?

La clef qu'on a donnée de *Pétrone* ressemble à celle des caractères de la *Bruyère*, elle est faite au hasard.

D'OLIVET, (*Joseph*) abbé, conseiller d'honneur de la chambre des comptes de Dôle, de l'académie française, né à Salins en 1682; célèbre dans la littérature par son histoire de l'académie, lorsqu'on désespérait d'en avoir jamais une qui égalât celle de *Pélisson*. Nous lui devons les traductions les plus élégantes et les plus fidelles des ouvrages philosophiques de *Cicéron*, enrichies de remarques judicieuses. Toutes les œuvres de *Cicéron*, imprimées par ses soins et

ornées

ornées de ſes remarques, ſont un beau monument qui prouve que la lecture des anciens n'eſt point abandonnée dans ce ſiècle. Il a parlé ſa langue avec la même pureté que *Cicéron* parlait la ſienne ; et il a rendu ſervice à la grammaire françaiſe par les obſervations les plus fines et les plus exactes. On lui doit auſſi l'édition du livre de *la Faibleſſe de l'eſprit humain*, compoſé par l'évêque d'Avranches *Huet*, lorſqu'une longue expérience l'eut fait enfin revenir des abſurdes futilités de l'école, et du fatras des recherches des ſiècles barbares. Les jéſuites, auteurs du *Journal de Trévoux*, ſe déchaînèrent contre l'abbé d'*Olivet*, et ſoutinrent que l'ouvrage n'était pas de l'évêque *Huet*, ſur le ſeul prétexte qu'il ne convenait pas à un ancien prélat de Normandie d'avouer que la ſcholaſtique eſt ridicule, et que les légendes reſſemblent aux quatre fils *Aimon*, comme s'il était néceſſaire pour l'édification publique qu'un évêque normand fût imbécille. C'eſt ainſi à peu près qu'ils avaient ſoutenu que les mémoires du cardinal de *Retz* n'étaient pas de ce cardinal. L'abbé d'*Olivet* leur répondit, et ſa meilleure réponſe fut de montrer à l'académie l'ouvrage de l'ancien évêque d'Avranches écrit de la main de l'auteur. Son âge et ſon mérite ſont notre excuſe de l'avoir placé, ainſi que le préſident *Hénault*, dans une liſte où nous nous étions fait une loi de ne parler que des morts. (Mort depuis l'impreſſion de cet article en 1768.)

D'ORLÉANS (*Joſeph*) jéſuite. Le premier qui ait choiſi dans l'hiſtoire les révolutions pour

ſon ſeul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit ſont d'un ſtyle éloquent ; mais depuis le règne de *Henri VIII.* il eſt plus diſert que fidelle : mort en 1698.

OZANAM (*Jacques*) juif d'origine, né près de Dombes en 1640. Il apprit la géométrie ſans maître dès l'âge de quinze ans. Il eſt le premier qui ait fait un dictionnaire de mathématiques. Ses *Récréations mathématiques et phyſiques* ont toujours un grand débit, mais ce n'eſt plus l'ouvrage d'*Ozanam*, comme les dernières éditions de *Moréri* ne ſont plus ſon ouvrage. Mort en 1717.

PAGI (*Antoine*) provençal, né en 1624, franciſcain. Il a corrigé *Baronius*, et a eu penſion du clergé pour cet ouvrage : mort en 1699.

PAPIN (*Iſaac*) né à Blois en 1657, calviniſte. Ayant quitté ſa religion, il écrivit contr'elle : mort en 1709.

PARDIES (*Ignace-Gaſton*) jéſuite, né à Pau en 1636, connu par ſes *Elémens de géométrie*, et par ſon livre *ſur l'ame des bêtes*. Prétendre avec *Deſcartes* que les animaux ſont de pures machines, privées du ſentiment dont ils ont les organes, c'eſt démentir l'expérience et inſulter la nature. Avancer qu'un eſprit pur les anime, c'eſt dire ce qu'on ne peut prouver. Reconnaître que les animaux ſont doués de ſenſations et de mémoire, ſans ſavoir comment cela s'opère, ce ſerait parler en ſage qui ſait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur : car quel eſt l'ouvrage de la nature dont ont connaiſſe les premiers principes ? Mort en 1673.

PARENT (*Antoine*) né à Paris en 1666, bon mathématicien. Il eſt encore un de ceux qui apprirent la géométrie ſans maître. Ce qu'il y a de plus ſingulier de lui, c'eſt qu'il vécut long-temps à Paris libre et heureux avec moins de deux cents livres de rente: mort en 1716.

PASCAL (*Blaiſe*) fils du premier intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623, génie prématuré. Il voulut ſe ſervir de la ſupériorité de ce génie, comme les rois de leur puiſſance; il crut tout ſoumettre et tout abaiſſer par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ſes *Penſées*, c'eſt l'air deſpotique et mépriſant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raiſon. Au reſte la langue et l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de *Paſcal* et d'*Arnaud* firent ſupprimer leurs éloges dans le livre des *Hommes illuſtres* de *Perrault*. Sur quoi on cita ce paſſage de Tacite: *Præfulgebant Caſſius et Brutus eo ipſo quod eorum effigies non viſebantur*. Mort en 1662.

PATIN (*Gui*) né à Houdan en 1601, médecin, plus fameux par ſes lettres médiſantes que par ſa médecine. Son recueil de lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles et des anecdotes que tout le monde aime, et des ſatires qu'on aime davantage. Il ſert à faire voir combien les auteurs contemporains, qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, ſont des guides infidelles pour l'hiſtoire. Ces nouvelles ſe trouvent ſouvent fauſſes ou défigurées par la malignité; d'ailleurs cette multitude de petits

faits n'eſt guère précieuſe qu'aux petits eſprits. Mort en 1672.

PATIN (*Charles*) né à Paris en 1633, fils de *Gui Patin*. Ses ouvrages ſont lus des ſavans, et les lettres de ſon père le ſont des gens oiſifs. *Charles Patin*, très-ſavant antiquaire, quitta la France, et mourut profeſſeur en médecine à Padoue en 1693.

PATRU (*Olivier*) né à Paris en 1604, le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau. Il reçut dans ſa dernière maladie une gratification de *Louis XIV*, à qui l'on dit qu'il n'était pas riche. Mort en 1681.

PAVILLON (*Etienne*) né à Paris en 1632, avocat-général au parlement de Metz, connu par quelques poéſies écrites naturellement, mort en 1705.

PELISSON-FONTANIER (*Paul*), né calviniſte à Beziers en 1624, poëte médiocre à la vérité, mais homme très-ſavant et très-éloquent; premier commis et confident du ſurintendant *Fouquet*; mis à la baſtille en 1661. Il y reſta quatre ans et demi pour avoir été fidelle à ſon maître. Il paſſa le reſte de ſa vie à prodiguer des éloges au roi, qui lui avait ôté ſa liberté: c'eſt une choſe qu'on ne voit que dans les monarchies. Beaucoup plus courtiſan que philoſophe, il changea de religion, et fit ſa fortune. Maître des comptes, maître des requêtes, et abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux huguenots leur religion qu'il avait quittée. Son hiſtoire de l'académie fut très applau-

die. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Prières pendant la messe*, un *Recueil de pièces galantes*, un *Traité sur l'eucharistie*, beaucoup de vers amoureux à *Olimpe*. Cette *Olimpe* était Mlle. *des-Vieux*, qu'on prétend avoir épousé le célèbre *Bossuet* avant qu'il entrât dans l'Eglise; mais ce qui a fait le plus d'honneur à *Pélisson*, ce sont ses excellens discours pour M. *Fouquet*, et son *Histoire de la conquête de la Franche-Comté*. Les protestans ont prétendu qu'il était mort avec indifférence; les catholiques ont soutenu le contraire; et tous sont convenus qu'il mourut sans sacremens. Mort en 1693.

PERRAULT (*Claude*) né à Paris en 1613. Il fut médecin; mais il n'exerça la médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont du rapport au dessein et dans les méchaniques. Bon physicien, grand architecte. Il encouragea les arts sous la protection de *Colbert*, et eut de la réputation malgré *Boileau*. Il a publié plusieurs mémoires sur l'anatomie comparée dans les recueils de l'académie des sciences, et une magnifique édition de *Vitruve*. La traduction et les desseins qui l'embellissent sont également ses ouvrages. Mort en 1688.

PERRAULT (*Charles*) né en 1633, frère de *Claude*. Contrôleur-général des bâtimens sous *Colbert*, donna la forme aux académies de peinture, de sculpture et d'architecture. Utile aux gens de lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de son protecteur, et qui l'abandonnèrent ensuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de

défauts dans les anciens ; mais sa grande faute est de les avoir critiqués mal-adroitement, et de s'être fait des ennemis de ceux-même qu'il pouvait opposer aux anciens. Cette dispute a été et sera long-temps une affaire de parti comme elle l'était du temps d'*Horace*. Que de gens encore en Italie, qui ne pouvant lire *Homère*, qu'avec dégoût, et lisant tous les jours l'*Arioste* et le *Tasse* avec transport, appellent encore *Homère* incomparable! Mort en 1703.

N. B. Il est dit dans les *Anecdotes littéraires*, tom. II, pag. 27, qu'*Adisson*, ayant fait présent de ses ouvrages à *Despréaux*, celui-ci lui répondit qu'il n'aurait jamais écrit contre *Perrault*, s'il eût vu de si excellentes pièces d'un moderne. Comment peut on imprimer un tel mensonge? *Boileau* ne savait pas un mot d'anglais; aucun français n'étudiait alors cette langue. Ce n'est que vers l'an 1730 qu'on commença à se familiariser avec elle. Et d'ailleurs, quand même *Adisson*, qui s'est moqué de *Boileau* aurait été connu de lui, pourquoi *Boileau* n'aurait-il pas écrit contre *Perrault* en faveur des anciens dont *Adisson* fait l'éloge dans tous ses ouvrages? Encore une fois, défions-nous de tous ces *ana*, de toutes ces petites anecdotes. Un sûr moyen de dire des sottises est de répéter au hasard ce qu'on a entendu dire.

PETAU (*Denis*) né à Orléans en 1583, jésuite. Il a réformé la chronologie. On a de lui soixante et dix ouvrages: mort en 1652.

PETIS DE LA CROIX (*François*) l'un de ceux dont le grand ministre *Colbert*, encoura-

gea et récompensa le mérite. *Louis XIV* l'envoya en Turquie et en Perse à l'âge de seize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a composé une partie de la vie de *Louis XIV* en arabe, et que ce livre est estimé dans l'Orient? On a de lui l'*Histoire de Gengis-kan et de Tamerlan, tirée des anciens auteurs arabes*, et plusieurs livres utiles: mais sa traduction des *Mille et un jours* est ce qu'on lit le plus:

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge.

Mort en 1713.

PETIT (*Pierre*) né à Paris en 1617, philosophe et savant. Il n'a écrit qu'en latin: mort en 1687.

PEZRON (*Paul*) de l'ordre de Citeaux, né en Bretagne en 1639; grand antiquaire, qui a travaillé sur l'origine de la langue des Celtes: mort en 1706.

PIN (*Louis du*) né en 1657, docteur de sorbonne. Sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* lui a fait beaucoup de réputation et quelques ennemis: mort en 1719.

PLACETTE (*Jean*) de Béarn, né en 1639, ministre protestant à Copenhague et en Hollande; estimé pour ses divers ouvrages: mort à Utrecht en 1718.

POLIGNAC (*Melchior de*) cardinal, né au Puy en Vélay en 1662, aussi bon poëte latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très-éloquent dans la sienne. L'un de ceux qui ont prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers latins que des

vers français. Malheureusement pour lui, en combattant *Lucrèce*, il combat *Newton* : mort en 1741.

DE PONTIS. Ses mémoires ont été tellement en vogue qu'il est nécessaire de dire que cet homme, qui a fait tant de belles choses pour le service du roi, est le seul qui en ait jamais parlé. Aussi ses mémoires ne sont pas de lui ; ils sont de *du Fossé* écrivain de Port-Royal. Il feint que son héros portait le nom de sa terre en Dauphiné. Il n'y a point en Dauphiné de seigneurie de Pontis. Il est même fort douteux que *Pontis* ait existé. Le dictionnaire historique portatif en quatre volumes assure que ces mémoires sont vrais. Ils sont cependant remplis de fables, comme l'a démontré le père d'*Avrigny* dans la préface de ses mémoires historiques.

PORÉE (*Charles*) né en Normandie en 1675, jésuite. Du petit nombre des professeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde. Eloquent dans le goût de *Sénèque*. Poëte et très-bel esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres et la vertu à ses disciples : mort en 1741.

LA PORTE, premier valet de chambre de la reine-mère, et quelque temps de *Louis XIV* ; mis en prison par le cardinal de *Richelieu*, et menacé de la mort pour le forcer à trahir les secrets de sa maîtresse qu'il ne trahit point. Dans la foule des mémoires qui développent l'histoire de cet âge, ceux de *la Porte* ne sont pas à mépriser ; ils sont d'un honnête homme, ennemi de l'intrigue et de la flatterie, sévère

jusqu'au

jusqu'au pédantisme. Il avoue qu'il avertissait la reine que sa familiarité avec le card nal *Mazarin* diminuait le respect des grands et des peuples pour elle. Il y a dans ses mémoires une anecdote sur l'enfance de *Louis XIV*, qui rendrait la mémoire du cardinal *Mazarin* exécrable, s'il avait été coupable du crime honteux que *la Porte* semble lui imputer. Il paraît que *la Porte* fut trop scrupuleux et trop mauvais physicien; il ne savait pas qu'il y a des tempéramens fort avancés. Il devait sur-tout se taire; il se perdit pour avoir parlé, et pour avoir attribué à la débauche un accident fort naturel.

PUY (*Pierre du*) fils de *Claude du Puy* conseiller au parlement, très-savant homme, naquit en 1583. La science de *Pierre du Puy* fut utile à l'Etat. Il travailla plus que personne à l'inventaire des chartes et aux recherches des droits du roi sur plusieurs Etats. Il débrouilla autant qu'on le peut la loi salique, et défendit les libertés de l'Eglise gallicane, en prouvant qu'elles ne sont qu'une partie des anciens droits des anciennes églises. Il résulte de son histoire des templiers qu'il y avait quelques coupables dans cet ordre, mais que la condamnation de l'ordre entier, et le supplice de tant de chevaliers, furent une des plus horribles injustices qu'on ait jamais commises. Mort en 1651.

PUY-SEGUR. (le maréchal de) Il nous a laissé l'*art de la guerre* comme *Boileau* a donné l'*art poétique*.

QUESNEL (*Pasquier*) né en 1634, de l'ora-

toire. Il a été malheureux en ce qu'il s'est vu le sujet d'une grande division parmi ses compatriotes. D'ailleurs il a vécu pauvre et dans l'exil. Ses mœurs étaient sévères, comme celles de tous ceux qui ne sont occupés que de disputes. Trente pages changées et adoucies dans son livre auraient épargné des querelles à sa patrie; mais il eût été moins célèbre: mort en 1719.

QUIEN (*Michel le*) né en 1661, dominicain; homme très-savant. Il a beaucoup travaillé sur les églises d'Orient et sur celle d'Angleterre. Il a sur-tout écrit contre *le Courayer* sur la validité des évêques anglicans: mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces disputes, que les Turcs n'en font des dissertations sur l'église grecque: mort en 1733.

QUINAULT (*Philippe*) né à Paris en 1635, auditeur des comptes, célèbre par ses belles poésies lyriques, et par la douceur qu'il opposa aux satires très-injustes de *Boileau*. *Quinault* était dans son genre très-supérieur à *Lulli*. On le lira toujours; et *Lulli*, à son récitatif près, ne peut plus être chanté. Cependant on croyait, du temps de *Quinault*, qu'il devait à *Lulli* sa réputation. Le temps apprécie tout. Il eut part, comme les autres grands-hommes, aux récompenses que donna *Louis XIV*, mais une part médiocre; les grandes grâces furent pour *Lulli*. Mort en 1688.

N. B. Il est rapporté dans les *Anecdotes littéraires* que *Boileau* étant à la salle de l'opéra de Versailles dit à l'officier qui plaçait: *Monsieur*,

mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles. J'estime fort la musique de Lulli, mais je méprise souverainement les vers de Quinault.

Il n'y a nulle apparence que *Boileau* ait dit cette grossièreté. S'il s'était borné à dire, mettez-moi dans un endroit où je n'entende que la musique, cela n'eût été que plaisant, mais n'eût pas été moins injuste. On a surpassé prodigieusement *Lulli* dans tout ce qui n'est pas récitatif; mais personne n'a jamais égalé *Quinault.*

QUINCY (le marquis de) lieutenant-général d'artillerie, auteur de l'*Histoire militaire de Louis XIV*. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils, mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les ressemblances sont toujours imparfaites, les différences toujours grandes La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse, qu'on n'apprend que par l'usage; et les jours d'action sont quelquefois des jeux de hasard.

QUINTINIE (*Jean la*) né près de Poitiers en 1626. Il a créé l'art de la culture des arbres et celui de les transplanter. Ses préceptes ont été suivis de toute l'Europe, et ses talens récompensés magnifiquement par *Louis XIV*: mort vers 1700.

RACINE (*Jean*) né à la Ferté-Millon en 1639, élevé à Port-Royal. Il portait encore l'habit

ecclésiastique quand il fit la tragédie de *Théagène* qu'il présenta à *Molière*, et celle des *Frères ennemis*, dont *Molière* lui donna le sujet. Il est intitulé Prieur de l'Epinai dans le privilége de l'*Andromaque*. *Louis XIV* fut sensible à son extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voyages de Marly, le fit coucher dans sa chambre dans une de ses maladies, et le combla de gratifications. Cependant *Racine* mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas aussi philosophe que grand poëte. On lui a rendu justice fort tard. " Nous avons été „ touchés, dit *St Evremont*, de *Mariamne*, „ de *Sophonisbe*, d'*Alcionée*, d'*Andromaque* et „ de *Britannicus*." C'est ainsi qu'on mettait non seulement la mauvaise *Sophonisbe* de *Corneille*, mais encore les impertinentes pièces d'*Alcionée* et de *Mariamne* à côté de ces chefs-d'œuvre immortels. L'or est confondu avec la boue pendant la vie des artistes, et la mort les sépare.

Il est à remarquer que *Racine* ayant consulté *Corneille* sur sa tragédie d'*Alexandre*, *Corneille* lui conseilla de ne plus faire de tragédies, et lui dit qu'il n'avait nul talent pour ce genre d'écrire. (6) N'oublions pas qu'il écrivit contre les jansénistes, et qu'il se fit ensuite janséniste. Mort en 1699.

RACINE (*Louis*) fils de l'immortel *Jean Racine* a marché sur les traces de son père,

(6) *Fontenelle* donna le même conseil à M. de *Voltaire* après la tragédie de *Brutus*. Tous deux étaient de bonne foi. *Corneille* trouvait *Racine* trop simple, et *Fontenelle* trouvait *Voltaire* trop brillant.

mais dans un fentier plus étroit et moins fait pour les mufes. Il entendait la méchanique des vers auffi-bien que fon père, mais il n'en avait ni l'ame ni les grâces. Il manquait d'ailleurs d'invention et d'imagination. Janféniste comme fon père, il ne fit des vers que pour le janfénifme. On en trouve de très-beaux dans le poëme de la Grâce et dans celui de la Religion, ouvrage trop didactique et trop monotone, copié des penfées de *Pafcal*, mais rempli de beaux détails tels que ces vers du chant fecond, dans lequel il traduit *Lucrèce* pour le réfuter.

Cet efprit, ô mortels ! qui vous rend fi jaloux,
N'eft qu'un feu qui s'allume et s'éteint avec vous.
Quand par d'affreux fillons l'implacable vieilleffe
A fur un front hideux imprimé la trifteffe,
Que dans un corps courbé fous un amas de jours,
Le fang comme à regret femble achever fon cours ;
Lorfqu'en des yeux couverts d'un lugubre nuage
Il n'entre des objets qu'une infidelle image ;
Qu'en débris chaque jour le corps tombe et périt:
En ruines *auffi* je vois tomber l'efprit.
L'ame mourante alors, flambeau fans nourriture,
Jette par intervalle une lueur obfcure.
Trifte deftin de l'homme ! il arrive au tombeau,
Plus faible, plus enfant qu'il ne l'eft au berceau.
La mort du coup fatal fappe enfin l'édifice ;
Dans un dernier foupir achevant fon fupplice,
Lorfque vide de fang le cœur refte glacé,
Son ame s'évapore, et tout l'homme eft paffé.

Il s'élève quelquefois dans ce poëme contre le *tout eft bien* des lords *Shaftesbury* et *Bolingbroke*, fi bien mis en vers par *Pope*.



Sans doute qu'à ces mots des bords de la Tamife,
Quelqu'abftrait raifonneur qui ne fe plaint de rien,
Dans fon flegme anglican répondra : Tout eft bien.

Racine, en qualité de janféniste, croyait que prefque tout eft mal depuis long-temps ; il accufe *Pope* d'irréligion. *Pope* était fils d'un papifte ; c'eft ainfi qu'on appelle en Angleterre les catholiques romains. *Pope*, élevé dans cette religion qu'il tourne quelquefois en ridicule dans fes épîtres, ne voulut cependant pas la quitter quoiqu'il fût philofophe, ou plutôt parce qu'il était affez philofophe pour croire que ce n'était pas la peine de changer. Il fut très-piqué des accufations de *Louis Racine*. *Ramfay* entreprit de les concilier. C'était un Ecoffais du *Clan* des *Ramfay*, et qui en avait pris le nom fuivant l'ufage de ce pays. Il était venu en France après avoir effayé du presbytérianifme, de l'églife anglicane et du quakrifme, et s'était attaché à l'illuftre *Fénelon*, dont il a depuis écrit la vie. C'eft lui qui eft l'auteur des voyages de *Cyrus*, très-faible imitation du *Télémaque*. Il imagina d'écrire à *Louis Racine* une lettre fous le nom de *Pope*, dans laquelle celui-ci femble fe juftifier.

J'avais vécu une année entière avec *Pope* ; je favais qu'il était incapable d'écrire en français, qu'il ne parlait point du tout notre langue, et qu'à peine il pouvait lire nos auteurs ; c'était une chofe publique en Angleterre. J'avertis *Louis Racine* que cette lettre était de *Ramfay* et non de *Pope*. Je voulus lui faire fentir le ridicule de cette fupercherie :

j'en inſtruiſis même le public dans un chapitre ſur *Pope*, qui a été imprimé pluſieurs fois du vivant de *Pope* même. Cependant, après ſa mort, l'abbé *Ladvocat* a imprimé cette lettre forgée par *Ramſay*, et l'a imputée à *Pope* dans ſon dictionnaire hiſtorique portatif, où il copie pluſieurs articles des premières éditions de cette liſte des écrivains du ſiècle de *Louis XIV*, mais où il inſère des anecdotes entièrement fauſſes. Il eſt juſte de faire connaître au public la vérité.

RANCÉ (*Jean le Bouthillier de*) né en 1626, commença par traduire *Anacréon*, et inſtitua la réforme effrayante de la Trappe en 1664. Il ſe diſpenſa, comme légiſlateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau à ignorer ce qui ſe paſſe ſur la terre. Il écrivit avec éloquence. Quelle inconſtance dans l'homme! Après avoir fondé et gouverné ſon inſtitut, il ſe démit de ſa place et voulut la reprendre. Mort en 1700.

RAPIN (*René*) né à Tours en 1621, jéſuite, connu par le *poëme des jardins* en latin et par beaucoup d'ouvrages de la littérature : mort en 1687.

RAPIN DE THOIRAS (*Paul*) né à Caſtres en 1661, réfugié en Angleterre, et long-temps officier. L'Angleterre lui fut long-temps redevable de la ſeule bonne hiſtoire complète qu'on eût faite de ce royaume; et de la ſeule impartiale qu'on eût d'un pays où l'on n'écrivait que par eſprit de parti: c'était même la ſeule hiſtoire qu'on pût citer en Europe comme

approchante de la perfection qu'on exige de ces ouvrages; jufqu'à ce qu'enfin ón ait vu paraître celle du célèbre *Hume*, qui a fu écrire l'hiftoire en philofophe. Mort à Véfel en 1725.

REGIS (*Silvain*) né en Agenois en 1632. Ses livres de philofophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites: mort en 1707.

REGNARD (*François*) né à Paris en 1656. Il eût été célèbre par fes feuls voyages. C'eft le premier Français qui alla jufqu'en Laponie. Il grava fur un rocher ce vers:

Siftimus hic tandem nobis ubi defuit orbis.

Pris fur la mer de Provence par des corfaires, efclave à Alger, racheté, établi en France dans les charges de tréforier de France et de lieutenant des eaux et forêts, il vécut en voluptueux et en philofophe. Né avec un génie vif, gai et vraiment comique, fa comédie du *Joueur* eft mife à côté de celles de *Molière*. Il faut fe connaître peu aux talens et au génie des auteurs, pour penfer qu'il ait dérobé cette pièce à *Dufréni*. Il dédia la comédie des Menechmes à *Defpréaux*, et enfuite écrivit contre lui, parce que *Boileau* ne lui rendit pas affez de juftice. Cet homme fi gai mourut de chagrin à cinquante-deux ans. On prétend même qu'il avança fes jours. Mort en 1710.

REGNIER DESMARETS (*Séraphin*) né à Paris en 1632. Il a rendu de grands fervices à la langue, et eft auteur de quelques poéfies françaifes et italiennes. Il fit paffer une de fes

pièces italiennes pour être de *Pétrarque*. Il n'eût pas fait paſſer ſes vers français ſous le nom d'un grand poëte. Mort en 1713.

RENAUDOT (*Théophraſte*) médecin très-ſavant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en France, mort en 1653.

RENAUDOT (*Euſèbe*) né en 1646, très-ſavant dans l'hiſtoire et dans les langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le dictionnaire de *Bayle* ne fût imprimé en France: mort en 1720.

REYNEAU (*Charles*) de l'oratoire, de l'académie des ſciences, né en 1656, auteur de l'*Analyſe démontrée*, publiée en 1708. On l'appela l'*Euclide* de la haute géométrie: mort en 1728.

RICHELET (*Céſar-Pierre*) né en 1631, le premier qui ait donné un dictionnaire preſque tout ſatirique, exemple plus dangereux qu'utile. Il eſt auſſi le premier auteur des dictionnaires de rimes, triſtes ouvrages qui font voir combien il eſt peu de rimes nobles et riches dans notre poéſie, et qui prouvent l'extrême difficulté de faire de bons vers dans notre langue. Mort en 1698.

RICHELIEU (le cardinal de) né à Paris en 1585. Puiſque *Louis XIV* naquit pendant ſon miniſtère, on doit mettre parmi les écrivains de ce ſiècle illuſtre le fondateur de l'académie françaiſe, auteur lui-même de pluſieurs ouvrages. Il fit la méthode des controverſes dans ſon exil à Avignon, après l'aſſaſſinat du maréchal d'*Ancre* et de la *Galigaï* ſes protec-

teurs. Les principaux points de la religion catholique défendus, l'inſtruction du chrétien et la perfection du chrétien ſont à peu près de ce temps-là. Il eſt bien ſûr qu'il ne compoſait pas la perfection du chrétien du temps qu'il feſait condamner à mort le maréchal de *Marillac* dans ſa propre maiſon de Ruel, et qu'il était avec *Marion de l'Orme* dans un appartement, lorſque les commiſſaires prononcèrent l'arrêt de mort dicté par lui. On ſait auſſi qu'il y a beaucoup de vers de ſa façon dans la tragi-comédie allégorique intitulée *Europe*, et dans la tragédie de *Mirame*. On ſait qu'il donnait à cinq auteurs les ſujets des pièces repréſentées au palais-cardinal, et qu'il eût mieux fait de s'en tenir au ſeul *Corneille*, ſans même lui fournir de ſujet. Le plus beau de ſes ouvrages eſt la digue de la Rochelle.

L'abbé *Ladvocat* bibliothécaire de ſorbonne prétend, dans ſon dictionnaire hiſtorique, que le cardinal de *Richelieu* eſt l'auteur de ce teſtament qui a fait tant de bruit, et qui eſt ſuppoſé. Il croit devoir ce reſpect à la mémoire du bienfaiteur de la ſorbonne; mais c'eſt rendre un mauvais ſervice à ſa mémoire que de l'accuſer d'avoir fait un livre où il n'y a que des erreurs et des fautes de toute eſpèce. Si malheureuſement un miniſtre d'Etat avait pu compoſer un ſi mauvais ouvrage, tout ce qu'on en devrait conclure, c'eſt qu'on pourrait être un grand miniſtre, ou plutôt un miniſtre heureux, avec une grande ignorance des faits les plus communs, des erreurs groſſières et

des projets ridicules. C'eſt donc venger la mémoire du cardinal de *Richelieu* que de démontrer, comme on l'a fait, qu'il ne peut être l'auteur de ce teſtament, qui ſans ſon nom aurait été ignoré à jamais.

L'abbé *Ladvocat*, tout bibliothécaire qu'il était de la ſorbonne, s'eſt trompé en diſant qu'on avait retrouvé dans cette bibliothèque un manuſcrit de cet ouvrage, apoſtillé de la main du cardinal. Le ſeul manuſcrit apoſtillé ainſi eſt au dépôt des affaires étrangères; il n'y fut porté qu'en 1705. Ce n'eſt point le teſtament qui eſt apoſtillé, c'eſt une narration ſuccincte compoſée par l'abbé de *Bourzeis*, à laquelle on avait long-temps après ajouté ce teſtament prétendu: et les notes marginales même, écrites de la main du cardinal, prouvent que cette narration ſuccincte n'était pas de lui; elles indiquent les omiſſions de l'abbé de *Bourzeis*, et ce qu'il devait refondre (*).

On attribue encore au cardinal de *Richelieu* une hiſtoire de la mère et du fils; c'eſt un récit aſſez infidelle des malheureux démêlés de *Louis XIII* avec ſa mère. Cette hiſtoire faible et tronquée eſt probablement de *Mézerai*. Mais dans la multitude des livres dont nous ſommes accablés aujourd'hui, qu'importe de quelle main ſoit un ouvrage médiocre? (7) Mort en 1642.

(*) Voyez la réponſe de M. *Foncemagne*; Polit. et Légiſlation, Tom. 2.

(7) Il eſt difficile de ne pas regarder cette hiſtoire comme un ouvrage du cardinal de *Richelieu* Elle renferme des anecdotes curieuſes ſur les premières années de

RYER (*André du*) gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, long-temps employé à Conftantinople et en Egypte. Nous avons de lui la traduction de l'*Alcoran* et de l'*hiſtoire de Perſe.*

RYER. (*Pierre du*) né à Paris en 1605; ſecrétaire du roi, hiſtoriographe de France: pauvre malgré ſes charges. Il fit dix-neuf pièces de théâtre et treize traductions, qui furent toutes bien reçues de ſon temps: mort en 1658.

ROCHEFOUCAULD (*François* duc de la) né en 1613. Ses mémoires ſont lus, et on ſait par cœur ſes penſées: mort en 1680.

ROHAULT (*Jacques*) né à Amiens en 1620. Il abrégea et il expoſa avec clarté et méthode la philoſophie de *Deſcartes.* Mais aujourd'hui cette philoſophie, erronée preſque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été oppoſée aux erreurs anciennes. Mort en 1674.

ROLLIN (*Charles*) né à Paris en 1661, recteur de l'univerſité. Le premier de ce corps qui a écrit en français avec pureté et nobleſſe. Quoique les derniers tomes de ſon *Hiſtoire ancienne*, faits trop à la hâte, ne répondent pas aux premiers, c'eſt encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs ſont rarement éloquens et que *Rollin* l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux ſi l'auteur avait été philoſophe.

Louis XIII, des détails particuliers au cardinal, écrits avec un air de naïveté et de franchiſe que *Mézerai* n'aurait pas ſaiſi, et des opinions abſolument oppoſées à celles de cet hiſtorien. Il n'en a paru que deux volumes, le reſte eſt demeuré entre les mains du gouvernement, ou chez les héritiers du cardinal.

Il y a beaucoup d'hiſtoires anciennes ; il n'y en a aucune dans laquelle on aperçoive cet eſprit philoſophique qui diſtingûe le faux du vrai, l'incroyable du vraiſemblable, et qui ſacrifie l'inutile. Mort en 1741.

ROTROU (*Jean*) né en 1609, le fondateur du théâtre. La première ſcène et une partie du quatrième acte de Venceſlas ſont des chefs-d'œuvre. *Corneille* l'appelait ſon père. On ſait combien le père fut ſurpaſſé par le fils. Venceſlas ne fut compoſé qu'après le Cid ; il eſt tiré entièrement comme le Cid d'une tragédie eſpagnole. Mort en 1650.

ROUSSEAU (*Jean-Baptiſte*) né à Paris en 1669. De beaux vers, de grandes fautes et de longs malheurs le rendirent très-fameux. Il faut ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets ſemblables à pluſieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'eſt pas que deux tribunaux, et même des corps plus nombreux, ne puiſſent commettre unanimement de très-violentes injuſtices, quand l'eſprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre *Rouſſeau*. Peu d'hommes ont autant excité et ſenti la haine. Tout le public fut ſoulevé contre lui juſqu'à ſon banniſſement et même encore quelques années après ; mais enfin les ſuccès de *la Motte* ſon rival, l'accueil qu'on lui feſait, ſa réputation qu'on croyait uſurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une eſpèce d'empire dans la littérature, révoltèrent contre lui tous les gens de lettres, et



les ramenèrent à *Rouſſeau* qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent preſque tout le public. *La Motte* leur parut trop heureux, parce qu'il était riche et accueilli. Ils oubliaient que cet homme était aveugle et accablé de maladies. Ils voyaient dans *Rouſſeau* un banni infortuné, ſans ſonger qu'il eſt plus triſte d'être aveugle et malade que de vivre à Vienne et à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très-malheureux; l'un par la nature, l'autre par l'aventure funeſte qui le fit condamner. Tous deux ſervent à faire voir combien les hommes ſont injuſtes, combien ils varient dans leurs jugemens, et qu'il y a de la folie à ſe tourmenter pour arracher leurs ſuffrages. Mort à Bruxelles en 1740.

Rouſſeau eut rarement dans ſes ouvrages de l'aménité, des grâces, du ſentiment, de l'invention; il ſavait très-bien tourner une épigramme licencieuſe et une ſtance. Ses épîtres ſont écrites avec une plume de fer trempée dans le fiel le plus dégoûtant. Il appelle meſdemoiſelles *Louvancourt*, qui étaient trois ſœurs très-aimables, *trio de louves acharnées:* il appelle le conſeiller d'Etat *Rouillé*, *tabarin mordant*, *cauſtique et ruſtre*, après lui avoir prodigué des louanges dans une ode aſſez médiocre. Les mots de *marouſles*, de *bélitres* ſaliſſent ſes épîtres. Il faut ſans doute oppoſer une noble fierté à ſes ennemis; mais ces baſſes injures ſans gaieté, ſans agrémens, ſont le contraire d'une ame noble.

Quant aux couplets qui le firent bannir, voyez les articles *la Motte* et *Saurin*.

On se contentera de remarquer ici que *Rousseau* ayant avoué qu'il avait fait cinq de ces malheureux couplets, il était coupable de tous les autres au tribunal de tous les juges et de tous les honnêtes gens. Sa conduite après sa condamnation n'est nullement une preuve en sa faveur ; on a entre les mains des lettres du sieur *Medine* de Bruxelles, du 7 mai 1737, conçues en ces termes : *Rousseau n'avait d'autre table que la mienne, d'autre asile que chez moi ; il m'avait baisé et embrassé cent fois le jour qu'il força mes créanciers à me faire arrêter.*

Qu'on joigne à cela un pélerinage fait par *Rousseau* à Notre-Dame de Hall, et qu'on juge s'il doit en être cru sur sa parole dans l'affaire des couplets. (8)

RUE (*Charles de la*) né en 1643, jésuite, poëte latin, poëte français et prédicateur. L'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de *Monseigneur*. *Virgile* lui tomba en partage. Il a fait plusieurs tragédies et comédies ; sa tragédie de Sylla fut présentée aux comédiens et refusée. Il a fait encore celle de Lisimachus. On croit qu'il a beaucoup travaillé à l'Andrienne. Il était très-lié avec le comédien *Baron*, dont il apprit à déclamer. Il

(8) On pourrait ajouter que *Rousseau* ayant été maltraité en public par *la Faie*, capitaine aux gardes, insulté dans les couplets, consentit à recevoir de l'argent, et renonça aux poursuites qu'il avait commencées ; cet excès de bassesse le rend indigne de toute croyance.

y avait deux fermons de lui qui étaient fort en vogue; l'un était le *Pécheur mourant*, et l'autre le *Pécheur mort*; on les affichait quand il devait les prononcer. Mort en 1725.

RUINART (*Thierry*) bénédictin, né en 1657, laborieux critique. Il a foutenu contre *Doduel* l'opinion que *l'Eglife eut dans les premiers temps une foule prodigieufe de martyrs.* Peut être n'a-t-il pas affez diftingué les martyrs et les morts ordinaires; les perfécutions pour caufe de religion, et les perfécutions politiques. Quoi qu'il en foit, il eft au nombre des favans hommes du temps. C'eft principalement dans ce fiècle que les bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme *Martène* fur les anciens rites de l'Eglife. *Tuilier* et tant d'autres ont achevé de tirer de deffous terre les décombres du moyen âge. C'eft encore un genre nouveau qui n'appartient qu'au fiècle de *Louis XIV*, et ce n'eft qu'en France que les bénédictins y ont excellé. Mort en 1709.

SABLIERE. (*Antoine de Rambouillet de la*) Ses madrigaux font écrits avec une fineffe qui n'exclut pas le naturel: mort en 1680.

SACY LE MAITRE (*Louis-Ifaac*) né en 1613, l'un des bons écrivains de Port-Royal. C'eft de lui qu'eft la *Bible de Royaumont*, et une traduction des comédies de *Térence*: mort en 1684. Son frère *Antoine le Maître* fe retira comme lui à Port-Royal. Il avait été avocat; on le croyait un homme très-éloquent; mais on ne le crut plus dès qu'il eût cédé à la vanité de faire

imprimer

imprimer ses plaidoyers. Un autre *Sacy* avocat et de l'académie françaife, mais d'une autre famille, a donné une traduction eftimée des *Lettres de Pline* en 1701.

SAGE (*le*) né en 1677. Son roman de *Gil-Blas* eft demeuré, parce qu'il y a du naturel : il eft entièrement pris du roman efpagnol intitulé : *La vidad de lo efcudiero dom Marcos d'Obrego*. Mort en 1747.

SAINT-AULAIRE (*François-Jofeph de Beaupoil* marquis de) C'eft une chofe très-fingulière, que les plus jolis vers qu'on ait de lui aient été faits lorfqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guère le talent de la poéfie qu'à l'âge de plus de foixante ans, comme le marquis de *la Fare*. Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à *la Fare*.

O mufe légère et facile,
Qui fur le côteau d'Hélicon
Vîntes offrir au vieil Anacréon
Cet art charmant, cet art utile,
Qui fait rendre douce et tranquille
La plus incommode faifon;
Vous qui de tant de fleurs fur le Parnaffe éclofes
Orniez à fes côtés les grâces et les ris,
Et qui cachiez fes cheveux gris
Sous tant de couronnes de rofes, etc.

Ce fut fur cette pièce qu'il fut reçu à l'académie ; et *Boileau* alléguait cette même pièce pour lui refufer fon fuffrage. Il eft mort en 1742 à près de cent ans, d'autres difent à cent deux.

Un jour à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupait avec Mme la duchesse du *Maine* : elle l'appelait *Apollon*, et lui demandait je ne sais quel secret. Il lui répondit :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse,
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encore plus vains ; nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raison.

SAINTE-MARTHE. (*Gaucher de*) Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en savans. Le premier, *Gaucher de Sainte-Marthe*, fut *Charles*, qui fut éloquent pour son temps : mort en 1655.

Scévole, neveu de *Charles*, se distingua dans les lettres et dans les affaires. Ce fut lui qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de *Henri IV*. Il mourut à Loudun en 1623, et le fameux *Urbain Grandier* prononça son oraison funèbre.

Abel de Sainte-Marthe son fils cultiva les lettres comme son père, et mourut en 1652. Son fils, nommé *Abel* comme lui, marcha sur ses traces. Mort en 1706.

Scévole et *Louis de Sainte-Marthe*, frères jumeaux, fils du premier *Scévole*, enterrés tous deux à Paris dans le même tombeau à St Séverin, furent illustres par leur savoir. Ils composèrent ensemble le *Gallia Christiana*. *Scévole* mort en 1652, *Louis* en 1656.

Denis de Sainte-Marthe, leur coufin, acheva cet ouvrage : mort à Paris en 1725.

Pierre Scévole de Sainte-Marthe, frère aîné du dernier *Scévole*, fut hiftoriographe de France : mort en 1690.

SAINT-EVREMONT (*Charles*) né en Normandie en 1613. Une morale voluptueufe, des lettres écrites à des gens de cour dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphafe par tout le monde, des vers médiocres qu'on appelle des vers de *fociété*, faits dans des fociétés illuftres, tout cela avec beaucoup d'efprit contribua à la réputation de fes ouvrages. Un nommé *Des-Maifeaux* les a fait imprimer, avec une vie de l'auteur, qui contient feule un gros volume ; et dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéreffantes. Il n'eft groffi que des mêmes chofes qu'on trouve dans les œuvres de *Saint-Evremont :* c'eft un artifice de libraire, un abus du métier d'éditeur. C'eft par de tels artifices qu'on a trouvé le fecret de multiplier les livres à l'infini, fans multiplier les connaiffances. On connaît fon exil, fa philofophie et fes ouvrages. Quand on lui demanda à fa mort s'il voulait fe *réconcilier*, il répondit : " Je voudrais me réconcilier avec l'appétit ". Il eft enterré à Weftminfter avec les rois et les hommes illuftres d'Angleterre : mort en 1703.

SAINT-PAVIN. (*Denis Sanguin de*) Il était au nombre des hommes de mérite, que *Defpréaux* confondit dans fes fatires avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui paffe pour être d'un goût délicat. On peut connaître fon mérite perfon-

nel par cette épitaphe, que fit pour lui *Fieubet* le maître des requêtes, l'un des esprits les plus polis de ce siècle.

> Sous ce tombeau gît Saint-Pavin :
> Donne des larmes à sa fin.
> Tu fus de ses amis peut-être ?
> Pleure ton sort et le sien :
> Tu n'en fus pas ? pleure le tien,
> Passant, d'avoir manqué d'en être.

Mort en 1670.

SAINT-PIERRE (*Castel*, abbé de) né en 1658, gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque temps avec les célèbres *Varignon* et *Fontenelle*. Il écrivit beaucoup sur la politique. La meilleure définition qu'on ait fait en général de ses ouvrages est ce qu'en disait le cardinal *Dubois*, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la simplicité de rebattre dans ses livres les vérités les plus triviales de la morale ; et par une autre simplicité, il proposait presque toujours des choses impossibles comme praticables. Il ne cessa d'insister sur le projet d'une paix perpétuelle, et d'une espèce de parlement de l'Europe, qu'il appelle *la diète europaine* On avait imputé une partie de ce projet chimérique au roi *Henri IV*, et l'abbé de St *Pierre*, pour appuyer ses idées, prétendait que cette *diète europaine* avait été approuvée et rédigée par le dauphin duc de *Bourgogne*, et qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce prince. Il se permettait cette fiction pour mieux faire goûter son projet Il rapporte avec bonne foi la lettre par laquelle le cardinal de *Fleuri* répondit à ses propositions : *Vous avez oublié, Monsieur, pour article préliminaire, de com-*

mencer par envoyer une troupe de missionnaires pour disposer le cœur et l'esprit des princes. Cependant l'abbé de *St Pierre* ne laissa pas enfin d'être très-utile. Il travailla beaucoup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire; il écrivit et il agit en homme d'Etat sur cette seule matière. Il fut unanimement exclu de l'académie française, pour avoir sous la régence du duc d'Orléans préféré un peu durement dans sa *Polisynodie*, l'établissement des conseils à la manière de gouverner de *Louis XIV*, protecteur de l'académie. (9) Ce fut le cardinal de *Polignac* qui fit une brigue pour l'exclure, et qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que dans ce temps-là même le cardinal de *Polignac* conspirait contre le régent, et que ce prince qui donnait un logement au palais-royal à *St Pierre*, et qui avait toute sa famille à son service souffrit cette exclusion. L'abbé de *St Pierre* ne se plaignit point. Il continua de vivre en philosophe avec ceux mêmes qui l'avaient exclu. *Boyer*, ancien évêque de Mirepoix son confrère, empêcha qu'à sa mort on prononçât son éloge à l'académie selon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette sur le tombeau d'un académicien n'ajoutent rien ni à sa réputation ni à son mérite; mais le refus fut un outrage; et les services que l'abbé de *St Pierre*

(9) L'exclusion fut unanime à une voix près, celle de *Fontenelle*. Il raconta depuis qu'il avait entendu plus d'une fois un homme de la cour, membre de l'académie, s'attribuer, devant l'abbé de *Saint-Pierre* et devant lui-même, le mérite de cette action de justice.

L'exemple de l'abbé de *Saint-Pierre* prouve qu'en France il est également dangereux, pour un homme de lettres qui ne veut que dire la vérité, de soutenir les opinions du gouvernement ou de les combattre.

avait rendus, sa probité et sa douceur, méritaient un autre traitement. Il mourut en 1743 âgé de quatre-vingt-six ans. Je lui demandai quelques jours avant sa mort comment il regardait ce passage; il me répondit: *comme un voyage à la campagne.*

Le traité le plus singulier qu'on trouve dans ses ouvrages est l'anéantissement futur du mahométisme. Il assure qu'un temps viendra où la raison l'emportera chez les hommes sur la superstition. Les hommes comprendront, dit-il, qu'il suffit de la patience, de la politesse et de la bienfesance pour plaire à DIEU. Il est impossible, dit-il encore, qu'un livre où l'on trouve des propositions fausses données comme vraies, des choses absurdes opposées au sens commun, des louanges données à des actions injustes, ait été révélé par un être parfait. Il prétend que dans cinq cents ans tous les esprits, jusqu'aux plus grossiers, seront éclairés sur ce livre; que le grand muphti même et les cadis verront qu'il est de leur intérêt de détromper la multitude, et de se rendre plus nécessaires et plus respectés, en rendant la religion plus simple. Ce traité est curieux. Dans ses annales de *Louis XIV* il dit que l'Etat devrait bâtir des loges aux petites-maisons pour les théologiens intolérans, et qu'il serait à propos de jouer ces espèces de fous sur le théâtre.

C'est ici l'occasion d'observer que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'a donné cette liste des écrivains et des artistes qui ont fleuri sous *Louis XIV*, qu'après avoir vu leurs ouvrages, et souvent connu leurs personnes, recherchant tous les moyens de s'instruire sur ce siècle célèbre depuis

qu'il fût nommé hiſtoriographe de France. Il ne pouvait dans cette liſte parler des *annales politiques* de l'abbé de *St Pierre* ſur *Louis XIV*, puiſque le *Siècle* fut imprimé en 1752 pour la première fois, et que les *annales* de l'abbé de *St Pierre* ne parurent qu'en 1758, ayant été imprimées en 1757. Ces *annales*, il le faut avouer, ſont une ſatire continuelle du gouvernement de ce monarque qui méritait plus d'eſtime; et cette ſatire n'eſt pas aſſez bien écrite pour faire pardonner ſon injuſtice. La famille de l'abbé, ſentant quel dangereux effet cet ouvrage pouvait produire, engagea ſon auteur à le dérober au public : il ne fut imprimé qu'après ſa mort. Comment donc l'abbé *Sabatier* natif de Caſtres, qui a donné depuis la liſte des écrivains de trois ſiècles, a-t-il pu dire *que l'auteur du Siècle de Louis XIV en a puiſé l'idée mal remplie, dans ces annales politiques, qui offrent un tableau frappant des progrès de l'eſprit chez notre nation?*

Premièrement il eſt impoſſible que l'auteur du *ſiècle* ait pu rien prendre des *annales* de l'abbé de *St Pierre*, qu'il ne pouvait connaître, et deſquelles il a vengé la mémoire de *Louis XIV* dès qu'il les a connues. Secondement, il eſt très-faux que l'abbé de *St Pierre* ſe ſoit étendu dans ſon livre ſur les progrès de l'eſprit humain chez notre nation. A peine en dit-il quelques mots, et quand il parle des beaux arts c'eſt pour les avilir.

Voici comme il s'explique page 155 : *La peinture, la ſculpture, la muſique, la poëſie, la comédie, l'architecture, prouvent le nombre des fainéans, leur goût pour la fainéantiſe, qui ſuffit*

à nourrir et à entretenir d'autres espèces de fainéans, gens qui se piquent d'esprit agréable, mais non pas d'esprit utile, etc.

Il est rare sans doute, d'entendre un académicien dire que des arts qui exigent le travail le plus assidu sont des occupations de fainéans.

Quant à la personne de *Louis XIV*, il veut l'avilir aussi-bien que les arts dont ce roi fut le protecteur. On ne peut rapporter qu'avec indignation ce qu'il en dit page 265. *Louis se gouvernait à l'égard de ses voisins et de ses sujets comme s'il eût adopté la maxime d'un célèbre tyran*, qu'ils me haïssent pourvu qu'ils me craignent. *Il sacrifiait tout au plaisir de se venger, et de montrer au public qu'il était redoutable ; c'est le goût des ames médiocres, de tous les enfans et de tous les hommes du commun.*

Il traite enfin *Louis XIV* en vingt endroits de grand enfant. Et lui qui était sans contredit un vieil enfant finit son livre par cette formule : *Paradis aux bienfesans ;* mais il n'ose pas dire *paradis aux médisans.*

A l'égard de l'abbé *Sabatier* natif de Castres, qui est venu à Paris faire le métier de calomniateur pour quelque argent. il est difficile d'espérer pour lui le paradis. C'est même un grand effort que de le lui souhaiter.

SALLO (*Denis de*) né en 1626, conseiller au parlement de Paris, inventeur des journaux. *Bayle* perfectionna ce genre, déshonoré ensuite par quelques journaux que publièrent à l'envi des libraires avides, et que des écrivains obscurs remplirent d'extraits

d'extraits infidelles, d'inepties et de menſonges. Enfin on eſt parvenu juſqu'à faire un trafic public d'éloges et de cenſures, ſur-tout dans des feuilles périodiques, et la littérature a éprouvé le plus grand aviliſſement par ces infames manéges. Mort en 1669.

SANDRAS DE COURTILZ, né à Paris en 1644. On ne place ici ſon nom que pour avertir les Français, et ſur-tout les étrangers, combien ils doivent ſe défier de tous ces faux mémoires imprimés en Hollande. *Courtilz* fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions ſous le nom d'hiſtoires. Il était bien honteux qu'un capitaine du régiment de Champagne allât en Hollande vendre des menſonges aux libraires. Lui et ſes imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons princes qui dédaignent de ſe venger, et contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a compoſé *la Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*, et *la réponſe* au même livre. *L'Etat de la France ſous Louis XIII et ſous Louis XIV. La Conduite de Mars dans les guerres de Hollande. Les Conquêtes amoureuſes du grand Alcandre. Les Intrigues amoureuſes de la France. La vie de Turenne Celle de l'amiral Coligni. Les Mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Montbrun, de Vordac, de la marquiſe du Frêne. Le Teſtament politique de Colbert*, et beaucoup d'autres ouvrages qui ont amuſé et trompé les ignorans. Il a été imité par les auteurs de ces

misérables brochures contre la France; le *Glaneur*, *l'Epilogueur*, et tant d'autres bêtises périodiques que la faim a inspirées, que la sottise et le mensonge ont dictées, à peine lues de la canaille. Mort à Paris en 1712.

SANLECQUE (*Louis*) né à Paris en 1650, chanoine régulier, poëte qui a fait quelques jolis vers. C'est un des effets du siècle de *Louis XIV* que le nombre prodigieux des poëtes médiocres dans lesquels on trouve des vers heureux. La plupart de ces vers appartiennent au temps, et non au génie. Mort en 1714.

SANSON (*Nicolas*) né à Abbeville en 1600; le père de la géographie avant *Guillaume de l'Isle*: mort en 1667. Ses deux fils héritèrent de son mérite.

SANTEUIL (*Jean-Baptiste*) né à Paris en 1630. Il passe pour excellent poëte latin, si on peut l'être, et ne pouvait faire des vers français. Ses hymnes sont chantés dans l'Eglise. Comme je n'ai point vécu chez *Mécène* entre *Horace* et *Virgile*, j'ignore si ces hymnes sont aussi bonnes qu'on le dit; si, par exemple, *Orbis redemptor nunc redemptus* n'est pas un jeu de mots puérile. Je me défie beaucoup des vers modernes latins. Mort en 1697.

SARASIN, (*Jean-François*) né près de Caën en 1605, a écrit agréablement en prose et en vers: mort en 1654.

SAVARI (*Jacques*) né en 1622, le premier qui ait écrit sur le commerce. Il avait été longtemps négociant. Le conseil le consulta sur l'or-

donnance de 1670, dans tout ce qui regarde le négoce, et il rédigea presque tous les articles. Le dictionnaire de commerce qui est de lui et de *Philemon* son frère, chanoine de S[t] Maur, fut une entreprise aussi utile que nouvelle; mais il faut regarder ces livres à peu-près comme les intérêts des princes, qui changent en moins de cinquante ans. Les objets et les canaux du commerce, les gains, les finesses, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du temps de *Savari*. Mort en 1690.

SAUMAISE (*Claude de*) né en Bourgogne en 1588, retiré à Leyde pour être libre, homme d'une érudition immense. On prétend que le cardinal de *Richelieu* lui offrit une pension de douze mille francs pour revenir en France, à condition qu'il écrirait à la gloire de ce ministre, et même qu'il écrirait sa vie; mais *Saumaise* aimait trop la liberté et haïssait trop celui qu'il regardait comme le plus grand ennemi de cette même liberté, pour accepter ses offres. Le roi d'Angleterre *Charles II* l'engagea à composer *Le cri du sang royal contre les parricides de Charles I.* Le livre ne répondit pas à la réputation de l'auteur: *Milton*, auteur d'un poëme barbare, quelquefois sublime, sur la pomme d'*Adam*, et le modèle de tous les poëmes barbares tirés de l'Ancien Testament, réfuta *Saumaise*; mais le réfuta comme une bête féroce combat un sauvage. Ces deux ouvrages d'un pédantisme dégoûtant sont tombés dans l'oubli. Les noms des auteurs n'ont pas péri. Mort en 1653.

SAURIN (*Jacques*) né à Nîmes en 1677. Il paſſa pour le meilleur prédicateur des égliſes réformées. Cependant on lui reproche, comme à tous ſes confrères, ce qu'on appelle le ſtyle réfugié. *Il eſt difficile*, dit-il, *que ceux qui ont ſacrifié leur patrie à leur religion parlent leur langue avec pureté*, etc. De ſon temps cependant, le Français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'eſt aujourd'hui. *Bayle* n'avait point le ſtyle réfugié; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la baſſeſſe. Les défauts du langage des paſteurs calviniſtes venaient de ce qu'ils copiaient les phraſes incorrectes des premiers réformateurs; de plus, preſque tous ayant été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné ou en Languedoc, ils conſervaient les manières de parler vicieuſes de la province. On créa pour *Saurin* une place de miniſtre de la nobleſſe à la Haye. Il était ſavant et homme de plaiſir; mort en 1730.

SAURIN (*Joſeph*) né près d'Orange en 1659, de l'académie des ſciences. C'était un génie propre à tout; mais on n'a de lui que des extraits du *Journal des Savans*, quelques mémoires de mathématiques et ſon fameux *Factum* contre *Rouſſeau*. Ce procès ſi malheureuſement célèbre fit rechercher toute ſa vie, et ſervit à ſuſciter contre lui les plus infames accuſations. *Rouſſeau* réfugié en Suiſſe, et ſachant que ſon ennemi avait été paſteur de l'égliſe réformée à Bercher, dans le bailliage d'Yverdun, remua tout pour avoir des témoignages contre lui. Il faut ſavoir que *Joſeph*

Saurin dégoûté de fon miniftère, livré à la philofophie et aux mathématiques, avait préféré la France fa patrie, la ville de Paris et l'académie des fciences, au village de Bercher. Pour remplir ce deffein il avait fallu rentrer dans le fein de l'Eglife romaine, et il y rentra dans l'année 1690. L'évêque de Meaux *Boffuet* crut avoir converti un miniftre, et il ne fit que fervir à la petite fortune d'un philofophe. *Saurin* retourna en Suiffe plufieurs années après pour y recueillir quelques biens de fa femme, qu'il avait perfuadée de quitter auffi la religion réformée. Les magiftrats le décrétèrent de prife de corps, comme un pafteur apoftat qui avait fait apoftafier fa femme. Cela fe paffait en 1712, après le fameux procès de *Rouffeau:* et *Rouffeau* était à Soleure précifément dans ce temps-là. Ce fut alors que les accufations les plus flétriffantes éclatèrent contre *Saurin.* On lui imputa d'anciens délits qui auraient mérité la corde; on produifit enfuite contre lui une ancienne lettre, dans laquelle il avait fait lui-même, difait-on, la confeffion de fes crimes à un pafteur de fes amis. Enfin pour comble d'indignité, on eut la cruelle baffeffe d'imprimer ces accufations et cette lettre dans plufieurs journaux, dans les fupplémens de *Bayle*, dans celui de *Moréri*; nouveau moyen malheureufement inventé pour flétrir un homme dans l'Europe. C'eft étrangement avilir la littérature que de faire d'un dictionnaire un greffe criminel, et de fouiller d'opprobres fcandaleux des ouvrages qui ne doivent être que le dépôt des fciences; ce n'était pas fans doute l'intention

des premiers auteurs de ces archives de la littérature, qu'on a depuis infectées de tant d'additions aussi erronées qu'odieuses. L'art d'écrire est devenu souvent un vil métier, dans lequel des libraires qui ne savent pas lire payent des mensonges et des futilités à tant la feuille, à des écrivains mercenaires qui ont fait de la littérature la plus lâche des professions. Il n'est pas permis au moins de consigner dans un dictionnaire des accusations criminelles, et de s'ériger en délateur sans avoir des preuves juridiques. J'ai été à portée d'examiner ces accusations contre *Joseph Saurin*; j'ai parlé au seigneur de la terre de Bercher, dans laquelle *Saurin* avait été pasteur; je me suis adressé à toute la famille du seigneur de cette terre: lui et tous ses parens m'ont dit unanimement qu'ils n'avaient jamais vu la lettre imputée à *Saurin*: ils m'ont tous marqué la plus vive indignation contre l'abus scandaleux dont on a chargé les supplémens aux dictionnaires de *Bayle* et de *Moréri*; et cette juste indignation qu'ils m'ont témoigné doit passer dans le cœur de tous les honnêtes gens. J'ai en main les attestations de trois pasteurs, qui avouent qu'*ils n'ont jamais vu l'original de cette prétendue lettre de* Saurin, *ni connu personne qui l'eût vue, ni ouï dire qu'elle eût été adressée à aucun pasteur du pays de Vaud, et qu'ils ne peuvent qu'improuver l'usage qu'on a fait de cette pièce.* (*)

(*) Il est bon de remarquer que ce certificat est de 1757, vingt ans après la mort de *Saurin*; cependant les prédicans suisses voulurent déposer les trois dignes pasteurs qui avaient signé suivant leur conscience: tant la haine

Joseph Saurin mourut en 1737, en philosophe intrépide qui connaissait le néant de toutes les choses de ce monde, et plein du plus profond mépris pour tous ces vains préjugés, pour toutes ces disputes, pour ces opinions erronées qui surchargent d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine.

Joseph Saurin a laissé un fils d'un vrai mérite, auteur d'une tragédie de *Spartacus*, dans laquelle il y a des traits comparables à ceux de la plus grande force de *Corneille*.

SAUVEUR (*Joseph*) né à la Flèche en 1653. Il apprit sans maître les élémens de la géométrie. Il est un des premiers qui ait calculé les avantages et les désavantages des jeux de hasard. Il disait que tout ce que peut un homme en mathématique, un autre le peut aussi. Cela s'entend pour ceux qui se bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet jusqu'à l'âge de sept ans : mort en 1716.

SCARRON (*Paul*) fils d'un conseiller de la grand'-chambre, né en 1610. Ses comédies sont plus burlesques que comiques. Son *Virgile travesti* n'est pardonnable qu'à un bouffon. Son *Roman comique* est presque le seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encore ; mais ils ne l'aiment que comme un ouvrage gai, amusant et médiocre. C'est ce que *Boileau* avait prédit. *Louis XIV* épousa sa veuve. Mort en 1660.

théologique est implacable, et tant l'hypocrite intolérance de Calvin a jeté de profondes racines dans les pays qu'il a infectés de son esprit.

SCUDERI (*George de*) né au Havre-de-Grace en 1601. Favorisé du cardinal de *Richelieu*, il balança quelque temps la réputation de *Corneille*. Son nom est plus connu que ses ouvrages: mort en 1667.

SCUDERI (*Magdeleine*) sœur de *George*, née au Havre en 1607, plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables qui restent d'elle, que par les énormes romans de la *Clélie* et du *Cyrus*. *Louis XIV* lui donna une pension, et l'accueillit avec distinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'académie: morte en 1701.

SEGRAIS (*Jean*) né à Caën en 1625. *Mademoiselle* l'appelle *une manière de bel esprit*; mais c'était en effet un très-bel esprit et un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette princesse, pour s'être opposé à son mariage avec le comte de *Lausun*. Ses éloges et sa traduction de *Virgile* furent estimés; mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il est remarquable qu'on a retenu des vers de la Pharsale de *Brébeuf*, et aucun de l'Enéide de *Ségrais*. Cependant *Boileau* loue *Ségrais* et dénigre *Brébeuf*. Mort en 1701.

SENAULT (*Jean-François*) né en 1601, général de l'oratoire. Prédicateur qui fut à l'égard du père *Bourdaloue* ce que *Rotrou* est pour *Corneille*, son prédécesseur et rarement son égal. Il est compté parmi les premiers restaurateurs de l'éloquence, plutôt que dans le petit nombre des hommes véritablement éloquens. Mort en 1672.

SENEÇAI, né en 1643, premier valet-de-chambre de *Marie-Thérèse*, poëte d'une imagination singulière. Son conte du *Kaïmac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre manière que *la Fontaine*. On peut observer que cette pièce, la meilleure qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil. Il y a aussi dans ses *Travaux d'Apollon* des beautés singulières et neuves. Mort en 1737.

SEVIGNÉ (*Marie de Rabutin*) femme du marquis de *Sévigné*, née en 1626. Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté et d'un style qui peint et anime tout, sont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'esprit, et encore plus de ces lettres supposées dans lesquelles on veut imiter le style épistolaire, en étalant de faux sentimens et de fausses aventures à des correspondans imaginaires. C'est dommage qu'elle manque absolument de goût, qu'elle ne sache pas rendre justice à *Racine*, qu'elle égale l'oraison funèbre de *Turenne*, prononcée par *Mascaron*, au grand chef-d'œuvre de *Fléchier*. Morte en 1696.

SILVA, juif de Bordeaux, très-célèbre médecin à Paris, a fait un livre estimé sur la saignée; il était fort au-dessus de son livre. C'était un de ces médecins que *Molière* n'eût pu ni osé rendre ridicules : mort vers l'an 1746.

SIMON (*Richard*) né en 1638, de l'oratoire, excellent critique. Son *Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques*, son *His-*

toire critique du Vieux Testament, etc. sont lues de tous les savans. Mort à Dieppe en 1712.

SIRMOND (*Jacques*) jésuite, né vers l'an 1559. L'un des plus savans et des plus aimables hommes de son temps. On sait à peine qu'il fut confesseur de *Louis XIII*, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poste délicat. Il fut préféré par le pape à tous les savans d'Italie pour faire la préface de la collection des conciles. Ses nombreux ouvrages furent très-estimés, et sont très-peu lus. Mort en 1651.

SIRMOND (*Jean*) neveu du précédent. Historiographe de France, avec le brévet de conseiller d'Etat, qui était d'ordinaire attaché à la charge d'historiographe. L'un de ses principaux ouvrages est la vie du cardinal d'*Amboise*, qu'il ne composa que pour mettre ce ministre au-dessous du cardinal de *Richelieu* son protecteur. Il fut un des premiers académiciens : mort en 1649.

SORBIERE (*Samuël*) né en Dauphiné en 1615. L'un de ceux qui ont porté le titre d'historiographe de France. Ami du pape *Clément IX* avant son exaltation ; ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce pontife, il lui écrivit : « Saint Père, vous envoyez des manchettes à „ celui qui n'a point de chemise. » Il effleura beaucoup de genres de sciences : mort en 1670.

SUZE (la comtesse *Henriette de Coligni de la*) célèbre dans son temps par son esprit et par ses élégies. C'est elle qui se fit catholique, parce que son mari était huguenot, et qui s'en sépara, afin, disait la reine *Christine*, de ne voir son

mari ni dans ce monde-ci ni dans l'autre. Morte en 1673.

TALLEMANT (*François*) né à la Rochelle en 1620 : second traducteur de *Plutarque* : mort en 1693.

TALLEMANT (*Paul*) né à Paris en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche *Montoron*, et fils d'un maître des requêtes qui avait eu deux cents mille livres de rente de notre monnaie d'aujourd'hui, il se trouva presque sans fortune. *Colbert* lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'histoire du roi par médailles : mort en 1712.

TALON (*Omer*) avocat-général du parlement de Paris, a laissé des mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen ; mais son éloquence n'est pas encore celle du bon temps : mort en 1652.

TARTERON, jésuite. Il a traduit les satires d'*Horace*, de *Perse* et de *Juvenal*, et a supprimé les obscénités grossières dont il est étrange que *Juvenal* et sur-tout *Horace* aient souillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse pour laquelle il croyait travailler ; mais sa traduction n'est pas assez littérale pour elle ; le sens est rendu, mais non pas la valeur des mots. Mort en 1720.

TERRASSON (l'abbé) né en 1669, philosophe pendant sa vie et à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans son *Setos*. Sa traduction de *Diodore* est utile ; son examen d'*Homère* passe pour être sans goût : mort en 1750.

THIERS (*Jean-Baptiste*) né à Chartres en 1641. On a de lui beaucoup de dissertations. C'est lui qui écrivit contre l'inscription du couvent des cordeliers de Rheims, *A Dieu et à St François tous deux crucifiés*. Mort en 1703.

THOMASSIN (*Louis*) de l'oratoire, né en Provence en 1619, homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences sur les Pères, sur les conciles et sur l'histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait su, et ne se souvint plus d'avoir écrit. Mort en 1695.

THOYNARD (*Nicolas*) né à Orléans en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal *Norris* sur les *Epoques syriennes*. Sa *Concordance des quatre évangélistes* en grec passe pour un ouvrage curieux. Il n'était que savant, mais il l'était profondément. Mort en 1706.

TORCI (*Jean-Baptiste Colbert de*) neveu du grand *Colbert*, ministre d'Etat sous *Louis XIV*, a laissé des mémoires depuis la paix de Riswick jusqu'à celle d'Utrecht : ils ont été imprimés, pendant qu'on achevait l'édition de cet *Essai sur le siècle de Louis XIV*. Ils confirment tout ce qu'on y avance. Ces mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'instruire à fond : ils sont écrits plus purement que tous les mémoires de ses prédécesseurs : on y reconnaît le goût de la cour de *Louis XIV*. Mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur : c'est la vérité, c'est la modération elle-même, qui ont conduit sa plume. Mort en 1746.

TOUREIL (*Jacques*) né à Toulouse en 1656; célèbre par sa traduction de *Démosthène*: mort en 1715.

TOURNEFORT (*Joseph Pitton de*) né en Provence en 1656, le plus grand botaniste de son temps. Il fut envoyé par *Louis XIV* en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Gréce et en Asie, pour perfectionner l'histoire naturelle. Il rapporta treize cents trente-six nouvelles espèces de plantes, et il nous apprit à connaître les nôtres. Mort en 1708.

LE TOURNEUX, né en 1640. Son *Année Chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoique mise à Rome à l'index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y est mise. Mort en 1686.

TRISTAN *l'ermite*, gentilhomme de *Gaston* d'Orléans frère de *Louis XIII*. Le prodigieux et long succès qu'eut sa tragédie de *Marianne* fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors. On n'avait pas mieux; et quand la réputation de cette pièce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de *Corneille* pour la faire oublier. Il y a encore des nations chez qui des ouvrages très-médiocres passent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'est pas trouvé de génie qui les ait surpassés. On ignore communément que *Tristan* ait mis en vers l'office de la Vierge, et il n'est pas étrange qu'on l'ignore. Mort en 1655. Voici son épitaphe qu'il composa:

Je fis le chien couchant auprès d'un grand seigneur.
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paraître.
Je vécus dans la peine, espérant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

TURENNE. Ce grand-homme nous a laiſſé auſſi des mémoires qu'on trouve dans ſa vie, écrite par *Ramſay*. Nous avons beaucoup de mémoires de nos généraux; mais ils n'ont pas écrit comme *Xénophon* et *Céſar*.

VAILLANT (*Jean-Foi*) né à Beauvais en 1632. Le public lui doit la *Science des médailles*, et le roi la moitié de ſon cabinet. Le miniſtre *Colbert* le fit voyager en Italie, en Gréce, en Egypte, en Turquie, en Perſe. Des corſaires d'Alger le prirent en 1674 avec l'architecte *Deſgodets*. Le roi les racheta tous deux. Jamais ſavant n'eſſuya plus de dangers. Mort en 1706.

VAILLANT (*Jean-François*) né à Rome en 1665 pendant les voyages de ſon père antiquaire comme lui: mort en 1708.

VALINCOURT (*Jean-Baptiſte-Henri du Trouſſet de*) né en 1653. Une épitre que *Deſpréaux* lui a adreſſée fait ſa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages. Il était bon littérateur. Il fit une aſſez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les lettres ſeules, dénuées de cette ſagacité laborieuſe qui rend un homme utile, ne procurent preſque jamais qu'une vie malheureuſe et mépriſée. Un des meilleurs diſcours qu'on ait jamais prononcés à l'académie, eſt celui dans lequel M. de *Valincourt* tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens, qui prenant leur fureur d'écrire pour du talent, vont préſenter de mauvais vers à des princes, inondent le public de leurs brochures,

et qui accuſent l'ingratitude du ſiècle, parce qu'ils ſont inutiles au monde et à eux-mêmes. Il les avertit que les profeſſions qu'on croit les plus baſſes ſont fort ſupérieures à celle qu'ils ont embraſſée. Mort en 1730.

VALOIS (*Adrien de*) né à Paris en 1607. Hiſtoriographe de France. Ses meilleurs ouvrages ſont ſa *Notice des Gaules*, et ſon *Hiſtoire de la première race :* mort en 1692.

VALOIS (*Henri de*) frère du précédent, né en 1603. Ses ouvrages ſont moins utiles à des Français que ceux de ſon frère : mort en 1676.

VARIGNON (*Pierre*) né à Caën en 1654; mathématicien célèbre : mort en 1722.

VARILLAS (*Antoine*) né dans la Marche en 1624, hiſtorien plus agréable qu'exact : mort en 1696.

LE VASSOR (*Michel*) de l'oratoire. Réfugié en Angleterre. Son *Hiſtoire de Louis XIII* diffuſe, peſante et ſatirique, a été recherchée pour beaucoup de faits ſinguliers qui s'y trouvent; mais c'eſt un déclamateur odieux, qui dans l'hiſtoire de *Louis XIII* ne cherche qu'à décrier *Louis XIV*, qui attaque les morts et les vivans; il ne ſe trompe que ſur peu de faits, et paſſe pour s'être trompé dans tous ſes jugemens. Mort en 1718.

VAVASSEUR, né dans le Charolais en 1605, jéſuite, grand littérateur. Il fit voir le premier que les Grecs et les Romains n'ont jamais connu le ſtyle burleſque, qui n'eſt qu'un reſte de barbarie. Mort en 1681.

VAUBAN (le maréchal de) né en 1633. La dixme réelle qu'on lui a imputée n'eſt pas de lui, mais de *Boiſguillebert*. Elle n'a pu être exécutée, et eſt en effet impraticable. On a de lui pluſieurs mémoires dignes d'un bon citoyen. Il contribua beaucoup par ſes conſeils à la conſtruction du canal de Languedoc. Obſervons qu'il était très-ignorant, qu'il l'avouait avec franchiſe, mais qu'il ne s'en vantait pas. Un grand courage, un zèle que rien ne rebutait, un talent naturel pour les ſciences de combinaiſon, de l'opiniâtreté dans le travail, le coup d'œil dans les occaſions qui ne ſe trouve pas toujours ni avec les connaiſſances ni avec le talent; telles furent les qualités auxquelles il dut ſa réputation. Il a prouvé par ſa conduite qu'il pouvait y avoir des citoyens dans un gouvernement abſolu. Mort en 1707.

VAUGELAS (*Claude Favre de*) né à Bourg-en-Breſſe en 1585. C'eſt un des premiers qui ont épuré et réglé la langue, et de ceux qui pouvaient faire des vers italiens ſans en pouvoir faire de français. Il retoucha pendant trente ans ſa traduction de *Quinte-Curce*. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ſes ouvrages toute ſa vie. Mort en 1650.

LE VAYER (*François*) né à Paris en 1588. Précepteur de *Monſieur* frère de *Louis XIV*, et qui enſeigna le roi un an. Hiſtoriographe de France, conſeiller d'Etat, grand pyrrhonien et connu pour tel. Son pyrrhoniſme n'empêcha pas qu'on ne lui confiât une éducation ſi précieuſe.

On

On trouve beaucoup de ſcience et de raiſon dans ſes ouvrages trop diffus. Il combattit le premier avec ſuccès cette opinion qui nous ſied ſi mal, que notre morale vaut mieux que celle de l'antiquité.

Son traité de *la Vertu des païens* eſt eſtimé des ſages. Sa deviſe était :

De las coſas mas ſeguras
La mas ſegura es dudar.

comme celle de *Montagne* était : *Que ſais-je ?* Mort en 1672.

VEISSIERES (*Mathurin de* LA CROZE) né à Nantes en 1661 ; bénédictin à Paris. Sa liberté de penſer, et un prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter ſon ordre et ſa religion. C'était une bibliothèque vivante, et ſa mémoire était un prodige. Outre les choſes utiles et agréables qu'il ſavait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut ſavoir, comme l'ancienne langue égyptienne. Il y a de lui un ouvrage eſtimé, c'eſt *le Chriſtianiſme des Indes.* Ce qu'on y trouve de plus curieux, c'eſt que les bramins croient l'unité d'un DIEU en laiſſant les idoles aux peuples. La fureur d'écrire eſt telle, qu'on a écrit la vie de cet homme en un volume auſſi gros que la vie d'*Alexandre.* Ce petit extrait encore trop long aurait ſuffi. Mort à Berlin en 1739.

VERGIER (*Jacques*) né à Paris en 1675. Il eſt à l'égard de *la Fontaine* ce que *Campiſtron* eſt à *Racine* ; imitateur faible, mais naturel : mort aſſaſſiné à Paris par des voleurs en 1720.

On laiſſe entendre dans le *Moréri* qu'il avait fait une parodie contre un prince puiſſant, qui le fit tuer. Ce conte eſt faux.

VERTOT (*René-Aubert*) né en Normandie en 1555. Hiſtorien agréable et élégant, mort en 1735.

VICHARD DE SAINT-RÉAL (*Céſar*) né à Chambéri, mais élevé en France. Son *Hiſtoire de la conjuration de Veniſe* eſt un chef-d'œuvre. Sa *Vie de* JESUS-CHRIST eſt bien différente: mort en 1692.

VILLARS DE MONTFAUCON (l'abbé de) né en 1635, célèbre par le *Comte de Gabalis*. C'eſt une partie de l'ancienne mythologie des Perſes. L'auteur fut tué en 1675 d'un coup de piſtolet. On dit que les Sylphes l'avaient aſſaſſiné pour avoir révélé leurs myſtères.

VILLARS (le maréchal duc de) né en 1652. Le premier tome des mémoires qui portent ſon nom eſt entièrement de lui. Il ſavait par cœur les beaux endroits de *Corneille*, de *Racine* et de *Molière*. Je lui ai entendu dire un jour à un homme d'Etat fort célèbre, qui était étonné qu'il ſut tant de vers de comédie, *j'en ai moins joué que vous, mais j'en ſais davantage*. Mort en 1734.

VILLEDIEU. (madame de) Ses romans lui firent de la réputation. Au reſte, on eſt bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été et eſt encore inondée: ils ont preſque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'eſprits faibles, qui

écrivent avec facilité des choſes indignes d'être lues par des eſprits ſolides ; ils ſont même pour la plupart dénués d'imagination ; et il y en a plus dans quatre pages de l'*Arioſte* que dans tous ces inſipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens. Morte en 1683.

VILLIERS (*Pierre de*) né à Coignac en 1648, jéſuite. Il cultiva les lettres comme tous ceux qui ſont ſortis de cet ordre. Ses ſermons et ſon poëme ſur l'art de prêcher eurent de ſon temps quelque réputation. Ses ſtances ſur la ſolitude ſont fort au-deſſus de celles de *St Amant*, qu'on avait tant vantées, mais ne ſont pas encore tout-à-fait dignes d'un ſiècle ſi au-deſſus de celui de *St Amant*. Mort en 1728.

VOITURE (*Vincent*) né à Amiens en 1598. C'eſt le premier qui fut en France ce qu'on appelle un bel-eſprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ſes écrits, ſur leſquels on ne peut ſe former le goût ; mais ce mérite était alors très-rare. On a de lui de très-jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine *Anne d'Autriche*, et qu'on n'imprima pas dans ſon recueil, ſont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine, dont les frondeurs laſſèrent la douceur et la bonté.

. . . .

. . . .

Je penſais ſi le cardinal,
J'entends celui de la Valette,
Pouvait voir l'éclat ſans égal,

Dans lequel maintenant vous ête. (*a*)
J'entends celui de la beauté,
Car auprès je n'eſtime guère,
Cela ſoit dit ſans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majeſté.

Il fit auſſi des vers italiens et eſpagnols avec ſuccès : mort en 1648.

Ce n'eſt pas la peine de pouſſer plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un aſſez grand d'imitateurs, et on pourrait donner une liſte beaucoup plus longue des ſavans. Il ſera difficile déſormais qu'il s'élève des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre ſorte de gouvernement ne donnent un tour nouveau aux eſprits. Il ſera impoſſible qu'il ſe forme des ſavans univerſels, parce que chaque ſcience eſt devenue immenſe. Il faudra néceſſairement que chacun ſe réduiſe à cultiver une petite partie du vaſte champ que le ſiècle de *Louis XIV* a défriché.

(*a*) Alors on était dans l'uſage de retrancher dans les vers les lettres finales qui incommodaient; *vous ête* pour *vous êtes*. C'eſt ainſi qu'en uſent les Italiens et les Anglais. La poéſie françaiſe eſt trop gênée, et très-ſouvent trop proſaïque.

ARTISTES CELEBRES.

MUSICIENS.

La musique française, du moins la vocale, n'a été jusqu'ici du goût d'aucune autre nation. Elle ne pouvait l'être, parce que la prosodie française est différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toujours sur la dernière syllabe; et toutes les autres nations pèsent sur la pénultième ou sur l'antipénultième, ainsi que les Italiens. Notre langue est la seule qui ait des mots terminés par des *e* muets, et ces *e* qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire le sont dans la déclamation notée, et le sont d'une manière uniforme, *gloi-reu*, *victoi-reu*, *barbari-eu*, *furi-eu*.... Voilà ce qui rend la plupart de nos airs et notre récitatif insupportables à quiconque n'y est pas accoutumé. Le climat refuse encore aux voix la légèreté que donne celui d'Italie; nous n'avons point l'habitude qu'on a eue long-temps chez le pape et dans les autres cours italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraste avec la vivacité de notre nation, rendra toujours la musique française propre pour les seuls Français.

Malgré toutes ces raisons, les étrangers qui ont été long temps en France conviennent que nos musiciens ont fait des chefs-d'œuvre en

ajustant leurs airs à nos paroles, et que cette déclamation notée a souvent une expression admirable; mais elle ne l'a que pour des oreilles très-accoutumées, et il faut une exécution parfaite. Il faut des acteurs: en Italie il ne faut que des chanteurs.

La musique instrumentale s'est ressentie un peu de la monotonie et de la lenteur qu'on reproche à la vocale; mais plusieurs de nos symphonies, et sur-tout nos airs de danse, ont trouvé plus d'applaudissemens chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'opéra italiens; il n'y en a presque jamais d'autres chez un roi qui entretient un des meilleurs opéra de l'Europe, et qui, parmi ses autres talens singuliers, a cultivé avec un très-grand soin celui de la musique.

LULLI (*Jean-Baptiste*) né à Florence en 1633, amené en France à l'âge de quatorze ans, et ne sachant encore que jouer du violon, fut le père de la vraie musique en France. Il sut accommoder son art au génie de la langue; c'était l'unique moyen de réussir. Il est à remarquer qu'alors la musique italienne ne s'éloignait pas de la gravité et de la noble simplicité que nous admirons encore dans les récitatifs de *Lulli*.

Rien ne ressemble plus à ces récitatifs que le fameux motet de *Luigi* chanté en Italie avec tant de succès dans le dix-septième siècle, et qui commence ainsi:

Sunt breves mundi rosæ
Sunt fugitivi flores,
Frondes veluti annosæ
Sunt labiles honores.

Il faut bien obſerver que dans cette muſique de pure déclamation, qui eſt la *Mélopée* des anciens, c'eſt principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant ; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'eſt à quoi on ſe méprit beaucoup du temps de *Quinault* et de *Lulli*. Les poëtes étaient jaloux du poëte, et ne l'étaient pas du muſicien. *Boileau* reproche à *Quinault*.

> **Ces lieux communs de morale lubrique,**
> **Que Lulli réchauffa des ſons de ſa muſique.**

Les paſſions tendres, que *Quinault* exprimait ſi bien, étaient ſous ſa plume la peinture vraie du cœur humain, bien plus qu'une morale lubrique. *Quinault* par ſa diction échauffait encore plus la muſique que l'art de *Lulli* n'échauffait ſes paroles. Il fallait ces deux hommes et des acteurs, pour faire de quelques ſcènes d'*Atis*, d'*Armide* et de *Roland* un ſpectacle tel que ni l'antiquité, ni aucun peuple contemporain n'en connut. Les airs détachés, les ariettes ne répondirent pas à la perfection de ces grandes ſcènes. Ces airs, ces petites chanſons étaient dans le goût de nos *noëls* ; ils reſſemblaient aux *barcaroles* de Veniſe : c'était tout ce qu'on voulait alors. Plus cette muſique était faible, plus on la retenait aiſément ; mais le récitatif eſt ſi beau que *Rameau* n'a jamais pu l'égaler. Il me faut des chanteurs, diſait-il, et à *Lulli* des acteurs. *Rameau* a enchanté les

oreilles, *Lulli* enchantait l'ame; c'eſt un des grands avantages du ſiècle de *Louis XIV*, que *Lulli* ait rencontré un *Quinault*.

Après *Lulli*, tous les muſiciens, comme *Colaſſe*, *Campra*, *Deſtouches* et les autres, ont été ſes imitateurs, juſqu'à ce qu'enfin *Rameau* eſt venu, qui s'eſt élevé au-deſſus d'eux par la profondeur de ſon harmonie, et qui a fait de la muſique un art nouveau.

A l'égard des muſiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait pluſieurs célèbres en France, leurs ouvrages n'ont point encore été exécutés ailleurs.

PEINTRES.

Il n'en eſt pas de la peinture comme de la muſique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaiſe qu'à elle, parce que le génie de ſa langue n'en admettra pas d'autres; mais les peintres doivent repréſenter la nature, qui eſt la même dans tous les pays, et qui eſt vue avec les mêmes yeux.

Il faut pour qu'un peintre ait une juſte réputation, que ſes ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir un petit parti et d'être loué dans de petits livres, il faut être acheté.

Ce qui reſſerre quelquefois les talens des peintres eſt ce qui ſemblerait devoir les étendre. C'eſt le goût académique, c'eſt la manière qu'ils prennent d'après ceux qui préſident. Les académies ſont ſans doute très-utiles pour former des élèves, ſur-tout quand les directeurs travaillent dans le

grand

grand goût: mais si le chef a le goût petit, si sa manière est aride et léchée, si ses figures grimaçent, si ses tableaux sont peints comme les éventails; les élèves, subjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entièrement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité sur les académies: aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encore en aucun genre un ouvrage de génie. Donnez-moi un artiste tout occupé de la crainte de ne pas saisir la manière de ses confrères, ses productions seront compassées et contraintes. Donnez-moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réussira. Presque tous les artistes sublimes, ou ont fleuri avant les établissemens des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces sociétés.

Corneille, *Racine*, *Despréaux*, *le Sueur*, *le Moine* non-seulement prirent une route différente de leurs confrères, mais ils les avaient presque tous pour ennemis.

POUSSIN (*Nicolas*) né aux Andelis en Normandie en 1594, fut l'élève de son génie; il se perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'esprit; on pourrait aussi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école romaine. Il était dans son temps le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à Paris, il y céda à l'envie et aux cabales; il se retira: c'est ce qui est arrivé à plus d'un artiste. Le

Pouſſin retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philoſophie le mit au-deſſus de la fortûne: mort en 1665.

LE SUEUR (*Euſtache*) né à Paris en 1617, n'ayant eu que *Vouët* pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorſqu'il mourut à l'âge de trente-huit ans en 1655.

BOURDON et LE VALENTIN ont été célèbres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'égliſe de St Pierre de Rome ſont du *Pouſſin*, du *Bourdon* et du *Valentin*.

LE BRUN (*Charles*) né à Paris en 1619. A peine eut-il développé ſon talent que le ſurintendant *Fouquet*, l'un des plus généreux et des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une penſion de vingt-quatre mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Il eſt à remarquer que ſon tableau de *la famille de Darius*, qui eſt à Verſailles, n'eſt point effacé par le coloris du tableau de *Paul Véronèſe* qu'on voit à côté, et le ſurpaſſe beaucoup par le deſſin, la compoſition, la dignité, l'expreſſion et la fidélité du coſtume. Les eſtampes de ſes tableaux des *batailles d'Alexandre* ſont encore plus recherchées que les *batailles de Conſtantin* par *Raphaël* et par *Jules Romain*. Mort en 1690.

MIGNARD (*Pierre*) né à Troyes en Champagne en 1610, fut le rival de *le Brun* pendant quelque temps; mais il ne l'eſt pas aux yeux de la poſtérité: mort en 1695.

GELÉE (*Claude*) dit *Claude* LORRAIN. Son père, qui en voulait faire un garçon pâtissier, ne prévoyait pas qu'un jour son fils ferait des tableaux qui seraient regardés comme ceux d'un des premiers paysagistes de l'Europe. Mort à Rome en 1678.

CASE. On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard justice en France aux bons artistes. Leurs ouvrages médiocres y font trop de tort à leurs chefs-d'œuvre. Les Italiens au contraire passent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à se faire valoir. Les Français font valoir les autres nations en tout genre.

PARROCEL (*Joseph*) né en 1648, bon peintre, et surpassé par son fils : mort en 1704.

JOUVENET (*Jean*) né à Rouen en 1644, élève de *le Brun*, inférieur à son maître, quoique bon peintre. Il a peint presque tous les objets d'une couleur un peu jaune. Il les voyait de cette couleur par une singulière conformation d'organes. Devenu paralytique du bras droit, il s'exerça à peindre de la main gauche, et on a de lui de grandes compositions exécutées de cette manière : mort en 1717.

SANTERRE. (*Jean-Baptiste*) Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai et tendre. Son tableau d'*Adam* et d'*Eve* est un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de *Ste Thérèse* dans la chapelle de Versailles est

un chef-d'œuvre de grâces, et on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel.

La fosse s'eſt diſtingué par un mérite à peu près ſemblable.

Boulogne (*Bon*) excellent peintre ; la preuve en eſt que ſes tableaux ſont vendus fort cher.

Boulogne. (*Louis*) Ses tableaux, qui ne ſont pas ſans mérite, ſont moins recherchés que ceux de ſon frère.

Raous peintre inégal; mais quand il a réuſſi, il a égalé le *Rembrand.*

Rigaud, né à Perpignan en 1663. Quoiqu'il n'ait guère de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a repréſenté le cardinal de *Bouillon* ouvrant l'année ſainte, eſt un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de *Rubens.* Mort en 1743.

De troy a travaillé dans le goût de *Rigaud.* On a de ſon fils des tableaux d'hiſtoire eſtimés.

Vatfau a été dans le gracieux à peu près ce que *Ténières* a été dans le groteſque. Il a fait des diſciples dont les tableaux ſont recherchés.

Le moine, né à Paris en 1688, a peut-être ſurpaſſé tous ces peintres par la compoſition *du ſallon d'Hercule* à Verſailles. Cette apothéoſe d'*Hercule* était une flatterie pour le cardinal *Hercule de Fleuri*, qui n'avait rien de commun avec l'*Hercule* de la fable. Il eût mieux valu

dans le fallon d'un roi de France repréfenter l'apothéofe de *Henri IV. Le Moine* envié de fes confrères, et fe croyant mal récompenfé du cardinal, fe tua de défefpoir en 1737.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES et OUDRY; d'autres ont réuffi dans la miniature; plufieurs dans le portrait. Quelques peintres, et fur-tout le célèbre VANLO, fe font diftingués depuis dans de plus grands genres; et il eft à croire que cet art ne périra pas.

SCULPTEURS, ARCHITECTES, GRAVEURS, etc.

LA fculpture a été pouffée à fa perfection fous *Louis XIV*, et s'eft foutenue dans fa force fous *Louis XV*.

SARASIN, (*Jacques*) né en 1598, fit des chefs-d'œuvre à Rome pour le pape *Clément VIII*. Il travailla à Paris avec le même fuccès: mort en 1660.

PUGET (*Pierre*) né en 1623, architecte, fculpteur et peintre; célèbre par plufieurs chefs-d'œuvre qu'on voit à Marfeille et à Verfailles: mort en 1695.

LE GROS et THEODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages. Ils firent chacun à Rome deux modèles qui l'emportèrent au concours fur tous les autres, et qui font comptés parmi



les chefs-d'œuvre. *Le Gros* mourut à Rome en 1719.

GIRARDON, (*François*) né en 1627, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'*Apollon* et par le tombeau du cardinal de *Richelieu*: mort en 1715.

Les COISEVOX et les COUSTOU et beaucoup d'autres se sont très-distingués, et sont encore surpassés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos sculpteurs modernes.

CHAUVEAU, NANTEUIL, MELLAN, AUDRAN, HEDELING, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE, suivis encore par de meilleurs artistes, ont réussi dans les tailles-douces, et leurs estampes ornent dans l'Europe les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

De simples orfèvres, tels que BALIN et GERMAIN, ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres artistes, par la beauté de leur dessin, et par l'élégance de leur exécution.

Il n'est pas aussi facile à un génie né avec le bon goût de l'architecture de faire valoir ses talens qu'à tout autre artiste. Il ne peut élever de grands monumens que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talens inutiles.

MANSARD (*François*) a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou plutôt le palais de *Maisons* auprès de Saint-Germain est un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entière de se livrer à son génie.

MANSARD (*Jules-Hardouin*) son neveu fit une fortune immense sous *Louis XIV*, et fut surintendant des bâtimens. La belle chapelle des Invalides est de lui. Il ne put déployer tous ses talens dans celle de Versailles, où il fut gêné par le terrain, et par la disposition du petit château qu'il fallut conserver.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût, l'ancienne de *Jean Gougeon*, et la nouvelle de *Bouchardon*; encore sont-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre théâtre magnifique que celui du louvre, dont on ne fait point d'usage, et de ne s'assembler que dans des salles de spectacles sans goût, sans proportion, sans ornement, et aussi défectueuses dans l'emplacement que dans la construction; tandis que des villes de provinces donnent à la capitale des exemples qu'elle n'a pas encore suivis. (*)

La France a été distinguée par d'autres ouvrages publics d'une plus grande importance; ce sont les vastes hôpitaux, les magasins, les ponts de pierre, les quais, les immenses levées qui retiennent les rivières dans leur lit, les canaux, les écluses, les ports, et sur-tout l'architecture militaire de tant de places frontières, où la solidité se joint à la beauté. On connaît assez les ouvrages élevés sur

(*) On a construit, depuis que M. de *Voltaire* a écrit cet article, trois théâtres pour les trois grands spectacles de Paris.

les deſſins de PERRAULT, de LEVAU et de DORBAI.

L'art des jardins a été créé et perfectionné par LE NOSTRE pour l'agréable, et par LA QUINTINIE pour l'utile. Il n'eſt pas vrai que *le Noſtre* ait pouſſé la ſimplicité juſqu'à embraſſer familièrement le roi et le pape. Son élève *Collinau* m'a proteſté que ces hiſtoriettes rapportées dans tant de dictionnaires ſont fauſſes, et on n'a pas beſoin de ce témoignage pour ſavoir qu'un intendant des jardins ne baiſe point les papes et les rois des deux côtés.

La gravure en pierres précieuſes, les coins des médailles. les fontes des caractères pour l'imprimerie, tout cela s'eſt reſſenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers, qu'on peut regarder comme des phyſiciens de pratique, ont fait admirer leur eſprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes, et même l'or qui les embellit, avec une intelligence et un goût ſi rare que telle étoffe, qui n'a été portée que par le luxe, méritait d'être conſervée comme un monument d'induſtrie.

Enfin le ſiècle paſſé a mis celui où nous ſommes en état de raſſembler en un corps, et de tranſmettre à la poſtérité le dépôt de toutes les ſciences et de tous les arts, tous pouſſés auſſi loin que l'induſtrie humaine a pu aller ; et c'eſt à quoi a travaillé une ſociété de ſavans, remplis d'eſprit et de lumières. Cet ouvrage immenſe et immortel ſemble accuſer la brièveté de la vie des hommes.

Il a été commencé par messieurs d'*Alembert* et *Diderot*, traversé et persécuté par l'envie et par l'ignorance, ce qui est le destin de toutes les grandes entreprises. Il eût été à souhaiter que quelques mains étrangères n'eussent pas défiguré cet important ouvrage par des déclamations puériles et des lieux communs insipides, qui n'empêchent pas que le reste de l'ouvrage ne soit utile au genre humain.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Ce n'eſt pas ſeulement la *Vie de Louis XIV* qu'on prétend écrire ; on ſe propoſe un plus grand objet. On veut eſſayer de peindre à la poſtérité, non les actions d'un ſeul homme, mais l'eſprit des hommes dans le ſiècle le plus éclairé qui fût jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques : tous les peuples ont éprouvé des révolutions : toutes les hiſtoires ſont preſque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans ſa mémoire. Mais quiconque penſe, et ce qui eſt encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre ſiècles dans l'hiſtoire du monde. Ces quatre âges heureux ſont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui ſervant d'époque à la grandeur de l'eſprit humain, ſont l'exemple de la poſtérité.

Le premier de ces ſiècles à qui la véritable gloire eſt attachée, eſt celui de *Philippe* et d'*Alexandre* ou celui des *Périclès*, des *Démoſthènes*, des *Ariſtotes*, des *Platons*, des *Apelles*, des *Phidias*, des *Praxitèles*, et cet honneur a été renfermé dans les limites de la Gréce ; le reſte de la terre alors connue était barbare.

Le ſecond âge eſt celui de *Céſar* et d'*Auguſte*, déſigné encore par les noms de *Lucrèce*, de *Cicéron*, de *Tite-Live*, de *Virgile*, d'*Horace*, d'*Ovide*, de *Varron*, de *Vitruve*.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par *Mahomet II.* Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les *Médicis* appelèrent à Florence les savans, que les Turcs chassaient de la Gréce ; c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux arts y avaient déjà repris une vie nouvelle ; les Italiens les honorèrent du nom de *vertu* comme les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de *sagesse*. Tout tendait à la perfection.

Les arts, toujours transplantés de Gréce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout-à-coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne voulurent à leur tour avoir de ces fruits; mais, ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vîte.

François I encouragea des savans, mais qui ne furent que savans : il eut des architectes; mais il n'eut ni des *Michel-Anges*, ni des *Palladio* : il voulut en vain établir des écoles de peinture : les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes et quelques contes libres composaient toute notre poésie. *Rabelais* était notre seul livre de prose à la mode du temps de *Henri II.*

En un mot, les Italiens seuls avaient tout, si vous en exceptez la musique, qui n'était pas encore perfectionnée, et la philosophie expérimentale, inconnue par-tout également, et qu'enfin *Galileo* fit connaître.

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de *Louis XIV*, et c'est peut-être celui des

quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts à la vérité n'ont point été pouffés plus loin que fous les *Médicis*, fous les *Auguste* et les *Alexandre*; mais la raifon humaine en général s'eft perfectionnée. La faine philofophie n'a été connue que dans ce temps : et il eft vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de *Richelieu*, jufqu'à celles qui ont fuivi la mort de *Louis XIV*, il s'eft fait dans nos arts, dans nos efprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit fervir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureufe influence ne s'eft pas même arrêtée en France; elle s'eft étendue en Angleterre; elle a excité l'émulation dont avait alors befoin cette nation fpirituelle et hardie; elle a porté le goût en Allemagne, les fciences en Ruffie; elle a même ranimé l'Italie qui languiffait, et l'Europe a dû fa politeffe et l'efprit de fociété à la cour de *Louis XIV*.

Il ne faut pas croire que ces quatre fiècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts cultivés par des citoyens paifibles n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être féditieux, les prêtres et les moines d'être quelquefois remuans et fourbes. Tous les fiècles fe reffemblent par la méchanceté des hommes; mais je ne connais que ces quatre âges diftingués par les grands talens.

Avant le fiècle que j'appelle de *Louis XIV*, et

qui commence à peu près à l'établiſſement de l'académie françaiſe, les Italiens appelaient tous les ultramontains du nom de barbares : il faut avouer que les Français méritaient en quelque ſorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romaneſque des Maures à la groſſièreté gothique ; ils n'avaient preſque aucun des arts aimables ; ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés : car lorſqu'on a perfectionné ce qui eſt néceſſaire, on trouve bientôt le beau et l'agréable ; et il n'eſt pas étonnant que la peinture, la ſculpture, la poéſie, l'éloquence, la philoſophie fuſſent preſque inconnues à une nation qui, ayant des ports ſur l'Océan et ſur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, et qui, aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures groſſières.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandais, les Anglais firent tour à tour le commerce de la France, qui en ignorait les principes. *Louis XIII* à ſon avénement à la couronne n'avait pas un vaiſſeau ; Paris ne contenait pas quatre cents mille hommes, et n'était pas décoré de quatre beaux édifices ; les autres villes du royaume reſſemblaient à ces bourgs qu'on voit au-delà de la Loire. Toute la nobleſſe, cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de foſſés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient preſque impraticables ; les villes étaient ſans police, l'Etat ſans argent, et le gouvernement preſque toujours ſans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas ſe diſſimuler que, depuis la



décadence de la famille de *Charlemagne*, la France avait langui plus ou moins dans cette faiblesse parce qu'elle n'avait presque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut, pour qu'un Etat soit puissant, ou que le peuple ait une liberté fondée sur les lois, ou que l'autorité souveraine soit affermie sans contradiction. En France les peuples furent esclaves jusque vers le temps de *Philippe-Auguste*; les seigneurs furent tyrans jusqu'à *Louis XI*; et les rois, toujours occupés à soutenir leur autorité contre leurs vassaux, n'eurent jamais ni le temps de songer au bonheur de leurs sujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puissance royale, mais rien pour la félicité et la gloire de la nation. *François I* fit naître le commerce, la navigation, les lettres et tous les arts; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France; et tous périrent avec lui. *Henri le Grand* allait retirer la France des calamités et de la barbarie où trente ans de discorde l'avaient replongée, quand il fut assassiné dans sa capitale au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de *Richelieu*, occupé d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme et les grands, ne jouit point d'une puissance assez paisible pour réformer la nation; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainsi pendant neuf cents années, le génie des Français a été presque toujours rétréci sous un gouvernement gothique au milieu des

divifions et des guerres civiles, n'ayant ni lois ni coutumes fixes, changeant de deux fiècles en deux fiècles un langage toujours groffier; les nobles fans difcipline, ne connaiffant que la guerre et l'oifiveté; les eccléfiaftiques vivant dans le défordre et dans l'ignorance; et les peuples fans induftrie, croupiffant dans leur misère.

Les Français n'eurent part, ni aux grandes découvertes, ni aux inventions admirables des autres nations: l'imprimerie, la poudre, les glaces, les télefcopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai fyftème de l'univers ne leur appartiennent point; ils fefaient des tournois, pendant que les Portugais et les Efpagnols découvraient et conquéraient de nouveaux mondes à l'Orient et à l'Occident du monde connu. *Charles-Quint* prodiguait déjà en Europe les tréfors du Mexique, avant que quelques fujets de *François I* euffent découvert la contrée inculte du Canada; mais par le peu même que firent les Français dans le commencement du feizième fiècle, on vit de quoi ils font capables quand ils font conduits.

On fe propofe de montrer ce qu'ils ont été fous *Louis XIV*.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici plus que dans le tableau des fiècles précédens les détails immenfes des guerres, des attaques de villes prifes et reprifes par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonftances intéreffantes pour les contemporains fe perdent aux yeux de la poftérité, et difparaiffent pour ne laiffer voir que les

grands événemens qui ont fixé la destinée des empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera dans cette histoire qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction, et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie.

On a déjà vu ce qu'étaient et la France et les autres Etats de l'Europe avant la naissance de *Louis XIV*; on décrira ici les grands événemens politiques et militaires de son règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part. La vie privée de *Louis XIV*, les particularités de sa cour et de son règne, tiendront une grande place. D'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siècle. Enfin on parlera de l'Eglise, qui depuis si long-temps est liée au gouvernement, qui tantôt l'inquiète et tantôt le fortifie; et qui, instituée pour enseigner la morale, se livre souvent à la politique et aux passions humaines.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

Des Etats de l'Europe avant LOUIS *XIV.*

IL y avait déjà long-temps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Russie près) comme une espèce de grande république partagée en plusieurs Etats, les uns monarchiques, les autres mixtes; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires; mais tous correspondant les uns avec les autres; tous ayant un même fond de religion, quoique divisés en plusieurs sectes; tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations européennes ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent ensemble de la prééminence et de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois et des autres moindres potentats; et qu'elles s'accordent sur-tout dans la sage politique de tenir entr'elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations, même au milieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs, ou des espions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des desseins d'une seule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, et garantir les plus faibles des invasions que le plus fort est toujours prêt d'entreprendre.

Depuis *Charles-Quint* la balance penchait du côté de la maison d'Autriche. Cette maison

puiſſante était, vers l'an 1630, maîtreſſe de l'Eſpagne, du Portugal, et des tréſors de l'Amérique; les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohème, la Hongrie, l'Allemagne même (ſi on peut le dire) étaient devenus ſon patrimoine; et ſi tant d'Etats avaient été réunis ſous un ſeul chef de cette maiſon, il eſt à croire que l'Europe lui aurait enfin été aſſervie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'empire d'Allemagne eſt le plus puiſſant voiſin qu'ait la France : il eſt d'une plus grande étendue; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en hommes robuſtes et patiens dans le travail. La nation allemande eſt gouvernée, peu s'en faut, comme l'était la France ſous les premiers rois *Capétiens*, qui étaient des chefs, ſouvent mal obéis, de pluſieurs grands vaſſaux et d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui ſoixante villes libres, et qu'on nomme impériales, environ autant de ſouverains ſéculiers, près de quarante princes eccléſiaſtiques, ſoit abbés, ſoit évêques, neuf électeurs, parmi leſquels on peut compter aujourd'hui quatre rois, (*) enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, compoſent ce grand corps germanique, que le flegme allemand a fait ſubſiſter juſqu'à nos jours, avec preſqu'autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confuſion dans le gouvernement français.

(*) Il n'y a plus dans ce moment (Juillet 1782) que huit électeurs, les deux électorats de la maiſon de Bavière étant réunis; et de ces huit électeurs trois ſont rois.

Chaque membre de l'empire a ſes droits, ſes priviléges, ſes obligations ; et la connaiſſance difficile de tant de lois, ſouvent conteſtées, fait ce que l'on appelle en Allemagne *l'étude du droit public*, pour laquelle la nation germanique eſt ſi renommée.

L'empereur lui-même ne ferait guère à la vérité plus puiſſant, ni plus riche qu'un doge de Veniſe. Vous ſavez que l'Allemagne, partagée en villes et en principautés, ne laiſſe au chef de tant d'Etats que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, ſans domaines, ſans argent, et par conſéquent ſans pouvoir. Il ne poſſède pas, à titre d'empereur, un ſeul village. Cependant cette dignité, ſouvent auſſi vaine que ſuprême, était devenue ſi puiſſante entre les mains des Autrichiens qu'on a craint ſouvent qu'ils ne convertiſſent en monarchie abſolue cette république de princes.

Deux partis diviſaient alors et partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, et ſur-tout l'Allemagne. Le premier eſt celui des catholiques, plus ou moins ſoumis au pape ; le ſecond eſt celui des ennemis de la domination ſpirituelle et temporelle du pape et des prélats catholiques. Nous appelons ceux de ce parti du nom général de proteſtans, quoiqu'ils ſoient diviſés en luthériens, calviniſtes et autres, qui ſe haïſſent entr'eux preſque autant qu'ils haïſſent Rome.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohème, de la Hongrie, les Etats de la maiſon de *Brunſvick*, le Wirtemberg, la Heſſe ſuivent la religion luthérienne, qu'on nomme *Evangélique*. Toutes

les villes libres impériales ont embrassé cette secte, qui a semblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les calvinistes, répandus parmi les luthériens qui sont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre ; les catholiques composent le reste de l'Empire, et ayant à leur tête la maison d'Autriche, ils étaient sans doute les plus puissans.

Non-seulement l'Allemagne, mais tous les Etats chrétiens, saignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion ; fureur particulière aux chrétiens, ignorée des idolâtres, et suite malheureuse de l'esprit dogmatique introduit depuis si long-temps dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverse qui n'aient causé une guerre civile ; et les nations étrangères (peut-être notre postérité) ne pourront un jour comprendre que nos pères se soient égorgés mutuellement pendant tant d'années en prêchant la patience.

Je vous ai déjà fait voir comment *Ferdinand II* (*a*) fut près de changer l'aristocratie allemande en une monarchie absolue, et comment il fut sur le point d'être détrôné par *Gustave Adolphe*. Son fils *Ferdinand III*, qui hérita de sa politique, et fit comme lui la guerre de son cabinet, régna pendant la minorité de *Louis XIV*.

L'Allemagne n'était point alors aussi florissante qu'elle l'est devenue depuis ; le luxe y était inconnu, et les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands seigneurs. Elles n'y

(*a*) Voyez l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

ont été portées que vers l'an 1686 par les réfugiés français qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays fertile et peuplé manquait de commerce et d'argent ; la gravité des mœurs et la lenteur particulière aux Allemands les privaient de ces plaisirs et de ces arts agréables que la sagacité italienne cultivait depuis tant d'années, et que l'industrie française commençait dès-lors à perfectionner. Les Allemands, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs ; et cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps sous les mêmes étendards tant de peuples différens, les mettait à peu près comme aujourd'hui dans l'impossibilité de porter et de soutenir long-temps la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toujours dans l'Empire que les français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement et du génie paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, et les Allemands pour la défense.

DE L'ESPAGNE.

L'Espagne, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, avait imprimé, après la mort de *Charles-Quint*, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Espagne étaient incomparablement plus absolus et plus riches. Les mines du Mexique et du Potosi semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vu ce projet de la monarchie, ou plutôt de la supériorité universelle sur notre continent chrétien, commencé par *Charles-Quint*, et soutenu par *Philippe II.*



La grandeur espagnole ne fut plus sous *Philippe III* qu'un vaste corps sans substance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faiblesse de son père, perdit le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la faiblesse de ses armes, et la Catalogne par l'abus du despotisme. De tels rois ne pouvaient être long-temps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les divisions et les fautes de leurs ennemis, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal servir; les Castillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie; les Arragonois disputaient sans cesse leur liberté contre le conseil royal; et les Catalans, qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Espagne cependant, réunie avec l'Empire, mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un royaume. *Jean*, duc de Bragance, prince qui passait pour faible, avait arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par nécessité le commerce que l'Espagne négligeait par fierté; ils venaient de se liguer avec la France et la Hollande, en 1641, contre l'Espagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'eussent fait

les plus signalées victoires. Le ministère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement, en retira sans peine le plus grand avantage qu'on puisse avoir contre son ennemi, celui de le voir attaqué par une puissance irréconciliable.

Le Portugal secouant le joug de l'Espagne, étendant son commerce et augmentant sa puissance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouissait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit Etat des sept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais stérile en grains, malsain, et presque submergé par la mer, était depuis environ un demi-siècle un exemple presque unique sur la terre de ce que peuvent l'amour de la liberté et le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices espagnoles, et qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, résistèrent à toutes les forces de leur maître et de leur tyran *Philippe II*; éludèrent les desseins de plusieurs princes, qui voulaient les secourir pour les asservir; et fondèrent une puissance que nous avons vu balancer le pouvoir de l'Espagne même. Le désespoir qu'inspire la tyrannie les avait d'abord armés; la liberté avait élevé leur courage, et les princes de la maison d'Orange en avaient fait d'excellens soldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement, qui conserve autant qu'il est possible l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.



Cet Etat d'une eſpèce ſi nouvelle était depuis ſa fondation attaché intimement à la France: l'intérêt les réuniſſait; ils avaient les mêmes ennemis. *Henri le Grand* et *Louis XIII* avaient été ſes alliés et ſes protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'Angleterre, beaucoup plus puiſſante, affectait la ſouveraineté des mers, et prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe; mais *Charles I*, qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir ſoutenir le poids de cette balance, ſentait le ſceptre échapper déjà de ſa main; il avait voulu rendre ſon pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Ecoſſe. Trop opiniâtre pour ſe déſiſter de ſes deſſeins, et trop faible pour les exécuter; bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conſeillé, il s'engagea dans une guerre civile, qui lui fit perdre enfin, comme nous l'avons déjà dit, le trône et la vie ſur un échafaud, par une révolution preſque inouïe.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de *Louis XIV*, empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ſes voiſins: elle perdit ſa conſidération avec ſon bonheur; ſon commerce fut interrompu; les autres nations la crurent enſevelie ſous ſes ruines, juſqu'au temps où elle devint tout-à-coup plus formidable que jamais ſous la domination de *Cromwell*, qui l'aſſujettit en portant l'évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le maſque de la religion

ſur

ſur le viſage, et qui dans ſon gouvernement couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un uſurpateur.

DE ROME.

Cette balance que l'Angleterre s'était long-temps flattée de maintenir entre les rois par ſa puiſſance, la cour de Rome eſſayait de la tenir par ſa politique. L'Italie était diviſée, comme aujourd'hui, en pluſieurs ſouverainetés : celle que poſsède le pape eſt aſſez grande pour le rendre reſpectable comme prince, et trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne ſert pas à peupler ſon pays, qui d'ailleurs a peu d'argent et de commerce; ſon autorité ſpirituelle, toujours un peu mêlée de temporel, eſt détruite et abhorrée dans la moitié de la chrétienté; et ſi dans l'autre il eſt regardé comme un père, il a des enfans qui lui réſiſtent quelquefois avec raiſon et avec ſuccès. La maxime de la France eſt de le regarder comme une perſonne ſacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiſer les pieds et lier quelquefois les mains. On voit encore dans tous les pays catholiques les traces des pas que la cour de Rome a fait autrefois vers la monarchie univerſelle. Tous les princes de la religion catholique envoient au pape, à leur avénement, des ambaſſades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal, qui prend le nom de protecteur. Le pape donne des bulles de tous les évêchés, et s'exprime dans ſes bulles comme s'il conférait ces

dignités de sa seule puissance. Tous les évêques italiens, espagnols, flamands, se nomment évêques par la permission divine, et *par celle du St Siége*. Beaucoup de prélats français, vers l'an 1682, rejetèrent cette formule si inconnue aux premiers siècles; et nous avons vu de nos jours, en 1754, un évêque (*Stuart Fitzjames*, évêque de Soissons) assez courageux pour l'omettre dans un mandement qui doit passer à la postérité; mandement ou plutôt instruction unique, dans laquelle il est dit expressément ce que nul pontife n'avait encore osé dire, que tous les hommes, et les infidelles mêmes sont nos frères.

Enfin le pape a conservé dans tous les Etats catholiques des prérogatives qu'assurément il n'obtiendrait pas si le temps ne les lui avait pas données. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination; il reçoit en tribut les revenus de la première année des bénéfices consistoriaux.

Les religieux, dont les chefs résident à Rome, sont encore autant de sujets immédiats du pape, répandus dans tous les Etats. La coutume, qui fait tout, et qui est cause que le monde est gouverné par des abus comme par des lois, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entièrement à un danger, qui tient d'ailleurs à des choses regardées comme sacrées. Prêter serment à un autre qu'à son souverain est un crime de lèse-majesté dans un laïque; c'est dans le cloître un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain

étranger, la facilité de se laisser séduire, le plaisir de secouer un joug naturel pour en prendre un qu'on se donne à soi-même, l'esprit de trouble, le malheur des temps n'ont que trop souvent porté des ordres entiers de religieux à servir Rome contre leur patrie.

L'esprit éclairé qui règne en France depuis un siècle, et qui s'est étendu dans presque toutes les conditions, a été le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits sur cette matière sont de vrais services rendus aux rois et aux peuples: et un des grands changemens qui se soient faits par ce moyen dans nos mœurs sous *Louis XIV*, c'est la persuasion dans laquelle les religieux commencent tous à être qu'ils sont sujets du roi avant que d'être serviteurs du pape. La jurisdiction, cette marque essentielle de la souveraineté, est encore demeurée au pontife romain. La France même, malgré toutes ses libertés de l'église gallicane, souffre que l'on appelle au pape en dernier ressort dans quelques causes ecclésiastiques.

Si l'on veut dissoudre un mariage, épouser sa cousine ou sa nièce, se faire relever de ses vœux, c'est encore à Rome, et non à son évêque, qu'on s'adresse; les grâces y sont taxées, et les particuliers de tous les Etats y achètent des dispenses à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de personnes comme la suite des plus grands abus, et par d'autres comme les restes des droits les plus sacrés, sont toujours soutenus avec art. Rome ménage son crédit avec autant de politique que la

république romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne ſut mieux ſe conduire ſelon les hommes et ſelon les temps. Les papes ſont preſque toujours des italiens blanchis dans les affaires, ſans paſſions qui les aveuglent ; leur conſeil eſt compoſé de cardinaux qui leur reſſemblent, et qui ſont tous animés du même eſprit. De ce conſeil émanent des ordres qui vont juſqu'à la Chine et l'Amérique : il embraſſe en ce ſens l'univers, et on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du ſénat de Rome : *j'ai vu un conſiſtoire de rois.* La plupart de nos écrivains ſe ſont élevés avec raiſon contre l'ambition de cette cour ; mais je n'en vois point qui ait rendu aſſez de juſtice à ſa prudence. Je ne ſais ſi une autre nation eût pu conſerver ſi long-temps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues : toute autre cour les eût peut-être perdues, ou par ſa fierté, ou par ſa molleſſe, ou par ſa lenteur, ou par ſa vivacité ; mais Rome, employant preſque toujours à propos la fermeté et la ſoupleſſe, a conſervé tout ce qu'elle a pu humainement garder. On la vit rampante ſous *Charles-Quint*, terrible au roi de France *Henri III*, ennemie et amie tour à tour de *Henri IV*, adroite avec *Louis XIII*, oppoſée ouvertement à *Louis XIV*, dans le temps qu'il fut à craindre, et ſouvent ennemie ſecrète des empereurs, dont elle ſe défiait plus que du ſultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique et de la patience, voilà ce qui reſte aujourd'hui à Rome de cette ancienne puiſſance,

qui six siècles auparavant avait voulu soumettre l'Empire et l'Europe à la tiare.

Naples est un témoignage subsistant encore de ce droit que les papes surent prendre autrefois avec tant d'art et de grandeur, de créer et de donner des royaumes : mais le roi d'Espagne, possesseur de cet Etat, ne laissait à la cour romaine que l'honneur et le danger d'avoir un vassal trop puissant.

Au reste, l'Etat du pape était dans une paix heureuse, qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé, entre les cardinaux *Barberin*, neveux du pape *Urbain VIII*, et le duc de Parme. (*b*)

DU RESTE DE L'ITALIE.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers. Venise craignait les Turcs et l'Empereur; elle défendait à peine ses Etats de terre-ferme des prétentions de l'Allemagne et de l'invasion du grand-seigneur. Ce n'était plus cette Venise autrefois la maîtresse du commerce du monde, qui cent cinquante ans auparavant avait excité la jalousie de tant de rois. La sagesse de son gouvernement subsistait; mais son grand commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force, et la ville de Venise était, par sa situation, incapable d'être domptée, et par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes.

L'Etat de Florence jouissait de la tranquillité et de l'abondance, sous le gouvernement des *Médicis*;

(b) Voyez l'*Essai sur les mœurs*, etc.

les lettres, les arts et la politesse, que les *Médicis* avaient fait naître, florissaient encore. La Toscane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Gréce.

La Savoie, déchirée par une guerre civile et par les troupes françaises et espagnoles, s'était enfin réunie toute entière en faveur de la France, et contribuait en Italie à l'affaiblissement de la puissance autrichienne.

Les Suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux; ils étaient pauvres; ils ignoraient les sciences et tous les arts que le luxe a fait naître; mais ils étaient sages et heureux. (1)

DES ETATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemarck, la Russie étaient, comme les autres puissances, toujours en défiance ou en guerre entr'elles. On voyait comme aujourd'hui, dans la Pologne, les mœurs et le gouvernement

(1) Vers le milieu du règne de *Louis XIV*, les sciences ont été cultivées en Suisse Ce pays a produit depuis quatre grands géomètres du nom de *Bernoulli*, dont les deux premiers appartiennent au siècle passé, et le célèbre anatomiste *Haller*. C'est actuellement une des contrées de l'Europe où il y a le plus d'instruction, où les sciences physiques sont le plus répandues, et les arts utiles cultivés avec le plus de succès. La philosophie proprement dite, la science de la politique y ont fait moins de progrès; mais leur marche doit nécessairement être plus lente dans de petites républiques que dans les grandes monarchies.

des Goths et des Francs, un roi électif, des nobles partageant sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles; point de villes fortifiées, presque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois ou par les Moscovites, et tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par sa constitution, qui admet les paysans mêmes dans les états-généraux, mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne, furent victorieux presque par-tout. Le Danemarck, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à personne; et sa véritable grandeur n'a commencé que sous ses deux rois *Fréderic III* et *Fréderic IV*. La Moscovie n'était encore que barbare.

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les *Sélim*, les *Mahomet*, et les *Soliman*: la mollesse corrompait le sérail, sans en bannir la cruauté. Les sultans étaient en même temps et les plus despotiques des souverains dans leurs sérails, et les moins assurés de leur trône et de leur vie. *Osman* et *Ibrahim* venaient de mourir par le cordeau. *Mustapha* avait été deux fois déposé. L'empire turc, ébranlé par ces secousses, était encore attaqué par les Persans; mais quand les Persans le laissaient respirer, et que les révolutions du sérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté; car depuis l'embouchure du Boristhène jusqu'aux Etats de Venise, on voyait la Moscovie,

la Hongrie, la Gréce, les îles, tour à tour en proie aux armes des Turcs: et dès l'an 1644 ils fesaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Telles étaient la situation, les forces et l'intérêt des principales nations européennes, vers le temps de la mort du roi de France *Louis XIII*.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal, et ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, soutenait contre l'Empire et l'Espagne une guerre ruineuse aux deux partis, et funeste à la maison d'*Autriche*. Cette guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siècles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés et des provinces ravagées, pour obtenir enfin quelques petites villes frontières, dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de *Louis XIII* avaient pris le Roussillon; les Catalans venaient de se donner à la France, protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois; mais ces succès n'avaient pas empêché que les ennemis n'eussent pris Corbie en 1637, et ne fussent venus jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitans; et le cardinal de *Richelieu*, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, et pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Efpagnols et aux Allemands, et n'en avaient pas moins effuyé.

FORCES DE LA FRANCE APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII, ET MOEURS DU TEMPS.

Les guerres avaient produit des généraux illuftres, tels qu'un *Guftave-Adolphe*, un *Valftein*, un duc de *Veimar*, *Piccolomini*, *Jean de Vert*, le maréchal de *Guébriant*, les princes d'*Orange*, le comte d'*Harcourt*. Des miniftres d'Etat ne s'étaient pas moins fignalés. Le chancelier *Oxenftiern*, le comte duc d'*Olivarès*, mais fur-tout le cardinal de *Richelieu*, avaient attiré fur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun fiècle qui n'ait eu des hommes d'Etat et de guerre célèbres: la politique et les armes fèmblent malheureufement être les deux profeffions les plus naturelles à l'homme: il faut toujours ou négocier ou fe battre. Le plus heureux paffe pour le plus grand, et le public attribue fouvent au mérite tous les fuccès de la fortune.

La guerre ne fe fefait pas comme nous l'avons vu faire du temps de *Louis XIV*; les armées n'étaient pas fi nombreufes: aucun général, depuis le fiége de Metz par *Charles-Quint*, ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes: on affiégeait et on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encore dans fon enfance. Les piques et les arquebufes étaient en ufage; on fe fervait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il

reſtait encore, des anciennes lois des nations, celle de déclarer la guerre par un héraut. *Louis XIII* fut le dernier qui obſerva cette coutume : il envoya un héraut-d'armes à Bruxelles déclarer la guerre à l'Eſpagne en 1635.

Vous ſavez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal infant, le cardinal de *Savoie*, *Richelieu*, *la Valette*, *Sourdis* archevêque de Bordeaux, le cardinal *Théodore Trivulce*, commandant de la cavalerie eſpagnole, avaient endoſſé la cuiraſſe, et fait la guerre eux-mêmes. Un évêque de Mendes avait été ſouvent intendant d'armée. Les papes menacèrent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape *Urbain VIII*, fâché contre la France, fit dire au cardinal de *la Valette* qu'il le dépouillerait du cardinalat, s'il ne quittait les armes ; mais réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambaſſadeurs, non moins miniſtres de paix que les eccléſiaſtiques, ne feſaient nulle difficulté de ſervir dans les armées des puiſſances alliées, auprès deſquelles ils étaient employés. *Charnacé*, envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment en 1637, et depuis même l'ambaſſadeur d'*Eſtrade* fut colonel à leur ſervice.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt mille hommes effectifs ſur pied. La marine anéantie depuis des ſiècles, rétablie un peu par le cardinal de *Richelieu*, fut ruinée ſous *Mazarin*. *Louis XIII* n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire ; mais l'argent

était à vingt-six livres le marc: ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur arbitraire du marc d'argent monnayé est poussée jusqu'à quarante-neuf livres et demie; celle de l'argent fin à cinquante-quatre livres dix-sept sols: valeur que l'intérêt public et la justice demandent qui ne soit jamais changée. (2)

(2) Comme il sera souvent question dans la suite de cette opération sur les monnaies, et que M. de *Voltaire* n'en a discuté les effets dans aucun de ses ouvrages, on nous pardonnera d'entrer ici dans quelques détails.

La livre numéraire n'est qu'une dénomination arbitraire qu'on emploie pour exprimer une certaine partie d'un marc d'argent. Cette proposition, le marc d'argent vaut 50 liv. est l'équivalent de celle-ci: j'appelle livre la cinquantième partie du marc d'argent. Ainsi un édit qui prononcerait que le marc d'argent vaudrait cent livres ne ferait autre chose que déclarer que dans la suite on donnera dans les actes le nom de livre à la centième partie du marc d'argent, au lieu de donner ce nom à la cinquantième. Cette opération est donc absolument indifférente en elle-même; mais elle ne l'est pas dans ses effets.

Il est d'un usage général d'exprimer en livres la valeur de tous les engagemens pécuniaires; si donc on change cette dénomination de *livre*, et qu'au lieu d'exprimer la cinquantième partie d'un marc d'argent, par exemple, elle n'en exprime que la centième, tout débiteur, en payant le nombre de livres qu'il s'est engagé de payer, ne donnera réellement que la moitié de ce qu'il devait. Ainsi ce changement purement grammatical devient l'équivalent du retranchement de la moitié des dettes ou des obligations payables en argent.

D'où il résulte pour un Etat qui ferait une opération semblable:

1°. Une réduction de la dette publique à la moitié de sa valeur, ce qui est faire une banqueroute à cinquante pour cent de perte.

Le commerce généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains; la police du royaume était entièrement négligée, preuve cer-

2°. Une diminution de moitié dans ce que l'Etat paie en gages, en appointemens, en pensions, ce qui fait une économie de moitié sur les places inutiles ou jugées telles, et une diminution sur les places utiles et trop payées: car on sent que pour les places utiles, une augmentation de gages devient une suite nécessaire de cette opération.

3°. Une diminution aussi de moitié dans les impôts qui ont une évaluation fixe en argent: on les augmente proportionnellement dans la suite; mais cette augmentation se fait moins promptement que le changement des monnaies. Souvent un gouvernement faible a profité de cette circonstance pour faire dans la forme des impôts des changemens qu'il n'aurait osé tenter directement.

4°. Une perte de moitié pour les particuliers créanciers d'autres particuliers; injustice qu'on leur fait sans aucun avantage pour l'Etat.

5°. Un mouvement dans les prix des denrées, qui dérange le commerce, parce que les denrées ne peuvent pas doubler de prix sur le champ, ni aussi promptement que l'argent.

Ainsi cette opération est une manière de faire une banqueroute, et de manquer à ses engagemens, qui entraîne de plus avec elle une injustice envers un très-grand nombre de citoyens, même de ceux qui ne sont pas créanciers de l'Etat, une secousse dans le commerce, et du désordre dans la perception des impôts.

Mais si dans quelqu'Etat de l'Europe on établissait un système plus raisonnable sur les monnaies que celui qui est adopté chez presque toutes les nations, et qu'on fût obligé, pour donner à ce système plus de perfection et de simplicité, de changer la valeur de la livre numéraire, alors on éviterait les inconvéniens dont nous venons de parler, et on se mettrait à l'abri de toute injustice, en déclarant que tout ce qui devait être payé en livres anciennes ne pourrait être acquitté qu'en payant non le même nombre de livres nouvelles, mais un nombre de ces livres qui représentérait un égal poids d'argent.

taine d'une adminiſtration peu heureuſe. Le cardinal de *Richelieu*, occupé de ſa propre grandeur attachée à celle de l'état, avait commencé à

Voici maintenant en quoi nous croyons que devraient conſiſter les changemens dans les monnaies.

1°. A rapporter toutes les évaluations en monnaies à un certain poids d'un ſeul des deux métaux précieux, à l'argent par exemple; et à ne fixer aucun rapport entre la valeur de ce métal et celle de l'autre, de l'or par exemple. En effet, toute différence entre la proportion fixée et celle du commerce eſt une ſource de profit pour quelques particuliers et de perte pour les autres.

2°. A changer les dénominations et les monnaies, de manière que chaque monnaie répondît à un nombre exact des diviſions de la livre numéraire et du marc d'argent, et que les diviſions de la livre numéraire et celles du marc d'argent euſſent entr'elles des rapports, exprimés par des nombres entiers et ronds. L'uſage contraire a concentré entre un petit nombre de perſonnes la connaiſſance de la valeur réelle des monnaies, et dans tout ce qui a rapport au commerce, toute obſcurité, toute complication eſt un avantage accordé au petit nombre ſur le plus grand. On pourrait joindre à l'empreinte, ſur chaque monnaie, un nombre qui exprimerait ſon poids; et ſur celles d'argent, (voyez n°. 1) ſa valeur numéraire.

3°. A faire les monnaies d'un métal pur: 1°. parce que c'eſt un moyen de faciliter la connaiſſance du rapport de leur valeur avec celui des monnaies étrangères, et de procurer à ſa monnaie la préférence dans le commerce ſur toutes les autres: 2°. parce que c'eſt le ſeul moyen de parvenir à l'uniformité du titre des monnaies entre les différentes nations, uniformité qui ſerait d'un grand avantage. L'uniformité dans un ſeul Etat s'établit par la loi; elle ne peut s'établir entre pluſieurs que lorſque la loi ne s'appuie que ſur la nature, et ne fixe rien d'arbitraire.

4°. A ne prendre de profit ſur les monnaies que ce qui eſt néceſſaire pour faire la dépenſe de leur fabrique. Cette fabrique a deux parties; les opérations néceſſaires pour préparer le métal à un titre donné, et celles qui



rendre la France formidable au-dehors, sans avoir encore pu la rendre bien florissante au-dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés ni gardés ; les brigands les infestaient ; les rues de Paris, étroites, mal pavées et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit par les registres du parlement que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne servaient pas.

Depuis la mort de *François II* la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une manière paisible et volontaire. Les seigneurs avaient été élevés dans les conspirations ; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au souverain l'a été depuis.

Cet esprit de discorde et de faction avait passé de la cour jusqu'aux moindres villes, et possédait toutes les communautés du royaume : on se disputait tout, parce qu'il n'y avait rien de réglé : il n'y avait pas jusqu'aux paroisses de Paris qui n'en vinssent aux mains ; les processions se bat-

réduisent le métal en pièces de monnaies. Ainsi, on rendrait pour cent marcs d'argent en lingots cent marcs d'argent monnayé, moins le prix de l'essai et celui de leur conversion en monnaie. On rendrait pour cent marcs d'argent allié à un centième quatre-vingt-dix-neuf marcs d'argent monnayé, moins les frais nécessaires pour l'affiner et le réduire ensuite en monnaie.

Ces moyens très-simples auraient l'avantage de rendre si clair tout ce qui regarde le commerce des matières d'or et d'argent et la monnaie, que des mauvaises lois sur ce commerce, et les opérations pernicieuses sur les monnaies deviendraient absolument impossibles.

taient les unes contre les autres pour l'honneur de leurs bannières. On avait vu ſouvent les chanoines de Notre-Dame aux priſes avec ceux de la Sainte-Chapelle : le parlement et la chambre des comptes s'étaient battus pour le pas dans l'égliſe de Notre-Dame, le jour que *Louis XIII* mit ſon royaume ſous la protection de la vierge *Marie.*

Preſque toutes les communautés du royaume étaient armées; preſque tous les particuliers reſpiraient la fureur du duel. Cette barbarie gothique, autoriſée autrefois par les rois mêmes, et devenue le caractère de la nation, contribuait encore autant que les guerres civiles et étrangères à dépeupler le pays. Ce n'eſt pas trop dire, que dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentilshommes français de la main des français mêmes que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts et les ſciences étaient cultivés; on trouvera cette partie de l'hiſtoire de nos mœurs à ſa place. On remarquera ſeulement que la nation françaiſe était plongée dans l'ignorance, ſans excepter ceux qui croient n'être point peuple.

On conſultait les aſtrologues, et on y croyait. Tous les mémoires de ce temps-là, à commencer par l'hiſtoire du préſident de *Thou*, ſont remplis de prédictions. Le grave et ſévère duc de *Sulli* rapporte ſérieuſement celles qui furent faites à *Henri IV.* Cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était ſi accréditée qu'on eut ſoin de tenir un aſtrologue caché près de la

chambre de la reine *Anne d'Autriche*, au moment de la naiſſance de *Louis XIV*.

Ce que l'on croira à peine, et ce qui eſt pourtant rapporté par l'abbé *Vittorio Siri*, auteur contemporain, très-inſtruit; c'eſt que *Louis XIII* eut dès ſon enfance le ſurnom de *juſte*, parce qu'il était né ſous le ſigne de la balance.

La même faibleſſe qui mettait en vogue cette chimère abſurde de l'aſtrologie judiciaire feſait croire aux poſſeſſions et aux ſortiléges: on en feſait un point de religion; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, compoſés de magiſtrats qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des ſorciers. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de *Richelieu* la mort de ce fameux curé de Loudun, *Urbain Grandier*, condamné au feu comme magicien par une commiſſion du conſeil. On s'indigne que le miniſtre et les juges aient eu la faibleſſe de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes. On ſe ſouviendra avec étonnement juſqu'à la dernière poſtérité que la maréchale d'*Ancre* fut brûlée en place de Grève comme ſorcière.

On voit encore dans une copie de quelques regiſtres du Châtelet un procès commencé en 1610 au ſujet d'un cheval, qu'un maître induſtrieux avait dreſſé à peu-près de la manière dont nous avons vu des exemples à la foire; on voulait faire brûler et le maître et le cheval.

En

En voilà assez pour faire connaître en général les mœurs et l'esprit du siècle qui précéda celui de *Louis XIV.*

Ce défaut de lumières dans tous les ordres de l'Etat fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques superstitieuses, qui déshonoraient la religion. Les calvinistes, confondant avec le culte raisonnable des catholiques les abus qu'on fesait de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre nôtre Eglise. Ils opposaient à nos superstitions populaires, souvent remplies de débauches, une dureté farouche et des mœurs féroces, caractère de presque tous les réformateurs : ainsi l'esprit de parti déchirait et avilissait la France ; et l'esprit de société, qui rend aujourd'hui cette nation si célèbre et si aimable, était absolument inconnu. Point de maisons où les gens de mérite s'assemblassent pour se communiquer leurs lumières ; point d'académies ; point de théâtres réguliers. Enfin, les mœurs, les lois, les arts, la société, la religion, la paix et la guerre n'avait rien de ce qu'on vit depuis dans le siècle appelé le *siècle de Louis XIV.*

CHAPITRE III.

Minorité de LOUIS XIV. *Victoire des Français ſous le grand Condé, alors duc d'Enghien.*

LE cardinal de *Richelieu* et *Louis XIII* venaient de mourir, l'un admiré et haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laiſſé aux Français, alors très-inquiets, de l'averſion pour le nom ſeul du miniſtère, et peu de reſpect pour le trône. *Louis XIII* par ſon teſtament établiſſait un conſeil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant ſa vie, ſe flatta de l'être mieux après ſa mort; mais la première démarche de ſa veuve *Anne d'Autriche* fut de faire annuller les volontés de ſon mari, par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps long-temps oppoſé à la cour, et qui avait à peine conſervé ſous *Louis XIII* la liberté de faire des remontrances, caſſa le teſtament de ſon roi, avec la même facilité qu'il aurait jugé la cauſe d'un citoyen. (*c*) *Anne d'Autriche* s'adreſſa à cette compagnie, pour avoir la régence illimitée, parce que *Marie de Médicis* s'était ſervie

(*c*) *Riencourt*, dans ſon hiſtoire de *Louis XIV*, dit que le teſtament de *Louis XIII* fut vérifié au parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'eſt qu'en effet *Louis XIII* avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé: mais il avait limité ſon autorité, ce qui fut caſſé.

du même tribunal après la mort de *Henri IV*: et *Marie de Médicis* avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine; que le parlement entouré de ses gardes ne pouvait résister à ses volontés; et qu'un arrêt rendu au parlement et par les pairs semblait assurer un droit incontestable.

L'usage qui donne la régence aux mères des rois parut donc alors aux Français une loi presqu'aussi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris ayant décidé deux fois cette question, c'est-à-dire ayant seul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence: il se regarda, non sans quelque vraisemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conseiller crut être une partie de la souveraineté. Par le même arrêt *Gaston* duc d'Orléans, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant-général du royaume sous la régente absolue.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne *Philippe IV* son frère, qu'elle aimait. Il est difficile de dire précisément pourquoi l'on fesait cette guerre; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On se battait depuis 1635 parce que le cardinal de *Richelieu* l'avait voulu, et il est à croire qu'il l'avait voulu pour se rendre nécessaire. (3) Il

(3) Le cardinal pouvait avoir en secret le motif que lui prête M. de *Voltaire*; mais cette guerre avait un objet très important, celui d'empêcher la maison d'*Autriche* de s'emparer de l'Allemagne et de l'Italie.

s'était lié contre l'empereur avec la Suède, et avec le duc *Bernard de Saxe-Veimar*, l'un des ces généraux que les Italiens nommaient *Condottieri*, c'eſt-à-dire, qui vendaient leurs troupes. Il attaquait auſſi la branche autrichienne-eſpagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre; les troupes eſpagnoles ſortirent des frontières du Hainaut au nombre de vingt-ſix mille hommes, ſous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé dom *Franciſco de Mello*. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroi, et ils crurent pénétrer bientôt juſqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de *Louis XIII*, la faibleſſe d'une minorité, relevaient leurs eſpérances; et quand ils virent qu'on ne leur oppoſait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur eſpérance ſe changea en ſécurité.

Ce jeune homme ſans expérience, qu'ils mépriſaient, était *Louis de Bourbon*, alors duc d'Enghien, connu depuis ſous le nom de *grand Condé*. La plupart des grands capitaines ſont devenus tels par degrés. Ce prince était né général; l'art de la guerre ſemblait en lui un inſtinct naturel: il n'y avait en Europe que lui et le ſuédois *Torſtenſon* qui euſſent

eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience (*d*).

Le duc d'*Enghien* avait reçu, avec la nouvelle de la mort de *Louis XIII*, l'ordre de ne point hasarder de bataille. Le maréchal de *l'Hospital*, qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour; il ne confia son dessein qu'à *Gassion*, maréchal de camp, digne d'être consulté par lui; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

† On remarque que le prince ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'*Alexandre*. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude,

(*d*) *Torstenson* était page de *Gustave-Adolphe* en 1624. Le roi prêt d'attaquer un corps de Lithuaniens en Livonie, et n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya *Torstenson* porter ses ordres à un officier-général pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis; *Torstenson* part et revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche; le roi était désespéré de l'ordre qu'il avait donné: " *Sire*, dit *Torstenson*, daignez me pardonner; voyant les ennemis faire un mouvement contraire, j'ai donné un ordre contraire. " Le roi ne dit mot; mais le soir ce page servant à table, il le fit souper à côté de lui, et lui donna une enseigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, ensuite un régiment. *Torstenson* fut un des grands capitaines de l'Europe.

† 19 mai 1643.

laiſſe au corps aſſez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger et la reſſource, par ſon activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui avec de la cavalerie attaqua cette infanterie eſpagnole juſque-là invincible, auſſi forte, auſſi ſerrée que la phalange ancienne ſi eſtimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laiſſer partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers eſpagnols ſe jetaient à ſes genoux, pour trouver auprès de lui un aſile contre la fureur du ſoldat vainqueur. Le duc d'*Enghien* eut autant de ſoin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de *Fuentes*, qui commandait cette infanterie eſpagnole, mourut percé de coups. *Condé*, en l'apprenant dit *qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu.*

Le reſpect qu'on avait en Europe pour les armées eſpagnoles ſe tourna du côté des armées françaiſes, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille ſi célèbre; car la ſanglante journée de Marignan, diſputée plutôt que gagnée par *François I* contre les Suiſſes, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes, autant que des troupes françaiſes. Les journées de Pavie et de St Quentin étaient encore des époques fatales à la réputation de la France. *Henri IV* avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémo-

rables que ſur ſa propre nation. Sous *Louis XIII* le maréchal de *Guébriant* avait eu de petits ſuccès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les Etats, et qui reſtent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par *Guſtaphe-Adolphe.*

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire françaiſe et de celle de *Condé*. Il ſut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent réſoudre le ſiége de Thionville, que le cardinal de *Richelieu* n'avait pas oſé haſarder; et au retour de ſes courriers tout était déjà préparé pour cette expédition.

† Le prince de *Condé* paſſa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général *Beck*, et prit enfin Thionville. De-là il courut mettre le ſiége devant Cirq, et s'en rendre maître. Il fit repaſſer le Rhin aux Allemands; il le paſſa après eux; il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient eſſuyées ſur ces frontières après la mort du maréchal de *Guébriant*. Il trouva Fribourg pris, et le général *Merci* ſous ſes murs avec une armée ſupérieure encore à la ſienne. *Condé* avait ſous lui deux maréchaux de France, dont l'un était *Grammont*, et l'autre ce *Turenne*, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir ſervi heureuſement en Piémont contre les Eſpagnols. Il jetait alors les fondemens de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince avec ces deux généraux, attaqua le camp de *Merci*, re-

† 8 août 1643.

tranché sur deux éminences. Le combat recommença trois fois, à trois jours différens. † On dit que le duc d'*Enghien* jeta son bàton de commandement dans les retranchemens des ennemis, et marcha pour le reprendre l'épée à la main à la tête du régiment de *Conti*. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille de Fribourg, plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. *Merci* décampa quatre jours après. Philipsbourg et Mayence rendus furent la preuve et le fruit de la victoire.

† † Le duc d'*Enghien* retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, et demande des récompenses à la cour ; il laisse son armée au prince maréchal de *Turenne*. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal. Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, et joint à la gloire de commander encore *Turenne* celle de réparer sa défaite. Il attaque *Merci* dans les plaines de Norlingue. Il y gagne une bataille complète. ††† Le maréchal de *Grammont* y est pris, mais le général *Glen*, qui commandait sous *Merci*, est fait prisonnier, et *Merci* est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille ; et on grava sur sa tombe, STA VIATOR, HEROEM CALCAS : *Arrête voyageur, tu foules un héros.* Cette bataille mit le comble à la gloire de *Condé*, et fit celle de *Turenne*, qui eut l'honneur

† 31 août 1644. †† avril 1645.
††† août 1645.

d'aider

d'aider puiſſamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais ſi grand qu'en ſervant ainſi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

† Le nom du duc d'*Enghien* éclipſait alors tous les autres noms. Il aſſiégea enſuite Dunkerque à la vue de l'armée eſpagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de ſuccès et de ſervices, moins récompenſés que ſuſpects à la cour, le feſaient craindre du miniſtère autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ſes conquêtes et de ſa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaiſes troupes mal payées; il aſſiégea Lérida, et fut obligé de lever le ſiége. †† On l'accuſe dans quelques livres, de fanfaronnade, pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne ſavait pas que c'était l'uſage en Eſpagne.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler *Condé* en Flandre. L'archiduc *Léopold*, frère de l'empereur *Ferdinand III*, aſſiégeait Lens en Artois. *Condé*, rendu à ſes troupes qui avaient toujours vaincu ſous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troiſième fois qu'il donnait bataille avec le déſavantage du nombre. Il dit à ſes ſoldats ces ſeules paroles: *Amis, ſouvenez-vous de Rocroi, de Fribourg et de Norlingue.*

††† Il dégagea lui-même le maréchal de *Grammont*, qui pliait avec l'aîle gauche; il prit le géné-

† 7. Octobre 1646. †† 1647. ††† 10 août 1648.

ral *Beck*. L'archiduc ſe ſauva à peine avec le comte de *Fuenſaldagne*. Les impériaux et les Eſpagnols, qui compoſaient cette armée, furent diſſipés; ils perdirent plus de cent drapeaux, et trente-huit pièces de canon; ce qui était alors très-conſidérable. On leur fit cinq mille priſonniers, on leur tua trois mille hommes, le reſte déſerta, et l'archiduc demeura ſans armée.

Ceux qui veulent véritablement s'inſtruire peuvent remarquer que depuis la fondation de la monarchie jamais les Français n'avaient gagné de ſuite tant de batailles et de ſi glorieuſes par la conduite et par le courage.

† Tandis que le prince de *Condé* (*e*) comptait ainſi les années de ſa jeuneſſe par des victoires, et que le duc d'*Orléans*, frère de *Louis XIII*, avait auſſi ſoutenu la réputation d'un fils de *Henri IV* et celle de la France, par la priſe de Gravelines, par celle de Courtrai et de Mardik, le vicomte de *Turenne* avait pris Landau; †† il avait chaſſé les Eſpagnols de Trèves et rétabli l'électeur.

††† Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhauſen, et contraignit le duc de Bavière à ſortir de ſes Etats à l'âge de près de quatre-vingts ans. †††† Le comte de *Harcourt* prit Balaguier, et battit les Eſpagnols. Ils perdirent en Italie Portolongone. ††††† Vingt vaiſſeaux et vingt galères de France, qui com-

(*e*) Son père était mort en 1646.
† Juillet 1644. †† Novembre 1644.
††† Novembre 1647. †††† 1645. ††††† 1646.

posaient presque toute la marine rétablie par *Richelieu*, battirent la flotte espagnole sur la côte d'Italie.

Ce n'était pas tout; les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc *Charles IV*, prince guerrier, mais inconstant, imprudent et malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son Etat par la France, et retenu prisonnier par les Espagnols. † Les alliés de la France pressaient la puissance autrichienne au midi et au nord. Le duc d'*Albuquerque*, général des Portugais, gagna contre l'Espagne la bataille de Badajoz.†† *Torstenson* défit les Impériaux près de Tabor, et remporta une victoire complète. Le prince d'Orange, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant.

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voyait le Roussillon et la Catalogne entre les mains des Français. Naples, révoltée contre lui, venait de se donner au duc de *Guise*, dernier prince de cette branche d'une maison si féconde en hommes illustres et dangereux. Celui-ci qui ne passa que pour un aventurier audacieux, parce qu'il ne réussit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne, et de défendre Naples, sans autre secours que son courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'*Autriche*, tant de victoires accumulées par les Français, et secondées des succès de leurs

† Mai 1644. †† Mars 1645.

alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans Etats. Cependant cinq années de gloire, à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France ; elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes.

CHAPITRE IV.

Guerre civile.

LA reine *Anne d'Autriche*, régente absolue, avait fait du cardinal *Mazarin* le maître de la France, et le sien. Il avait sur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être dominée, et avec assez de fermeté pour persister dans son choix.

On lit dans quelques mémoires de ces temps-là que la reine ne donna sa confiance à *Mazarin* qu'au défaut de *Potier* évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre. On peint cet évêque comme un homme incapable: il est à croire qu'il l'était, et que la reine ne s'en était servie quelque temps que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un second cardinal et d'un étranger. Mais ce qu'on ne doit pas croire, c'est

que *Potier* eût commencé son ministère passager par déclarer aux Hollandais qu'il *fallait qu'ils se fissent catholiques, s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France.* Il aurait donc dû faire la même proposition aux Suédois. Presque tous les historiens rapportent cette absurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les mémoires des courtisans et des frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces mémoires, ou falsifiés par la passion, ou rapportés sur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, et l'absurde ne peut être cru. Il est très-vraisemblable que le cardinal *Mazarin* était ministre désigné depuis long-temps dans l'esprit de la reine, et même du vivant de *Louis XIII.* On ne peut en douter quand on a lu les mémoires de *La Porte*, premier valet de chambre d'*Anne d'Autriche.* Les subalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, savent des choses que les parlemens et les chefs de parti même ignorent, ou ne font que soupçonner. (4)

Mazarin usa d'abord avec modération de sa puissance. Il faudrait avoir vécu long-temps avec un ministre, pour peindre son caractère, pour dire quel degré de courage ou de faiblesse il avait dans l'esprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainsi sans vouloir deviner ce qu'était *Mazarin*, on dira seulement ce qu'il fit. Il affecta, dans les commencemens de sa grandeur, autant de simplicité que *Richelieu* avait déployé

(4) Les mémoires manuscrits du duc de *la Rochefoucauld* confirment le même fait. Il était un des confidens de la reine dans les derniers temps de la vie de *Louis XIII.*

de hauteur. Loin de prendre des gardes et de marcher avec un faſte royal, il eut d'abord le train le plus modeſte; il mit de l'affabilité et même de la molleſſe par-tout où ſon prédéceſſeur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer ſa régence et ſa perſonne de la cour et des peuples, et elle y réuſſiſſait, *Gaſton* duc d'Orléans, frère de *Louis XIII*, et le prince de *Condé* appuyaient ſon pouvoir, et n'avaient d'émulation que pour ſervir l'Etat.

Il fallait des impôts pour ſoutenir la guerre contre l'Eſpagne et contre l'Empereur. Les finances en France étaient depuis la mort du grand *Henri IV* auſſi mal adminiſtrées qu'en Eſpagne et en Allemagne. La régie était un chaos, l'ignorance extrême, le brigandage au comble: mais ce brigandage ne s'étendait pas ſur des objets auſſi conſidérables qu'aujourd'hui. L'Etat était huit fois moins endetté; (5) on n'avait point des armées de deux cents mille hommes à ſoudoyer, point de ſubſides immenſes à payer, point de guerre maritime à ſoutenir. Les revenus de l'Etat montaient dans les premières années de la régence à près de ſoixante et quinze millions de livres de ce temps. C'était aſſez s'il y avait eu de l'économie dans le miniſtère: mais en 1646 et 47 on eut beſoin de nouveaux ſecours. Le ſurintendant était alors un payſan ſiennois nommé *Particelli Emeri*, dont l'ame était plus baſſe que la naiſſance, et dont le faſte et les débauches

(5) Cette évaluation a été faite avant la guerre de 1755.

indignaient la nation. Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin; il vendait des lettres de noblesse. Les rentes sur l'hôtel-de-ville de Paris ne se montaient alors qu'à près d'onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers: on augmenta les droits d'entrée; on créa quelques charges de maîtres des requêtes; on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magistrats.

Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux italiens, venus tous deux en France sans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameutèrent. En vain *Mazarin* ôta la surintendance à son confident *Emeri*, et le relégua dans une de ses terres: on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal *Mazarin* en horreur, quoique dans ce temps-là même il consommât le grand ouvrage de la paix de Munster. Car il faut bien remarquer que ce fameux traité et les barricades sont de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

† Le parlement de Paris, en possession de vérifier les édits de ces taxes, s'opposa vivement

† 1647.

aux nouveaux édits; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère.

On ne commença pas d'abord par la révolte; les esprits ne s'aigrirent et ne s'enhardirent que par degrés. La populace peut d'abord courir aux armes et se choisir un chef, comme on avait fait à Naples: mais des magistrats, des hommes d'Etat procèdent avec plus de maturité, et commencent par observer les bienséances, autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Le cardinal *Mazarin* avait cru qu'en divisant adroitement la magistrature, il préviendrait tous les troubles, mais on opposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures, en leur remettant la paulette, c'est-à-dire, en les exemptant de payer la taxe inventée par *Paulet* sous *Henri IV*, pour s'assurer la propriété de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement méprisa cette grâce qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. Il n'en donna pas moins son arrêt d'union avec les autres cours de justice. *Mazarin* qui n'avait jamais bien pu prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*Ognon* était attentatoire, et l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*Ognon* le rendit ridicule; et comme on ne cède jamais à ceux qu'on méprise, le parlement en devint plus entreprenant.

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les intendans, regardés par le peuple comme des exacteurs, et qu'on abolît cette magiſtrature de nouvelle eſpèce, inſtituée ſous *Louis XIII* ſans l'appareil des formes ordinaires ; c'était plaire à la nation autant qu'irriter la cour. Il voulait que, ſelon les anciennes lois, aucun citoyen ne fût mis en priſon, ſans que ſes juges naturels en connuſſent dans les vingt-quatre heures, et rien ne paraiſſait ſi juſte.

† Le parlement fit plus, il abolit les intendans par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de ſon reſſort d'informer contr'eux.

Ainſi la haine contre le miniſtre, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution. La reine céda ; elle offrit de caſſer les intendans, et demanda ſeulement qu'on lui en laiſſât trois : elle fut refuſée.

†† Pendant que ces troubles commençaient, le prince de *Condé* remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à ſa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria : *Le parlement ſera bien fâché.* Ces paroles feſaient voir aſſez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une aſſemblée de rebelles.

Le cardinal et ſes courtiſans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires ſe plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils feſaient de réſiſtance.

† 14 mai 1648. †† 20 août 1648.



La reine et le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats du parlement, *Novion Blancménil* président qu'on appelle à mortier, *Charton* président d'une chambre des enquêtes, et *Broussel* ancien conseiller-clerc de la grand'chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les instrumens des chefs. *Charton*, homme très-borné, était connu par le sobriquet du président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours ses avis par ces mots. *Broussel* n'avait de recommandable que ses cheveux blancs, sa haine contre le ministère, et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en fesaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever sans éclat dans le silence de la nuit, le cardinal crut en imposer au peuple, en les fesant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les suisses de la chambre apportaient dans l'église soixante et treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. *Charton* s'esquiva; on prit *Blancménil* sans peine; il n'en fut pas de même de *Broussel*. Une vieille servante seule, en voyant jeter son maître dans un carrosse par *Comminges*, lieutenant des gardes-du-corps, ameute le peuple; on entoure le carrosse, on le brise; les gardes-françaises prêtent main-forte. Le prisonnier est conduit sur le chemin de Sedan. Son enlèvement, loin d'intimider le

peuple, l'irrite et l'enhardit. On ferme les boutiques, on tend les grosses chaînes de fer qui étaient alors à l'entrée des rues principales ; on fait quelques barricades ; quatre cents mille voix crient *liberté* et *Broussel*.

Il est difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de *Retz*, madame de *Motteville*, l'avocat-général *Talon*, et tant d'autres : mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui suivit l'émeute, la reine fesait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à quelques lieues de Paris, pour soutenir la maison du roi. Le chancelier *Seguier* se transportait déjà au parlement, précédé d'un lieutenant et de plusieurs hoquetons, pour casser tous les arrêts, et même, disait-on, pour interdire ce corps. Mais dans la nuit même les factieux s'étaient assemblés chez le coadjuteur de Paris, si fameux sous le nom de cardinal de *Retz*, et tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carrosse du chancelier et le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa fille la duchesse de *Sulli*, qui, malgré lui, l'avait voulu accompagner ; il se retire en désordre dans l'hôtel de *Luines*, pressé et insulté par la populace †. Le lieutenant civil vient le prendre dans son carrosse, et le mène au palais royal, escorté de deux compagnies suisses, et d'une escouade de gens-d'armes ; le peuple tire sur eux, quelques-uns sont tués ; la duchesse de *Sulli* est blessée au bras. Deux cents barricades

† 26 août 1648.

font formées en un inftant; on les pouffe jufqu'à cent pas du palais royal. Tous les foldats, après avoir vu tomber quelques-uns des leurs, reculent et regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine à travers les barricades qui s'abaiffent devant lui, et redemande fes membres emprifonnés. La reine eft obligée de les rendre, et par cela même elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Le cardinal de *Retz* fe vante d'avoir feul armé tout Paris dans cette journée, qui fut nommée des *barricades*, et qui était la feconde de cette efpèce. Cet homme fingulier eft le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile fans avoir la religion pour prétexte. Il s'eft peint lui-même dans fes mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuofité de génie, et une inégalité, qui font l'image de fa conduite. C'était un homme qui, du fein de la débauche, et languiffant encore des fuites infames qu'elle entraîne, prêchait le peuple et s'en fefait idolâtrer. Il refpirait la faction et les complots; il avait été, à l'âge de vingt-trois ans, l'ame d'une confpiration contre la vie de *Richelieu* : il fut l'auteur des barricades : il précipita le parlement dans les cabales, et le peuple dans les féditions. Son extrême vanité lui fefait entreprendre des crimes téméraires, afin qu'on en parlât. C'eft cette même vanité qui a répété tant de fois : Je fuis d'une maifon de Florence auffi ancienne que celle des plus grands princes; lui dont les ancêtres avaient

été des marchands, comme tant de ses compatriotes.

Ce qui paraît surprenant, c'est que le parlement entraîné par lui leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince.

Cette compagnie depuis long-temps était regardée bien différemment par la cour et par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les ministres et de la cour, le parlement de Paris était une cour de justice, faite pour juger les causes des citoyens : il tenait cette prérogative de la seule volonté des rois ; il n'avait sur les autres parlemens du royaume d'autre prééminence que celle de l'ancienneté et d'un ressort plus considérable ; il n'était la cour des pairs que parce que la cour résidait à Paris ; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, et ce droit était encore une pure grâce : il avait succédé à ces parlemens qui représentaient autrefois la nation française ; mais il n'avait de ces anciennes assemblées rien que le seul nom : et pour preuve incontestable, c'est qu'en effet les états-généraux étaient substitués à la place des assemblées de la nation ; et le parlement de Paris ne ressemblait pas plus aux parlemens tenus par nos premiers rois, qu'un consul de Smyrne ou d'Alep ne ressemble à un consul romain.

Cette seule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuses d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous, pour avoir acheté leurs offices de robe, pensaient tenir la place des



conquérans des Gaules, et des seigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps en tous les temps avait abusé du pouvoir que s'arroge nécessairement un premier tribunal, toujours subsistant dans une capitale. Il avait osé donner un arrêt contre *Charles VII*, et le bannir du royaume; il avait commencé un procès criminel contre *Henri III*: (*f*) il avait en tous les temps résisté, autant qu'il l'avait pu, à ses souverains; et dans cette minorité de *Louis XIV*, sous le plus doux des gouvernemens, et sous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à son prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre, qui tenait alors son roi prisonnier, et qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les discours et les pensées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, et tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps auguste, qui avait rendu la justice avec une intégrité respectable, qui n'aimait que le bien de l'Etat, et qui l'aimait au péril de sa fortune, qui bornait son ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, et qui marchait d'un pas égal entre le roi et le peuple; et sans examiner l'origine de ses droits et de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés, et le pouvoir le plus incontestable, quand on le voyait soutenir la cause du peuple contre des ministres détestés; on l'appelait *le père de l'Etat*, et on fesait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, et celui qui donnait

(*f*) Voyez l'*Histoire du parlement*

au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités un milieu juſte était impoſſible à trouver ; car enfin il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occaſion et du temps. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien : il était tout ſous un roi faible ; et l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de *Guémené*, quand cette compagnie ſe plaignit ſous *Louis XIII* d'avoir été précédée par les députés de la nobleſſe : *Meſſieurs, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité.*

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit ſur ces troubles, et copier des livres, pour remettre ſous les yeux tant de détails alors ſi chers et ſi importans, et aujourd'hui preſqu'oubliés : mais on doit dire ce qui caractériſe l'eſprit de la nation, et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles, que ce qui diſtingue celle de la fronde.

Deux pouvoirs établis chez les hommes, uniquement pour le maintien de la paix ; un archevêque et un parlement de Paris ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ſes emportemens juſtifiés. La reine ne pouvait paraître en public ſans être outragée ; on ne l'appelait que *Dame Anne* ; et ſi l'on y ajoutait quelque titre c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de ſacrifier l'Etat à ſon amitié pour *Mazarin* ; et ce qu'il y avait de plus inſupportable, elle entendait de tous côtés ces chanſons et ces vaudevilles, monumens de plaiſanterie et de malignité ;



qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Madame de *Motteville* dit avec sa noble et sincère naïveté que *ces insolences fesaient horreur à la reine, et que les Parisiens trompés lui fesaient pitié.*

† Elle s'enfuit de Paris avec ses enfans, son ministre, le duc d'Orléans frère de *Louis XIII*, le grand *Condé* lui-même, et alla à S[t] Germain, où prèsque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne. Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même la tante de *Louis XIV*, fille de *Henri le Grand*, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; et sa fille, depuis mariée au frère de *Louis XIV*, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Long-temps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de *Richelieu*, elle avait vu ses papiers saisis au Val-de-Grâce; elle avait été obligée de signer en plein conseil qu'elle était coupable envers le roi son mari. Quand elle accoucha de *Louis XIV*, ce même mari ne voulut jamais

† 6 janvier 1649.

l'embrasser

l'embrasser selon l'usage, et cet affront altéra sa santé au point de mettre en danger sa vie. Enfin, dans sa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle se voyait chassée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d'Angleterre sa belle-sœur étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées, et sa belle-mère *Marie de Médicis* avait été encore plus malheureuse.

La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de *Condé* de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens et de Norlingue, ne put démentir tant de services passés: il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la fronde qui recherchait son appui. Le parlement eut donc le grand *Condé* à combattre, et il osa soutenir la guerre.

Le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, aussi jaloux de son aîné qu'incapable de l'égaler, le duc de *Longueville*, le duc de *Beaufort*, le duc de *Bouillon*, animés par l'esprit remuant du coadjuteur, et avides de nouveautés, se flattant d'élever leur grandeur sur les ruines de l'Etat, et de faire servir à leurs desseins particuliers les mouvemens aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs services. On nomma dans la grand'chambre les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes: il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de



Richelieu. Leurs confrères, par une petiteſſe d'eſprit dont toute ſociété eſt ſuſceptible, ſemblaient pourſuivre ſur eux la mémoire de *Richelieu*; ils les accablaient de dégoûts, et ne les regardaient pas comme membres du parlement: il fallut qu'ils donnaſſent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, et pour acheter la tolérance de leurs confrères.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et néceſſaires, et ſur-tout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cents mille livres, fournirent une ſomme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui pour la ſubverſion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il fut ordonné de ſe ſaiſir de tout l'argent des partiſans de la cour. † On en prit pour douze cents mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement: chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

Sans les noms de roi de France, de grand *Condé*, de capitale du royaume, cette guerre de la fronde eût été auſſi ridicule que celle des *Barberins*; on ne ſavait pourquoi on était en armes. Le prince de *Condé* aſſiégea cent mille

† 15 février 1649.

bourgeois avec huit mille ſoldats. Les Pariſiens ſortaient en campagne ornés de plumes et de rubans ; leurs évolutions étaient le ſujet de plaiſanterie des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout ſe tournait en raillerie ; le régiment de *Corinthe* ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec, *la première aux Corinthiens.*

Ces vingt conſeillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts.*

Le duc de *Beaufort-Vendôme*, petit-fils de *Henri IV*, l'idole du peuple et l'inſtrument dont on ſe ſervit pour le ſoulever, prince populaire, mais d'un eſprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour et de la fronde même. On ne parlait jamais de lui que ſous le nom de *roi des halles.* Une balle lui ayant fait une contuſion au bras, il diſait que ce n'était qu'une confuſion.

La ducheſſe de *Nemours* rapporte dans ſes mémoires que le prince de *Condé* préſenta à la reine un petit nain boſſu, armé de pied en cap. « Voilà, dit-il, le généraliſſime de l'armée pari- » ſienne. » Il voulait par-là déſigner ſon frère le prince de *Conti*, qui était en effet boſſu, et que les pariſiens avaient choiſi pour leur général. Cependant ce même *Condé* fut enſuite général des mêmes troupes ; et Mme de *Nemours* ajoute qu'il diſait que toute cette guerre ne méritait

d'être écrite qu'en vers burlesques. Il l'appelait aussi la guerre des pots de chambre.

Les trouppes parisiennes, qui sortaient de Paris et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons et de la gaieté la plus dissolue. La licence était si effrénée qu'une nuit les principaux officiers de la fronde, ayant rencontré le St Sacrement qu'on portait dans les rues à un homme qu'on soupçonnait d'être *Mazarin*, reconduisirent les prêtres à coups de plat d'épée.

Enfin, on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque.*

† Il vint un héraut d'armes à la porte St Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions. Le parlement ne voulut point le recevoir ; mais il admit dans la grand'chambre un envoyé de l'archiduc *Léopold*, qui fesait alors la guerre à la France.

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France

† 1649.

et pour aſſembler les états-généraux ; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à M[me] de *Pons ;* peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus ſenſible de la légéreté d'eſprit qu'on reprochait aux Français.

Les diſcordes civiles qui déſolaient l'Angleterre préciſément en même temps ſervent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique et une fureur raiſonnée : ils donnaient de ſanglantes batailles ; le fer décidait tout ; les échafauds étaient dreſſés pour les vaincus ; leur roi pris en combattant fut amené devant une cour de juſtice, interrogé ſur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de ſon pouvoir, condamné † à perdre la tête, et exécuté devant tout ſon peuple, avec autant d'ordre et avec le même appareil de juſtice que ſi on avait condamné un citoyen criminel ; ſans que dans le cours de ces troubles horribles, Londres ſe fût reſſentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles.

Les Français, au contraire, ſe précipitaient dans les ſéditions par caprice et en riant : les femmes étaient à la tête des factions : l'amour feſait et rompait les cabales. La ducheſſe de *Longueville* engagea *Turenne*, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi.

C'était la même armée que le célèbre duc de *Saxe-Veimar* avait raſſemblée. Elle était comman-

† 9 février 1649.

dée, après la mort duc de *Veimar*, par le comte d'*Erlach*, d'une ancienne maison du canton de Berne. Ce fut ce comte d'*Erlach* qui donna cette armée à la France, et qui lui valut la possession de l'Alsace. Le vicomte de *Turenne* voulut le séduire; l'Alsace eût été perdue pour *Louis XIV*, mais il fut inébranlable; il contint les troupes veimariennes dans la fidélité qu'elles devaient à leur serment. Il fut même chargé par le cardinal *Mazarin* d'arrêter le vicomte. Ce grand-homme, infidelle alors par faiblesse, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui se moquait de sa passion: il devint de général du roi de France lieutenant de dom *Estevan de Gammare*, avec lequel il fut battu à Rétel par le maréchal du *Plessis-Praslin.*

On connaît ce billet du maréchal d'*Hocquincourt* à la duchesse de *Montbazon*: *Péronne est à la belle des belles.* On sait ces vers du duc de *la Rochefoucauld* pour la duchesse de *Longueville*, lorsqu'il reçut au combat de St Antoine un coup de mousquet, qui lui fit perdre quelque temps la vue.

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois; je l'aurais faite aux Dieux. (5)

(5) Ces vers sont tirés d'une tragédie de *du Ryer*; le duc de la *Rochefoucauld* les écrivit au-dessous d'un portrait de Mme de *Longueville*: s'étant aperçu qu'elle le trompait, il en parodia les deux derniers hémistiches:

Pour mériter son cœur qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

On voit dans les mémoires de *Mademoiselle* une lettre de *Gaston*, duc d'Orléans, son père, dont l'adresse est, *à mesdames les comtesses, maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.*

La guerre finit et recommença à plusieurs reprises; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de *Condé*, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue; et ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à tourner *Mazarin* en ridicule, à braver la reine et à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *all'illustrissimo Signor Faquino.* Il lui dit un jour, *adieu Mars.* Il encouragea un marquis de *Jarsai* à faire une déclaration d'amour à la reine, et trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de *Conti* son frère, et le duc de *Longueville*, qui abandonnèrent le parti de la fronde. On avait appelé la cabale du duc de *Beaufort*, au commencement de la régence, celle des *importans*; on appelait celle de *Condé* le *parti des petits-maîtres*, parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'Etat. Il n'est resté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petit-maître*, qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée, et le nom de *frondeurs* qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

On employa de tous côtés des moyens aussi bas qu'odieux. *Joly*, conseiller au châtelet, depuis



ſecrétaire du cardinal de *Retz*, imagina de ſe faire une incifion au bras, et de ſe faire tirer un coup de piſtolet dans ſon carroſſe, pour faire accroire que la cour avait voulu l'aſſaſſiner.

Quelques jours après, pour diviſer le parti du prince de *Condé* et les frondeurs, et pour les rendre irréconciliables, on tire des coups de fuſil dans les carroſſes du grand *Condé*, et on tue un de ſes valets de pied, ce qui s'appelait *une joliade renforcée*. Qui fit cette étrange entrepriſe? eſt-ce le parti du cardinal *Mazarin*? Il en fut très-ſoupçonné. On en accuſa le cardinal de *Retz*, le duc de *Beaufort* et le vieux *Brouſſel*, en plein parlement, et ils furent juſtifiés.

Tous les partis ſe choquaient, négociaient, ſe trahiſſaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir ſa fortune ſur la ruine publique; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. *Gaſton* était jaloux de la gloire du grand *Condé* et du crédit de *Mazarin*. *Condé* ne les aimait ni ne les eſtimait. Le coadjuteur de l'archevêché de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, et il ſe dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé que le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, voulait auſſi couvrir ſa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était en même temps le pouvoir des intrigues qu'un abbé ſans naiſſance et ſans mérite, nommé *la Rivière*, diſputait ce chapeau romain au prince: ils ne

l'eurent

l'eurent ni l'un ni l'autre; le prince parce qu'enfin il sut le mépriser, *la Rivière* parce qu'on se moqua de son ambition; mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de *Condé* aux ressentimens de la reine.

† Ces ressentimens n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand *Condé* et *Mazarin*. Nul crime d'Etat ne pouvait être imputé à *Condé*; cependant on l'arrêta dans le louvre, lui, son frère de *Conti* et son beau-frère de *Longueville*, sans aucune formalité, et uniquement parce que *Mazarin* le craignait. Cette démarche était à la vérité contre toutes les lois, mais on ne connaissait les lois dans aucun des partis. (6)

† le 18 janv. 1650.

(6) Le prince de *Condé* fut d'abord conduit à Vincennes, avec une escorte commandée par le comte de *Miossens*. L'abbé de *Choisi* rapporte dans ses mémoires que la voiture du Prince ayant cassé, *Condé* dit à *Miossens*: *Voilà une belle occasion pour un cadet de Gascogne*; mais que *Miossens* fut fidelle à la reine Cette anecdote ne peut être vraie; *Miossens* était d'*Albret*, du même nom que la mère de *Henri IV*, et ce n'était pas du prince de *Condé* qu'il pouvait attendre sa fortune. C'est le même que le maréchal d'*Albret*, qui fut depuis un des premiers protecteurs de Mme de *Maintenon*.

Le comte d'*Harcourt*, de la maison de Lorraine, conduisit ensuite *Condé* au Havre; le prince étant avec lui dans la même voiture lui fit cette chanson.

Cet homme gros et court
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Casal et qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin.

Le cardinal pour se rendre maitre de ces princes usa d'une fourberie qu'on appela politique. Les frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'assassiner le prince de *Condé*; *Mazarin* lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, et de tromper les frondeurs; que c'est à son altesse à signer l'ordre aux gens-d'armes de la garde de se tenir prêts au louvre. Le grand *Condé* signe lui-même l'ordre de sa détention. On ne vit jamais mieux que la politique consiste souvent dans le mensonge, et que l'habileté est de pénétrer le menteur.

On lit dans la vie de la duchesse de *Longueville* que la reine-mère se retira dans son petit oratoire pendant qu'on se saisissait des princes, qu'elle fit mettre à genoux le roi son fils âgé de onze ans, et qu'ils prièrent DIEU dévotement ensemble pour l'heureux succès de cette expédition. Si *Mazarin* en avait usé ainsi, c'eût été une momerie atroce. Ce n'était dans *Anne d'Autriche* qu'une faiblesse ordinaire aux femmes. La dévotion chez elles s'allie avec l'amour, avec la politique, avec la cruauté même. Les femmes fortes sont au-dessus de ces petitesses.

Le prince de *Condé* eût pu gouverner l'Etat, s'il avait seulement voulu plaire; mais il se contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécille, fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France.

Ce qui montre encore combien les événemens

trompent les hommes, c'eſt que cette priſon des trois princes, qui ſemblait devoir aſſoupir les factions, fut ce qui les releva. La mère du prince de *Condé* exilée reſta dans Paris malgré la cour, et porta ſa requête au parlement. † Sa femme après mille périls ſe réfugia dans la ville de Bordeaux; aidée des ducs de *Bouillon* et de *la Rochefoucauld*, elle ſouleva cette ville et arma l'Eſpagne.

Toute la France redemandait le grand *Condé*. S'il avait paru alors, la cour était perdue. *Gourville*, qui de ſimple valet de chambre du duc de *la Rochefoucauld* était devenu un homme conſidérable par ſon caractère hardi et prudent, imagina un moyen ſûr de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtiſe de ſe confeſſer à un prêtre de la fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, perſécuteur en ce temps-là du grand *Condé*. L'entrepriſe échoua par la révélation de la confeſſion, ſi ordinaire dans les guerres civiles.

On voit par les mémoires du conſeiller d'Etat *Lenet*, plus curieux que connu, combien dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités et même d'impiétés, les prêtres avaient encore de pouvoir ſur les eſprits. Il rapporte qu'en Bourgogne le doyen de la Sainte-Chapelle, attaché au prince de *Condé*, offrit pour tout ſecours de faire parler en ſa faveur tous les prédicateurs en chaire, et de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confeſſion.

† 1649.

Pour mieux faire connaître encore les mœurs du temps, il dit que lorſque la femme du grand *Condé* alla ſe réfugier dans Bordeaux, les ducs de *Bouillon* et de *la Rochefoucauld* allèrent au-devant d'elle à la tête d'une foule de jeunes gentilshommes, qui crièrent à ſes oreilles, vive *Condé*, ajoutant un mot obſcène pour *Mazarin*, et la priant de joindre ſa voix aux leurs.

† Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand *Condé* et les princes à la vengeance timide de *Mazarin* forcèrent la reine à ouvrir leurs priſons et à chaſſer du royaume ſon premier miniſtre. *Mazarin* alla lui-même au Havre où ils étaient détenus; il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre; après quoi il ſe retira à Liége. *Condé* revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa préſence renouvela les cabales, les diſſentions et les meurtres.

Le royaume reſta dans cette combuſtion encore quelques années. Le gouvernement ne prit preſque jamais que des partis faibles et incertains: il ſemblait devoir ſuccomber: mais les révoltés furent toujours déſunis, et c'eſt ce qui ſauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de *Condé*, ſuſcita contre lui une partie du parlement et du peuple: il oſa en même temps ſervir la reine en tenant tête à ce prince, et l'outrager en la forçant d'éloigner le cardinal *Mazarin*, qui ſe retira à Cologne. La

† 13 février 1651.

reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernemens faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services et ses offenses, et de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale et à l'assiéger.

CHAPITRE V.

Suite de la guerre civile, jusqu'à la fin de la rébellion en 1654.

ENFIN le prince de *Condé* se résolut à une guerre, qu'il eût dû commencer du temps de la fronde, s'il avait voulu être le maître de l'Etat, ou qu'il n'aurait dû jamais faire s'il avait été citoyen. Il part de Paris; il va soulever la Guienne, le Poitou et l'Anjou, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce temps, et le dérèglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courrier de Paris, avec des propositions qui devaient l'engager au retour et à la paix. Le courrier se trompa; et au lieu d'aller à Angerville, où était le prince, il alla à *Augerville*. La lettre vint trop tard. *Condé* dit que s'il l'avait reçue plutôt, il aurait accepté les propositions de paix; mais que puisqu'il était déjà assez loin de Paris, ce n'était pas la peine

d'y retourner. Ainsi la méprise d'un courrier, et le pur caprice de ce prince replongèrent la France dans la guerre civile.

† Alors le cardinal *Mazarin*, qui du fond de son exil à Cologne avait gouverné la cour, rentra dans le royaume, moins en ministre qui venait reprendre son poste qu'en souverain qui se remettait en possession de ses Etats; il était conduit par une petite armée de sept mille hommes levés à ses dépens, c'est-à-dire, avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi dans une déclaration de ce temps-là que le cardinal avait en effet levé ces troupes de son argent: ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à sa première sortie du royaume, *Mazarin* s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de sa petite armée au maréchal d'*Hocquincourt*. Tous les officiers portaient des écharpes vertes; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe. La blanche était celle du roi; l'isabelle, celle du prince de *Condé*. Il était étonnant que le cardinal *Mazarin*, qui avait jusques alors affecté tant de modestie eût la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent de celui de son maître: mais il ne put résister à cette vanité. C'était précisément ce qu'avait fait le maréchal d'*Ancre*, et ce qui contribua beaucoup à sa perte. La même témérité réussit au cardinal *Mazarin*. La reine l'approuva. Le roi,

† Décembre 1651.

déjà majeur, et son frère allèrent au-devant de lui.

† Aux premières nouvelles de son retour, *Gaston* d'Orléans, frère de *Louis XIII*, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris, sans savoir à quoi elles seraient employées. Le parlement renouvela ses arrêts; il proscrivit *Mazarin* et mit sa tête à prix. Il fallut chercher dans les regiſtres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que sous *Charles IX* on avait promis par arrêt cinquante mille écus à celui qui repréſenterait l'amiral *Coligni* mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en règle, en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre. Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus, qui après tout n'eussent point été payés. Chez une autre nation et dans un autre temps, un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanteries. Les *Blots* et les *Marigny*, beaux esprits qui portaient la gaieté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres; tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscription contre la personne du ministre; mais ses meubles et sa bibliothèque furent vendus par un second arrêt; cet argent était destiné à payer un assassin; il fut

† Décembre 1651.

dissipé par les dépositaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de son côté, n'employait contre ses ennemis ni le poison, ni l'assassinat; et malgré l'aigreur et la manie de tant de partis et de tant de haines, on ne commit pas autant de grands crimes, les chefs de parti furent moins cruels et les peuples moins furieux que du temps de la ligue ; car ce n'était pas une guerre de religion.

† L'esprit de vertige qui régnait en ce temps posséda si bien tout le corps du parlement de Paris qu'après avoir solennellement ordonné un assassinat dont on se moquait, il rendit un arrêt, par lequel plusieurs conseillers devaient se transporter sur la frontière, pour informer contre l'armée du cardinal *Mazarin*, c'est-à-dire contre l'armée royale.

Deux conseillers furent assez imprudens, pour aller avec quelques paysans faire rompre les ponts par où le cardinal devait passer : l'un d'eux nommé *Bitaut* fut fait prisonnier par les troupes du roi, relâché avec indulgence et moqué de tous les partis.

†† Cependant le roi majeur interdit le parlement de Paris, et le transfère à Pontoise. Quatorze membres attachés à la cour obéissent, les autres résistent. Voilà deux parlemens qui pour mettre le comble à la confusion se foudroient par des arrêts réciproques, comme du temps de *Henri IV* et de *Charles VI*.

Précisément dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le ministre

† Décembre 1651. †† 6 août 1652.

du roi, elle déclarait criminel de lèse-majesté le prince de *Condé*, qui n'était armé que contre ce ministre; et par un renversement d'esprit, que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de *Gaston* duc d'Orléans marcheraient contre *Mazarin*, et elle défendit en même temps qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les soudoyer.

On ne pouvait attendre autre chose d'une compagnie de magistrats qui, jetée hors de sa sphère, et ne connaissant ni ses droits, ni son pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'assemblant et décidant en tumulte, prenait des partis auxquels elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant, et dont elle-même s'étonnait ensuite.

Le parlement de Bordeaux servait alors le prince de *Condé*; mais il tint une conduite un peu plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions opposées. Des objets plus considérables intéressaient toute la France.

Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi, et *Turenne* ayant quitté ces mêmes Espagnols, avec lesquels il avait été battu à Rétel, venait de faire sa paix avec la cour, et commandait l'armée royale. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'Etat. Il y a des temps où cent mille hommes



en campagne peuvent à peine prendre deux villes : il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit mille hommes peut renverser un trône ou l'affermir.

Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère et le cardinal *Mazarin*, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de *Condé*, le poursuivaient au cœur de son royaume.

Le prince de *Condé* courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes et grossissait par-tout son parti.

Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de *Turenne*. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire. Celle du prince de *Condé* était à quelques lieues sous les ordres du duc de *Nemours* et du duc de *Beaufort*. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de *Beaufort* était incapable du moindre commandement. Le duc de *Nemours* passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile. Tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand *Condé* était à cent lieues de là, et se croyaient perdus, lorsqu'au milieu de la nuit un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les sentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de *Condé* lui-

même, qui venait d'Agen à travers mille aventures, et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.

Sa présence fesait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes. Il profita à l'instant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de reprendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

† L'armée royale était séparée en deux corps. *Condé* fondit sur celui qui était à Blenau, commandé par le maréchal d'*Hocquincourt*; et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. *Turenne* n'en put être averti. Le cardinal *Mazarin* effrayé courut à Gien au milieu de la nuit réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut consternée; on proposa de sauver le roi par la fuite, et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de *Condé* victorieux approchait de Gien; la désolation et la crainte augmentaient. *Turenne* par sa fermeté rassura les esprits, et sauva la cour par son habileté: il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvemens si heureux, profita si bien du terrain et du temps qu'il empêcha *Condé* de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de *Condé* victorieux, ou de

† 7 avril 1652.

Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans ce combat de Blenau, si long-temps célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes de tués; mais le prince de *Condé* n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ses mains son ennemi, le cardinal *Mazarin*. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts et un danger plus pressant.

Condé, qui ne se flattait pas de surprendre *Turenne*, comme il avait surpris d'*Hocquincourt*, fit marcher son armée vers Paris: il se hâta d'aller dans cette ville jouir de sa gloire et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat dont on exagérait encore toutes les circonstances, la haine qu'on portait à *Mazarin*, le nom et la présence du grand *Condé*, semblaient d'abord le rendre maître absolu de la capitale: mais dans le fond tous les esprits étaient divisés; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur devenu cardinal de *Retz*, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait et dont il se défiait, n'était plus le maître du peuple et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, et était opposé à *Condé*. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans et le prince: quoique tout le monde s'accordât à crier contre *Mazarin*, chacun ménageait en secret des intérêts particuliers; le peuple était une mer

orageuſe, dont les vagues étaient pouſſées au haſard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châſſe de S[te] *Geneviève*, pour obtenir l'expulſion du cardinal miniſtre; et la populace ne douta pas que cette ſainte n'opérât ce miracle, comme elle donne de la pluie.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du parlement, aſſemblées de chambres, ſéditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monaſtères. Le prince avait appelé les Eſpagnols à ſon ſecours. *Charles IV*, ce duc de Lorraine chaſſé de ſes Etats, et à qui il reſtait pour tout bien une armée de huit mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Eſpagne, vint auprès de Paris avec cette armée. Le cardinal *Mazarin* lui offrit plus d'argent pour s'en retourner que le prince de *Condé* ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France, après l'avoir déſolée ſur ſon paſſage, emportant l'argent des deux partis.

† *Condé* reſta donc dans Paris, avec un pouvoir qui diminua tous les jours, et une armée plus faible encore. *Turenne* mena le roi et ſa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit de la hauteur de Charonne la bataille de S[t] Antoine, où ces deux généraux firent avec ſi peu de troupes de ſi grandes choſes que la réputation de l'un et de l'autre, qui ſemblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de *Condé*, avec un petit nombre de

† juillet 1652.



seigneurs de son parti, suivi de peu de soldats, soutint et repoussa l'effort de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre, restait dans son palais du Luxembourg. Le cardinal de *Retz* était cantonné dans son archevêché. Le parlement attendait l'issue de la bataille, pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était prosternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de Monsieur le prince, avait fermé les portes de la ville, et ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat et versait son sang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de *la Rochefoucauld*, si illustre par son courage et par son esprit, reçut un coup au-dessus des yeux, qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Un neveu du cardinal *Mazarin* y fut tué, et le peuple se crut vengé. On ne voyait que jeunes seigneurs tués ou blessés qu'on rapportait à la porte St Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiselle, fille de *Gaston*, prenant le parti de *Condé*, que son père n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. L'armée royale se retira : *Condé* n'acquit que de la gloire; mais Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi son cousin par cette action violente; et le cardinal *Mazarin*, qui savait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer son mari.*

La plupart de nos hiſtoriens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats et ces prodiges de courage et de politique ; mais qui ſaurait quels reſſorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles miſères on était obligé de plonger les peuples, et à quelles baſſeſſes on était réduit, verrait la gloire des héros de ce temps-là avec plus de pitié que d'admiration. On en peut juger par les ſeuls traits que rapporte *Gourville*, homme attaché à M. le prince. Il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, et qu'il alla prendre dans ſon logis un directeur des poſtes, à qui il fit payer une rançon: et il rapporte ces violences comme des choſes ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos ſous. Le peuple ſouffrait, les aumônes ne ſuffiſaient pas ; pluſieurs provinces étaient dans la diſette.

Y a-t-il rien de plus funeſte que ce qui ſe paſſa dans cette guerre devant Bordeaux ? un gentilhomme eſt pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de *la Rochefoucauld* fait pendre par répréſailles un gentilhomme du parti du roi, et ce duc de *la Rochefoucauld* paſſe pourtant pour un philoſophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts de chefs de parti.

Mais en même temps y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand *Condé* baiſer la châſſe de *Ste Geneviève* dans une proceſſion, y frotter ſon chapelet, le montrer au peuple, et



prouver par cette facétie que les héros sacrifient souvent à la canaille ?

Nulle décence, nulle bienséance ni dans les procédés, ni dans les paroles. *Omer Talon* rapporte qu'il entendit des conseillers appeler en opinant le cardinal premier ministre *Faquin*. Un conseiller nommé *Quatre sous* apostropha rudement le grand *Condé* en plein parlement ; on se donna des gourmades dans le sanctuaire de la justice.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame pour une place que les présidens des enquêtes disputaient au doyen de la grand'chambre en 1644. On laissa entrer dans le parquet des gens du roi en 1645, des femmes du peuple qui demandèrent à genoux que le parlement fit révoquer les impôts.

Ce désordre en tout genre continua depuis 1644 jusqu'en 1653, d'abord sans trouble, enfin dans des séditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

† Le grand *Condé*, s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de *Rieux* fils du prince d'*Elbeuf* chez le duc d'Orléans ; ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Parisiens. Le comte de *Rieux* rendit le soufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Norlingue et de Lens. Cette étrange aventure ne produisit rien ; *Monsieur* fit mettre pour quelques jours le fils du duc d'*Elbeuf* à la Bastille, et il n'en fut plus parlé. (7)

† 1652.

(7) Des hommes très-instruits des anecdotes, de ce temps, prétendent que le prince de *Condé* n'avait insulté *Rieux* que de paroles ou de gestes : celui-ci donna le

La

La querelle du duc de *Beaufort* et du duc de *Nemours* ſon beau-frère fut ſérieuſe. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre ſeconds. Le duc de *Nemours* fut tué par le duc de *Beaufort*, et le marquis (8) de *Villars* ſurnommé *Orondate*, qui ſecondait *Nemours*, tua ſon adverſaire *Héricourt* qu'il n'avait jamais vu auparavant. De juſtice il n'y en avait pas l'ombre. Les duels étaient fréquens, les déprédations continuelles; les débauches pouſſées juſqu'à l'impudence publique; mais au milieu de ces déſordres il régna toujours une gaieté qui les rendit moins funeſtes.

Après le ſanglant et inutile combat de St Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, et le prince n'y put demeurer long-temps. Une émotion populaire, et le meurtre de pluſieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait encore ſa brigue au parlement. † Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante et chaſſée en quelque façon de la capitale, preſſé par les cabales du duc d'Orléans et du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, quoique le roi fût majeur: c'était le même titre qu'on avait donné au duc de *Mayenne* du temps de

premier coup, que les amis du prince lui rendirent avec uſure. Les deux avocats-généraux du parlement, *Omer Talon* et *Jérôme Bignon* furent conſultés: *Talon* voulait pourſuivre le comte de *Rieux*; *Bignon* plus ſage s'y oppoſa, et fit revenir ſon collégue à ſon avis.

(8) C'eſt le père du maréchal de *Villars*, à qui *Louis XIV* dans ſes malheurs a dû la victoire et la paix.

† 20 juillet 1652.



la ligue. Le prince de *Condé* fut nommé généralissime des armées. Les deux parlemens de Paris et de Pontoise se contestant l'un à l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, et qui par-là se feraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulsion de *Mazarin*; tant la haine contre ce ministre semblait alors le devoir essentiel d'un Français.

Il ne se trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible; celui de la cour l'était autant que les autres; l'argent et les forces manquaient à tous; les factions se multipliaient; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes et des regrets. † La cour se vit obligée de sacrifier encore *Mazarin*, que tout le monde appelait la cause des troubles, et qui n'en était que le prétexte. Il sortit une seconde fois du royaume; pour surcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique, par laquelle il renvoyait son ministre, en vantant ses services, et en se plaignant de son exil. (9)

Charles I roi d'Angleterre venait de perdre la tête sur un échafaud, pour avoir dans le commencement des troubles abandonné le sang de *Strafford* son ami à son parlement: *Louis XIV* au contraire devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de *Mazarin*. Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différens. Le

† 12 août 1652.

(9) Ce fut pendant cet exil que le cardinal écrivait au roi: *Il ne me reste pas un asile dans un royaume dont j'ai reculé toutes les frontières.*

roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre et qui haïssait les rois : et *Louis XIV*, ou plutôt la reine-mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre, et qui aimait la royauté.

† Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra ; et tout y fut si paisible qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. *Gaston* d'Orléans, malheureux dans ses entreprises qu'il ne sut jamais soutenir, fut relégué à Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir ; et il fut le deuxième fils de *Henri le Grand* qui mourut sans beaucoup de gloire. Le cardinal de *Retz*, aussi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le louvre ; et après avoir été conduit de prison en prison, il mena long-temps une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que son grand courage n'avait pu connaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers qui avaient le plus abusé de leur ministère payèrent leurs démarches par l'exil ; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, et quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que *Fouquet*, procureur-géné-

† 20 octobre 1652.

ral et surintendant des finances, leur fit donner sous main. (*g*)

Le prince de *Condé* cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans, et mal secouru des Espagnols, continuait sur les frontières de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encore des factions dans Bordeaux; mais elles furent bientôt appaisées.

† Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal *Mazarin*; cependant à peine fut-il chassé par le cri général des Français, et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris, tout-puissant et tranquille. *Louis XIV* le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. On lui fit un festin à l'hôtel-de-ville, au milieu des acclamations des citoyens: il jeta de l'argent à la populace; mais on dit que dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconstance, ou plutôt pour la folie des Parisiens. Les officiers du parlement, après avoir mis sa tête à prix comme celle de voleur public, briguèrent presque tous l'honneur de venir lui demander sa protection; et ce même parlement peu de temps après condamna †† par contumace le prince de *Condé* à perdre la vie; changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si long-temps partagé les fautes.

On vit le cardinal, qui pressait cette condam-

(*g*) Mémoires de *Gourville*.

† Mars 1653. †† 27 mars 1653.

nation de *Condé*, marier au prince de *Conti* ſon frère, l'une de ſes nièces : preuve que le pouvoir de ce miniſtre allait être ſans bornes.

Le roi réunit les parlemens de Paris et de Pontoiſe ; il défendit les aſſemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer, on mit en priſon un conſeiller, on en exila quelques autres ; le parlement ſe tut : tout était déjà changé.

CHAPITRE VI.

Etat de la France juſqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661.

PENDANT que l'Etat avait été ainſi déchiré au dedans, il avait été attaqué et affaibli au dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroi, de Lens et de Norlingue fut perdu. La place importante de Dunkerque fut repriſe par les Eſpagnols, ils chaſſèrent les Français de Barcelone ; ils reprirent Caſal † en Italie.

Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile, et le poids d'une guerre étrangère, le cardinal *Mazarin* avait été aſſez habile et aſſez heureux pour conclure cette célèbre paix de Veſtphalie ††, par laquelle l'empereur et l'empire vendirent au roi et à la couronne de France la ſouveraineté de l'Alſace, pour trois millions de livres payables à l'archiduc, c'eſt-à-dire, pour environ

† 1651. †† 1648.

ſix millions d'aujourd'hui. Par ce traité, devenu pour l'avenir la baſe de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maiſon de Bavière. Les droits de tous les princes et des villes impériales, les priviléges des moindres gentilshommes allemands furent confirmés. Le pouvoir de l'empereur fut reſtreint dans des bornes étroites, et les Français joints aux Suédois devinrent les légiſlateurs de l'empire. Cette gloire de la France était due au moins en partie aux armes de la Suède. *Guſtave-Adolphe* avait commencé d'ébranler l'empire. Ses généraux avaient encore pouſſé aſſez loin leurs conquêtes ſous le gouvernement de ſa fille *Chriſtine*. Son général *Vrangel* était prêt d'entrer en Autriche. Le comte de *Kœnigsmark* était maître de la moitié de la ville de Prague, et aſſiégeait l'autre, lorſque cette paix fut conclue. Pour accabler ainſi l'empereur, il n'en coûta guère à la France qu'environ un million par an donné aux Suédois.

Auſſi la Suède obtint par ces traités de plus grands avantages que la France ; elle eut la Poméranie, beaucoup de places, et de l'argent. Elle força l'empereur de faire paſſer entre les mains des luthériens des bénéfices qui appartenaient aux catholiques romains. Rome cria à l'impiété, et dit que la cauſe de DIEU était trahie. Les proteſtans ſe vantèrent qu'ils avaient ſanctifié l'ouvrage de la paix, en dépouillant des papiſtes. L'intérêt ſeul fit parler tout le monde.

L'Eſpagne n'entra point dans cette paix, et avec aſſez de raiſon ; car voyant la France plon-

gée dans les guerres civiles, le miniſtère eſpagnol eſpéra profiter des diviſions de la France. Les troupes allemandes licenciées devinrent aux Eſpagnols un nouveau ſecours. L'empereur depuis la paix de Munſter fit paſſer en Flandre, en quatre ans de temps, près de trente mille hommes. C'était une violation manifeſte des traités; mais ils ne ſont preſque jamais exécutés autrement.

Les miniſtres de Madrid eurent, dans le commencement de ces négociations de Veſtphalie, l'adreſſe de faire une paix particulière avec la Hollande. La monarchie eſpagnole fut enfin trop heureuſe de n'avoir plus pour ennemis, et de reconnaître pour ſouverains, ceux qu'elle avait traités ſi long-temps de rebelles, indignes de pardon. Ces républicains augmentèrent leurs richeſſes, et affermirent † leur grandeur et leur tranquillité, en traitant avec l'Eſpagne, ſans rompre avec la France.

Ils étaient ſi puiſſans que dans une guerre qu'ils eurent quelque temps après avec l'Angleterre, ils mirent en mer cent vaiſſeaux de ligne; et la victoire demeura ſouvent indéciſe entre *Black* l'amiral anglais, et *Tromp* l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux ſur mer ce que les *Condé* et les *Turenne* étaient ſur terre. La France n'avait pas en ce temps dix vaiſſeaux de cinquante pièces de canon qu'elle pût mettre en mer; ſa marine s'anéantiſſait de jour en jour.

Louis XIV ſe trouva donc en 1653 maître abſolu d'un royaume encore ébranlé des ſecouſſes

† 1653.

qu'il avait reçues ; rempli de désordres en tout genre d'adminiſtration, mais plein de reſſources ; n'ayant aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offenſive, et n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Eſpagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français, qui avaient fait la guerre civile, étaient ſoumis, hors le prince de *Condé* et quelques-uns de ſes partiſans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidelles, par amitié et par grandeur d'ame, comme le comte de *Coligni* et *Bouteville* et les autres, parce que la cour ne voulut pas les acheter aſſez chèrement.

Condé, devenu général des armées eſpagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la deſtruction de leur infanterie aux journées de Rocroi et de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régimens français qui avaient appris à vaincre ſous lui, et qui étaient commandés par *Turenne*.

Le ſort de *Turenne* et de *Condé* fut d'être toujours vainqueurs, quand ils combattirent enſemble à la tête des Français, et d'être battus, quand ils commandèrent les Eſpagnols.

Turenne avait à peine ſauvé les débris de l'armée d'Eſpagne à la bataille de Rétel, lorſque de général du roi de France, il s'était fait le lieutenant d'un général eſpagnol : le prince de *Condé* eut le même ſort devant Arras. † L'archiduc et lui aſſiégeaient cette ville. *Turenne* les

† 25 août 1654.

affiégea dans leur camp, et força leurs lignes; les troupes de l'archiduc furent mifes en fuite. *Condé* avec deux régimens de français et de lorrains, foutint feul les efforts de l'armée de *Turenne*; et tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'*Hocquincourt*, il repouffa le maréchal de *la Ferté*, et fe retira victorieux en couvrant la retraite des Efpagnols vaincus. Auffi le roi d'Efpagne lui écrivit ces propres paroles: *j'ai fu que tout était perdu, et que vous avez tout confervé.*

Il eft difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles; mais il eft certain que *Condé* était un des grands-hommes de guerre qui euffent jamais paru, et que l'archiduc et fon confeil ne voulurent rien faire dans cette journée de ce que *Condé* avait propofé.

Arras fauvé, les lignes forcées, et l'archiduc mis en fuite comblèrent *Turenne* de gloire; et on obferva que dans la lettre écrite au nom du roi au parlement (*b*) fur cette victoire, on y attribua le fuccès de toute la campagne au cardinal *Mazarin*, et qu'on ne fit pas même mention du nom de *Turenne*. Le cardinal s'était trouvé en effet à quelques lieues d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au fiége de Stenai, que *Turenne* avait pris avant de fecourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des confeils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événemens, et cette

(*b*) Datée de Vincennes, du 11 feptembre 1654.



vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du ministère ne put effacer.

Le roi ne se trouva point à la bataille d'Arras, et aurait pu y être : il était allé à la tranchée au siège de Stenai ; mais le cardinal *Mazarin* ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, à laquelle le repos de l'Etat et la puissance du ministre semblaient attachés.

D'un côté, *Mazarin*, maître absolu de la France et du jeune roi ; de l'autre dom *Louis de Haro*, qui gouvernait l'Espagne et *Philippe IV*, continuaient sous le nom de leurs maîtres cette guerre peu vivement soutenue. Il n'était pas encore question dans le monde du nom de *Louis XIV*, et jamais on n'avait parlé du roi d'Espagne. Il n'y avait alors qu'une tête couronnée en Europe qui eût une gloire personnelle : la seule *Christine*, reine de Suède, gouvernait par elle-même, et soutenait l'honneur du trône, abandonné, ou flétri ou inconnu dans les autres Etats.

Charles II roi d'Angleterre, fugitif en France avec sa mère et son frère, y trainait ses malheurs et ses espérances. Un simple citoyen avait subjugué l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. *Cromwell*, cet usurpateur digne de régner, avait pris le nom de *Protecteur*, et non celui de roi ; parce que les Anglais savaient jusqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, et ne connaissaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

Il affermit son pouvoir en sachant le réprimer

à propos : il n'entreprit point ſur les priviléges dont le peuple était jaloux ; il ne logea jamais de gens de guerre dans la cité de Londres ; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer ; il n'offenſa point les yeux par trop de faſte ; il ne ſe permit aucun plaiſir ; il n'accumula point de tréſors ; il eut ſoin que la juſtice fût obſervée avec cette impartialité impitoyable, qui ne diſtingue point les grands des petits.

Le frère de *Pantaléon Sâ*, ambaſſadeur de Portugal en Angleterre, ayant cru que ſa licence ſerait impunie, parce que la perſonne de ſon frère était ſacrée, inſulta des citoyens de Londres, et en fit aſſaſſiner un pour ſe venger de la réſiſtance des autres ; il fut condamné à être pendu. *Cromwell*, qui pouvait lui faire grâce, le laiſſa exécuter, et ſigna enſuite un traité avec l'ambaſſadeur.

Jamais le commerce ne fut ſi libre ni ſi floriſſant ; jamais l'Angleterre n'avait été ſi riche. Ses flottes victorieuſes feſaient reſpecter ſon nom ſur toutes les mers ; tandis que *Mazarin*, uniquement occupé de dominer et de s'enrichir, laiſſait languir dans la France la juſtice, le commerce, la marine et même les finances. Maître de la France, comme *Cromwell* l'était de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pu faire pour le pays qu'il gouvernait, ce que *Cromwell* avait fait pour le ſien ; mais il était étranger, et l'ame de *Mazarin*, qui n'avait pas la barbarie de celle de *Cromwell*, n'en avait pas auſſi la grandeur.

Toutes les nations de l'Europe, qui avaient



négligé l'alliance de l'Angleterre fous *Jacques I* et fous *Charles I*, la briguèrent fous le protecteur. La reine *Christine* elle-même, quoiqu'elle eût détefté le meurtre de *Charles I*, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle eftimait.

Mazarin et dom *Louis de Haro* prodiguèrent à l'envi leur politique, pour s'unir avec le protecteur. Il goûta quelque temps la fatisfaction de fe voir courtifé par les deux plus puiffans royaumes de la chrétienté.

Le miniftre efpagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais ; *Mazarin* lui propofait d'affiéger Dunkerque, et de lui remettre cette ville. *Cromwell* avait à choifir entre les clefs de la France et celles de la Flandre. Il fut beaucoup follicité auffi par *Condé*; mais il ne voulut point négocier avec un prince qui n'avait plus pour lui que fon nom, et qui était fans parti en France, et fans pouvoir chez les Efpagnols.

† Le protecteur fe détermina pour la France, mais fans faire de traité particulier, et fans partager des conquêtes par avance : il voulait illuftrer fon ufurpation par de plus grandes entreprifes. Son deffein était d'enlever le Mexique aux Efpagnols ; mais ils furent avertis à temps. Les amiraux de *Cromwell* leur prirent du moins la Jamaïque, île que les Anglais poffèdent encore, et qui affure leur commerce dans le nouveau monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque que *Cromwell* figna fon traité avec le roi de France, mais fans faire encore mention de

† Mai 1655.

Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal ; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ses lettres. † Son secrétaire signa avant le plénipotentiaire de France, dans la minute du traité qui resta en Angleterre ; mais il traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses Etats *Charles II* et le duc d'*York*, petits-fils de *Henri IV*, à qui la France devait un asile. On ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune.

Tandis que *Mazarin* fesait ce traité, *Charles II* lui demandait une de ses nièces en mariage. Le mauvais état de ses affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même soupçonné le cardinal d'avoir voulu marier au fils de *Cromwell* celle qu'il refusait au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que lorsqu'il vit ensuite le chemin du trône moins fermé à *Charles II*, il voulut renouer ce mariage, mais il fut refusé à son tour.

La mère de ces deux princes, *Henriette de France*, fille de *Henri le Grand*, demeurée en France sans secours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de *Cromwell* qu'on lui payât son douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuses, de demander une subsistance à celui qui avait versé le sang de son mari sur un échafaud. *Mazarin* fit de faibles instances en Angleterre au nom de cette reine, et lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle resta dans la pauvreté, et dans la honte d'avoir imploré

† 1655.

la pitié de *Cromwell*, tandis que ses enfans allaient dans l'armée de *Condé* et de dom *Juan d'Autriche* apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfans de *Charles I* chassés de France se réfugièrent en Espagne. Les ministres espagnols éclatèrent dans toutes les cours, et sur-tout à Rome, de vive voix et par écrit, contre un cardinal qui sacrifiait, disaient-ils, les lois divines et humaines, l'honneur et la religion, au meurtrier d'un roi, et qui chassait de France *Charles II* et le duc d'*York*, cousins de *Louis XIV*, pour plaire au bourreau de leur père. Pour toute réponse aux cris des Espagnols, on produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

La guerre continuait toujours en Flandre avec des succès divers. *Turenne*, ayant assiégé Valenciennes avec le maréchal de *la Ferté*, éprouva le même revers que *Condé* avait essuyé devant Arras. Le prince secondé alors de dom *Juan d'Autriche*, plus digne de combattre à ses côtés que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de *la Ferté*, le prit prisonnier et délivra Valenciennes. *Turenne* fit ce que *Condé* avait fait dans une déroute pareille. † Il sauva l'armée battue, et fit tête par-tout à l'ennemi; il alla même un mois après assiéger et prendre la petite ville de la Chapelle. C'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait osé faire un siége.

† 17 juillet 1656.

Cette marche de *Turenne*, si estimée, après laquelle il prit la Chapelle, fut éclipsée par une marche plus belle encore du prince de *Condé*. † *Turenne* assiégeait à peine Cambrai, que *Condé*, suivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des assiégeans, et ayant renversé tout ce qui voulait l'arrêter, il se jeta dans la ville. Les citoyens reçurent à genoux leur libérateur. Ainsi ces deux hommes opposés l'un à l'autre déployaient les ressources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites, comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite et dans leurs fautes mêmes, qu'ils savaient toujours réparer. Leurs talens arrêtaient tour à tour les progrès de l'une et de l'autre monarchie ; mais le désordre des finances en Espagne et en France était encore un plus grand obstacle à leurs succès.

La ligue faite avec *Cromwell* donna enfin à la France une supériorité plus marquée ; d'un côté, l'amiral *Black* alla brûler les galions d'Espagne auprès des îles Canaries, et leur fit perdre les seuls trésors avec lesquels la guerre pouvait se soutenir : de l'autre, vingt vaisseaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, et six mille vieux soldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de *Turenne*.

Alors Dunkerque, la plus importante place de la Flandre, fut assiégée par mer et par terre. *Condé* et dom *Juan d'Autriche*, ayant ramassé toutes leurs forces, se présentèrent pour la secourir. L'Europe avait les yeux sur cet événement. Le cardinal *Mazarin* mena *Louis XIV* auprès du

† 30 mai 1658.

théâtre de la guerre, sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince se tint dans Calais. Ce fut là que *Cromwell* lui envoya une ambassade fastueuse, à la tête de laquelle était son gendre le lord *Falcombridge*. Le roi lui envoya le duc de *Créqui* et *Mancini* duc de Nevers nevéu du cardinal, suivis de deux cents gentilshommes. *Mancini* présenta au protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre est remarquable; *Mazarin* lui dit *qu'il est affligé de ne pouvoir lui rendre en personne les respects dus au plus grand homme du monde*. C'est ainsi qu'il parlait à l'assassin du gendre de *Henri IV* et de l'oncle de *Louis XIV* son maître.

Cependant le prince maréchal de *Turenne* attaqua l'armée d'Espagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par dom *Juan d'Autriche*, fils de *Philippe IV* et d'une comédienne, et qui devint deux ans après beau-frère de *Louis XIV*. Le prince de *Condé* était dans cette armée, mais il ne commandait pas: ainsi il ne fut pas difficile à *Turenne* de vaincre. † Les six mille anglais contribuèrent à la victoire, elle fut complète. Les deux princes d'Angleterre, qui furent depuis rois, virent leurs malheurs augmenter dans cette journée par l'ascendant de *Cromwell*.

Le génie du grand *Condé* ne put rien contre les meilleures troupes de France et d'Angleterre. L'armée espagnole fut détruite. Dunkerque se rendit bientôt après. Le roi accourut avec son

† 14 juin 1658.

ministre pour voir passer la garnison. Le cardinal ne laissa paraître *Louis XIV* ni comme guerrier ni comme roi ; il n'avait point d'argent à distribuer aux soldats ; à peine était-il servi : il allait manger chez *Mazarin* ou chez le maréchal de *Turenne*, quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans *Louis XIV* l'effet du mépris pour le faste, mais celui du dérangement de ses affaires, et du soin que le cardinal avait de réunir pour soi-même la splendeur et l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque que pour la rendre au lord *Lockhart* ambassadeur de *Cromwell*. *Mazarin* essaya si par quelque finesse il pourrait éluder le traité, et ne pas remettre la place : mais *Lockhart* menaça, et la fermeté anglaise l'emporta sur l'habileté italienne.

Plusieurs personnes ont assuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager *Turenne* à lui céder encore l'honneur de la bataille des Dunes. *Du Bec-Crépin* comte de *Moret* vint, dit-on, de la part du ministre, proposer au général d'écrire une lettre, par laquelle il parût que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. *Turenne* reçut avec mépris ces insinuations, et ne voulut point donner un aveu qui eût produit la honte d'un général d'armée, et le ridicule d'un homme d'église. *Mazarin*, qui avait eu cette faiblesse, eut celle de rester brouillé jusqu'à sa mort avec *Turenne*.

Au milieu de ce premier triomphe, le roi

tomba malade à Calais, et fut plusieurs jours à la mort. Aussitôt tous les courtisans se tournèrent vers son frère *Monsieur*. *Mazarin* prodigua les ménagemens, les flatteries et les promesses au maréchal *Du Plessis-Praslin*, ancien gouverneur de ce jeune prince, et au comte de *Guiche* son favori. Il se forma dans Paris une cabale assez hardie pour écrire à Calais contre le cardinal. Il prit ses mesures pour sortir du royaume et pour mettre à couvert ses richesses immenses. Un empirique d'Abbeville guérit le roi avec du vin émétique que les médecins de la cour regardaient comme un poison. Ce bon homme s'asseyait sur le lit du roi, et disait: Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas. Dès qu'il fut convalescent, le cardinal exila tous ceux qui avaient cabalé contre lui.

† Peu de mois après mourut *Cromwell* à l'âge de cinquante-cinq ans, au milieu des projets qu'il fesait pour l'affermissement de sa puissance, et pour la gloire de sa nation. Il avait humilié la Hollande, imposé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Espagne, et forcé la France à briguer son alliance. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ses amiraux s'étaient conduits à Lisbonne: *Je veux qu'on respecte la république anglaise, autant qu'on a respecté autrefois la république romaine.* Les médecins lui annoncèrent la mort. Je ne sais s'il est vrai qu'il fit dans ce moment l'enthousiaste et le prophète, et s'il leur répondit que DIEU ferait un miracle en sa faveur. *Thurlo* son secrétaire

† 13 sept. 1658.

prétend qu'il leur dit : *La nature peut plus que les médecins.* Ces mots ne ſont point d'un prophète, mais d'un homme très-ſenſé. Il ſe peut qu'étant convaincu que les médecins pouvaient ſe tromper, il voulût, en cas qu'il en réchappât, ſe donner auprès du peuple la gloire d'avoir prédit ſa guériſon, et rendre par-là ſa perſonne plus reſpectable et même plus ſacrée.

Il fut enterré en monarque légitime, et laiſſa dans l'Europe la réputation d'un homme intrépide, tantôt fanatique, tantôt fourbe, et d'un uſurpateur qui avait ſu régner.

Le chevalier *Temple* prétend que *Cromwell* avait voulu avant ſa mort s'unir avec l'Eſpagne contre la France, et ſe faire donner Calais avec le ſecours des Eſpagnols, comme il avait eu Dunkerque par les mains des Français. Rien n'était plus dans ſon caractère et dans ſa politique. Il eût été l'idole du peuple anglais, en dépouillant ainſi, l'un après l'autre, deux nations que la ſienne haïſſait également. La mort renverſa ſes grands deſſeins, ſa tyrannie et la grandeur de l'Angleterre.

Il eſt à remarquer qu'on porta le deuil de *Cromwell* à la cour de France, et que *Mademoiſelle* fut la ſeule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi ſon parent.

Nous avons vu déjà (*i*) que *Richard Cromwell* ſuccéda paiſiblement et ſans contradiction au protectorat de ſon père, comme un prince de

(*i*) Dans l'*Eſſai ſur les mœurs* etc.

Galles aurait succédé à un roi d'Angleterre. *Richard* fit voir que du caractère d'un seul homme dépend souvent la destinée de l'Etat. Il avait un génie bien contraire à celui d'*Olivier Cromwell*, toute la douceur des vertus civiles, et rien de cette intrépidité féroce, qui sacrifie tout à ses intérêts. Il eût conservé l'héritage acquis par les travaux de son père, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée, qui s'opposaient à son élévation. Il aima mieux se démettre du gouvernement que de régner par des assassinats; il vécut particulier et même ignoré, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans le pays dont il avait été quelques jours le souverain. Après sa démission du protectorat, il voyagea en France : on sait qu'à Montpellier le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, en lui parlant sans le connaître, lui dit un jour : *Olivier Cromwell était un grand homme, mais son fils Richard est un misérable de n'avoir pas su jouir du fruit des crimes de son père.* Cependant ce *Richard* vécut heureux, et son père n'avait jamais connu le bonheur.

Quelque temps auparavant la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. *Christine* reine de Suède vint à Paris. On admira en elle une jeune reine, qui à vingt-sept ans avait renoncé à la souveraineté dont elle était digne, pour vivre libre et tranquille. Il est honteux aux écrivains protestans d'avoir osé dire sans la moindre preuve qu'elle ne quitta sa couronne que parce qu'elle ne pouvait

plus la garder. Elle avait formé ce dessein dès l'âge de vingt ans, et l'avait laissé mûrir sept années. Cette résolution, si supérieure aux idées vulgaires, et si long-temps méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochaient de la légéreté et une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruisait l'autre ; mais il faut toujours que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ses lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à *Chanut*, autrefois ambassadeur de France auprès d'elle: " J'ai possédé sans faste, „ je quitte avec facilité. Après cela ne craignez „ pas pour moi ; mon bien n'est pas au pouvoir „ de la fortune. " Elle écrivit au prince de *Condé*: " Je me tiens autant honorée par votre „ estime que par la couronne que j'ai portée. Si „ après l'avoir quittée, vous m'en jugez moins „ digne, j'avouerai que le repos que j'ai tant „ souhaité me coûte cher ; mais je ne me repen„ tirai pourtant point de l'avoir acheté au prix „ d'une couronne, et je ne noircirai jamais une „ action qui m'a semblé belle par un lâche „ repentir ; et s'il arrive que vous condamniez „ cette action, je vous dirai pour toute excuse „ que je n'aurais pas quitté les biens que la for„ tune m'a donnés, si je les eusse cru nécessaires „ à ma félicité, et que j'aurais prétendu à „ l'empire du monde, si j'eusse été aussi assu„ rée d'y réussir, ou de mourir que le ferait le „ grand *Condé*. "

Telle était l'ame de cette perſonne ſi ſingulière ; tel était ſon ſtyle dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle ſavait huit langues ; elle avait été diſciple et amie de *Deſcartes*, qui mourut à Stockholm dans ſon palais, après n'avoir pu obtenir une penſion en France, où ſes ouvrages furent même proſcrits, pour les ſeules bonnes choſes qui y fuſſent. Elle avait attiré en Suède tous ceux qui pouvaient l'éclairer. Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ſes ſujets l'avait dégoûtée de régner ſur un peuple qui n'était que ſoldat. Elle crut qu'il valait mieux vivre avec des hommes qui penſent que de commander à des hommes ſans lettres ou ſans génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus. Son deſſein était d'aller ſe retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y paſſer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vue elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique ; indifférente pour l'une et pour l'autre, elle ne fit point ſcrupule de ſe conformer en apparence aux ſentimens du peuple, chez qui elle voulut paſſer ſa vie. Elle avait quitté ſon royaume en 1654, et fait publiquement à Inſpruck la cérémonie de ſon abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne ſe trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au ſien. Le roi la vit et lui rendit de grands honneurs, mais à peine lui parla-t-il. Elevé dans l'ignorance, le bon ſens avec lequel il était né le rendait timide.

La plupart des femmes et des courtiſans n'ob-

fervèrent autre chose dans cette reine philosophe, sinon qu'elle n'était pas coiffée à la française, et qu'elle dansait mal. Les sages ne condamnèrent dans elle que le meurtre de *Monaldeschi* son écuyer, qu'elle fit assassiner à Fontainebleau dans un second voyage. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté elle devait demander justice et non se la faire. Ce n'était pas une reine qui punissait un sujet; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre; c'était un italien qui en fesait assassiner un autre par l'ordre d'une suédoise dans un palais du roi de France. Nul ne doit être mis à mort que par les lois. *Christine* en Suède n'aurait eu le droit de faire assassiner personne; et certe ce qui eût été un crime à Stockholm n'était pas permis à Fontainebleau. Ceux qui ont justifié cette action méritent de servir de pareils maîtres. Cette honte et cette cruauté ternirent la philosophie de *Christine*, qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été punie en Angleterre, et dans tous les pays où les lois règnent: mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations, et contre l'humanité (*k*).

(*k*) Un nommé *la Beaumelle*, qui falsifia le *Siècle de Louis XIV*, et qui le fit imprimer à Francfort avec des notes aussi scandaleuses que fausses, dit à ce sujet que *Christine* était en droit de faire assassiner *Monaldeschi*, parce qu'elle ne voyageait pas *incognito*; et il ajoute que *Pierre le Grand* entrant dans un café à Londres, tout écumant de colère, parce que, disait-il, un de ses généraux lui avait menti, s'écria qu'il avait été tenté de le fendre en deux d'un coup de sabre; qu'alors un

Après la mort de *Cromwell*, et la dépofition de fon fils, l'Angleterre refta un an dans la confufion de l'anarchie. *Charles-Guftave*, à qui la reine *Chriftine* avait donné le royaume de Suéde, fe fefait redouter dans le Nord et dans l'Allemagne. L'Empereur *Ferdinand III* était mort en 1657; fon fils *Léopold* âgé de dix-fept ans, déjà roi de Hongrie et de Bohème, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de fon père. *Mazarin* voulut effayer de faire *Louis XIV* empereur. Ce deffein était chimérique; il eût fallu ou forcer les électeurs ou les féduire. La France n'était ni affez forte pour ravir l'Empire, ni affez riche pour l'acheter; auffi les premières ouvertures, faites à Francfort par le maréchal de *Grammont* et par *Lionne*, furent-elles abandonnées auffitôt que propofées. *Léopold* fut élu. Tout ce que put la politique de *Mazarin*, ce

marchand anglais avait dit au czar qu'on aurait condamné Sa Majefté à être pendue.

On eft obligé de relever ici l'infolence abfurde d'un pareil conte. Peut-on imaginer que le czar *Pierre* aille dire dans un café qu'un de fes généraux lui a menti? fend-on aujourd'hui un homme en deux d'un coup de fabre? un empereur va-t-il fe plaindre à un marchand anglais de ce qu'un général lui a menti? En quelle langue parlait-il à ce marchand, lui qui ne favait pas l'anglais? Comment ce fefeur de notes peut-il dire que *Chriftine*, après fon abdication, était en droit de faire affaffiner un italien à Fontainebleau, et ajouter pour le prouver qu'on aurait pendu *Pierre le Grand* à Londres? On fera forcé de remarquer quelquefois les abfurdités de ce même éditeur. En fait d'hiftoire, il ne faut pas dédaigner de répondre; il n'y a que trop de lecteurs qui fe laiffent féduire par les menfonges d'un écrivain fans pudeur, fans retenue, fans fcience et fans raifon.

fut

fut de faire une ligue † avec des princes allemands, pour l'obſervation des traités de Munſter, et pour donner un frein à l'autorité de l'empereur ſur l'Empire.

La France, après la bataille des Dunes, était puiſſante au-dehors par la gloire de ſes armes, et par l'état où étaient réduites les autres nations: mais le dedans ſouffrait; il était épuiſé d'argent; on avait beſoin de la paix.

Les nations dans les monarchies chrétiennes n'ont preſque jamais d'intérêt aux guerres de leurs ſouverains. Des armées mercenaires levées par ordre d'un miniſtre, et conduites par un général qui obéit en aveugle à ce miniſtre, font pluſieurs campagnes ruineuſes, ſans que les rois au nom deſquels elles combattent aient l'eſpérance ou même le deſſein de ravir tout le patrimoine l'un de l'autre. Le peuple vainqueur ne profite jamais des dépouilles du peuple vaincu: il paie tout; il ſouffre dans la proſpérité des armes, comme dans l'adverſité; et la paix lui eſt preſque auſſi néceſſaire, après la plus grande victoire, que quand les ennemis ont pris ſes places frontières.

Il fallait deux choſes au cardinal, pour conſommer heureuſement ſon miniſtère; faire la paix, et aſſurer le repos de l'Etat par le mariage du roi. Les cabales pendant ſa maladie lui feſaient ſentir combien un héritier du trône était néceſſaire à la grandeur du miniſtre. Toutes ces con-

† Août 1658.

fidérations le déterminèrent à marier *Louis XIV* promptement. Deux partis se présentaient, la fille du roi d'Espagne et la princesse de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement; il aimait éperdument Mlle *Mancini* l'une des nièces du cardinal : né avec un cœur tendre et de la fermeté dans ses volontés, plein de passion et sans expérience, il aurait pu se résoudre à épouser sa maîtresse.

Madame de *Motteville*, favorite de la reine-mère, dont les mémoires ont un grand air de vérité, prétend que *Mazarin* fut tenté de laisser agir l'amour du roi, et de mettre sa nièce sur le trône. Il avait déjà marié une autre nièce au prince de *Conti*, une au duc de *Mercœur :* celle que *Louis XIV* aimait avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre. C'étaient autant de titres qui pouvaient justifier son ambition. Il pressentit adroitement la reine-mère : *Je crains bien*, luit dit-il, *que le roi ne veüille trop fortement épouser ma nièce.* La reine, qui connaissait le ministre, comprit qu'il souhaitait ce qu'il feignait de craindre Elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse du sang d'Autriche, fille, femme et mère de rois, et avec l'aigreur que lui inspirait depuis quelque temps un ministre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit : *Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais avec mon second fils à la tête de toute la nation, contre le roi et contre vous.*

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine : mais il prit le parti sage de

penser comme elle ; il se fit lui-même un honneur et un mérite de s'opposer à la passion de *Louis XIV.* Son pouvoir n'avait pas besoin d'une reine de son sang pour appui. Il craignait même le caractère de sa nièce ; et il crut affermir encore la puissance de son ministère, en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop sa maison.

Dès l'année 1656 il avait envoyé *Lionne* en Espagne solliciter la paix et demander l'infante ; mais dom *Louis de Haro*, persuadé que quelque faible que fût l'Espagne, la France ne l'était pas moins, avait rejeté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était destinée au jeune *Léopold*. Le roi d'Espagne *Philippe IV* n'avait alors de son second mariage qu'un fils, dont l'enfance malsaine fesait craindre pour sa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritière de tant d'Etats, portât ses droits dans la maison d'Autriche, et non dans une maison ennemie : mais enfin *Philippe IV* ayant eu un autre fils dom *Philippe Prosper*, et sa femme étant encore enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, et la bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire.

Les Espagnols promirent l'infante, et demandèrent une suspension d'armes. † *Mazarin* et dom *Louis* se rendirent sur les frontières d'Espagne et de France, dans l'île des Faisans. Quoique le mariage d'un roi de France et la paix générale fussent l'objet de leurs conférences, cependant plus d'un mois se passa à arranger les difficultés

† 1659.

ſur la préſéance et à régler des cérémonies. Les cardinaux ſe diſaient égaux aux rois, et ſupérieurs aux autres ſouverains. La France prétendait avec plus de juſtice la prééminence ſur les autres puiſſances. Cependant dom *Louis de Haro* mit une égalité parfaite entre *Mazarin* et lui, entre la France et l'Eſpagne.

Les conférences durèrent quatre mois. *Mazarin* et dom *Louis* y déployèrent toute leur politique; celle du cardinal était la fineſſe, celle de dom *Louis* la lenteur. Celui-ci ne donnait preſque jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du miniſtre italien était de vouloir ſurprendre; celui de l'eſpagnol était de s'empêcher d'être ſurpris. On prétend qu'il diſait du cardinal: *il a un grand défaut en politique, c'eſt qu'il veut toujours tromper*.

Telle eſt la viciſſitude des choſes humaines, que de ce fameux traité des Pyrénées il n'y a pas deux articles qui ſubſiſtent aujourd'hui. Le roi de France garda le Rouſſillon, qu'il aurait toujours conſervé ſans cette paix: mais à l'égard de la Flandre, la monarchie eſpagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie néceſſaire du Portugal; elle ne l'eſt plus: tout eſt changé. Mais ſi dom *Louis de Haro* avait dit que le cardinal *Mazarin* ſavait tromper, on a dit depuis qu'il ſavait prévoir. Il méditait dès long-temps l'alliance des maiſons de France et d'Eſpagne. On cite cette fameuſe lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munſter; "Si le roi très-chrétien pouvait
» avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot,

„ en époufant l'infante; alors nous pourrions „ afpirer à la fucceffion d'Efpagne, quelque „ renonciation qu'on fît faire à l'infante, et ce „ ne ferait pas une attente fort éloignée, puif- „ qu'il n'y a que la vie du prince fon frère qui „ l'en pût exclure." Ce prince était alors *Balthazar*, qui mourut en 1649.

Le cardinal fe trompait évidemment, en penfant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne ftipula pas une feule ville pour fa dot. Au contraire, on rendit à la monarchie efpagnole des villes confidérables qu'on avait conquifes, comme St Omer, Ypres, Menin, Oudenarde et d'autres places. On en garda quelques-unes. Le cardinal ne fe trompa point, en croyant que la renonciation ferait un jour inutile; mais ceux qui lui font honneur de cette prédiction lui font donc prévoir que le prince dom *Balthazar* mourrait en 1649; qu'enfuite les trois enfans du fecond mariage feraient enlevés au berceau; que *Charles*, le cinquième de tous ces enfans mâles, mourrait fans poftérité, et que ce roi autrichien ferait un jour un teftament en faveur d'un petis-fils de *Louis XIV*. Mais enfin le cardinal *Mazarin* prévit ce que vaudraient les renonciations, en cas que la poftérité mâle de *Philippe IV* s'éteignît; et des événemens étranges l'ont juftifié après plus de cinquante années. (9)

(9) La renonciation d'*Anne d'Autriche* avait été préfentée aux états de Caftille et d'Arragon, et acceptée par eux. Celle de *Marie-Thérèfe* ne leur fut pas préfentée; et

Marie-Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta par son contrat de mariage que cinq cents mille écus d'or au soleil; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir sur la frontière. Ces cinq cents mille écus, valant alors deux millions cinq cents mille livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin la France n'en reçut jamais que cent mille francs.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage présent et réel que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune terre de son père; et *Louis XIV* ratifia cette renonciation de la manière la plus solennelle, et la fit ensuite enregistrer au parlement.

Ces renonciations et ces cinq cents mille écus de dot semblaient être les clauses ordinaires des mariages des infantes d'Espagne avec les rois de France. La reine *Anne d'Autriche* fille de *Philippe III* avait été mariée à *Louis XIII* à ces mêmes conditions; et quand on avait donné *Isabelle* fille de *Henri le Grand* à *Philippe IV* roi d'Espagne, on n'avait pas stipulé plus de cinq cents mille écus d'or pour sa dot, dont même on ne lui paya jamais rien; de sorte qu'il ne paraissait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages: on n'y voyait que des

c'est une des principales raisons sur lesquelles les casuistes et les jurisconsultes, auxquels *Charles II* s'adressa, se fondèrent, pour décider que les descendans de *Marie-Thérèse* étaient les héritiers légitimes de la couronne d'Espagne.

filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un présent de noces.

Le duc de Lorraine *Charles IV*, de qui la France et l'Espagne avaient beaucoup à se plaindre, ou plutôt, qui avait beaucoup à se plaindre d'elles, fut compris dans le traité, mais en prince malheureux, qu'on punissait parce qu'il ne pouvait se faire craindre. La France lui rendit ses Etats en démolissant Nanci, et en lui défendant d'avoir des troupes. Dom *Louis de Haro* obligea le cardinal *Mazarin* à faire recevoir en grâce le prince de *Condé*, en menaçant de lui laisser en souveraineté Rocroi, le Câtelet, et d'autres places dont il était en possession. Ainsi la France gagna à la fois ces villes et le grand *Condé*. Il perdit sa charge de grand-maître de la maison du roi, qu'on donna ensuite à son fils, et ne revint presque qu'avec sa gloire.

† *Charles II* roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pyrénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le secours de dom *Louis* et de *Mazarin*. Il se flattait que leurs rois, ses cousins-germains, réunis, oseraient enfin venger une cause commune à tous les souverains, puisqu'enfin *Cromwell* n'était plus; il ne put seulement obtenir une entrevue, ni avec *Mazarin*, ni avec dom *Louis*. *Lockhart*, cet ambassadeur de la république d'Angleterre, était à S[t] Jean de Luz; il se fesait respecter encore même après la mort du protecteur; et les deux ministres, dans

† juin 1660.

la crainte de choquer cet anglais, refusèrent de voir *Charles II.* Ils pensaient que son rétablissement était impossible, et toutes les factions anglaises, quoique divisées entr'elles, conspiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils se trompèrent tous deux: la fortune fit peu de mois après ce que ces deux ministres auraient pu avoir la gloire d'entreprendre. *Charles* fut rappelé dans ses Etats par les Anglais, sans qu'un seul potentat de l'Europe se fût jamais mis en devoir ni d'empêcher le meurtre du père, ni de servir au rétablissement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt mille citoyens, qui se jettèrent à genoux devant lui. Des vieillards, qui étaient de ce nombre, m'ont dit que presque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eut peut être jamais de spectacle plus touchant, ni de révolution plus subite. Ce changement se fit en bien moins de temps que le traité des Pyrénées ne fût conclu; et *Charles II* était déjà paisible possesseur de l'Angleterre que *Louis XIV* n'était pas même encore marié par procureur.

† Enfin le cardinal *Mazarin* ramena le roi et la nouvelle reine à Paris. Un père, qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien, n'en eût pas usé autrement que *Mazarin*; il revint plus puissant et plus jaloux de sa puissance, et même de ces honneurs, que jamais. Il exigea et il obtint que le parlement vînt le haranguer par députés. C'était une chose sans exemple dans la monarchie, mais ce n'était pas

† Août 1660.

une

une trop grande réparation du mal que le parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du sang en lieu tiers comme autrefois. Celui qui avait traité dom *Louis de Haro* en égal voulut traiter le grand *Condé* en inférieur. Il marchait alors avec un faste royal, ayant outre ses gardes une compagnie de mousquetaires, qui a été depuis la seconde compagnie des mousquetaires du roi. On n'eut plus auprès de lui un accès libre : si quelqu'un était assez mauvais courtisan pour demander une grâce au roi, il était perdu. La reine-mère, si long-temps protectrice obstinée de *Mazarin* contre la France, resta sans crédit, dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. Le roi son fils, élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secouer le joug qu'elle lui avait imposé aussi-bien qu'à elle-même ; elle respectait son ouvrage, et *Louis XIV* n'osait pas encore régner du vivant de *Mazarin*.

Un ministre est excusable du mal qu'il fait, lorsque le gouvernail de l'Etat est forcé dans sa main par les tempêtes : mais dans le calme il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. *Mazarin* ne fit de bien qu'à lui et à sa famille par rapport à lui. Huit années de puissance absolue et tranquille, depuis son dernier retour jusqu'à sa mort, ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile ; car le collége des quatre nations ne fut que l'effet de son testament.

Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Le roi demandait quelquefois de l'argent à *Fouquet*, qui lui répondait : *Sire*,



il n'y a rien dans les coffres de votre majesté, mais monsieur le cardinal vous en prêtera. *Mazarin* était riche d'environ deux cents millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs mémoires disent qu'il en amassa une partie par des moyens trop au-dessous de la grandeur de sa place. Ils rapportent qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courses : c'est ce qui ne fut jamais prouvé; mais les Hollandais l'en soupçonnèrent, et ils n'auraient pas soupçonné le cardinal de *Richelieu*.

On dit qu'en mourant il eut des scrupules, quoiqu'au dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, et il en fit au roi une donation entière, croyant que le roi les lui rendrait. Il ne se trompa point; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. Enfin il mourut †: et il n'y eut que le roi qui semblât le regretter, car ce prince savait déjà dissimuler. Le joug commençait à lui peser; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de son trône.

Louis XIV et la cour portèrent le deuil du cardinal *Mazarin*, honneur peu ordinaire, et que *Henri IV* avait fait à la mémoire de *Gabrielle d'Estrées*.

On n'entreprendra pas ici d'examiner si le cardinal *Mazarin* a été un grand ministre ou non: c'est à ses actions de parler, et à la postérité de juger. Le vulgaire suppose quelquefois une éten-

† 9 mars 1661.

due d'esprit prodigieuse, et un génie presque divin, dans ceux qui ont gouverné des Empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure, qui fait les hommes d'Etat, c'est leur caractère. Les hommes, pour peu qu'ils aient de bon sens,. voient tous à peu près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam ou de Berne en fait sur ce point autant que *Séjan*, *Ximenès*, *Buckingham*, *Richelieu* ou *Mazarin* : mais notre conduite et nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de notre ame, et nos succès dépendent de la fortune.

Par exemple, si un génie, tel que le pape *Alexandre VI* ou *Borgia* son fils, avait eu la Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs sous un serment sacré, et se serait défait d'eux. *Mazarin* ferait entré dans la ville deux ou trois ans plus tard, en gagnant et en divisant les bourgeois. Dom *Louis de Haro* n'eût pas hasardé l'entreprise. *Richelieu* fit une digue sur la mer à l'exemple d'*Alexandre* et entra dans la Rochelle en conquérant; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des Anglais, délivraient la Rochelle, et fesaient passer *Richelieu* pour un téméraire.

On peut juger du caractère des hommes par leurs entreprises. On peut bien assurer que l'ame de *Richelieu* respirait la hauteur et la vengeance; que *Mazarin* était sage, souple et avide de biens. Mais pour connaître à quel point un ministre a de l'esprit, il faut ou l'entendre souvent parler, ou lire ce qu'il a écrit. Il arrive souvent parmi les

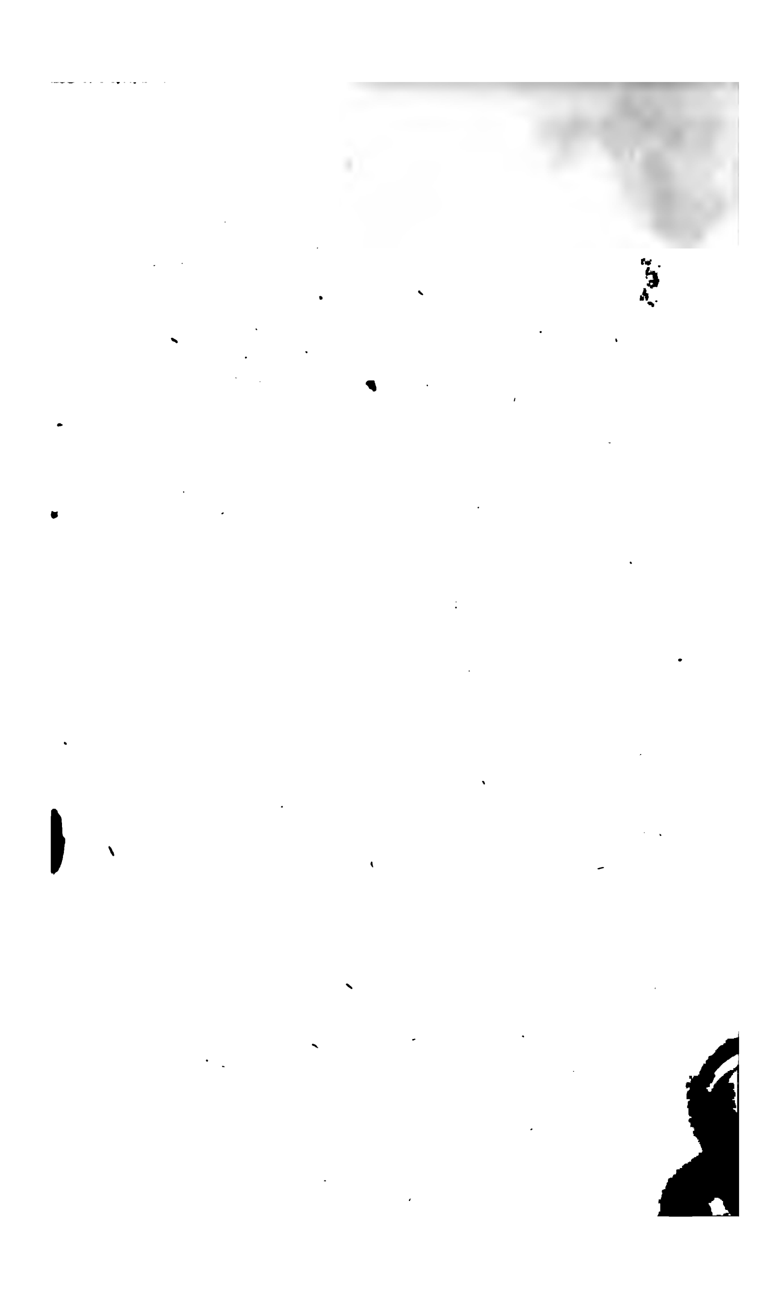
hommes d'Etat ce qu'on voit tous les jours parmi les courtisans; celui qui a le plus d'esprit échoue; et celui qui a dans le caractère plus de patience, de force, de souplesse et de suite, réussit.

En lisant les lettres du cardinal *Mazarin* et les mémoires du cardinal de *Retz*, on voit aisément que *Retz* était le génie supérieur. Cependant *Mazarin* fut tout-puissant, et *Retz* fut accablé. Enfin il est très-vrai que, pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens et de la fortune; mais pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante l'amour du bien public. Le grand homme d'Etat est celui dont il reste de grands monumens utiles à la patrie.

Le monument qui immortalise le cardinal *Mazarin* est l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province à la France dans le temps que la France était déchaînée contre lui; et par une fatalité singulière, il fit plus de bien au royaume lorsqu'il y était persécuté que dans la tranquillité d'une puissance absolue. (10)

(10) C'est que *Mazarin* avait des talens pour la politique extérieure, et qu'il n'avait ni talens ni lumières pour l'administration; c'est qu'un ministre ne peut guère avoir dans les négociations d'autres intérêts que ceux du peuple qu'il gouverne, au lieu que dans le gouvernement intérieur, il peut en avoir de tout opposés; c'est enfin que l'art de négocier ne suppose que certaines qualités de l'esprit et du caractère, communes à tous les pays et à tous les siècles, au lieu que la science de l'administration suppose des principes qui n'existaient pas encore dans le siècle de *Mazarin*.

Fin du Tome premier.



Fin de la Table.

